Rose: deux nouvelles requêtes de "mistrial"

par Léopold LIZOTTE

Paul Rose a présenté, ce matin, au juge Marcel Nichols, deux nouvelles requêtes visant à faire annuler son procès pour "mistrial".

L'intervention de l'accusé fait suite au rejet, par le même juge, de deux requêtes antérieures dont le but était d'obtenir la récusation de tous les jurés et le renvoi de l'accusation portée contre lui.

La première des deux requêtes formulées ce matin par Paul Rose, s'appuie sur une prétendue violation du secret professionnel existant entre son conseiller juridique et lui-même, par des agents de la Sûreté du Québec.

La seconde porte sur une présumée "coalition" entre le tribunal lui-même et les deux avocats spéciaux de la poursuite, Mes Jacques Ducros et Jean-Guy Boilard.

Dans le premier cas, il a demandé de faire entendre immédiatement Mes Robert Lemieux et Pierre Cloutier, ainsi que les policiers Leduc, Boilard, et Sainte-Marie. L'accusé a également demandé qu'un expert puisse examiner l'enveloppe qui aurait été ouverte... par le mauvais bout.

Quant à la "coalition" entre la Cour et les procureurs de la Couronne, il dit en trouver la preuve dans le fait qu'à la suite d'un ajournement, les trois personnes concernées étaient sorties de la cour par la même porte et étaient revenus par la même porte.

A ce moment-là, dit-il, c'est le

Voir ROSE en page A 6

Leblanc: coupable d'un chef

par Conrad BERNIER

Le présumé felquiste Côme Leblanc, qui subissait son procès en première division des Assises sous trois chefs d'accusation, a été acquitté, hier soir, vers 21 h. 30 par un jury de langue française des accusations de s'être déclaré membre du FLQ et d'avoir distribué de la propagande felquiste.

Le même jury l'a cependant trouvé coupable sur le troisième chef d'accusation, à savoir celui d'avoir préconisé et encouragé les desseins et objectifs du FLQ.

Les jurés ont délibéré pendant six heures avant de revenir devant la cour pour rendre leurs verdicts.

Le juge Roger Ouimet prononcera sa sentence le 12 février.

Hier matin, le procureur de l'accusé, Me Michel Lamarre, a été le premier à s'adresser aux jurés. Au cours de sa plaidoirie, le jeune procureur a particulièrement insisté sur la date du 16 octobre.

"Le 16 octobre, a d'abord déclaré Me Lamarre, une loi d'exception a été proclamée qui faisait soudainement un crime de ce qui, la veille, n'en était pas un. Or, selon les accusations portées contre mon client, celui-ci, entre le 16 et le 25 octobre 1970, se serait déclaré membre d'une association illégale, à savoir le FLQ, en aurait distribué le manifeste et encouragé les méthodes d'action et les objectifs."

"Aucune preuve, poursuit Me Lamarre, n'a été apportée devant vous, MM. les jurés, que l'accusé Côme Leblanc, entre le 16 et le 25 octobre, s'est déclaré membre du FLQ, qu'il a distribué son manifeste et encouragé de quelque façon que ce soit ses moyens d'action. De plus, le savant

Voir LEBLANC en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 29 janvier 1971, 87e année, no 24, 44 pages, 4 cahiers

★★★ 10¢

L'impasse risque de retarder le revenu minimum garanti

par Marcel DUPRE

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Les Québécois ne sauront vraisemblablement pas avant quelques mois s'ils auront finalement leur propre régime de revenu minimum annuel.

La question a en effet soulevé une impasse, hier, dès la première journée de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être.

Si cette première étape nécessaire à la réalisation du projet n'a pas été franchie avec succès, c'est que le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec n'ont même pas réussi à s'entendre sur la façon de discuter la question.

Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a proposé de poursuivre des entretiens au niveau politique, ce que n'a pas accepté le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Plusieurs participants à la conférence, qui se déroule à huis clos, ont confirmé les bruits selon lesquels le ministre Castonguay avait cessé de discuter après avoir expliqué qu'il se devait d'abord de faire rapport à son gouvernement avant de s'engager.

Quelques mois

Quelle que soit la décision du Québec, les citoyens de la "Belle Province" attendront des mois avant de savoir si leur gouvernement pourra leur garantir un revenu minimum annuel, soit, par exemple, $3,408 pour un couple ou $4,061 pour une famille de quatre personnes.

Le ministre fédéral, M. Munro, a en effet expliqué qu'il était prêt à entreprendre une discussion détaillée avec des ministres, discussion qui, de son propre aveu, pourrait durer quelques mois.

Si le Québec rejette la proposition fédérale, la discussion passera du niveau des ministres de Bien-être à celui de la conférence constitutionnelle et l'on connaît la rapidité de ce genre de travaux.

Le ministre Castonguay ayant toujours dit fondamentale la priorité du Québec dans le domaine de la juridiction sur les Affaires sociales, il est fort probable que la province choisira d'entreprendre de vider la question dès la prochaine conférence constitutionnelle qui aura lieu à Ottawa les 8 et 9 février prochain.

Le Québec aimerait en effet que la question de la sécurité du revenu se poursuivre à partir d'une politique globale comme le recommande la dernière tranche de sa commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.

Par contre, le gouvernement fédéral aimerait continuer la discussion, comme le prévoit ses derniers livres blancs, à partir de différents éléments d'une sécurité du revenu: allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-chômage, etc.

Des différences

Le ministre Castonguay, qui a accordé une conférence de presse avant même la fin de la séance d'hier après-midi sous prétexte d'un rendez-vous antérieur, n'a pas été aussi explicite, mais il n'a rien dit pour laisser croire à la possibilité d'une entente au niveau de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être.

Québec et Ottawa poursuivent-ils les mêmes objectifs? Il faut essayer d'être optimiste, mais il y a des 'différences assez fondamentales", a-t-il fait remarquer avec ses gants de velours habituels.

Le fossé s'est-il rétréci au cours de l'après-midi? M. Munro poursuit des d'être optimiste, mais il y a des "dif-

Voir L'IMPASSE en page A 6

Lévesque aura de l'opposition

par Pierre SAINT-GERMAIN

La plupart des dirigeants du Parti québécois que l'on a pu joindre ce matin se sont déclarés surpris que M. André Larocque, conseiller au programme, ait décidé de faire la lutte à M. René Lévesque au poste de président de cette formation, lors du congrès national qui aura lieu à Québec du 26 au 29 février.

Interrogé à Québec, M. Larocque a toutefois souligné que sa candidature, déposée mercredi juste avant le délai statutaire, ne vise nullement à provoquer au sein du PQ un affrontement entre les tendances socialiste et nationaliste.

— La lutte que je mènerai au congrès, a-t-il dit en substance, ne portera pas sur le contenu du programme, mais plutôt sur ce que doit être le PQ: un parti de cadres ou un parti de membres.

Selon M. Larocque, le PQ demeure un parti qui n'est pas comme les autres, mais il a connu, depuis la campagne électorale d'avril 1970, notamment, une déviation tendant à le transformer en parti traditionnel. Différents facteurs contribuent à cette

Voir LEVESQUE en page A 6

sommaire

Annonces classées / C 7 à C 11, D 2 à D 8
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / C 6
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 9
Economie / C 1 à C 4
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 4
Horoscope / A 9
Informations étrangères / C 5
Informations nationales / A 2 et B 1
Loisirs et récréation / C 6
Loto-Presse / B 6
Mots croisés / C 11
"Mot-mystère" / D 3
Radio et télévision / B 9
Sports / B 2 à B 5
Tribunaux / A 7
Vivre aujourd'hui / A 8 - A 9
Votre médecin / A 9

inter-loto $2
PREMIER PRIX
$125,000.
220 GAGNANTS
$325,000 EN PRIX

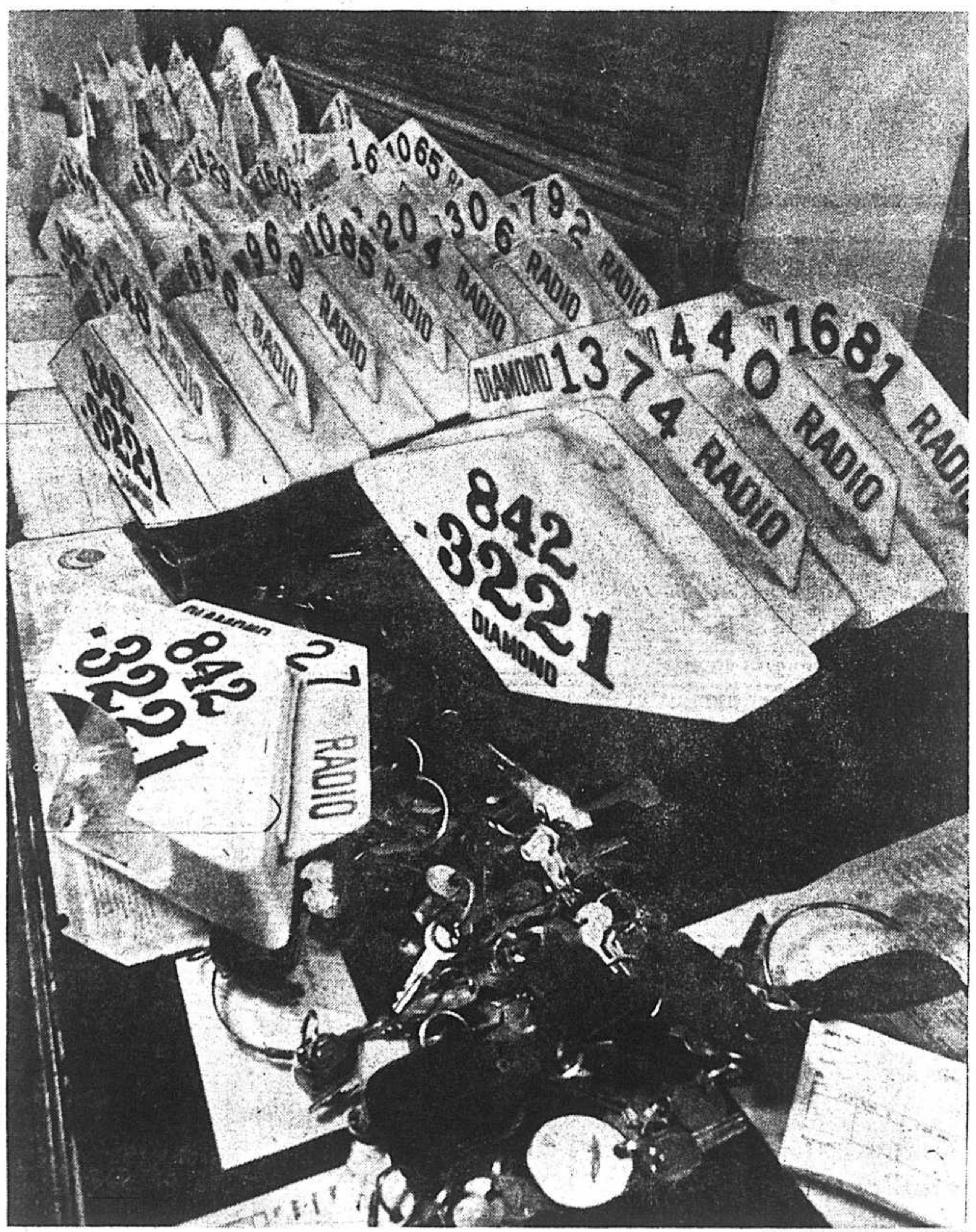

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Autos-taxis décapitées

A 5 h. ce matin, au centre de communications de la compagnie Diamond, 3600, rue Hôtel-de-Ville, le comptoir était déjà plein d'enseignes lumineuses et de clés d'autos-taxis rapportées par les chauffeurs solidaires des opérateurs-radio, en grève depuis 7 h. 45 hier soir. On ne pouvait cependant pas déterminer combien de ces enseignes avaient été rapportées sans le consentement de chauffeurs dissidents. Tout était redevenu normal à 9 h. 15 ce matin. —Nos informations, page A 3

USA: un budget expansionniste

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a transmis aujourd'hui au Congrès un budget expansionniste dont le déficit sera cependant, selon ses prévisions, inférieur à celui de l'année en cours et qui prévoit par ailleurs la première augmentation des dépenses militaires depuis 1969.

M. Nixon déclare dans le message qui accompagne ce budget qu'il vise à "créer une prospérité sans guerre et sans inflation galopante". Il affirme qu'il est nécessaire d'augmenter les dépenses militaires "afin de mener à bien la stratégie du pays pour la paix". Mais souligne qu'en dépit de cette augmentation, le budget du Pentagone ne représentera que 34 pour cent des dépenses fédérales au lieu de 36 pour cent pour l'année en cours, tandis que la part des programmes "humains" passera à 42 pour cent du total.

Le budget 1972, c'est-à-dire l'année fiscale qui commencera en juillet prochain, prévoit un déficit de 11.6 milliards de dollars comparé à une dernière estimation de 18.6 milliards pour l'année en cours, alors que le prési-

Voir USA en page A 6

AUJOURD'HUI

- Table ronde des pharmaciens à LA PRESSE — page A 5
- La police rend visite à la CSN — page A 3
- JJSS devient collaborateur à LA PRESSE — page A 2

Saulnier continue d'espérer

par Gilles DAOUST

Rentré à Montréal, hier soir, le président de l'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Lucien Saulnier, n'avait pas abandonné tout espoir d'obtenir "quelque chose" de Québec concernant le financement de l'organisme régional.

Du côté de Québec, les observateurs jugent évident ou presque que M. Saulnier a retrouvé vides les filets qu'il avait lancés, il y a deux jours, dans les eaux fiscales du gouvernement provincial, afin de trouver une solution au problème du financement de la CUM.

M. Saulnier s'est entretenu durant quatre heures, hier, avec le ministre des Finances du gouvernement Bourassa, M. Raymond Garneau. Joint par téléphone, ce matin, le président

Voir SAULNIER en page A 6

météo

Froid avec quelques périodes nuageuses et de légères chutes de neige.

Max. 0° Min. —15° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.08 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable : 0.10.

Les grèves tournantes durent

par Lysiane GAGNON

et Daniel MARSOLAIS

Aujourd'hui, pour la quatrième journée consécutive, les enseignants de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (de concert, cette fois, avec les 1,500 membres de l'Association des enseignants de Maisonneuve, à Laval) poursuivent leur série de débrayages tournants.

C'est la région I (l'ouest de Montréal) qui se trouve maintenant touchée, le centre de ralliement des enseignants protestataires étant l'école Saint-Luc. Leurs confrères de Laval — plus précisément les enseignants de la régionale Maisonneuve et des commissions scolaires de Pont-Viau, Chomedey, Laval-des-Rapides et Ste-Dorothée — sont à leur tour embarqués dans la ronde... et hier, en fin de soirée, on apprenait que les enseignants des régionales Duvernay et des Mille-Iles participeraient peut-être à ce qui est en train de devenir un front commun contre le problème de la déclassification des enseignants.

C'est en des termes laconiques que le conseil d'administration de l'Alliance des professeurs a rejeté hier soir la proposition que lui faisait quelques heures auparavant la présidente de la CECM, Mme Thérèse Roux.

"Le conseil d'administration de l'Alliance refuse d'ordonner à ses membres de mettre fin à leurs journées d'étude et à l'occupation du centre administratif de la CECM." Les dirigeants du syndicat doivent expliciter leur position aujourd'hui dans une conférence de presse, alors qu'à Québec, le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, doit lui aussi donner une conférence de presse à midi.

Au nom des commissaires, Mme Roux a proposé à l'Alliance de participer à la mise sur pied d'un comité conjoint de travail "qui aura pour mission d'identifier les problèmes de classification dans le but d'aider l'Alliance et la CECM à faire parallèlement des représentations aux parties à la table de négociations".

Cette proposition était assortie d'une condition: le retour au travail des enseignants, c'est-à-dire l'arrêt des débrayages tournants et de l'occupation de la salle des délibérations du siège social de la CECM, qui dure depuis lundi matin. (Les occupants ont refusé, hier midi, de céder la place aux

Voir LES GREVES en page A 6

ça descend bien... avec
VICHY CÉLESTINS

Le voyage tire à sa fin; Trudeau fait du tourisme

par Pierre O'NEIL
envoyé spécial de LA PRESSE

TEHERAN, Iran — Une journée de grippe asiatique, c'est le cas de le dire — et des communications difficiles ont brisé la régularité de ces rapports. Ils reprennent aujourd'hui mais nous avons fait un grand saut dans l'espace.

Nous sommes à Téhéran, l'une des grandes capitales des pays de l'or noir. Le premier ministre y est arrivé hier soir, jeudi, et il a eu ce matin un entretien de plus d'une heure avec le Shah. Mais l'arrêt de Téhéran sur la route qui nous ramène au Canada, n'est qu'une visite de courtoisie d'environ dix-huit heures au cours de laquelle on a réussi à organiser ces entretiens entre les premiers ministres du Canada et de l'Iran ainsi qu'entre M. Trudeau et l'Empereur.

Depuis lundi soir d'ailleurs — on sent que le voyage tire à sa fin, que ce qui reste à faire a un peu moins d'importance, les changements soudains d'horaire sont un peu plus fréquents et peut-être perçoit-on chez les voyageurs une certaine hâte d'en finir.

Que s'est-il passé mardi matin ? Le premier ministre a partagé son temps entre les entretiens de caractère politique et le grand tourisme.

Toute la journée de mardi a été consacrée à la politique : rencontre avec le gouverneur général, discussion avec des étudiants de Colombo, entretiens bilatéraux entre M. Trudeau et le premier ministre de Ceylan, Madame Bandaranaike.

Les entretiens bilatéraux n'ont pas été spectaculaires : pas de grands tours d'horizon, pas de finasseries protocolaires. Ils n'ont porté que sur des problèmes d'intérêt commun. Comme on le sait maintenant, le Canada a fait un prêt de $4.6 millions au Ceylan pour lui permettre de mécaniser certains travaux forestiers. Cette somme s'ajoute à toutes celles qui ont fait que Ceylan est aujourd'hui un des pays de concentration de l'aide du Canada. Les deux chefs de gouvernement ont également discuté de pêche commerciale, de juridiction sur les eaux côtières et finalement de textile car la politique canadienne de rationnalisation de l'industrie des textiles heurte de front les intérêts de Ceylan qui produit des chemises à très bon marché.

Les journalistes de Ceylan dont la prose extrêmement flatteuse à l'égard du premier ministre n'oubliait aucun des clichés habituels, n'ont guère paru intéressés par ces entretiens et comme les conférences de presse sont en général ce que les journalistes les font, celle que le premier ministre a donnée jeudi à son départ de Colombo n'aura fait manchette ni au Ceylan, ni au Canada.

Mercredi et jeudi, le premier ministre a fait du tourisme. Puisque, paraît-il, le tourisme est un élément essentiel de la connaissance d'un pays, on lui avait donc préparé un voyage dans les montagnes du Kandy, région par excellence du tourisme au Ceylan. Il mit trois heures à aller de Colombo à Kandy dans un train spécial tiré par une locomotive fraichement décorée portant les drapeaux du Canada et de Ceylan, et le nom de "Québec" (locomotive qui fait partie des contributions du Canada au plan de Colombo à Kandy), sous un soleil de plomb, par un climat torride et au rythme étourdissant exigé par l'horaire. On mit à dure épreuve son intérêt pour les temples des religions anciennes. Il en visita trois ou quatre, dont celui dit de la dent sacrée de Boudha.

A chaque endroit, il se recueillit et fit des offrandes dans des attitudes qui soulevèrent l'admiration des dirigeants spirituels qui l'avaient invité. Il visita aussi un centre d'art, une exposition d'orchidées et escalada une montagne pour y visiter les ruines d'une ancienne cité.

Plus tôt, dans la journée de mercredi, il avait fait un petit tour à dos d'éléphant au cours d'une démonstration de l'utilité du pachiderme dans les travaux d'exploitation de la forêt. Les vieilles bêtes créèrent d'ailleurs tout un émoi lorsqu'elles se mirent à barrir et à piétiner sur place. Ce fut un sauve-qui-peut général, les cornacs eux-mêmes se déplaçaient à vive allure mais on sut plus tard qu'ils cherchaient seulement dans la foule pour recevoir leurs roupies des touristes qu'ils avaient fait monter.

Pendant que le premier ministre escaladait la montagne, ceux des journalistes qui n'avaient pas voulu ou qui n'avaient pu le suivre, découvrirent soudainement ce que peut être la passion du commerce des bijoux.

Ceylan est un pays extrêmement riche en pierres précieuses. Le saphir, le rubis, le topaze y ruissellent entre les mains des bijoutiers qui peuvent en outre faire miroiter des prix avantageux. Mais tout pays de pierres précieuses est aussi pays de marché noir et de contrebande. Vous vous installez devant la table de l'un de ces artisans pour négocier un bijou. Les affaires vont bon train. Mais soudain, au bout d'une quinzaine de minutes, le bijoutier vous interrompt pour vous dire que si vous aviez des lames Wilkinson — celles qu'on fabrique au Ceylan ne sont pas très bonnes — vous pourrez avoir un meilleur prix. Dans un autre cas, on vous demandera l'objet que vous trouvez le plus banal, en retour d'un bon prix sur un rubis. Quelquefois, on vous suggérera de payer en dollars non déclarés aux douanes à votre entrée dans le pays. Vous perdez confiance et vous quittez les lieux en mettant en doute la qualité de toute la ravissante marchandise du joaillier qui est aussi le plus souvent celui qui vend les pierres.

L'histoire des lames est étonnante, mais ce n'est qu'une des facettes de la vie de touriste dans les vieux hôtels de l'époque coloniale, parsemés un peu partout et dont l'authenticité est vérifiée par ces éventails à trois larges palettes et qui font du mouvement dans l'espèce de nacelle que devient votre lit lorsque vous l'avez entouré du moustiquaire qui est à la fois cocon et ciel de lit.

Un jour de tourisme dans un de ces vieux hôtels est un souvenir bien ancré. Des nuées de boys, pieds nus et sourire aux lèvres vous entourent constamment et dorment à votre porte. S'il vous arrive de vous lever vers 5 heures pour une raison quelconque, ils frappent discrètement pour vous vendre un journal. S'ils vous voient distribuant des petits insignes portant le drapeau du Canada ou une inscription quelconque, ils en veulent un pour eux, un pour chacun des enfants, les amis, les cousins. Si vous ne les tende pas sur-le-champ, ils vous poursuivront avec la ténacité des changeurs clandestins qui profitent d'une crise de changes au Ceylan.

De sorte qu'au Ceylan, la politique de la main tendue que pratiquent les boys avec énergie finit par vous coûter plus cher que le boire et le manger.

Mais au Hilton de Téhéran, le tourisme a moins de charme, si ce n'est à cause de la ville qui grimpe dans la montagne et dont on eut dit hier que ses lumières essayaient d'atteindre un plateau où brillent les feux de ce que doit être une villa des monarques de l'endroit.

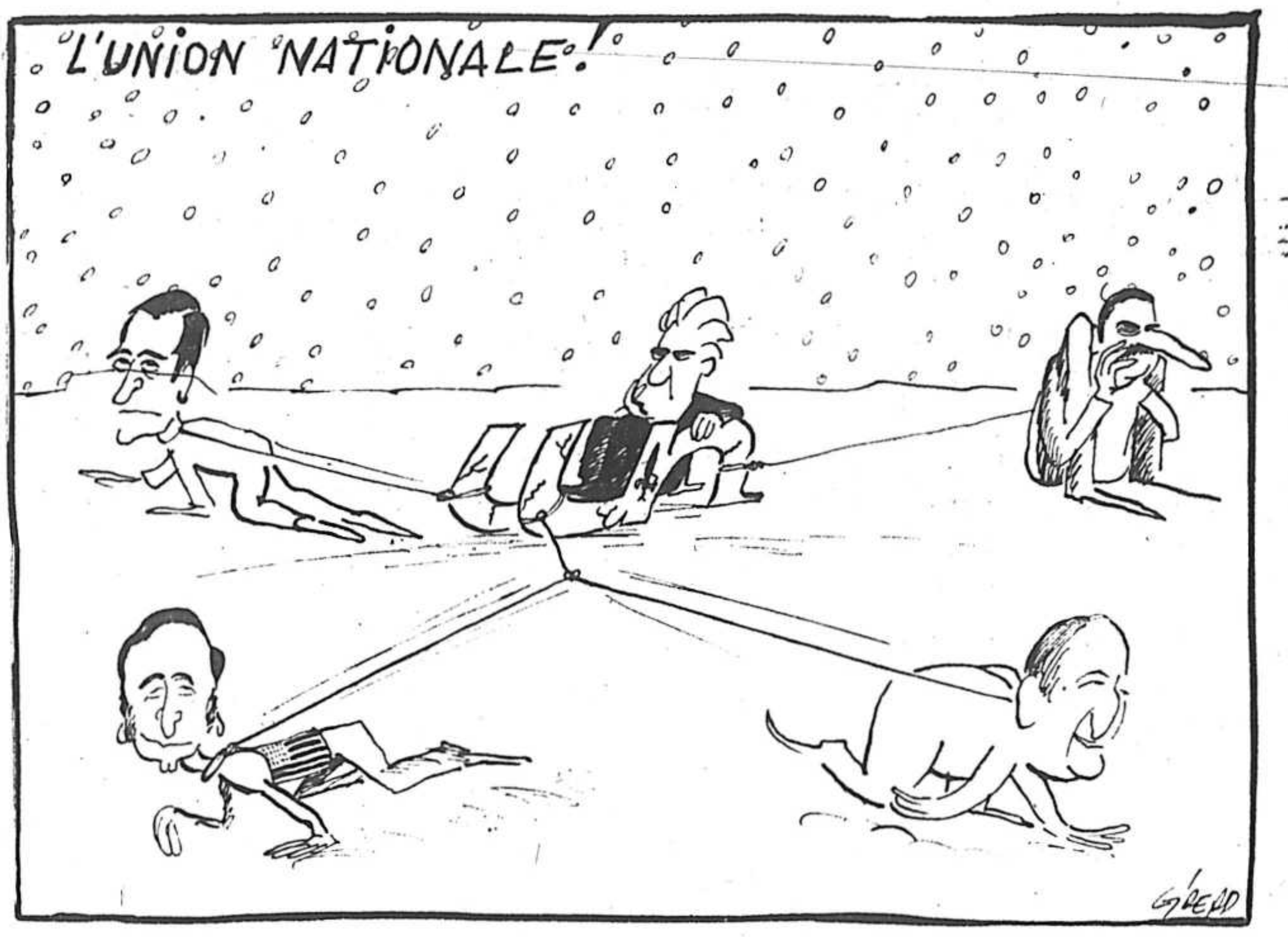
L'UNION NATIONALE!

(Droits réservés)

J.-J. Servan-Schreiber devient collaborateur spécial à LA PRESSE

A compter de demain, LA PRESSE publiera régulièrement, au titre de la collaboration spéciale, des articles signés par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, personnalité française qui s'est taillé une réputation internationale comme journaliste-écrivain, chef d'entreprise et homme politique.

Ces textes, qui s'intituleront "Le bloc-notes de Jean-Jacques Servan-Schreiber", seront ceux que l'auteur publie chaque semaine dans le grand magazine français L'EXPRESS, sous le titre "Le bloc-notes de J.J.S.S.".

Les articles de notre nouveau collaborateur paraitront dans LA PRESSE en exclusivité pour le Québec et en exclusivité, en français, pour le Canada. Par ailleurs, nos lecteurs pourront en prendre connaissance avant la mise en vente de L'EXPRESS au Canada.

Agé de 46 ans, J.J.S.S. — comme on l'appelle familièrement en France — s'est d'abord imposé par ses articles retentissants dans L'EXPRESS, dont il fut le fondateur. Il a connu la célébrité en publiant "le Défi américain". Dans ce livre, paru il y a trois ans, il décrit la pénétration de l'économie américaine en Europe et suggère au vieux continent la reprise en main de son propre destin.

Après ses succès dans le journalisme, J.J.S.S. fit, en octobre 1970, une fulgurante entrée sur la scène politique en devenant secrétaire général du parti radical-socialiste français et en publiant "le Manifeste". Menant campagne pour présenter à la France une alternative de gauche fondée sur des réalités, sa victoire à l'élection législative de Nancy (Lorraine), en juin 1969, prit une importance nationale.

Tout en conservant son siège de Nancy, il fut candidat de principe, en septembre dernier, à l'élection de Bordeaux, mais le premier ministre français, M. Jacques Chaban-Delmas, l'emporta après une campagne qui eut des échos à travers le monde.

M. Servan-Schreiber a récemment démissionné de son poste de président du conseil de surveillance du "Groupe Express", lequel publie notamment des revues spécialisées, mais il poursuit à L'EXPRESS sa carrière journalistique comme auteur du bloc-notes.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (à droite) photographié lors de son passage à nos bureaux, cette semaine, alors qu'il étudie avec M. Roger Mathieu, directeur de l'information à LA PRESSE, les modalités de sa collaboration à notre journal.

Goldbloom reconnaît la juridiction internationale d'Ottawa en matière de contrôle sur l'environnement

par Gilles RACINE

Le Dr Victor Goldbloom a reconnu, hier après-midi, la juridiction internationale du gouvernement fédéral en matière de contrôle de la qualité de l'environnement.

M. Goldbloom, qui est ministre d'Etat dans le cabinet Bourassa et responsable de la qualité de l'environnement, a expliqué qu'à la conférence internationale sur la pollution, qui aura lieu en 1972 à Stockholm, les provinces canadiennes, après avoir été consultées, seront représentées par le gouvernement central à cette conférence qui cherchera à créer un consensus international sur les normes et standards en matière de pollution de même que sur les moyens d'endiguer ce fléau de la société moderne.

Tel que l'expliquait le ministre, la pollution étant un mal international et intercontinental, il est primordial que les standards en cette matière fassent l'accord d'ententes internationales.

Et comme les provinces, dans la constitution canadienne, n'ont pas de prolongement international reconnu de leurs juridictions même exclusives, il est quasi inévitable que dans le domaine de la pollution, qui est de juridiction concurrente avec le fédéral de par ses attaches à différents secteurs d'activité gouvernementale, ce soit le gouvernement fédéral qui soit chargé, en collaboration avec les provinces, de l'élaboration d'une politique en ce domaine.

Mais le ministre, qui était interrogé par les journalistes au sortir d'un dîner-causerie au Lyon's Club, au Sheraton Mont-Royal, n'a pas voulu dire, qui du provincial ou du fédéral, a priorité de juridiction en matière de pollution, se contentant de mentionner qu'il en discuterait prochainement avec son homologue fédéral.

Dans un même ordre d'idées, M. Goldbloom a fait part de négociations prochaines entre le Québec et le gouvernement fédéral sur le partage des responsabilités dans le domaine du contrôle de la qualité de l'environnement. Mais, a-t-il laissé entendre, il ne devrait pas y avoir de conflit majeur en ce domaine. Chose certaine, le Québec aimerait s'approprier l'administration de ce contrôle sur son territoire et participer à l'élaboration des normes et méthodes d'endiguement du problème.

Dans ce domaine du contrôle de la qualité de l'environnement, avait déclaré le ministre devant les membres du Lyon's Club, une province, tout comme un pays indépendant, ne peut agir seule. "Avant d'imposer des amendes et des peines aux industries, il faut s'assurer que les pays voisins font de même sinon on risque de perdre ces industries au profit de voisins plus souples à leur endroit. Or, le Québec, s'il ne peut se permettre de s'asphyxier lentement mais sûrement, ne peut non plus se permettre d'augmenter le chômage et de restreindre son développement économique."

Après avoir dressé un bilan pour le moins désagréable de la pollution et de ses effets sur l'être humain, le ministre a dit espérer pouvoir compter sur l'appui de la population et des industriels pour trouver les solutions qui conviennent.

"Le gouvernement n'a pas l'intention de se croiser les bras devant le problème, mais il veut agir avec circonspection en tenant compte de toutes les composantes de la question. Le citoyen a lui aussi sa part à accomplir en surveillant son utilisation des déchets qui polluent à la fois l'eau et l'atmosphère."

Il a enfin annoncé qu'il rencontrerait tout prochainement son homologue ontarien pour discuter des méthodes à employer pour parer au problème des contenants en plastique dont la société ne peut se défaire à cause des gaz nocifs qu'ils dégagent en brûlant.

Munro trébuche sur le bilinguisme et le chômage

de notre correspondant d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. John Munro, a trouvé le moyen, hier de trébucher sur le bilinguisme et le chômage, deux sujets qui donnent passablement de fil à retordre au gouvernement Trudeau en ce moment.

L'incident, qui s'est produit à la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-Etre à Ottawa, a été mis tantôt sur le dos d'un traducteur tantôt sur les frêles épaules d'une sténo. L'une ou l'autre de ces personnes a fait dire à M. Munro dans la version française de son discours inaugural (il n'y a rien de trop pour la classe ouvrière) que et je cite: "Le fait que le chômage ait atteint un niveau admissible est reconnu depuis un certain temps par le gouvernement du Canada et c'est précisément la conscience de cette situation qui a induit le gouvernement au début de 1970 à opter pour des politiques expansionnistes sur le plan fiscal et monétaire."

Un fonctionnaire du service d'information du ministère a relevé l'impair. Il a expliqué qu'il s'agissait d'un lapsus qui n'était assurément pas du ministre. Il s'est d'ailleurs empressé d'afficher une mise au point, où il était dit: "Vous aurez sans doute comparé cette opinion avec la version anglaise où l'on a employé le mot "unnacceptably".

On ignore si c'est le fait d'avoir mal commencé la journée, toujours est-il que les membres du service d'information du ministère de la Santé n'ont cessé de s'agiter le reste de la journée pour essayer de convaincre les journalistes de se séparer selon leur ethnie, "anglophones" et "francophones", pour travailler dans des salles différentes.

Lorsqu'un scribe dissident a protesté un fonctionnaire du même service d'information a hoché la tête et sur un ton découragé a laissé tomber ce qui a semblé être un autre lapsus à son auditoire: "Heureusement qu'il s'en trouve encore quelques-uns parmi pour croire à ce pays."

Chômage: les étudiants libéraux attaqueront

OTTAWA. (PC) — Les étudiants libéraux, qui n'hésitent jamais à bousculer leurs grands frères du parti, doivent publier une déclaration capitale sur le chômage qui, selon eux, ne sera pas très flatteuse pour le gouvernement libéral fédéral.

L'association publiera sa déclaration jeudi prochain. Selon un communiqué remis à la presse, elle soulignera l'aspect tragique de la crise actuelle et l'incapacité du gouvernement fédéral à fournir des solutions à long terme qui soient adéquates.

Il y a plus d'un mois que les étudiants libéraux préparent ce texte. Depuis, certains membres de l'association ainée ont essayé de les convaincre d'abandonner leur projet.

Jeudi, le président des étudiants libéraux, M. John Varley, a dévoilé qu'on avait indiqué au groupement qu'il était préférable qu'il n'aille pas plus loin.

Mais, a-t-il précisé, on a dû comprendre que malgré tout c'est ce que font les étudiants libéraux.

voici un moyen de réduire vos impôts!

LE
PLAN D'EPARGNE RETRAITE
DU
FONDS DESJARDINS

- EN VOUS ENREGISTRANT AU PLAN D'EPARGNE-RETRAITE VOUS POUVEZ DÉDUIRE JUSQU'A $2,500. SUR VOS REVENUS DE L'ANNÉE
- AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE
- DEUX CHOIX:
  - a fonds d'accroissement de capital
  - b fonds 1ère hypothèque rendement 9 1/8% en 1970

(date limite 28 février 71)
retournez ce coupon dès aujourd'hui

LE FONDS DESJARDINS EST ADMINISTRÉ PAR
société de
FIDUCIE du QUÉBEC
UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS
SOIT 2 500 000 MEMBRES
ET 2 MILLIARDS D'ACTIF

société de
FIDUCIE du QUÉBEC
511 place d'Armes
Montréal 844-3766

tél: ____
nom: ____
adresse: ____

L.P. 29/1/71

la presse

MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 24

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

On perquisitionne à la CSN, parce qu'on n'a pas de preuves contre Chartrand

— Marcel Pepin

par Pierre VENNAT
et Michel AUGER

"Ce qu'il y a d'important à retenir, c'est que toute cette opération de fouilles est reliée à l'arrestation de Michel Chartrand, le 16 octobre dernier. Si on tente, quatre mois plus tard, de faire la preuve qu'on avait raison, on donne ainsi la démonstration que ceux qui avaient dénoncé cette arrestation comme arbitraire avaient raison et on risque de provoquer un autre tollé de protestations."

C'est ainsi que le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a commenté la perquisition effectuée mercredi par la section antiterroriste du Service de la police de Montréal dans les locaux du Conseil central de Montréal, après des "visites" aux locaux du Syndicat de la construction de Montréal, 7,333 Saint-Denis, et au siège social de la CSN, 1,001 Saint-Denis, dans la métropole.

Un "acte criminel"

C'est un peu avant midi qu'une douzaine de policiers en civil se sont présentés dans les locaux du Conseil central de Montréal, au premier étage de l'édifice de la CSN, après une visite infructueuse au bureau du Syndicat de la construction de Montréal et une autre au bureau du président Marcel Pepin, au 7e étage de l'édifice de la rue Saint-Denis.

Ils étaient en possession d'un mandat de perquisition, signé par le juge Cyrille Morand, qui les autorisait à saisir des documents, notamment des extraits de procès-verbaux et des reçus du greffe de la paix, concernant des cautionnements payés par le Conseil dans les cas de Michel Chartrand, en 1969, de Pierre Vallières et de Charles Gagnon.

Précisons à ce sujet que le Conseil central n'avait servi que d'intermédiaire et qu'il a été remboursé en entier par les intéressés.

Le mandat précisait "qu'un acte criminel avait été commis et que les documents exigés par la cour serviraient devant la Cour supérieure, division criminelle, lors du procès de Michel Chartrand", accusé de conspiration séditieuse.

Chartrand, le président du Conseil central, doit subir son procès lundi, en même temps que Pierre Vallières, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois.

De nombreuses questions

MM. Michel Bourdon, vice-président du Conseil central, et Fernand Foisy, secrétaire, ont précisé que les policiers leur avaient posé de nombreuses questions sur la provenance des fonds de l'organisme ayant servi à défrayer le montant des cautionnements de Vallières, Gagnon et Chartrand, l'an dernier et à une centaine de femmes, accusées d'avoir participé à une manifestation illégale, en vertu du règlement municipal anti-manifestations.

Pour MM. Foisy et Bourdon, il est évident que cette perquisition "s'inscrit dans la logique fascisante, qui est d'instaurer un climat de terreur parmi les éléments progressistes de notre société, entre autres, les syndicalistes".

"Jamais au Québec, ont-ils déclaré lors d'une conférence de presse, la répression n'aura été aussi évidente. Quand un pouvoir dictatorial tel que nous le connaissons actuellement au Québec, emprisonne des intellectuels, un leader syndical et d'autres patriotes québécois et que la seule chose qu'il leur reproche c'est de dénoncer l'exploitation dont sont victimes les travailleurs québécois, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'un régime fasciste s'est instauré au Québec."

De toute façon, conclut M. Foisy en boutade, "cela nous fera de la bonne publicité pour notre manifestation du 1er février".

Le Conseil central, en effet, se propose de manifester rue Parthenais, lundi, à l'occasion du début du procès de son président.

Me Cloutier

Enfin, mentionnons que le seul incident enregistré lors de la perquisition est survenu lorsque les policiers ont voulu pénétrer dans le bureau occupé par l'avocat Pierre Cloutier, que le Conseil central a mandaté pour s'occuper des "prisonniers politiques".

Mlle Monique Lamarre, sa secrétaire, s'est alors vivement opposée et les policiers se sont retirés, sans avoir véritablement fouillé les lieux.

Me Cloutier devait déclarer après coup, qu'il était "pas mal écoeuré" de l'intimidation dont il prétend être l'objet un peu partout et qu'il est évident que celle-ci a cours parce qu'il agit comme avocat-conseil de Paul Rose et d'autres "prisonniers politiques".

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Montréal honore deux navigateurs aventureux

La maire Jean Drapeau accueillait à son bureau, hier, deux Montréalais, MM. Marc Modena et Normand Tétreault, qui ont réussi un exploit extraordinaire en traversant le Pacifique sur un radeau. Ces deux Montréalais ont réussi leur exploit en compagnie de Vital Alsa, d'Espagne, et de Gabriel Salas, du Chili. Les quatre amis quittaient Guayaquil, en Equateur, le 29 mai 1970, pour arriver après 161 jours de navigation, à Mooloolaba, à 60 milles au nord de Brisbane, en Australie, soit le 6 novembre. Ils avaient ainsi parcouru sur mer plus de 8,572 milles.

Un document secret prouverait qu'Ottawa a été antisyndical vis-à-vis des gars de Lapalme

par Pierre VENNAT

"La CSN, qui a soutenu les gars de Lapalme depuis le début, continuera de le faire jusqu'à ce que leurs droits soient reconnus. L'affaire Lapalme n'est pas finie."

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a relancé hier l'affaire Lapalme en compagnie du secrétaire général Raymond Parent, en publiant un document "secret" du Conseil du trésor à l'intention du cabinet fédéral, document qui établit que la création d'une société de la Couronne pour s'occuper du transport postal à Montréal est possible mais que le cabinet fédéral ne devrait pas l'instituer, parce que ce serait céder devant la CSN et constituerait un précédent "indésirable".

Le document, anonyme, et dont MM. Parent et Pepin garantissent l'authenticité, et moultes raisons pour lesquelles le gouvernement central ne devrait pas céder à la requête de la CSN.

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a répondu ce matin aux Communes au député Rock Lasalle, de Joliette, que le gouvernement a considéré la possibilité de créer une compagnie de la Couronne pour les ex-employés de Lapalme, mais qu'en définitive on a conclu qu'une telle solution ne serait pas pratique.

Le document

Après avoir déclaré qu'il serait possible d'établir une société de la Couronne, on s'empresse de dire que ceci créerait une unité distincte de négociation et faciliterait l'accréditation de la CSN à cet endroit.

L'établissement de quelques sociétés de camionnage postal pour d'autres villes et régions serait faisable, chacune d'elles constituant une unité de négociation différente.

Ainsi, notent les experts du Conseil du trésor, une société de la Couronne où les ex-employés de G. Lapalme pourraient être employés et former une unité distincte de négociation, affiliée à la CSN, est donc faisable à Montréal.

Mais, ajoute-t-on aussitôt, cela créerait des "précédents indésirables" dans la fonction publique.

Quels sont ces précédents "indésirables" ?

Le document du Conseil du trésor en cite plusieurs.

"L'établissement d'une société de la Couronne pour effectuer le transport postal à Montréal créerait de grandes pressions pour étendre cette démarche à travers tout le reste du pays. Les Teamsters à Toronto et le SCFP dans la ville de Québec ont déjà indiqué qu'ils insisteraient pour obtenir le même traitement que ceux de Montréal, et des réactions similaires sont anticipées partout."

D'un autre côté, lit-on plus loin, "si la société de la Couronne était créée pour régler la situation à Montréal et était plus tard agrandie pour couvrir tout le pays, il est possible que la CSN devienne l'agent négociateur national pour la société. Ceci aurait comme résultat de sérieuses rivalités intersyndicales parce qu'un certain nombre de travailleurs dans d'autres parties du pays voudraient être représentés par leur union actuelle."

On allègue aussi que la création d'une société de la Couronne aurait "comme résultat de rendre le Conseil des unions des postes, affilié au CTC, militant et agressif dans sa tactique afin de satisfaire les éléments les plus radicaux dans ses rangs, qui, on le sait, entretiennent des relations étroites avec la CSN dans ~~la région de~~ Montréal".

Politique et antisyndicalisme

En un mot, affirme la CSN à la lecture du document, c'est donc pour des raisons "purement politiques et antisyndicales" que le gouvernement fédéral a refusé de régler le conflit des gars de Lapalme en créant une société de la Couronne.

En conséquence, le bureau confédéral de la centrale a décidé d'un plan en trois étapes destiné à provoquer la reprise des négociations au point de départ du conflit le printemps dernier, négociations qui porteraient sur "la seule formule possible dans les circonstances", soit la création d'une société de la Couronne.

Courte grève des employés de communications de deux compagnies de taxi

par Huguette LAPRISE
et Daniel L'HEUREUX

Une grève spontanée qui avait paralysé le système de communication radio des compagnies de taxi Vétéran et Diamond, a pris fin, ce matin, vers 9 h. 15, après avoir duré toute la nuit.

Le directeur général de la compagnie Diamond Taxi (dont dépend également la compagnie Vétéran) M. François Plouffe a fait savoir ce matin qu'un conseil d'administration sera chargé d'étudier les demandes des employés et "de voir ce que l'on peut faire".

L'arrêt de travail a pris fin au terme d'un entretien entre un des grévistes et les représentants des compagnies.

M. Plouffe a raconté que l'employé (qu'il n'a pas identifié) a donné sa démission en demandant qu'aucune mesure de représailles ne soit prise contre les grévistes, au nombre de 20.

La direction ayant indiqué qu'elle n'avait aucune intention d'agir en ce sens, le retour au travail s'est effectué rapidement et dans le calme.

Les employés en cause font partie d'un groupe de 60 téléphonistes et "dispatchers" qui reçoivent les appels des clients et les transmettent aux chauffeurs par radio.

Convaincus d'avoir l'appui de leurs confrères des équipes de nuit et de jour, les grévistes ont occupé des locaux des deux compagnies, au 3600, rue de Hôtel-de-Ville.

Leurs revendications portent sur la réduction des heures de travail. Les employés du central des communications demandent que la semaine de travail — actuellement de 50 heures réparties sur six jours — soit réduite à 40 heures, réparties sur cinq jours.

Ne demandant pas de hausse absolue de salaire, ils exigent cependant une hausse du taux horaire qui leur permettrait de conserver leur salaire actuel malgré la réduction des heures de travail.

A la suite de pourparlers l'année dernière, les employés avaient obtenu une hausse horaire de 25 cents mais auraient par ailleurs "perdu" la prime allouée pour le temps supplémentaire, applicable après 42 heures de travail.

Non syndiqués, les employés du centre de communications des deux flottes sont néanmoins réunis dans un comité ad hoc. Selon un porte-parole, M. Jacques Maheu, la partie patronale aurait déjà dissout un premier comité pour en former un de son choix.

Un des neuf directeurs de Diamond Taxi, M. Edouard Latreille, qui s'était rendu sur les lieux pour prendre connaissance de la situation, a été copieusement hué par les grévistes en colère et une centaine de chauffeurs de taxi venus appuyer ces derniers.

Disant ne rien pouvoir faire à défaut de connaitre suffisamment les problèmes de son personnel, M. Latreille a quitté les lieux après un bref échange verbal avec quelques-uns de ses employés.

Quant au gérant général, M. François Plourde, il estime que rien ne peut être fait avant lundi alors que les directeurs se rencontreront. Il affirme avoir été saisi du problème au début de la soirée, alors que selon M. Maheu des pourparlers avaient eu lieu dans l'après-midi.

C'est parce que certaines "promesses" patronales n'auraient pas été tenues que l'arrêt de travail a été déclaré.

La paralysie du centre des communications des flottes Diamond et Vétéran, qui groupent quelque 2,000 voitures et desservent le Montréal métropolitain, a sensiblement ralenti la disponibilité des chauffeurs.

A défaut d'être dirigés vers les clients par leur radio, quelques centaines de chauffeurs se sont rendus sur les lieux du central téléphonique, la majorité pour appuyer les employés en grève.

Une bagarre devait du reste éclater lorsqu'un chauffeur est venu manifester son mécontentement face au mouvement de grève qui le privait des services de communications.

Les autres en étaient réduits à patrouiller les rues pour recruter leurs clients qui, le froid aidant, ne devaient pas trop se faire prier.

Mais la soirée ou plutôt la nuit ne devait pas se terminer sans escarmouches. La plupart des 2,000 chauffeurs à l'emploi des propriétaires de Diamond semblent appuyer leurs confrères du central radio-téléphonique et leurs consoeurs qui reçoivent les appels des clients.

C'est ainsi qu'au début de la nuit, les postes 4, 17 et 18 de la police de Montréal, ont dépêché leurs autos-patrouille à des endroits où des chauffeurs enlevaient leurs enseignes lumineuses et s'en prenaient à ceux qui continuaient de travailler.

Certains dissidents auraient même été malmenés et quelques voitures légèrement endommagées dans les bagarres qui sont venues ponctuer l'arrêt de travail des employés aux communications.

Au central téléphonique, tous, chauffeurs comme grévistes, ont déploré ces actes de vandalisme "qui ne peuvent, disaient-ils, que compromettre le succès de l'action des grévistes".

Le lieutenant Jean-Paul Marcotte, qui connait bien le problème du taxi à Montréal, s'est rendu, vers 5 h ce matin, au central de communications, occupée par l'équipe de nuit des grévistes et un bon nombre de chauffeurs sympathisants.

Là, il a demandé carrément aux chauffeurs et aux opérateurs si les actes de vandalisme étaient la conséquence d'ordres ou de suggestions émanant du central.

On lui a vite expliqué que ces "coups" ne pouvaient être l'oeuvre que d'individus agissant de leur propre chef et pour prouver leur bonne foi, des opérateurs ont demandé sur les ondes de stopper les méfaits qui envenimaient la situation.

Montréal veut surtout modifier les plans et fixer un calendrier

par André BEAUVAIS

Même si le premier ministre Robert Bourassa a décidé de ne pas donner suite à la demande des autorités de Montréal d'arrêter les travaux de la route transcanadienne, le président du comité exécutif de Montréal ne s'en inquiète pas outre mesure.

M. Gérard Niding a fait savoir, hier, que la Ville de Montréal désire surtout faire le point sur deux questions primordiales: modifier les plans de l'autoroute entre la rue Université et le pont Jacques-Cartier de façon à ce qu'il n'y ait aucune sortie et fixer le calendrier des travaux du tronçon compris entre le pont Jacques-Cartier et la rue Viau, ce qui implique le choix du tracé.

La rencontre qui devait avoir lieu aujourd'hui entre les autorités provinciales et celles de la métropole a été remise à mardi prochain, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, étant dans l'impossibilité d'y participer.

On ne sait pas encore si cette réunion sera tenue à Québec ou à Montréal; on a appris toutefois qu'elle regroupera le premier ministre Robert Bourassa, le ministre Pinard, le maire Jean Drapeau et le président de l'exécutif, M. Niding.

La demande de Montréal

La semaine dernière, le comité exécutif de Montréal demandait au premier ministre Bourassa de suspendre les travaux de la route transcanadienne et de reprendre l'étude des plans en profondeur.

M. Niding informait alors M. Bourassa que ses collègues de l'exécutif ne voulaient pas d'une voie rapide qui congestionnerait davantage le centre-ville. Sans le mentionner en noir et blanc, M. Niding demandait qu'on retranche des plans acceptés les sorties de l'autoroute permettant d'accéder au coeur de Montréal.

En fin de semaine, le premier ministre Bourassa déclarait sur les ondes d'une station de radio de Montréal que l'autoroute, dans le centre-ville, pourrait bien devenir "un trait d'union" entre l'est et l'ouest, déclaration qui rencontre l'esprit des débats que veulent susciter les dirigeants de Montréal, a fait valoir M. Niding.

Par ailleurs, le cas du tronçon "pont Jacques-Cartier-rue Viau" n'a toujours pas de solution. Selon un informateur digne de foi, il semblerait que l'administration de Montréal ne s'opposerait pas au choix de la rue Rouen comme on pourrait être porté à le croire à la suite des déclarations que M. Niding a fait siennes la semaine dernière. L'exécutif de Montréal voudrait surtout s'assurer que si le choix de la rue Rouen devait être celui du ministère de la Voirie qu'on accorde assez de temps aux familles à déplacer pour se trouver de nouveaux logements.

L'administration de Montréal, bien qu'elle ait fait connaitre son attitude sur l'ensemble du projet de l'autoroute est-ouest, ne s'est pas encore prononcée sur la décision du gouvernement provincial de faire passer cette route dans la rue Rouen, à l'est du pont Jacques-Cartier.

Toutefois, les trois conseillers municipaux de Maisonneuve, MM. Pierre Lorange, Normand Lussier et Yvon Payette, ont déjà annoncé qu'ils combattront le choix de la rue Rouen s'il devient définitif. Il en est de même pour plusieurs associations locales qui représentent des centaines de citoyens dans ce quartier. Ceux-ci ne veulent pas de la route transcanadienne dans la rue Rouen "ce qui défigurerait tout l'est de la ville", disent-ils.

Roxboro décrète une hausse record de la taxe foncière

par Florian BERNARD

Roxboro vient de décréter une hausse générale des taxes de 34 cents par $100 d'évaluation, soit une moyenne d'augmentation du compte individuel de taxe d'environ $75 à $125 par année. C'est, jusqu'ici, l'augmentation la plus considérable pour toute l'île de Montréal.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la présentation du budget, le maire W. G. Boll, de Roxboro, a déclaré que la majeure partie de la hausse représente les frais qui ont été imposés à toutes les municipalités de banlieue par la création de la Communauté urbaine de Montréal.

Une taxe additionnelle de 18 cents par $100 d'évaluation a été décrétée afin de couvrir la facture de $51,000 de la CUM pour le partage du coût des services de police.

De plus, la taxe générale qui couvre les frais d'administration et d'exploitation a été majorée de 76 cents à 88.6 cents par $100 d'évaluation, notamment à cause d'une réduction anticipée de $13,000 au chapitre des revenus provenant de la taxe de vente.

La taxe spéciale qui couvre les dépenses en immobilisations pour certains travaux exécutés à la grandeur de la municipalité est également augmentée de 23.1 cents à 26.8 cents par $100 d'évaluation foncière. Cette troisième hausse des taxes est attribuable à des dépenses additionnelles encourues par le renouvellement d'emprunts expirés.

Cette forte augmentation des taxes a été mal reçue par les citoyens de Roxboro, principalement si l'on songe que le taux de la taxe foncière avait connu deux diminutions successives en 1969 et 1970 dans cette municipalité du West-Island.

A ces hausses, il faudra également ajouter diverses taxes d'améliorations locales.

C'est un budget global de $1,709,850 que Roxboro a adopté, ne prévoyant aucun surplus. L'administration générale nécessitera une dépense de $143,600 tandis que le service de police entrainera un coût de $108,700 durant le prochain exercice.

Quant au service des travaux publics, il engloutira à lui seul une somme de $272,700. C'est le service des incendies et celui des parcs qui coûteront le moins cher, soit respectivement $22,100 et $38,300.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Les pharmaciens du Québec sont fatigués de passer pour les exploiteurs du peuple

Jeanne Desrochers
CHRONIQUEUR AUX AFFAIRES PUBLIQUES

LES pharmaciens sont fatigués de passer pour des gros méchants, pour les exploiteurs du peuple.

"Nous ne sommes même pas sur la liste des dix catégories de professionnels les mieux payés..."

— Mais alors, où va tout cet argent que nous payons pour les ordonnances médicales?

Les pharmaciens que LA PRESSE a invités autour d'une table ronde représentent cinq associations de pharmaciens et une organisation qui réussit à offrir des médicaments à prix populaires.

Ils sont unanimes à déclarer que les médicaments n'ont pas subi les hausses sensationnelles qu'on leur attribue depuis quelques années. C'est même l'un des chapitres les plus stables, dans la série des données analysées par le Bureau des statistiques, dans l'indice du coût de la vie.

Les pharmaciens sont cependant unanimes à déplorer les grands écarts de prix, d'une pharmacie à une autre, et d'un produit à un autre produit de qualité comparable.

La question instinctive surgit, "Mais alors, c'est la faute à qui?"

La réponse est presque aussi automatique, puisqu'on obtient toujours la même, dans quelque domaine que ce soit au Québec : c'est la faute à la non-planification. Et aussi à la grandeur du territoire, au marché restreint, etc...

Mais les solutions, c'est à la fois du gouvernement, du consommateur, de l'industrie et du pharmacien de détail qu'il faudrait les attendre.

Que peut le gouvernement pour faire baisser les prix des médicaments?

Il peut, disent les pharmaciens, protéger les brevets et abaisser les tarifs douaniers. Sur les médicaments d'importation, le gouvernement fédéral prend sa part, qui va jusqu'à 15 pour cent.

Québec paye presque la moitié

Le gouvernement provincial, de son côté, peut élargir la couverture de l'assurance-maladie. Québec paye déjà, disent les pharmaciens, 40 pour cent des médicaments d'ordonnance consommés dans la province (par les assistés sociaux, les patients des hôpitaux psychiatriques, les patients des cliniques spéciales, clinique du cancer, clinique de diabète, etc...).

Le ministère des Affaires sociales fait un effort de planification, du côté des assistés sociaux. Sans chambarder les budgets individuels déjà approuvés (les frais de médicaments étant ajoutés aux besoins essentiels à même le chèque mensuel à l'assisté social), on simplifie la procédure quand il s'agit de nouveaux dossiers. Le client reçoit le médicament directement du pharmacien, et celui-ci est payé directement par le gouvernement.

Quand cette mesure sera étendue à tous les assistés, elle éliminera un problème dont les pharmaciens sont à même d'estimer quotidiennement les conséquences.

Et ce problème, c'est celui qu'on connait bien dans tous les foyers: celui d'emprunter à un poste du budget pour parer aux imprévus. Plus les gens sont dépourvus, plus ils risquent d'emprunter à la colonne "médicaments" pour boucher des trous dans les autres colonnes, que ce soit celle des vêtements des enfants, des livres d'école ou d'une réparation à l'appareil de télévision.

Comme le budget reste toujours très limité, on ne peut plus rembourser cet "emprunt", et les médicaments restent à la pharmacie.

Le responsable d'un service de bien-être a un jour estimé que peut-être seulement un dollar sur cinq, des budgets approuvés pour les médicaments, sert vraiment à cette fin.

Et cela est grave pour la santé publique, disent les pharmaciens. Car la maladie fait des progrès, et les gens s'en vont directement vers l'hospitalisation. Avec les frais que cela nécessite.

Qu'est-ce qu'on a pour $10 ?

Pour les assistés sociaux, le problème se règle de deux côtés. Car après une interruption de services et la contestation que cette décision a soulevée, les dispensaires d'hôpitaux continuent de distribuer des médicaments gratuitement.

Là où le problème reste entier, c'est pour les salariés à faibles revenus. Chacun peut maintenant se payer le meilleur spécialiste, mais devant l'ordonnance on reste tout aussi impuissant.

"Les médicaments coûtent tellement cher!", entend-on répéter à gauche et à droite.

— Pas autant que vous le dites, répliquent les pharmaciens, mais nous comprenons que pour le client, c'est toujours trop cher.

"La dépense qu'il faut faire pour des médicaments est une dépense non voulue, non désirée, non prévue. Et en plus, vous ne savez même pas ce qu'il y a dans la petite fiole qu'on vous remet pour trois, cinq ou dix dollars."

— Ce n'est pas plutôt $10 que $3, généralement ?

— Pas du tout, le prix moyen d'une ordonnance est de $3.68. Il y a quelques années, c'était $3.65.

— Mais quand les enfants ont besoin d'antibiotiques, cela grimpe vite.

— Evidemment, les antibiotiques coûtent plus cher que la moyenne des médicaments. Mais avez-vous songé qu'avant la découverte des antibiotiques, une bronco-pneumonie pouvait immobiliser un patient pendant neuf jours? Maintenant, c'est réglé en 36 heures. Pour la famille, c'est une économie considérable. Les médicaments les plus chers sont ceux qui ont nécessité les recherches les plus coûteuses. Souvent, le prix baisse quand le prix des recherches est rabattu.

Il y a cependant des choses moins explicables du côté des compagnies. Par exemple, un tranquillisant qui se vend presque à la tonne, le Librium, devrait certainement se vendre moins cher qu'à sa sortie sur le marché, à cause du volume des ventes.

Et les prix coupés ?

— Que penser alors des pharmaciens qui affichent des prix coupés? S'ils peuvent le faire, pourquoi pas les autres?

— Ils ne pourraient pas être beaucoup plus nombreux qu'ils le sont actuellement. C'est le volume des ventes qui leur permet de couper les prix. En coupant sur le service (et on pourrait discuter longtemps des dangers que peut représenter pour le public la diminution des services professionnels du pharmacien) on peut annoncer des prix avantageux, et monopoliser une bonne clientèle. Mais si tous les pharmaciens adoptent la même politique, il n'y a plus ce gros volume de ventes, et personne ne survit.

— C'est l'histoire du petit épicier du coin qui se répète. Est-ce que nous aurions avantage, nous les consommateurs, à concentrer nos achats de médicaments dans quelques super-pharmacies, plutôt que d'avoir à chaque coin de rue une pharmacie qui nous vend des cigarettes?

— La super-pharmacie couperait sur les services que nous considérons essentiels. Le vrai pharmacien doit connaitre ses clients, doit posséder leur dossier. Il est le seul qui puisse déceler des incompatibilités entre deux médicaments prescrits par deux médecins différents. Il peut apporter des précisions aux indications du médecin. Par exemple: "à prendre au besoin", ou "trois fois par jour". Il y a des médicaments qui causeront de la constipation s'ils sont pris avant le repas.

De toute façon, là où elle existe, la super-pharmacie n'a réussi qu'à faire baisser la moyenne des ordonnances de 26 cents.

— Oui, mais si le client fait le tour des pharmacies, vous n'en savez pas bien long sur son dossier.

— Des études démontrent que la plupart des gens adoptent un fournisseur, soit pour l'épicerie, soit pour le nettoyage des vêtements, soit pour la pharmacie.

— Mais s'il y a tant de différences entre les prix, le client "magasinera", pour trouver les prix les plus avantageux.

Le vrai professionnel

— Quand le Collège aura réussi son combat pour faire du pharmacien un vrai professionnel, il n'y aura plus de batailles de prix. Le pharmacien recevra des honoraires fixes, qui seront ajoutés au prix coûtant du médicament.

Le Collège mène cette bataille depuis 1964. Quelques pharmaciens dissidents, qui préfèrent continuer de tenir un bazar et de laisser remplir les ordonnances par un commis, accusent le Collège de faire régner un régime de terreur, talonné par l'approche de sa participation au régime d'assurance-maladie. Le tournant du Collège vers une revalorisation de la profession vient pourtant de plus loin.

— Etes-vous sûr que cette campagne est souhaitée par la majorité de vos membres?

— Depuis 1964, le mandat est renouvelé à chaque nouvel exécutif. Les pharmaciens doivent devenir professionnels ou disparaître.

— En quoi le commerce actuel est-il menacé?

— Le consommateur s'est habitué de trouver n'importe quoi, à n'importe quelle heure, à la pharmacie. Les autres commerces, dont les heures sont strictement réglementées, combattent cette concurrence déloyale. Le pharmacien ne pourra pas continuer de se servir de son statut de professionnel, ni de la nécessité de rester au service de la population à toute heure du jour, pour vendre de la camelote.

— Le consommateur n'y perdra-t-il pas? C'est bien commode de trouver à la pharmacie tout ce qu'on a oublié d'acheter ailleurs.

— Peut-être, mais d'un autre côté, vous allez gagner de savoir enfin ce que c'est qu'un pharmacien. Quelqu'un qui connait les réactions des produits chimiques dans le corps humain.

Quelqu'un qui sait qu'il n'y a pas de médicaments anodins, pas même un "bromo".

Qu'est-ce qu'une aspirine ?

Dans un mémoire à la commission LeDain, le Collège a donné son opinion sur les médicaments brevetés à formule secrète. Quand il vend ces produits, le pharmacien ne sait pas ce qu'il vend. S'il y a intoxication, il ne peut même pas renseigner l'hôpital.

S'il existe des médicaments anodins, dit le mémoire, ils ne peuvent guère soulager ou guérir; qu'on les enlève donc du marché. Mais s'il existe un danger quelconque, il faut que leur vente soit contrôlée par le spécialiste qui connait exactement le danger.

— Et vous voudriez que ce spécialiste cesse de vendre du bric-à-brac. Certains pharmaciens prétendent de leur côté qu'ils ne survivront pas à vendre seulement des médicaments.

— S'ils veulent être commerçants, nous ne pouvons les empêcher. Nous voulons simplement qu'ils séparent le commerce et l'officine.

Le commis au magasin, le pharmacien à l'officine, et un mur entre les deux.

Le pharmacien vivra de la vente des médicaments et des produits d'hygiène, quand il aura récupéré l'exclusivité de sa profession. Il cessera de vendre des bonbons, mais le restaurateur cessera de vendre des cachets contre le mal de tête.

— Le public a été pris à témoin, ces jours-ci, des chicanes entre le Collège et ses membres. Les contestataires sont-ils nombreux?

— L'an dernier, le bureau de discipline a entendu 104 causes, principalement sur la responsabilité laissée aux subalternes dans la préparation des ordonnances, et sur la vente de bric-à-brac dans les pharmacies de fondation récente (les pharmacies ouvertes avant 1967 jouissent encore, pour quelque temps, des droits acquis). La plupart des pharmaciens se sont pliés aux règlements. Seulement quelques-uns se sont adressés aux tribunaux supérieurs.

Trop de pharmaciens ?

— Est-ce que ce n'est pas un gaspillage qui se reflète sur les prix que la prolifération des pharmacies ? Dans certains quartiers de Montréal, tous les coins de rue sont occupés par des pharmacies.

— Nous sommes d'accord. Il y a trop de pharmacies, mais pas assez de pharmaciens. Et les pharmacies sont mal distribuées. Trop à Montréal, pas assez dans les centres éloignés. Un vieux règlement qui permet aux médecins de vendre eux-mêmes les médicaments dans les petits centres empêche souvent un pharmacien de s'installer dans une région où sa présence serait rentable.

En somme, le sort des pharmaciens est lié à celui d'une série de lois et règlements qui ont besoin d'être transformés. Le sort du consommateur de médicaments, d'autre part, est lié aux négociations entreprises entre le Collège et le gouvernement.

Car, éventuellement, l'assurance-maladie couvrira le prix des médicaments. Il est compréhensible que les pharmaciens soient surveillés de près, dans cette période de transition. Il ne faudrait pas que les deniers publics financent des commerces de bric-à-brac, ou, comme il a été dit souvent, un système de distribution de médicaments qui tienne de l'artisanat, et a grandement besoin de se moderniser et de rationaliser.

Les pharmaciens nous assurent qu'ils tiennent autant que nous à cette rationalisation. Le public leur aurait-il trop vite jeté la pierre?

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dans le feu de la discussion, le président du Collège des Pharmaciens, M. Jacques Gagnon.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Tout oreilles, M. Louis Landry, représentant les pharmaciens salariés, M. Gilles Boisvert, pharmacien à la Polyclinique populaire, et M. Jean-Paul Marsan, représentant les pharmaciens d'industrie.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

"Dans les pharmacies, dans les pharmacies"... chantait Trenet il y a quelques années, "on vend du nougat, et des chocolats, des bouts de fil et de la chlorophylle".

Sur les points essentiels, une unanimité surprenante

Nous avons résumé une discussion de deux heures avec six représentants des pharmaciens. Pour simplifier, nous disons souvent, dans cet article, "les pharmaciens". Ça ne veut pas dire que nous avons recueilli l'opinion unanime des deux mille pharmaciens du Québec. Cela veut dire qu'au cours de cette discussion, les six représentants nommés ici n'ont pas manifesté d'opposition sensible aux propos de l'un ou l'autre de leurs confrères. Sur les points essentiels, nous avons même remarqué une unanimité surprenante.

Nos invités étaient le président du Collège des pharmaciens, M. Jacques Gagnon ;

M. Yves Comtois, représentant les quelque 1,000 membres de l'Association du Québec des pharmaciens propriétaires ;

M. Louis Landry, représentant les 250 membres de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés ;

M. Georges Elliott, représentant les 175 membres de la Société professionnelle des pharmaciens d'hôpitaux ;

M. Jean-Paul Marsan, représentant les 90 membres de l'Association des pharmaciens d'industrie ;

M. Gilles Boisvert, pharmacien à la Polyclinique populaire de la rue Ste-Catherine, l'une des quelques institutions reconnues pour ses efforts en vue de faire baisser le prix des médicaments.

La CEQ montre les dents...!

"Si la partie patronale s'imagine que le problème de la classification se réglera par une loi spéciale du genre du bill 25, elle peut s'attendre à un déferlement de la part de la CEQ..."

Tel est l'avertissement qu'a lancé hier, au gouvernement et aux commissions scolaires, le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Yvon Charbonneau, qui s'adressait aux quelque 1,900 enseignants réunis à l'école Joseph-François-Perreault pour protester contre la déclassification et les diminutions de salaires dont sont victimes actuellement quelques centaines d'enseignants (et qui menacent des milliers d'autres).

Sur le mouvement de protestation des enseignants montréalais, plane en effet l'ombre d'une loi spéciale qui établirait unilatéralement un système de classification des enseignants. C'est du moins la rumeur persistante qui court dans les milieux syndicaux, où l'on affirme que le ministère de l'Education aurait ce projet "en réserve".

... Ou alors, les enseignants montréalais risqueraient-ils de se voir aux prises avec une injonction forçant leur retour au travail ?

A cette question posée par un membre de l'Alliance, le président de l'organisme (affilié à la CEQ), M. Matthias Rioux, s'est écrié: "Une injonction n'est pas respectable et ne doit pas être respectée par les enseignants!". Quelques instants auparavant, il avait accusé la CECM de tenter de "se laver les mains du problème" en référant toujours la question au niveau provincial.

Forts, pour une fois, d'une certaine sympathie qui semble se dessiner à leur endroit dans l'opinion publique, les enseignants montréalais ont, en outre, reçu hier l'appui du bureau confédéral de la CSN, qui affirme qu'aucun travailleur n'accepterait qu'"en cours de contrat, l'employeur récupère des sommes d'argent dûment payées, à plus forte raison à partir de décisions prises "unilatéralement."

Avant-hier, l'Alliance avait reçu l'appui du président de la FTQ, M. Louis Laberge (ironiquement, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, est l'un des commissaires de la CECM).

Le mouvement de protestation contre la déclassification, qui se poursuit depuis une semaine à Montréal, a commencé hier à s'étendre à Laval. Faut-il s'attendre à des débrayages ailleurs en province ? Le président de la CEQ, pour sa part, a laissé entendre hier qu'"un mouvement se dessine en province", et que la CEQ "mènera son action auprès de ses autres syndicats". Ce soir et demain, à Québec, la question doit être soulevée au cours de la réunion du conseil provincial de la CEQ, et l'on peut s'attendre à ce que les délégués de l'Alliance de Montréal (à l'instar, sans doute, du président de la CEQ) tentent de convaincre les autres syndicats d'enseignants qu'ils doivent eux aussi poser "des gestes concrets" pour manifester leur opposition à la dévaluation de plusieurs brevets d'enseignement.

LES GREVES

SUITE DE LA PAGE A 1

commissaires — ne serait-ce que le temps de l'assemblée régulière prévue pour hier après-midi; devant le manque de locaux disponibles, et surtout devant l'impossibilité de tenir leur assemblée "dans des conditions normales", les commissaires ont décidé de l'annuler, et Mme Roux a présenté dans une conférence de presse le projet de résolution qui constituait la réponse aux revendications de l'Alliance).

"Un principe qu'aucune profession n'a remis en cause..."

Quant au fond duproblème, cette réponse parait fort proche des préoccupations de l'Alliance. La CECM, comme le syndicat, estime que "la valeur de la formation acquise, reconnue par un diplôme officiel, devrait permettre à tout diplômé de conserver les mêmes privilèges et égards tout au long de sa carrière", et signale, reprenant l'un des thèmes de l'Alliance, qu'"aucune profession n'a jamais mis ce principe en cause". Dans la même veine, la CECM réitère sa conviction que les cours de perfectionnement devraient être reconnus au niveau provincial, et, tout en mettant en doute l'efficacité du comité provincial de classification, affirme que "les décisions concernant les diplômes et brevets étrangers risquent de créer des injustices et même de provoquer des conflits entre les organismes gouvernementaux". (Ici, Mme Roux fait allusion aux efforts tentés par Québec pour attirer des immigrants... lesquels, s'ils sont enseignants, risquent, dans les conditions actuelles, de se voir déclassifiés au mépris d'ententes antérieures).

En ce qui concerne les revendications précises de l'Alliance, la CECM y répond de la façon suivante:

— elle accepte de suspendre toute déduction sur les traitements des 291 enseignants touchés par l'un des articles de la convention présentement en vigueur; l'Alliance demandait effectivement la cessation des coupures de traitement dues à ce problème de déclassification. La CECM, toutefois, s'affirme incapable de prendre là-dessus un engagement à long terme, puisqu'il s'agit d'une entente provinciale signée au niveau provincial;

— la CECM accepte de ne pas appliquer les 40 décisions du comité provincial de classification d'ici à ce que l'ensemble de la question ait été révisé au niveau provincial; c'était l'une des revendications de l'Alliance;

— enfin, moyennant le retour au travail, la CECM offre un comité conjoint au niveau montréalais, qui servirait d'étape vers un règlement au niveau provincial.

Les chiffres de la CECM

En somme, verbalement à tout le moins, les deux parties disent à peu près la même chose, et l'on se demande ce qui sépare encore l'Alliance de la CECM au sujet du problème de la classification des enseignants. Il y a — mais c'est relativement secondaire — une querelle de chiffres: les données fournies hier par la CECM diffèrent sensiblement de celles avancées par l'Alliance: selon la commission scolaire, 1,574 enseignants sont actuellement touchés par la déclassification, soit 505 engagés avant le 30 juin 1968, 291 après cette date (en application d'un des articles de la convention) et 778 en vertu des récentes décisions du comité provincial de classification qui, comme le prévoyait l'entente provinciale, avait pour mission de régler les cas laissés pour compte dans la convention. Sur ces 1,574 enseignants, seuls 291 subissent une diminution de traitement, et pas un ne doit rembourser plus de $1,358 à la CECM.

Il semble cependant que, malgré ce qui paraît être un accord sur le fond du problème, l'Alliance exigerait comme préalable à toute discussion que la partie patronale (qui inclut aussi et surtout le gouvernement) garantisse aux enseignants que leurs années de scolarité seront évaluées selon la formule la plus avantageuse.

Il est par ailleurs assez clair que l'Alliance n'entend pas renoncer à ses mesures de pression qui, bien qu'apparemment dirigées contre la CECM, visent d'abord à faire bouger le gouvernement. En outre, les dirigeants de l'Alliance avoueront volontiers que leurs membres sont "montés", et il serait vraisemblable que le président Matthias Rioux et son conseil d'administration soient débordés par une très grande partie de leurs membres, comme en témoigne le taux très élevé de débrayages dans chacune des régions touchées depuis mardi (entre 70 et 95 p. cent). Hier par exemple, dans la région IV qui était le centre du débrayage tournant, seulement deux écoles n'ont pas fermé, et c'est 1,900 enseignants (sur une possibilité de 2,000) qui ont passé la journée en assemblée à l'école Joseph-François A. Perreault, à Ville Saint-Michel.

Au même moment, les 1,500 enseignants de l'Association de Maisonneuve, à Laval, avaient quitté leurs classes pour appuyer l'Alliance et se réunissaient en assemblée générale. L'arrêt de travail à Laval a touché une cinquantaine d'écoles et environ 15,000 écoliers.

Rappelons qu'avant-hier soir, le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, faisait part aux trois syndicats d'enseignants (la CEQ et les deux associations anglophones) d'une offre de la partie patronale au niveau provincial: réouverture du dossier sur la classification, moyennant le retour au travail des enseignants montréalais. L'Alliance y a déjà répondu indirectement en refusant de céder à la même condition posée par la CECM. Le président de la CEQ doit y répondre à midi, à Québec. Telle est d'ailleurs l'une des dimensions du conflit actuel: par ses gestes de protestation, l'Alliance veut faire pression sur le gouvernement via la CECM, et aussi sur la CEQ, pour qu'à son tour la centrale s'oriente vers une contestation plus radicale du régime de déclassification.

L'IMPASSE

SUITE DE LA PAGE A 1

ficultés sur le changement de concepts.

Le gouvernement fédéral s'est-il montré réceptif vis-à-vis du projet québécois? C'est ce que nous allons voir.

D'ailleurs, les analyses québécoises des livres blancs fédéraux sur la sécurité du revenu et sur l'assurance-chômage, qui ont été déposées à la conférence hier après-midi et qui ont été rendues publiques, non seulement ne comportent pas un bon mot à l'endroit des deux projets d'Ottawa, mais les détruisent presque point par point.

L'analyse du livre blanc sur la sécurité du revenu tente de démontrer que le gouvernement fédéral n'a aucune vue globale sur le problème de la sécurité du revenu, contrairement à la dernière tranche du rapport de la Commission d'enquête québécoise, que le ministre Castonguay a fait sienne tout au cours de la journée d'hier.

Munro est optimisme

L'analyse du livre blanc sur l'assurance-chômage essaie par ailleurs de prouver que le programme d'Ottawa a été moins conçu pour les défavorisés que pour les gens qui ont moins besoin des prestations, ainsi que pour augmenter le fardeau de la province.

On pourrait craindre le pire pour les relations fédérales dans le domaine des affaires sociales si le ministre Munro n'avait pas tout fait en public pour laisser croire qu'il y avait encore raison d'être optimiste, malgré la fermeté de la déclaration du ministre Castonguay à l'ouverture de la conférence et la dureté des documents québécois rendus publics plus tard.

Le ministre Munro, qui a exprimé le souhait que l'on ne fasse pas de la sécurité du revenu une question constitutionnelle, s'est notamment appliqué à mettre en évidence "la ressemblance sensible" entre le programme fédéral et le programme québécois.

Une seule province, le Manitoba, s'est prononcée ouvertement en faveur de la conception québécoise de la politique de sécurité du revenu plutôt que celle d'Ottawa.

L'Ontario, qui serait plutôt en faveur d'en arriver à une sécurité du revenu par le réaménagement des programmes actuels comme Ottawa, a tout de même eu une attitude semblable à celle du Québec sur plusieurs points, notamment la nécessité de tenir compte du nombre d'enfants et non pas seulement du revenu d'une famille pour distribution des allocations familiales.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

évolution dangereuse contre laquelle l'exécutif sortant n'a pas réagi avec assez de fermeté, a-t-il indiqué.

— Il faudra que le PQ se branche à l'occasion du prochain congrès national, a déclaré M. Larocque, qui a par ailleurs tenu à ne pas mettre en doute la valeur personnelle et le dynamisme de M. Lévesque.

On n'a pu obtenir ce matin la réaction de M. Lévesque — qu'une mauvaise grippe retient au lit — sur la candidature et les propos de M. Larocque.

Les réactions d'autres dirigeants péquistes ont été les suivantes:

— M. Camille Laurin, député de Bourget, porte-parole du groupe parlementaire : la candidature de M. Larocque m'a surpris. Cependant, je trouve sain qu'il y ait opposition. Le PQ pratique ce qu'il prêche: la démocratie. Tout parti est comme un organisme vivant. Si certains, au PQ, croient que cet organisme est menacé de mauvaise santé, ils ont droit de se faire entendre et de proposer les remèdes qu'ils estiment nécessaires.

— M. Jacques Parizeau, économiste, président du conseil exécutif: j'ai été surpris moi aussi, mais je ne suis pas d'accord avec l'interprétation de M. Larocque. Le PQ a consulté toutes ses instances avant que des décisions ne soient prises.

— Claude Charron, député de Saint-Jacques: ma réaction est excellente. Je suis très content que M. Larocque soit candidat à la présidence. Je suis d'accord avec lui au sujet de la démocratie qui doit exister à l'intérieur du PQ.

En ce qui concerne le nouvel exécutif qui sera élu au congrès national, M. Larocque souhaite qu'il y ait du sang nouveau. La liste définitive des candidats n'a pas encore été rendue publique, mais on sait que M. Gilles Grégoire, ex-créditiste, qui était vice-président du PQ, ne se représentera pas "pour des raisons personnelles".

Par contre, M. Parizeau — qui a décidé, après réflexion, de ne pas se retirer pour un an — sera candidat au poste de président de l'exécutif. M. Charron, lui, ne se représentera pas au poste de conseiller exécutif, voulant consacrer plus de temps aux travaux parlementaires et à l'animation dans sa circonscription.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE A 1

de l'exécutif n'a voulu faire aucun commentaire sur son voyage à Québec. De source officieuse, on a appris que M. Saulnier avait continué ses pourparlers par téléphone au cours de la matinée.

Lui-même a fait savoir qu'il pourrait convoquer une conférence de presse plus tard dans la journée.

de la CUM avait fait quelques déclarations percutantes affirmant: a) que la communauté ne s'engagerait pas dans des dépenses supplémentaires (intégration des forces policières, construction du métro) avant d'avoir eu une réponse de Québec sur la répartition du fardeau fiscal imposé aux contribuables de la CUM (le maire R. Dawson affirme que ce fardeau a atteint son maximum); b) qu'il faudrait prévoir, pour aider au financement de la CUM, la remise progressive à cet organisme de 25% de la taxe foncière scolaire, quitte au gouvernement à combler le déficit des commissions scolaires par des subventions appropriées.

Dans les milieux gouvernementaux, hier soir, on est demeuré totalement silencieux sur le résultat des rencontres Garneau-Saulnier.

On s'est contenté d'affirmer que tout commentaire gouvernemental serait "prématuré", qu'il existait par ailleurs, en plus de la "solution du 25%", cinq ou six autres portes de sortie aux problèmes financiers de la CUM.

Malgré des arguments de poids pour demander une aide accrue au provincial (intégration des forces policières pour lancer une lutte sans précédent contre le crime organisé, création d'emplois par la prolongation du métro), M. Saulnier, en dépit de ses désirs, dit-on, n'a pas pu rencontrer le premier ministre Robert Bourassa. Ce dernier a travaillé toute la journée à son bureau, a ensuite rencontré les journalistes de la presse parlementaire à l'occasion d'une réception privée et est ensuite parti en avion pour Montréal.

Depuis deux jours, M. Saulnier a répété diverses déclarations selon lesquelles la CUM et le gouvernement étaient à un doigt d'un arrangement fiscal et que M. Bourassa lui-même, "avant la fin de semaine", annoncerait une entente Québec-CUM.

Or, le départ de M. Bourassa, hier soir, pour Montréal et le refus de M. Garneau de faire quelque déclaration que ce soit sur sa rencontre avec M. Saulnier indiquent que le gouvernement provincial ne dira rien sur les arrangements fiscaux CUM — Québec, cette semaine.

D'autres sources gouvernementales ont par ailleurs indiqué que tout ce que M. Saulnier pourrait obtenir de Québec, au plan avantages monétaires, prendrait la forme d'arrangements temporaires qui n'auraient guère de liens avec une récupération progressive de la taxe foncière scolaire.

En effet, dans les milieux étatiques, on signale qu'une concession faite à la communauté urbaine de Montréal signifie une concession aux autres communautés urbaines du Québec, prises elles aussi avec des problèmes financiers.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

tribunal qui a pris lui-même l'initiative de réclamer un consentement général de la Couronne aux faits qu'il voulait lui-même prouver par des témoins, le privant ainsi du loisir de faire entrer au dossier de nombreuses pièces qu'il voulait y insérer.

Comme témoin sur sa seconde requête, Paul Rose demande à faire entendre Mes Duclos et Boilard pour leur faire dévoiler l'emploi de leur temps pendant cet ajournement.

le TEMPS qu'il fera

Le coeur me glace, que dois-je faire?

Le courrier du coeur
LA PRESSE
Chère Mme Lise Moreau

M. Alcide Ouellet m'a dit ce matin qu'une dépression sur la Baie d'Hudson nous plaçait dans un flux cyclonique d'air très froid avec des perturbations mineures qui promettent quelques brins de neige avec un maximum de 0 et 5 pour aujourd'hui et demain.

Chère madame, est-ce un début de ménopause météorologique?

Je suis très angoissé par ce que me raconte M. Ouellet.Pourtant je l'aime beaucoup mais notre mariage, comme vous le savez, est impossible (Il a déjà une femme et des enfants).

Chère madame, dois-je cesser de le voir ou même de lui parler?

Je suis danseur à gogo dans un parc de stationnement et à cause de mon état nerveux, je fais très mal mon travail en ce moment. (Chaque fois que je danse, j'ai les genoux et les dents qui font: clac, clac... et clic, clic, clic.)

Chère madame, que dois-je faire pour réchauffer mon coeur glacé?

Jojo

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Maximum 0, Minimum -15

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est : quelques périodes nuageuses avec quelques flocons de neige. Maximum près de zéro. Minimum la nuit prochaine 5 à 10 sous zéro Samedi généralement nuageux avec périodes de neige légère. Maximum samedi 5 à 10 au-dessus.

Région du Saint-Maurice : généralement ensoleillé avec un maximum de zéro à 5 sous zéro. Minimum la nuit prochaine 10 à 15 sous zéro. Samedi quelques périodes de neige légère. Maximum zéro à 5 au-dessus.

Régions de Québec, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : ciel clair avec un maximum de 5 à 10 sous zéro. Minimum la nuit prochaine 15 à 10 sous zéro. Samedi ciel variable et quelques flocons de neige. Maximum samedi zéro à 5 au-dessus.

Régions de Rimouski et Gaspé : Périodes de neige légère avec un maximum de zéro à 5 sous zéro. Le ciel se dégagera la nuit prochaine. Minimum 5 à 10 sous zéro. Samedi ciel variable et quelques flocons de neige. Maximum samedi 5 à 10 au-dessus.

En Amérique du Nord

MIN. MAX.

Dawson, -64 et -56; Prince George, 27 et 41; Prince Rupert, 31 et 37; Vancouver, 43 et 45; Victoria, 43. et 50; Jasper, 26 et 43; Edmonton, -11 et 16; Calgary, 7 et 47; Lethbridge, 18 et 48; Yellowknife, -54 et -43; Prince Albert, -23 et -3; Saskatoon, -13 et 7; Regina, -7 et 18; Winnipeg, -9 et -4; Churchill, - et -24; Thunder Bay, -9 et 3; White River, -30 et -3; Kapuskasing, -16 et -8; Earlton, -18 et -9; North Bay, -11 et -12; Sudbury, -14 et -6; Sault Sainte-Marie, 0 et 10; Muskoka, -10 et -3; Windsor, 7 et -; London, 7 et -; Toronto, 10 et 14; Peterborough, 1 et 3; Kingston, -3 et 2; Trenton, 2 et 5; Ottawa, -17 et -8; Montréal, -17 et -6; Québec, -25 et -7; Frédéricton -23 et 2; Saint-Jean, -16 et 2; Moncton, -13 et -1; Halifax, -1 et 10; Charlottetown, -8 et 2; Sydney, -5 et 27; Yarmouth, 14 et 14; Saint-Jean, Terre-Neuve, 20 et 40; Minneapolis, 2 et 3; Bismarck, 16 et 17; Chicago, 9 et 12; Détroit, 7 et 16; Buffalo, 9 et 13; Albany, - et 16; Boston, 14 et 21; New York, 17 et 21; Washington, 14 et 27; Pittsburgh, 9 et 12; Cincinnati, 9 et 18; Raleigh, 10 et 36; Atlanta, 29 et 51; Jacksonville, 31 et 58; Tampa, 36 et 61; Miami, 49 et 72; Orlando, 42 et 64; Nouvelle-Orléans, 42 et 67; Oklahoma, 39 et 60; Saint-Louis, 23 et 28; Kansas City, 25 et 30; Denver, 32 et 62; Tuckson, 44 et 76; Los Angeles, 60 et 86; San Francisco, 42 et 57; Boise, 35 et 44; Honolulu, 63 et 77.

Pour vos vacances

Acapulco 86, 68, clair; Barbade 83, 73, nuages; Bermudes 62, 52, nuages; Bovotu 63, 46, nuages; Culiacan 81, 55, nuageux; La Havane 72, 64, clair; Hermosillo 86, 50, nuages; Kingston 86, 72, nuageux; Los Mochis 82, 72, nuageux Mazatlan 79, 52, nuages; Mexico 73, 41, nuages; Monterrey 77 63, nuageux; Nassau 70, 57, clair; San Juan, P.R. —, 70, nuages; St. Kitts 83, 73, nuages; Vera Cruz 81, 66, nuages.

Dans le monde

Min. Max.

Rome 37, 59; Paris 36, 49; Londres 41, 46; Berlin 37, 43; Amsterdam 39, 43; Bruxelles 35, 46; Madrid 32, 52; Moscou 30, 36; Stockholm 19, 28; Tokyo 33, 49.

$10,648,120 pour des HLM

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — M. Robert Andras, ministre responsable du Logement au sein du gouvernement fédéral, vient d'approuver des prêts d'une valeur globale de $10,648,120 pour faciliter la construction de 1,001 logements destinés aux familles à faible et moyen revenu dans sept villes du Québec, soit Montréal, Saint-Bruno, St-Laurent, Longueuil, Saint-Lambert, Sept-Iles et Loretteville.

A Montréal, un prêt de $2,762,220 a été accordé aux placements immobiliers Unic pour la construction de 252 logements. L'éventail des loyers, qui s'étend de $110 à $142, vise les familles dont le revenu se situe entre $4,400 et $5,680. Cet ensemble sera construit boulevard Roland, dans Montréal-Nord.

A St-Bruno, les prêts accordés permettront de construire un immeuble de 120 logements; à St-Laurent, on construira 85 logements; à St-Lambert, 44 logements, et à Longueuil, 176 logements.

Ces prêts portent à environ 17.7 millions de dollars la valeur des prêts autorisés en janvier pour des logements à prix modique au Québec.

On estime que cette immobilisation créera du travail pour un an à 1700 personnes sur les chantiers et ailleurs.

Il passe trois jours coincé dans sa baignoire

BOSTON. (PA) — Cela faisait trois jours que le téléphone sonnait chez Saul Stone, un vieillard de 80 ans qui vit seul dans un appartement. Un parent inquiet a alerté la police qui s'est dépêchée d'aller voir ce qu'il en était.

Elle a retrouvé le vieillard, qui pèse 250 livres, coincé dans sa baignoire. Il n'arrivait pas à en sortir depuis trois jours.

Aidé des agents de l'ordre, Saul Stone s'est finalement extrait de la baignoire. Après avoir pris un bon bol de soupe et avoir remercié les policiers, il a retrouvé son lit avec plaisir.

La réforme de la loi électorale sera complétée avant 1973

— Bourassa

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, hier soir, que le projet de réforme de la carte électorale du Québec et de la réorganisation du système de scrutin, sera complété avant janvier 1973.

M. Bourassa a fait ce commentaire après que le président général des élections du Québec, M. François Drouin, eut indiqué, devant la Commission de l'Assemblée nationale, que toute réforme au système électorale actuel devra être prête d'ici deux ans, si on veut qu'elle soit appliquée avant les prochaines élections provinciales, prévues pour 1974.

Une telle réforme a été promise par le gouvernement Bourassa à la suite de son électiton, le 29 avril dernier. Les libéraux avaient alors obtenu 72 des 108 sièges à l'Assemblée nationale, mais ils n'ont recueilli qu'environ 50 pour cent du vote populaire. Le Parti québécois, de son côté, avait obtenu 23 pour cent du vote populaire, mais seulement sept sièges.

LEBLANC

SUITE DE LA PAGE A 1

procureur de la Couronne n'a pas prouvé légalement devant cette cour, et hors de tout doute raisonnable, que le FLQ existait ou n'existait pas."

"Il a utilisé le manifeste du FLQ, surenchérit Me Lamarre, pour vous convaincre de son existence réelle. N'importe qui peut se taper un pareil manifeste et le libeller: "Manifeste du FLQ", mais je ne pense pas que cela soit suffisant pour prouver, hors de tout doute raisonnable, que le FLQ est un mouvement qui existe et fonctionne. Il était peut-être possible de prouver l'existence du FLQ, j'en conviens, mais je soutiens qu'on ne l'a pas fait devant cette cour!"

"La couronne, ajoute Me Lamarre, vous a parlé d'une mallette noire, propriété de l'accusé, et contenant de la propagande felquiste, des "collants révolutionnaires" et des livres jugés révolutionnaires que l'on peut trouver dans toutes les librairies de Montréal. Elle vous a montré toute cette littérature, tout comme elle vous a fait voir une carabine de calibre .22 au canon tronqué et un vieux fusil de calibre .12 que les policiers ont trouvés au domicile de l'accusé. La Couronne a aussi apporté beaucoup d'autres choses pour grossir sa preuve . . . Pourtant, l'essentiel n'était pas là . . ."

"L'essentiel, dit Me Lamarre, c'était de prouver que Côme Leblanc avait bel et bien distribué de la propagande felquiste le 16 octobre. Or, cette preuve n'a pas été établie devant vous."

Après un ajournement de dix minutes, le procureur de la Couronne, Me Gabriel Lapointe, qui s'adressait à son tour aux jurés, lui donnait raison en déclarant : "C'est clair dans mon esprit que nous n'avons pas réussi à faire la preuve, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé Côme Leblanc a distribué de la propagande felquiste, le 16 octobre. Je vous demande donc de l'acquitter sur ce chef d'accusation."

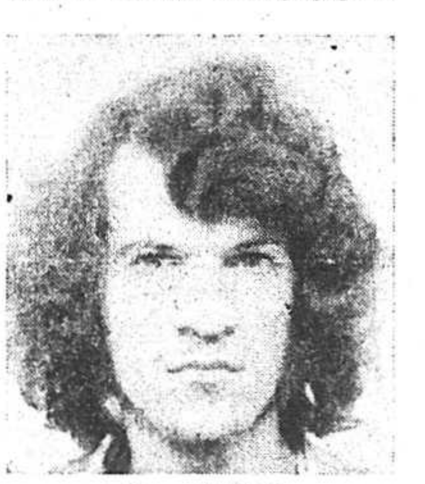
Côme LEBLANC

"Mais les deux autres chefs d'accusation sont beaucoup plus sérieux", s'empresse alors d'ajouter Me Lapointe.

"Le procureur de l'accusé prétend, dit-il, que nous n'avons pas prouvé ici l'existence du FLQ. Nous n'avions pas à le faire puisque le texte même de la loi sur les mesures de guerre proclamée le 16 octobre établit clairement son existence. Et toujours en vertu de cette loi, Côme Leblanc est présumément membre du FLQ. Vous pouvez refuser cette présomption, bien sûr, mais pas avant de vous interroger sur la preuve que nous avons présentée devant cette cour."

Me Lapointe épluche ensuite systématiquement les dépositions des témoins, la confession de l'accusé et celles des frères Gilles et Raymond Cormier.

"Avez-vous remarqué, demande-t-il aux jurés, que l'accusé et les frères Cormier accusent assez cavalièrement les policiers "d'interprétation" chaque fois qu'un détail de leurs confessions leur apparait soudainement compromettant ?"

Enfin, Me Gabriel Lapointe dresse un inventaire impitoyable du matériel présumément "révolutionnaire" trouvé chez l'accusé et invite respectueusement les jurés à un verdict juste et équitable.

A 14 h. 30, le juge Roger Ouimet, après avoir rappelé aux jurés qu'ils étaient "les maitres absolus de la preuve", leur débroussaille certaines questions de droit jugées fondamentales au cours d'un procès devant jury, et résume la preuve.

A 15 h. 30, les jurés se retiraient pour délibérer.

Mozambique: un cyclone fait des centaines de morts

BEIRA, Mozambique (AFP) — On craint que plusieurs centaines de personnes n'aient perdu la vie au cours des derniers jours dans la région côtière de Quelimane, au nord du Mozambique, dévastée par le cyclone "Felice".

L'Association de la presse sud-africaine, qui cite des sources portugaises, déclare que la plupart des victimes auraient été emportées par le raz de marée qui a précédé le cyclone. Quelimane est un petit village portuaire à quelque 200 milles au nord de Beira au Mozambique.

USA

SUITE DE LA PAGE A 1

dent avait prévu initialement un excédent de 1.3 milliards de dollars.

Les dépenses se chiffreront à 229.2 milliards de dollars, soit une augmentation de 7.6 pour cent par rapport aux 212.8 milliards prévus pour cette année. Les recettes totaliseront 217.6 milliards de dollars, soit une progression de 12 pour cent par rapport aux 194.2 milliards de cette année. Le président souligne dans son message que si l'économie américaine était en état de plein emploi, les rentrées fiscales seraient très supérieures à ce qu'elles sont et permettraient d'équilibrer le budget qui accuserait même un léger excédent de 100 millions de dollars.

L'augmentation des recettes sera obtenue sans impôts nouveaux. Elle tient certes compte de l'accroissement des cotisations à la Sécurité sociale, déjà votée, mais aussi de l'accélération de la dépréciation des investissements des entreprises annoncée à la fin 1970 par la Maison Blanche. Elle résultera essentiellement de la reprise de l'expansion économique qui portera les rentrées fiscales de 88.3 à 93.7 milliards pour les impôts sur le revenu des particuliers et de 30.1 à 36.7 milliards pour les impôts sur les bénéfices des sociétés. Ces deux postes représentent 60 pour cent du total des recettes, la Sécurité sociale intervenant pour 26 pour cent avec 57.6 milliards.

Côté dépenses, l'accent est mis sur les grands programmes exposés par le président Nixon dans son message sur l'état de l'Union: partage des revenus avec les collectivités locales, aide à la santé et assistance sociale, environnement. A ce titre, on enregistre une augmentation substantielle des dépenses prévues au titre de la sécurité des revenus (60.7 milliards au lieu de 55.5 milliards), de la santé (16 milliards au lieu de 14.9 milliards), du logement et de l'urbanisme (4.5 milliards au lieu de 3.8), et de l'agriculture et du développement rural (5.8 au lieu de 5.2 milliards). En outre, un peu plus de 4 milliards de dollars de dépenses supplémentaires sont prévues au titre de la redistribution des recettes fédérales aux Etats et aux municipalités. Cette somme s'ajoutera à quelque 10 milliards de dollars de dépenses déjà prévues dans le cadre du programme dont les conditions seront libéralisées.

Les dépenses militaires sont prévues à 77.5 milliards de dollars. Ceci représente une augmentation de 1.1 milliard seulement par rapport à l'estimation des dépenses réelles pour cette année mais de 4 milliards par rapport à ce que M. Nixon avait prévu en janvier 1969.

Aucun nouveau programme n'est cependant annoncé pour les forces stratégiques: le Pentagone continuera à déployer le système antibalistique "Safeguard" à une allure "minimum", à équiper les sous-marins nucléaires des nouvelles fusées "Poseidon" et mettre en place les "Minuteman II" au sol, à mettre au point un nouveau bombardier stratégique, à étudier de nouvelles fusées sous-marines pour l'avenir et un système aéroporté d'alerte et de contrôle. Sur le plan des forces générales, le budget insiste sur une meilleure adaptation des forces terrestres à une gamme variée de missions, en tenant notamment compte des engagements pris dans le cadre de l'OTAN. Un effort particulier est prévu pour la modernisation de la Marine. Les dépenses consacrées à l'aviation tactique augmenteront également.

Dans les autres chapitres, le budget prévoit une augmentation de 100 millions de dollars des dépenses au titre de l'aide économique à l'étranger qui devraient se chiffrer à 1.4 milliard de dollars, tandis que l'aide militaire se maintiendra à 1.6 milliard. Les dépenses spatiales continueront à diminuer et tomberont de 3.3 à 3.1 milliards de dollars. Enfin, le gouvernement prévoit 281 millions de dollars de dépenses au lieu de 232 cette année pour l'avion de transport supersonique américain, ce qui prouve qu'il n'a pas enterré le projet en dépit de ses revers au Congrès.

Le président Nixon consacre un chapitre entier de son message pour déplorer la lenteur avec laquelle le Congrès vote le budget. Un des postes du budget présenté l'an dernier n'a pas encore été adopté, souligne-t-il en qualifiant cette situation d'"intolérable".

"Nous devons rechercher une procédure budgétaire plus rationnelle et plus ordonnée", déclare-t-il sans préciser s'il proposera formellement une réforme de cette procédure. Il indique toutefois qu'il présentera un projet de loi pour placer sous le contrôle du gouvernement certains programmes de prêts d'entreprises fédérales indépendantes qui échappent actuellement à l'examen de l'administration et du Congrès.

la presse CAHIER B SPORT / THEATRE
MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 24

Colt QUICKADE
La source d'énergie alimentaire.

Intérêt à Québec pour la formule allemande

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est en manifestant un intérêt particulier pour le mode de scrutin de la République fédérale allemande que la Commission parlementaire de la réforme électorale a entrepris, hier, ses premiers travaux touchant les amendements qui devraient être apportés à la Loi électorale et les changements que devrait subir la carte électorale.

Réunis pour obtenir les conseils du président général des élections, M. François Drouin, sur un éventuel programme de travail, les députés, en particulier ceux du Parti québécois et de l'Union nationale, ont orienté la plupart de leurs questions et de leurs interventions sur ce mode de scrutin.

Ce mode de scrutin, par suite de législations adoptées en 1949 et 1953, juxtapose le système majoritaire et celui de la représentation proportionnelle. Le système majoritaire est celui qui existe au Québec et le système proportionnel celui de députés élus, dans des provinces, d'après une liste en proportion du vote populaire obtenu par les partis.

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, avait déclaré il y a quelques semaines que ce système méritait d'être étudié à cause de certains de ses avantages.

Le représentant du gouvernement au sein de la commission parlementaire, M. Denis Hardy, a tenu des propos dans le même sens à la suite des interventions des députés péquistes et a même suggéré que des spécialistes allemands soient invités par la commission pour fournir de plus amples informations.

La suggestion de M. Hardy a reçu un accueil favorable de la plupart des députés d'autant plus que le président général des élections n'a pu fournir que des renseignements vagues et imprécis sur ce mode de scruttin.

M. Drouin, qui est président des élections depuis 26 ans, s'est d'abord prononcé contre ce système qu'il a identifié, par inadvertance, avec le système belge, puis, après des explications fournies par le chef de l'Opposition, M. Jean-Jacques Bertrand, il a avoué qu'il ne serait pas difficile d'établir les mécanismes nécessaires pour la tenue d'une élection en vertu de ce système.

D'après les explications fournies par les députés, ce système permettrait d'obtenir la correspondance proportionnelle des voix et des sièges, mais il serait probablement nécessaire de corriger certaines faiblesses dans la procédure actuellement en vigueur en Allemagne, procédure qui fait que la liste de candidats des partis est "bloquée", c'est-à-dire que l'électeur doit les choisir dans l'ordre où les partis les ont rangés.

Si ce système était appliqué au Québec, on pourrait avoir, par exemple, 80 députés élus en vertu de la procédure habituelle et 20 autres qui seraient élus à partir d'une liste préparée par les partis et soumises évidemment à l'électorat.

Au cours de son apparition devant la commission parlementaire, le président général des élections a également été appelé à fournir des explications sur les autres modes de scrutin actuellement en vigueur en Europe et en Amérique.

De l'avis de M. Drouin, tous les systèmes de scrutin sont en général bons mais ont toujours des côtés mauvais. "On ne choisit jamais ce qu'il y a de mieux, a dit M. Drouin. On choisit ce qu'il y a de moines pire."

M. Drouin, qui semble effrayé par tout changement qui pourrait être apporté, a indiqué qu'il préfère, pour sa part, le scrutin uninominal à majorité simple et à un seul tour, soit le régime actuellement en vigueur au Québec et au Canada.

D'après M. Drouin, ce système est le plus simple et celui qui s'accommode le mieux avec la géographie du Québec.

Quant au système uninominal à majorité simple et à deux tours en vigueurs en France, M. Drouin a dit qu'il le trouve compliqué et qu'il n'en conçoit pas la nécessité puisque les résultats demeurent en général les mêmes au deuxième tour de scrutin. "Celui qui est en tête lors du premier scrutin finit premier lors du deuxième", a dit M. Drouin.

Quant au système par représentation proportionnelle tel qu'en vigueur en Belgique, M. Drouin a indiqué qu'il ne correspondrait pas aux désirs des Québécois.

"Il faudrait avoir autant de députés que d'électeurs pour que ce système soit satisfaisant", a dit M. Drouin.

M. Drouin, qui reprendra son témoignage devant la commission le 11 février, ne devra pas être trop compliqué en raison de certaines difficultés qu'offre l'application des législations électorales.

Et pour illustrer sa pensée, M. Drouin a signalé que, lors de la dernière élection, un scrutateur a cru bon d'expédier aux candidats aux élections les bulletins de vote qu'ils avaient obtenus tandis qu'un autre les avait brûlés en disant tout simplement : "Une élection, y faut que ce soit honnête !"

Le président des élections a enfin fait savoir que toute réforme, qui sera apportée, soit à la Loi électorale ou à la carte électorale, devra l'être d'ici décembre 1972 si l'on désire que celle-ci soit mise en application lors des prochaines élections.

M. Drouin a dit qu'il devra en être ainsi à cause des préparatifs de l'élection. Cet échéancier correspond à celui qui avait été fixé par la députation du Parti québécois il y a quelques mois.

Sharp défend sa politique d'embauchage de francophones

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour une quatrième journée d'affilée, le gouvernement fédéral a dû faire face aux assauts de l'opposition à propos de son présumé projet secret d'embaucher 250 francophones en vertu d'un programme spécial.

Contrairement aux jours précédents, le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a opté pour l'offensive lui aussi, en proclamant que le gouvernement a un mandat très clair de la population et qu'il cherchera à embaucher plus de francophones pour rétablir un équilibre linguistique qui n'est pas encore atteint dans la fonction publique et ce tout en respectant à la lettre le principe du mérite.

M. Sharp, pressé de questions par le chef du NPD, M. T.C. Douglas, a indiqué qu'aucun ministre n'était au courant de cette note de service, qui n'en finit pas de secouer la Chambre. Au point où même le chômage y a perdu la vedette.

Il a dû écarter en outre plusieurs suggestions du genre couteau à deux tranchants, comme par exemple le recours à la Gendarmerie fédérale pour trouver le ou les fonctionnaires qui ont fait parvenir cette note de service aux journalistes. C'était une idée de M. Eldon Williams, un conservateur de Calgary.

Le premier ministre intérimaire a également répondu par la négative lorsque M. Douglas a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures disciplinaires contre les fonctionnaires qui ont pris l'initiative d'émettre cette note de service, sans le consentement du cabinet ou du ministre responsable, en l'occurence M. Charles Drury.

L'opposition dans l'opposition, M. Roch Lasalle

Par ailleurs, M. Sharp s'est réjoui de pouvoir compter sur au moins un appui dans l'opposition conservatrice soit de la part du député de Joliette, M. Roch Lasalle.

M. Lasalle qui s'était dissocié du gouvernement et de son parti sur la loi des pouvoirs d'urgence temporaire, s'est dit cette fois d'accord avec l'objectif du gouvernement. Selon lui, tout député du Québec devrait être favorable à une représentation plus équitable de francophones au sein de la fonction publique.

"Je suis ici pour défendre les intérêts du Québec, quelles que soient les conséquences et je n'ai pas l'intention de changer", a-t-il dit. Il a même ajouté que si son chef, M. Stanfield, a parlé de discrimination, il n'est pas d'accord avec cette opinion.

Dans le feu du débat, un autre député du Québec, M. René Matte, créditiste de Champlain, a demandé que l'on embauche non pas 200 mais 2,000 francophones. Il n'y eut pas de réaction.

Par la suite, il a déclaré que si les anglophones ne veulent pas de francophones dans la fonction publique, cela équivaut à donner raison aux indépendantistes québécois.

Quoi qu'il en soit, M. Sharp a soutenu sur un ton ferme que c'est déjà la politique du gouvernement fédéral d'embaucher un plus grand nombre de francophones.

Il a mentionné que le gouvernement est présentement en voie d'étudier une proposition qui aiderait à atteindre cet objectif, mais qu'on ne sait pas encore comment procéder dans l'application de ce nouveau programme.

Toujours en réponse aux questions déclenchées par cette note de service, M. Sharp a dit que ce projet de 250 emplois n'était qu'un élément du programme global auquel songe le gouvernement.

Cadieux invite les capitaux français

par Benoit HOULE

MARSEILLE, (PC) — L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, a invité aujourd'hui les industriels et hommes d'affaires français à investir davantage au Canada et à développer les échanges économiques et commerciaux avec le Canada.

Participant à des journées économiques canadiennes organisées par le service commercial de l'ambassade, la délégation générale du Québec et la Chambre de commerce France-Canada, M. Cadieux a, en effet, souligné que "les perspectives qui se présentent aux hommes d'affaires français couvrent, par l'intermédiaire du Canada, tout le continent de l'Amérique du Nord, comme en France, c'est l'Europe du Marché commun qui s'ouvre aux investisseurs canadiens".

L'ambassadeur a ajouté que les échanges franco-canadiens dans le domaine culturel et linguistique "recevraient une dimension plus étendue, une force inflexible, s'ils étaient accompagnés et appuyés par une impulsion semblable dans le domaine économique".

"Les possibilités sont nombreuses et variées d'accroitre nos échanges économiques et commerciaux. Certes, des progrès ont été réalisés, mais comment se fait-il que deux nations industrialisées, qui ont des liens étroits tenant à la langue, à la culture, à l'histoire, à des intérêts politiques le plus souvent semblables, se fréquentent très peu et s'ignorent presque dans le domaine économique, financier, commercial?"

Les échanges commerciaux et les investissements représentent à peine un pour cent des exportations globales de la France et du Canada et des investissements respectifs à l'étranger.

Statistiques comparées

En 1969, les ventes canadiennes à la France ont toutefois connu une hausse de 53 pour cent pour atteindre $124.7 millions, alors que les exportations françaises vers le Canada se sont élevées à $153.7 millions, soit un accroissement de 26 pour cent.

En 1960, les ventes canadiennes à la France s'élevaient à peine à $50 millions et les ventes françaises au Canada à peine à $73 millions.

La France achète encore bien peu de produits manufacturés du Canada, soit à peine 13 pour cent du total de ses importations, alors que 35 p. cent de toutes les exportations canadiennes sont constitués maintenant de produits manufacturés.

Les principaux produits importés du Canada par la France sont la pâte à papier, le cuivre, l'amiante, le bois et le zinc, alors que les principaux produits français sont les voitures, les vins, les spiritueux et les livres.

Le France occupe aujourd'hui le sixième rang des pays fournisseurs du Canada, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne fédérale et le Venezuela, alors qu'elle est au huitième rang des clients du Canada.

Quant aux investissements directs de la France au Canada, ils sont passés de $64 millions à $177 millions entre 1955 et 1965, alors que les investissements canadiens en France sont passés, entre 1960 et 1967, de $24 millions à $58 millions.

Mouvement engagé

"Vous conviendrez avec moi que cette situation ne saurait durer plus longtemps. Le Canada partage avec la France le souci d'étayer, de diversifier et d'augmenter les échanges dans tous les domaines concrets et rentables pour notre bien-être commun. Le mouvement est déjà engagé, les réussites se manifestent déjà et je considérerais comme déplorable le fait que le domaine si important et si vital des échanges économiques et commerciaux reste à l'arrière, piétine et ne suive pas le rythme imprimé à l'ensemble de nos rapports bilatéraux."

M. Cadieux a souligné le succès remporté par la maison Dumez-Campeau, près de Paris. Cette maison mixte franco-canadienne a construit, en 1970, 120 logements, suivant la technique canadienne de construction à ossature bois. On se propose maintenant d'en construire plus de 300 dans la banlieue ouest de la capitale française.

La mission canadienne à ces journées économiques de Marseille est composée de représentants des gouvernements d'Ottawa et de Québec, d'industries, d'organismes et de sociétés qui sont en mesure de répondre aux questions que peuvent se poser les industriels français désireux d'investir au Canada ou de procéder à un échange commercial avec le Canada.

Trois commissions ont étudié avec les intéressés les problèmes de l'implantation industrielle au Canada, de la réglementation juridique et financière et du commerce franco-canadien.

Des journées écononiques de même nature avaient été organisées à Lyon, en mars 1970.

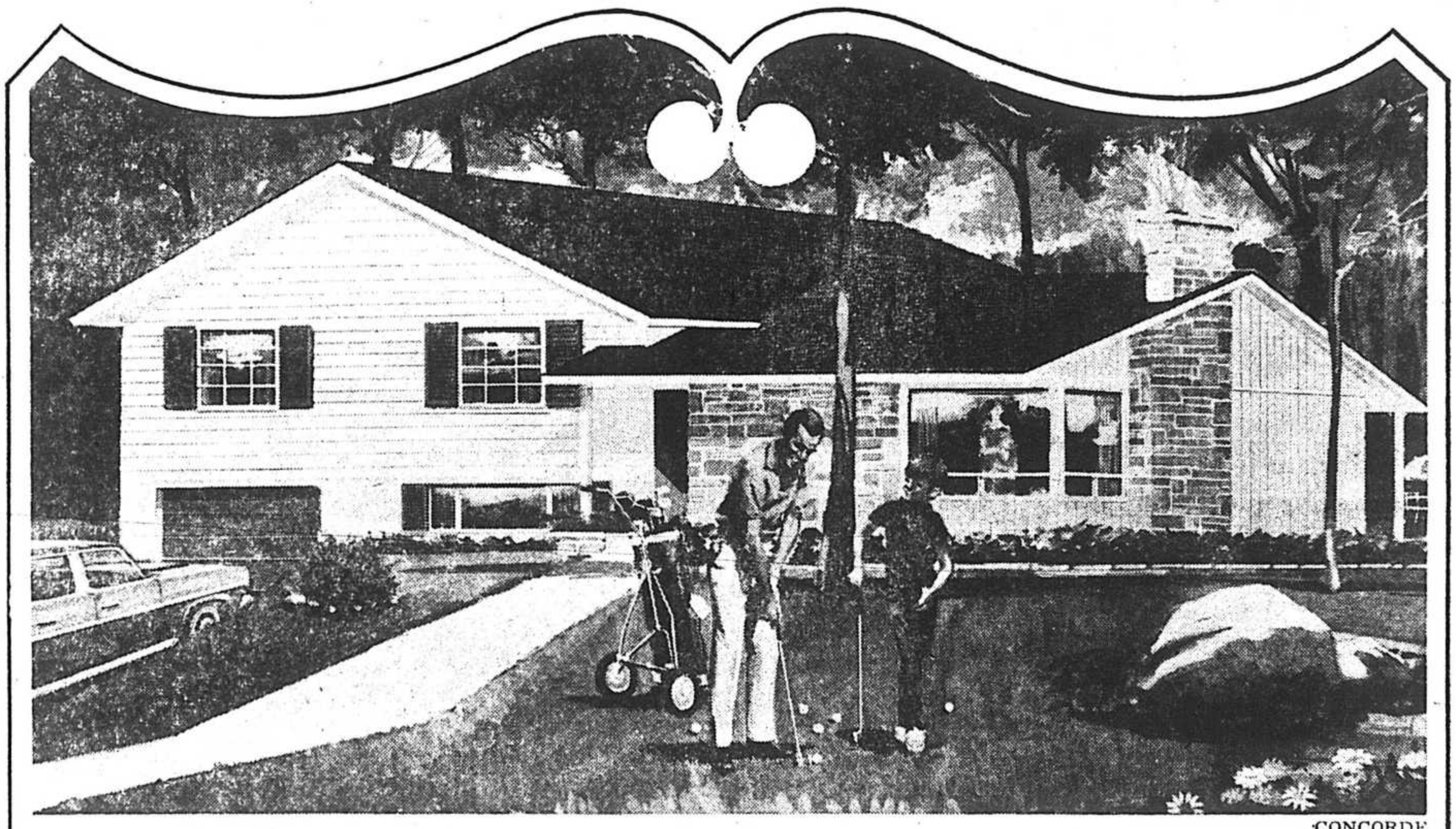

CONCORDE

Une invitation à visiter Les Habitations CIP

Un accueil chaleureux, une architecture intéressante, des maisons spacieuses et une décoration joyeuse vous attendent lors de votre prochaine visite aux Habitations CIP.

A quelques minutes du centre-ville, vous pourrez voir un projet d'habitations tout neuf, réalisé par une des plus grandes compagnies canadiennes.

Nos maisons, conçues pour la famille moderne, vous offrent confort et commodités. Elles ne requièrent que peu d'entretien grâce à l'usage de matériaux spécialisés qui leur assurent une beauté durable.

D'accès facile aux transports en commun, les Habitations CIP sont situées à proximité des églises, écoles et centres commerciaux.

MIRAGE

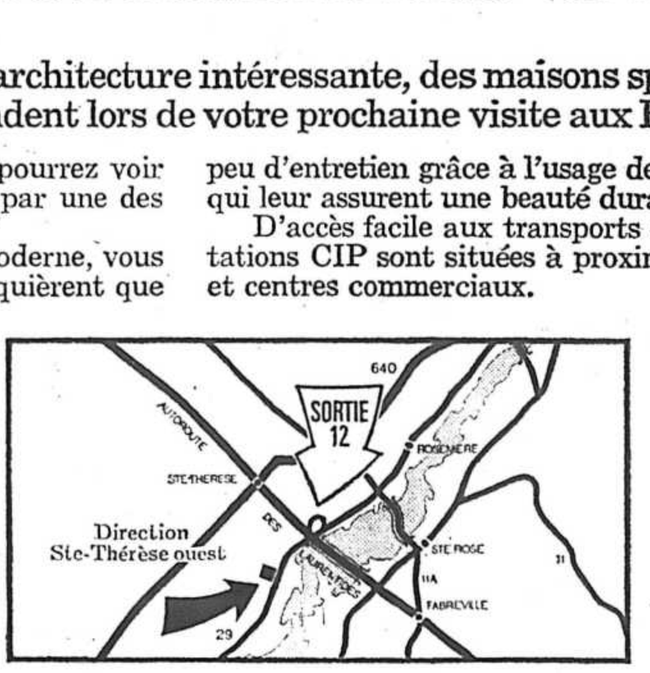

A compter de
$13,500
Heures: 11 à 21 heures
Téléphone: 622-2800

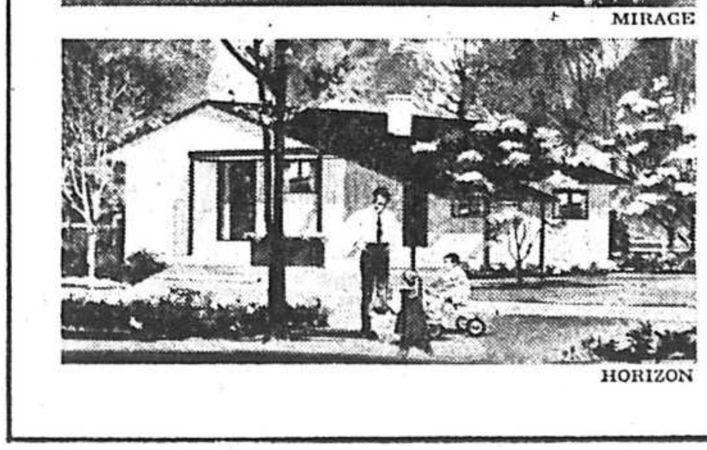

HORIZON

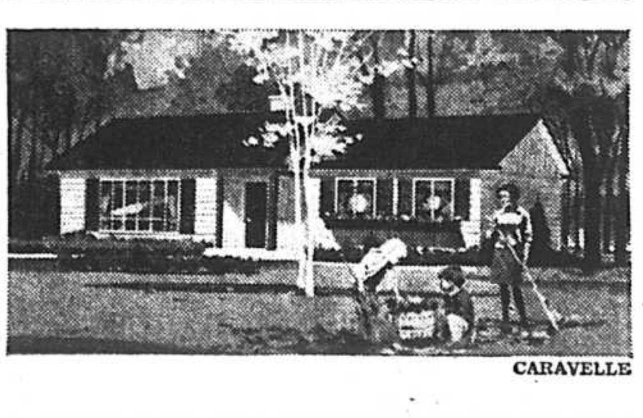

CARAVELLE

LES HABITATIONS CIP LIMITÉE
cip

Anne-Marie Proell, première au slalom de St-Gervais et au combiné

ST-GERVAIS, (AFP) — L'Autrichienne Anne - Marie Proell a remporté le slalom du "Grand Prix féminin de St-Gervais" en 91.90 devant l'Américaine Barbara Cochran, 2ème en 93.09, et l'Allemande de l'Ouest, Rosi Mittermaier, 3ème en 93.15. Anne-Marie Proell, seconde de la descente disputée la veille à Pra-Loup, gagne également le combiné.

Hier, dans le Grand Prix international de St-Gervais, une descente courue à Pra-Loup, l'Autrichienne Wiltrud Drexel, la meilleure descendeuse de la saison en 1968-69, renouait avec la victoire.

Elle devançait sa compatriote Anne-Marie Proell de quelque 37 centièmes de seconde et la Française Jacqueline Rouvier de 43 centièmes.

Derrière Mlle Rouvier, venaient les "poids légers" de la descente: Michèle Jacot, Isabelle Mir et Françoise Macchi.

Les Autrichiennes prenaient donc une douce revanche sur les Françaises (ce qui n'est pas gâté par les résultats d'aujourd'hui, au contraire), Françaises qui les avaient battues depuis le début de la saison.

Toutefois, sur un plan collectif, les Françaiees étaient loin d'être surclassées.

Cinq d'entre elles en effet terminaient parmi les dix premières, la dixième étant de plus la jeune merveille de 15 ans, Jocelyne Périllat.

Wiltrud Drexel s'était classée au 3e rang de la Coupe du Monde en 1969 et avait mérité le titre de "reine" de la descente. En 1970, Isabelle Mir la détrônait, Mlle Drexel ne remportait alors qu'un seul succès, en fin de saison, soit celui du Match des Six-Nations.

Raine réplique aux accusations des Américains

Al Raine, entraineur en chef de l'équipe canadienne de ski alpin, ne pense pas qu'on écoute les prétentions du président de l'Association américaine de ski, voulant que les Canadiens aient manipulé les épreuves afin de produire un handicap de points inférieur à la normale.

Raine, présentement à Megève où il dirige l'équipe canadienne, a répliqué hier aux accusations que Charles Gibson avait fait parvenir, dans une lettre, le 28 décembre, au directeur des compétitions, Graham Anderson. Gibson y soutenait que Raine avait utilisé des méthodes afin de réduire les handicaps au Canada.

Raine a soutenu, pour sa part, que la seule chose dont il ait jamais discuté avec Gibson était l'avantage d'inviter les skieurs européens aux compétitions nord-américaines.

Explications

A Montréal, Ed Cread, président de la division alpine de l'association canadienne, a expliqué cette méthode d'inviter les meilleurs skieurs:

"C'est une politique normale d'inviter les meilleurs skieurs à une épreuve, si bien que le handicap de la course sera abaissé par leurs points FIS.

"Les cinq points les plus bas récoltés par les 10 premiers concurrents déterminent les pénalités de l'épreuve et, si les meilleurs skieurs finissent parmi les 10 premiers, tous nos jeunes skieurs en profitent.

"L'an dernier, nous avons invité les Européens à participer à nos épreuves et, cette année, nous demandons aux anciens membres d'équipe d'y prendre part, ce qui n'est pas triché, mais tout simplement la façon de bien organiser un programme.

"L'ACS n'endossera aucune politique illégale."

Une division américaine a réclamé une réunion immédiate du bureau national de direction, recommandant de protester auprès de l'ACS et de la FIS s'il y a irrégularités dans le programme canadien, sinon de présenter des excuses à l'ACS, à la FIS et aux membres de l'Association américaine.

Massey fera oublier la perte de Burns...

"Les Chargers de San Diego ont obtenu Leo Burns, mais nous, nous avons mis la main sur l'habile centre-arrière qu'est Bill Massey, de l'Université de Hawaii", nous a confié un J.I. Albrecht heureux.

"Au début de la saison, nous nous étions dits que si nous pouvions mettre la main ou sur Burns ou sur Massey, que nous aurions atteint notre but; soit celui de présenter au camp d'entrainement un demi de fort calibre. Nous avons réussi."

A regarder de près le record de Massey, on doit dire que les Alouettes viennent de mettre la main sur une perle rare.

Il mesure six pieds et un pouce et fait osciller l'aiguille de la balance à 215 livres. Il est âgé de 23 ans. Il a à son actif plusieurs records.

Il a réussi le plus grand nombre de verges dans un match, soit 180. Le plus grand nombre pour une saison, 840.

Et le plus grand nombre de verges au cours d'une carrière collégiale, 1,779. Il a été celui qui a porté le plus grand nombre de fois le ballon au cours d'une saison, soit 144.

Au cours de ses trois années, il a porté le ballon 293 fois et a maintenu une moyenne de 6.1 verges par course. Il a remporté en moyenne 19.2 verges à chaque fois qu'il a saisi une passe.

"Je crois que nous n'aurions jamais pu lui faire signer un contrat si ce n'avait été de l'influence de Joe Francis, son instructeur et ex-quart-arrière des Alouettes", a révélé Albrecht.

"Francis m'a déclaré que Massey pouvait se comparer aux George Dixon et Don Clark, deux des plus grands demis à avoir endossé l'uniforme de l'équipe montréalaise."

Massey peut également effectuer des bottés de dégagement et des bottés de précision.

Josée Dobell remporte la première descente

MONT ORFORD (PC) — Posée Dobell, de l'équipe québecoise de ski, a été la meilleure skieuse hier dans la première des deux descentes de la coupe Adams Memorial disputée au Mont Orford.

Mlle Dobell a été chronométrée en une minute, 16.10 secondes. Val Watson, d'Ottawa, a terminé deuxième en 1:19.0, suivie d'André Esson, de Toronto, troisième avec un temps de 1:19.39.

Chez les hommes, Arthur Bourbeau, de l'équipe des Cantons de l'Est, s'est emparé du premier rang avec un temps de 1:12.0 suivi de Pierre Savoie, de Québec, en 1:12.1.

Dave Irwin, de Thunder Bay, Ont., a fini troisième en 1:12.4 suivi de Bill McKay, de Thunder Bay également, et Marc Parrot, de Québec, tous deux chronométrés en 1:12.8.

Le froid vif qui a sévi hier dans toute la province a empêché la présentation de la deuxième descente, qui sera cependant tenue aujourd'hui. Les temps des deux descentes seront combinés et les 10 premiers au classement recevront des points pour la série de la coupe Pontiac.

Andersson et Stone gagnent le rallye de Monte-Carlo

MONTE-CARLO. (AFP) — Un Suédois, Ove Andersson, et un Britannique, David Stone, viennent d'apporter à "Alpine-Renault" sa première victoire dans le Rallye de Monte-Carlo.

Succès complet pour la firme française puisque Jean-Luc Therier-Marcel Callewaet et Jean-Claude Andruet-Guy Vial, également sur des "voitures bleues" terminent 2èmes et 3èmes, cette dernière place étant toutefois partagée avec les Suédois Bjorn Wladegaard-Hans Thorszelius, sur "Porsche".

conditions de neige

A = Qualité de la neige ; surface/base
B = Date de la dernière chute de neige
C = Epaisseur de la dernière chute de neige
D = Précipitation totale de la semaine
E = Numéro de la piste intermédiaire considérée
F = Epaisseur moyenne de la neige damée
G = Remontées

Abréviations utilisées :
artif. = artificielle
f.d. = fond dur
gran. = granuleuse
poud. = poudreuse
op. = opérant
part. = partiel
P.O. = pistes ouvertes
S.-D. = sam./dim.
trav. = suf. travaillée

Région des Laurentides

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Gray Rocks	art./pou.	27	9	11	3	28/44	op.
Mont Tremblant Sud	art./pou.	27	10	12	—	26/44	op.
Mont Tremblant Nord	pou./dur	27	10	12	1	14/19	op.
Mont Plante	pou./dur	27	10	12	1	14	op.
Mont Gabriel	art./dur	27	9	11	1	18/22	op.
Mont Ste-Agathe	pou./dur	27	10	12	1	10/15	op.
Chantecler	art./pou.	27	10	12	—	20/40	op.
La Réserve	pou./dur	27	10	14	1	14/18	op.
Mont Avalanche	pou./dur	27	10	12	1	15	s-d
Mont Blanc	pou./dur	27	10	12	1	12/14	op.
Mont Faustin	pou./dur	27	10	12	1	12/14	op.
Mont Castor	pou./dur	27	10	12	1	14/15	s-d
La Sapinière	pou./dur	27	12	12	1	15/20	op.
Mont Habitant	art./pou.	27	10	12	1	15/18	op.
Côte 40/80	pou./dur	27	10	12	1	14	op.
La Marquise	pou./dur	27	10	11	1	18/20	op.
Sun Valley	pou./dur	27	10	12	1	20/30	op.
Up Hill 69-72	art./pou.	27	10	12	1	14/18	op.
Mont Garceau	pou./dur	27	10	12	1	12/15	op.

SKI LE SOIR

Mont Gabriel	tous les soirs, dimanche excepté
Mont Habitant	tous les soirs, dimanche excepté
Up Hill 69-72	du mercredi au vendredi inclusiv.

Région des Deux-Montagnes

Mont Boisclair	fermé du lundi au vendredi inclusiv.

Région des Cantons de l'Est

	A	B	C	D	E	F	G
Mont Adstock	pou./f.d.	27	6	12	3	15	op.
Mont Elan	pou./f.d.	27	6	10	2	17	op.
Mont Joye	pou,/f.d.	27	3	9	1	15	op.
Indian Valley	pou./f.d.	27	4	10	1	15	op.
Shefford Valley	pou./f.d.	27	10	13	—	17	op.
Mont Bellevue	pou./f.d.	27	4	8	1	12	op.
Mont Pinacle	pou./f.d.	27	6	10	1	14	op.
Mont Orford	pou./f.d.	27	10	13	4	25/30	op.
Mont Echo	pou./f.d.	27	14	20	—	15	op.
Sutton	pou./f.d.	27	12	18	8	8/20	op.
Bromont	pou./f.d.	27	10	14	—	16	op.

SKI LE SOIR

Mont Adstock	lundi au vendredi inclusivement
Mont Elan	mardi, mercredi, jeudi et vendredi
Mont Pinacle	mardi, jeudi et vendredi
Mont Gleason	mercredi, jeudi et vendredi
Mont St-Bruno	tous les soirs
Mont Bellevue	tous les soirs
Bromont	tous les soirs
Indian Valley	tous les soirs

Région de Québec

	A	B	C	D	E	F	G
Mont Ste-Anne Nord	pou./f.d.	27	4	12	—	21/22	op.
Mont Ste-Anne Sud	pou./f.d.	27	4	12	4	21/22	op.
Manoir St-Castin	pou./f.d.	27	7	15	3	26	op.
Le Relais	pou./f.d.	27	2	12	1	21/23	op.
Lac Delage	pou./f.d.	27	3	15	—	11/13	op.

SKI LE SOIR

Manoir St-Castin	mardi, mercredi et jeudi
Le Relais	lundi au vendredi inclusivement
Lac Delage	mercredi au dimanche inclusivement

SKI DE FOND

	A	B	C	D	E	F	G
Lac Delage	pou./f.d.	27	3	15	—	18	ou.
Camp Mercier	pou./f.d.	26	13	17	—	28	ou.

Région de la Mauricie

PAS DE RAPPORT AUJOURD'HUI.

SKI le Chantecler

Conditions de ski

au 28 janvier à midi
Base : 20" à 40"
Nouvelle neige : 14"
Température : 0° à 5°
Conditions : excellentes
Prévisions : plus doux, nouvelle neige

J'SUIS PRET A TOUT

à seulement 42 minutes de Montréal, sortie 30 de l'autoroute des Laurentides à Ste Adèle-en-haut, Qué.

Les skieurs suisses brillent à Mégève

MEGEVE, (AFP) — Le Suisse Jean-Daniel Daetwyler, l'un des meilleurs spécialistes depuis plusieurs saisons mais dont la dernière victoire remontait à deux ans, a renoué avec le succès en remportant la descente de la "Coupe Emile Allais", du 27e Grand Prix de Mégève".

L'athlétique, roux, barbu et sympathique Jean-Daniel (25 ans, commerçant à Lausanne) a gagné en 2.11.70 devant le Français Bernard Orcel, 2e en 2.12.21, et le nouveau crack suisse Walter Tresch, 3e en 2.12.54.

Cette descente (3.367 M, 1.020 M de dénivellation) avait été modifiée au cours de l'été sur les instances de la "Fédération internationale de ski" afin d'améliorer la sécurité. Moins technique que par le passé, elle permit aux "glisseurs" de s'affirmer. Elle fut disputée par beau temps ensoleillé mais froid (moins dix degrés à l'ombre) et sur neige dure et glacée.

Classement de la descente

1. Jean Daniel Daetwyler, Sui. 2'11"70; 2. Bernard Orcel, Fra. 2.12.21; 3. Walter Tresch, Sui. 2.12.54; 4. Bernard Russi, Sui. 2.12.55; 5. Karl Schranz, Aut. 2.12.96; 6. Karl Cordin, Aut. 2.13.49; 7. Michel Daetwyler, Sui. 2.13.56; 8. Malcolm Milne, Aus. 2.13.63; 9. Ex aequo: Kurt Huggler, Sui. et Mike Laferty (USA) 2.13.87; 11. Marcello Varallo Ita. 2.13.-88; 12. Heini Messner, Aut. 2.14.02; 13. Jean Luc Pinel, Fra. 2.14.15; 14. Bernard Grosfiley, Fra. 2.14.42; 15. Henri Duvillard, Fra. 2.14.69.

Classement des Canadiens

32. Jim Hunter, 2.16.61; 34. Dan Irwin, 2.16.71; 40. Rato Barrington, 2.17.17; 55. Aidan Ballantyne, 2.20.23; Michel Culver disqualifié.

Classement de la Coupe du Monde

1. J. N. Augert (Fr.) 102 pts; 2. H. Duvillard, (Fr.) 95; 3. G. Thoeni, (Ita.) 90; 4. P. Russel, (Fr.) 80; 5. B. Orcel, (Fr.) 60 (20); 6. K. Schranz, (Aut.) 57 (8); 7. E. Bruggmann, (Sui.) 51; 8. H. Rofner, (Aut.) 49; 9. W. Tresch, (Sui.) 46 (15); 10. Ex aequo, K. Cordin, (Aut.) 42 (6) et B. Russi, (Sui.) 42.

Lew Hayman se retirera

TORONTO (PC) — **Lew Hayman** a fait savoir hier qu'il compte se retirer de son poste de président dans deux ans et qu'il cherche actuellement un gérant général... les Argonauts de Toronto sont actuellement la seule équipe de la ligue Canadienne de football à ne pas avoir de gérant général.

Rosemary Stirling à Vancouver

LONDRES (Reuter) — L'Ecossaise **Rosemary Stirling,** qui a remporté la médaille d'or du 800-mètres, participera aux Jeux intérieurs Maple Leaf, à Toronto, le 5 février... **Barbara Inkpen,** l'étoile britannique du saut en hauteur, sera également de la partie.

Lemaire l'avait oublié...

C'est une vieille coutume pour les joueurs de hockey de garder en souvenir la rondelle de tout but mémorable.

Comme le 100e, par exemple.

Or, mercredi soir, Jacques Lemaire a marqué le 100e but de sa carrière mais personne ne l'a vu se diriger vers l'arbitre afin de lui demander la rondelle.

Mais grâce à la présence d'esprit d'un placier du Forum, Lemaire a pu ajouter cette rondelle à sa collection.

Quelques secondes après le 100e but de Lemaire, la rondelle a été projetée dans les estrades, à quelques rangées du siège occupé par l'épouse de Lemaire. Le placier en question, friand de statistiques, a expliqué la situation au spectateur qui avait saisi la rondelle et ce dernier a accepté de la remettre à Mme Lemaire.

Phil Roberto ne veut pas laisser passer sa chance

Gilles Terroux

A qui l'échange Canadien-Détroit aura-t-il profité le plus?

Mais à Phil Roberto, voyons...

Phil Roberto?

Avant l'arrivée de Frank Mahovlich à Montréal, Roberto accomplissait sa besogne avec les Voyageurs de la ligue Américaine.

Puis, en fin d'après-midi du 13 janvier, on lui dit de se rendre à l'aéroport de Dorval... "au cas où tu ferais le voyage au Minnesota".

Roberto travaille sans relâche

Quelques heures plus tard, on apprenait que Mickey Redmond, Bill Collins et Guy Charron avaient été échangés aux Red Wings de Détroit et que Roberto avait été officiellement rappelé des Voyageurs.

Roberto a pris les bons moyens pour ne pas laisser s'échapper une occasion de jouer dans la ligue Nationale.

Il s'est maintenu en excellente condition physique; il a évité les punitions inutiles et ce qui ne nuit sûrement pas, il a marqué cinq buts en sept matches.

"Au risque de me répéter, je dois avouer qu'une meilleure condition physique est à la base de mon succès depuis le début de la saison. Mais je dois continuer à me surveiller. Je gagne facilement trois ou quatre livres si je demeure inactif pendant deux jours", dit-il.

En septembre dernier, Roberto pesait 208 livres. Il n'avait jamais été aussi lent. Aujourd'hui, il maintient son poids entre 190 et 193 livres.

Et aux côtés des deux frères Mahovlich, il a l'occasion de travailler avec ardeur.

A la façon de Ron Ellis

"Il me fait penser à Ron Ellis, des Maple Leafs de Toronto, fait remarquer Jean Béliveau. En ce sens qu'il patrouille continuellement son aile. On le surprend très rarement de l'autre côté de la patinoire. Le fait qu'il contrôle aussi bien son caractère le favorise beaucoup".

"Aussi longtemps qu'il travaillera avec acharnement et qu'il évitera les punitions inutiles, il jouera régulièrement", affirme l'instructeur Al MacNeil. "Phil possède toutes les qualités pour aider l'équipe. Il est fort. Conscient de la defensive. Habile compteur. Il n'en tient qu'à lui...".

"C'est une question de confiance en soi, prétend Serge Savard. Contrairement à ses essais précédents, Phil joue régulièrement. Il ne prend place sur le banc que pour se reposer. Il évite les punitions et nul doute qu'il pourrait nous rendre service lors des matches rudes".

"Attendez que nous soyions habitués les uns aux autres, ajoute Peter Mahovlich. Et cela ne tardera pas. Déjà, je commence à prévoir les gestes de Frank et de Phil. Tout ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir continuer à jouer ensemble".

Roberto n'a aucune difficulté à s'adapter au style de jeu de la ligue Nationale parce que, dit-il, "le jeu de position est plus poussé".

Il attribue une large part de son succès à la présence des frères Mahovlich à ses côtés.

"Je n'ai pas à me plaindre, dit-il, je joue régulièrement et ce, avec deux compagnons de ligne exceptionnels. Au sujet de mes cinq buts en sept matches, disons que la chance me sourit...".

Demain soir, Roberto et les autres joueurs du Canadien affronteront les Maple Leafs de Toronto, au Forum.

Le Saint-Victor participe à l'exercice du Canadien jr

par **Pierre BROSSEAU**

Une petite soirée de famille hier au Forum. Le Canadien junior faisait face, au cours d'une rencontre amicale, au Canadien de Saint-Victor, de la ligue Montréal Junior.

"Nous n'avons pas voulu faire de publicité autour de ce petit événement, tout simplement parce que nous voulions à la fois voir de quoi étaient capables les joueurs de notre club-ferme et aussi pour les secouer un peu", nous disait Roger Bédard, entre deux changements de ligne.

"Le Canadien de Saint-Victor pourrait faire mieux dans sa ligue et nous avions pensé qu'une rencontre avec le Canadien junior allait peut-être le secouer un peu", a-t-il poursuivi.

Les joueurs du Canadien junior étaient tous souriants, détendus, enjoués, tout le contraire de ceux du Saint-Victor qui tentaient évidemment de se faire remarquer autant par Roger Bédard, que par les dépisteurs Eric Taylor et Florent Potvin, qui avaient pris place dans l'assistance.

Ces deux derniers n'ont cependant pas paru tellement impressionnés par les porte-couleurs du Saint-Victor.

"Il est vrai qu'ils sont encore bien jeunes pour la plupart. Il faut leur donner une chance. Quand j'ai vu les Richard Martin, Richard Lemieux et autres pour la première fois, il y a quelques années, ils avaient 14 ou 15 ans et n'étaient guère meilleurs que ceux que nous avons sous les yeux ce soir", disait Taylor.

"Martin et Lemieux ont réchauffé le banc des joueurs, tout comme Robert Lalonde, à leur première saison avec nous. Et regardez comment ils sont aujourd'hui."

Après une période de jeu, le compte était de 6-1 pour le Canadien junior. Dès le début du second engagement, Roger Bédard envoyait Jocelyn Guévremont, Robert Fee, Michel Latreille, Allen Globenski et Blair McKasey sur le banc des joueurs de Roger Picard, l'instructeur du Saint-Victor, après que Wayne Wood se soit mis du côté de ses adversaires.

Les jeunes du Saint-Victor patinaient rapidement, mais n'étaient évidemment pas de taille à créer beaucoup de difficultés à la formation de la ligue Majeure de l'Ontario.

L'atmosphère était à la plaisanterie chez le Canadien junior, surtout après avoir pris une rapide avance. Robert Lalonde et Richard Martin s'en sont donné à coeur joie, tandis que des bagarreurs simulaient un début d'échauffourée à la porte des filets de Wayne Wood, faisant se précipiter les officiels qui, un moment, ne savaient pas exactement ce qui arrivait.

En somme un bon exercice pour le Canadien junior, une confrontation qui resserrera les liens.

Le prochain match du Canadien sera tenu dimanche au Forum contre les "nouveaux" Red Wings de Hamilton. "Nouveaux" depuis la venue de leur dernier instructeur, Billy Harris, ancien joueur de la ligue Nationale.

Réduction de taxes pour un golfeur

SMETHWICK, (UPI) — Une réduction de taxes municipales a été accordée à **Philip Kelly,** de Smetwick, en Angleterre, qui demeure tout près d'un circuit de golf... **Kelly,** qui prétextait que plus de 150 balles avaient "assailli" sa demeure, depuis 16 mois, a vu son compte de taxes passer de $151.20 à $144.00.

Huck avec les Blues

Une autre rumeur qui circulait depuis plusieurs jours s'est avérée fondée, hier, lorsque le Canadien a échangé le joueur de centre Fran Huck aux Blues de St-Louis.

L'échange a été complété lors d'une courte visite du gérant général Scotty Bowman au Forum.

En retour, le Canadien bénéficiera du deuxième choix au repêchage des Blues et "d'autres considérations".

Huck avait causé certains problèmes à la direction des Voyageurs depuis le début de la saison. Son dernier match avec cette équipe remonte au 3 janvier. En 31 matches, il avait marqué 12 buts et mérité 16 assistances.

Il avait déserté l'équipe, il y a une dizaine de jours et était retourné à Regina avec sa famille.

Le deuxième choix des Blues au repêchage universel s'ajoute à la longue liste de choix que détient le Canadien à la suite de nombreux échanges avec des équipes de l'expansion.

En juin prochain, le Canadien pourra bénéficier de trois premiers choix: le sien, celui des Golden Seals de la Californie et celui des North Stars du Minnesota. En plus du 2e choix des Kings de Los Angeles.

Et ce n'est pas fini.

En 1972, viendront s'ajouter quatre autres premiers choix: le sien et ceux des clubs Minnesota, Californie et Los Angeles, ainsi que les 2es choix des clubs Los Angeles et Minnesota.

Bruno Quesnel, O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

VENEZ CE SOIR
AU
rib'n reef
Le restaurant le plus reputé à Montreal pour ses steaks et fruits de mer
8105 BOUL. DECARIE
735-1601
Stationnement GRATUIT

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

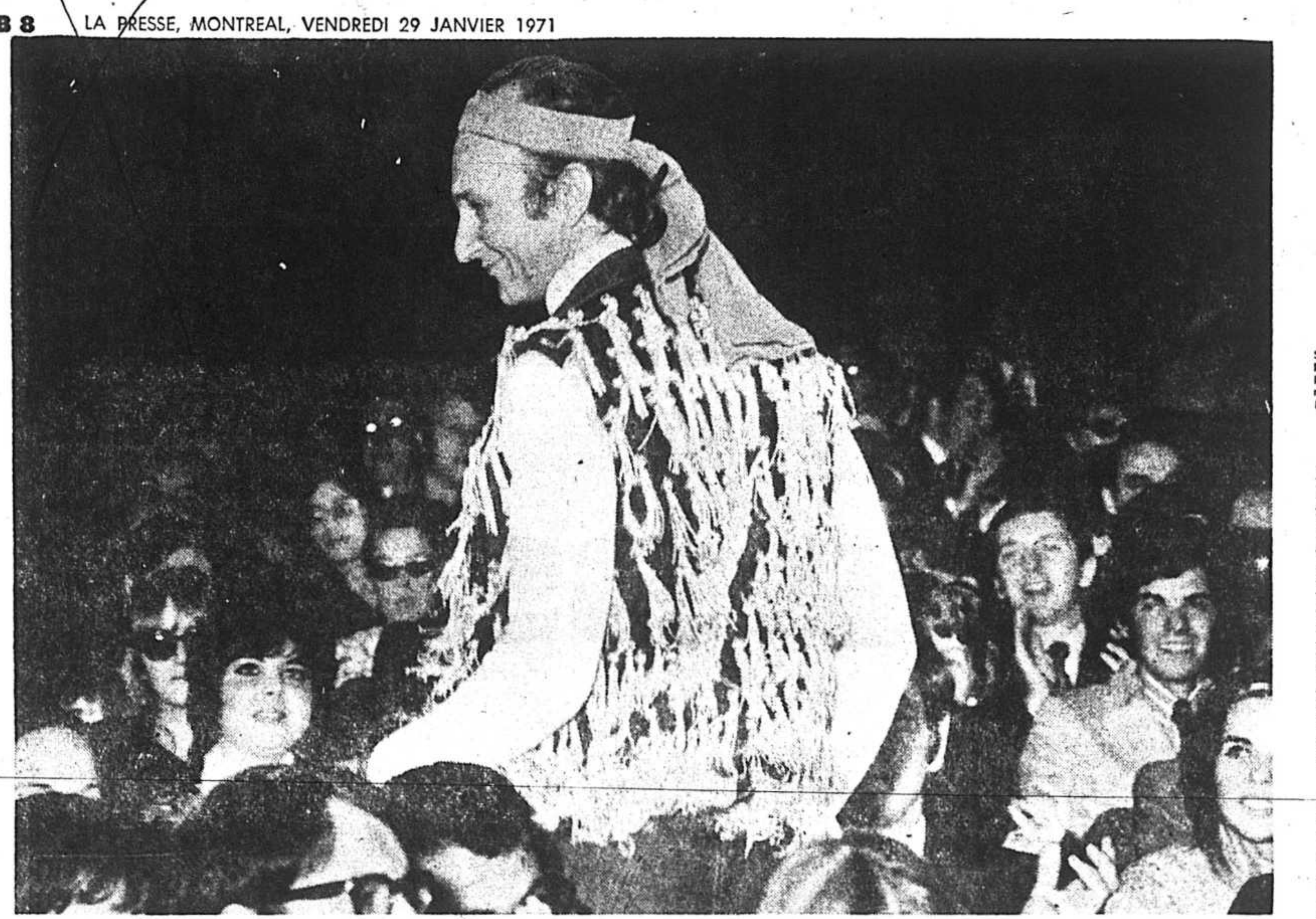

Michel Conte interdit par l'archevêque de Paris

Michel Conte, le chanteur canadien qui se produit dans une église parisienne, n'a pu donner hier soir son dernier récital à la suite d'une interdiction émanant de l'archevêché de Paris. Les précédents récitals de Michel Conte avaient suscité diverses manifestations d'irritation. Le "Figaro" (conservateur) écrivait même hier que : "Le Christ n'avait pas chassé les marchands du Temple pour y laisser entrer le scandale et la fumisterie". Comme un représentant de l'évêché s'opposait à l'ouverture des portes de l'église, les quelque 150 personnes présentes à l'heure du récital ont suivi Michel Conte à la sacristie et ont signé une pétition protestant contre l'interdiction.

Publication d'un ouvrage sur l'archéologie préhistorique dans le Grand Nord québécois

(OIP) — M. François Cloutier, ministre des Affaires culturelles, a présidé hier à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal, à la fondation officielle des Editions de la Société d'Archéologie préhistorique. Cet événement a été marqué par le lancement de l'ouvrage de M. Georges Barré "Reconnaissance archéologique dans la région de la Baie de Wakeham", volume paru grâce à l'appui financier du ministère des Affaires culturelles.

La Société d'Archéologie préhistorique du Québec (SAPQ) est un groupement de recherches qui effectue depuis 1965 des fouilles dans les sites de Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois), Lamartre (comté de Gaspé-Nord), Mandeville (comté de Richelieu) et Lanoraie (comté de Berthier).

Depuis 1967, elle procède à l'analyse et à l'entreposage des prélèvements effectués sur ces sites, dans un laboratoire situé au 3738 de la rue St-Dominique à Montréal.

Les membres de la société ont déjà publié quatre compte-rendus de leurs activités dans le cadre d'une série de rapports préliminaires à tirage limité. Avec la parution de l'ouvrage de M. Barré, leurs éditions inaugurent une nouvelle série de publications consacrées à des études complètes de champs de recherches déterminées. Paraitront ainsi des études sur les Iroquois du Saint-Laurent, une bibliographie annotée sur l'archéologie du Québec et un manuel d'initiation à la préhistoire québécoise. Ces éditions veulent pallier l'absence d'organisme d'édition et de diffusion des travaux des anthropologues québécois qui travaillent sur la préhistoire de nos régions.

Le livre de M. Barré décrit les résultats d'une reconnaissance archéologique faite en 1968 dans le Nouveau-Québec, au nord de la Baie d'Ungava. La région de la Baie de Wakeham a été occupée depuis au moins le quatrième siècle avant notre ère. Les recherches de l'auteur décrivent les civilisations qui s'y sont succédé: Forset, Thulé et esquimaude de l'époque historique, dans 16 sites de cette région. Les vestiges des structures d'habitation et les restes de la culture matérielle de ces traditions arctiques ont permis à l'auteur de dégager l'importance archéologique de l'extrême nord du Nouveau-Québec.

Il faut noter que c'est la première fois qu'une étude du genre, faite en français par un québécois, est publiée par une maison d'édition du Québec.

Théâtre

Quelque chose en forme de précédent

"Quelque chose en forme de nô". Spectacle de l'Atelier de théâtre de l'Université du Québec à Montréal. A l'affiche jusqu'à samedi soir inclusivement au Pavillon Durocher, 3465 rue Durocher.

par Martial DASSYLVA

L'exercice public auquel se livrent, au pavillon Durocher, les élèves de l'Atelier de théâtre de l'Université du Québec (section de Montréal), est à coup sûr l'un des plus robustes et surtout des plus articulés qu'un groupe universitaire ait élaboré depuis un bon moment. Le programme comprend trois parties: deux jeux empruntés au répertoire du nô japonais traditionnel et donnés comme tels, et une parodie du second avec, comme intermédiaires, des marionnettes géantes.

Dans le premier des deux nôs, intitulé "Le Tambour", il est question d'un jardinier qui s'amourache d'une belle princesse et auquel celle-ci impose une épreuve pratiquement insurmontable. De désespoir, le jardinier se jette dans un lac, cependant que sa belle lointaine aura à affronter la vengeance de celui qu'elle a si malicieusement berné. Obsédée par le fantôme de son soupirant, celle-ci en perdra la raison.

Le second nô à l'affiche a pour titre "L'Araignée" et raconte l'histoire d'un samouraï, Raiko, qui livre une lutte sans merci à une araignée géante venue troubler son sommeil.

Ces deux nôs, dont la mise en scène a été assurée par Rodrig Mathieu — lequel a d'ailleurs réglé aussi la mise en scène du spectacle de marionnettes offert en complément de programme — sont donnés avec beaucoup d'application, de conviction et de vraisemblance, au son d'une musique "ad hoc" interprétée par un groupe excellent de cinq musiciens dirigés par Hélène Prévost.

On a voulu retrouver et rendre l'atmosphère particulière d'une forme d'expression à la fois difficile et fascinante et nous sensibiliser à son rituel hiératique et pourtant très évocateur. Sans prétendre à la reconstitution archéologique, l'équipe de l'Atelier de théâtre de l'Université du Québec parvient non seulement à intéresser, mais encore à captiver, et cela par un travail à la fois consciencieux et précis, dans un dispositif scénique fort réussi.

La dernière partie du spectacle, à mon avis la plus neuve et la plus passionnante, parodie le nô de "L'Araignée" avec des marionnettes géantes manipulées par des étudiants de troisième année de l'Atelier et supervisées par le castellier bien connu Pierre Régimbald. La musique d'accompagnement de cette démythification du nô précédent est interprétée par Yves Traudel et Bernard Saint-Pierre.

On nous dit, au programme, que les étudiants ont voulu par cette production, créer un précédent: oser et tenter ce que la troupe professionnelle hésite à faire.

Pour être juste, il faudrait préciser que l'utilisation des marionnettes géantes n'est pas une nouveauté — la troupe américaine Bread and Puppet en a fait un usage qui a émerveillé aussi bien le public américain que le public européen — et que certains décorateurs canadiens — notamment au Festival d'été de Charlottetown — ont récemment intégré ce genre de figurants économiques dans leurs productions.

Mais c'est un fait que c'est, à ma connaissance, la première fois à Montréal, qu'on nous offre un spectacle d'animation aussi ambitieux et surtout aussi bien réussi.

L'effet cherché et obtenu est, sans conteste, des plus frappants et le résultat dépasse tout ce qu'avec un peu d'imagination on pourrait en attendre. Ces marionnettes, par leur dimension, ont presque une valeur mythique et confèrent à la caricature une ampleur que ne sauraient atteindre seuls ni les mots ni le jeu des comédiens en chair et en os. Au demeurant, l'expérience poursuivie par les gens de l'Atelier de théâtre de l'Université du Québec montre que l'action dramatique repose sur des conventions et que ce qu'on appelle l'illusion dramatique se fonde sur des "ficelles", des brocards, des riens en somme, à condition, naturellement, qu'il y ait quelque magicien derrière.

En somme, c'est un exercice de qualité que nous offrent là les étudiants de l'Atelier de théâtre de l'Université du Québec, un exercice qui réconcilie habilement le passé et le présent, le dépaysement et l'insertion dans la sensibilité contemporaine. Pareille production augure bien de l'avenir et nous fait espérer que la direction de l'Université du Québec continuera d'épauler les responsables de l'Atelier et fournir à celui-ci tous les moyens dont il a besoin pour se développer et surtout rayonner. Avec un spectacle comme "Quelque chose en forme de nô", le théâtre universitaire, du moins tel qu'on le pratique à l'Université du Québec, sort des limbes et prend vraiment son envol. Souhaitons qu'on lui permette de jouer pleinement son rôle et d'occuper au soleil la place qui lui revient d'office.

UNE PRESENTATION DES PRODUCTIONS
renée claude
19 JAN. AU 1er FÉV.
relache 26
Billets
semaine: $2.00 à $5.00
samedi: $2.50 à $5.50
Billets en vente chez Sauve Freres, 6554 St-Hubert et aux Galeries d'Anjou
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

À l'affiche
The Golddiggers
Du Dean Martin Show
En vedette jusqu'au 6 février
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert. Le samedi, $4.00 seulement.
La Salle Bonaventure
du Reine Elizabeth

CE SOIR à 20 h 30
JUSQU'AU 13 FÉVRIER SEULEMENT
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 est, AVENUE DES PINS
REPRISE
"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARÇONS"
de PAUL ZINDEL
Adaptation MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
avec
BÉATRICE PICARD
Rita Lafontaine Yoande Michot
REPRISE
RENSEIGNEMENTS: 845-7277
À COMPTER DU 21 FÉVRIER
QUE CÉ QU'CÀ VEUT DIRE BOUBOU?

COULEURS
après Z voici
L'aveu
POUR TOUS
un film de Costa Gavras
YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET
TEL. 878-1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
5e SEMAINE
Horaires: 11.45, 2.10, 4.30, 7.00 et 9.30 p.m.

GRANDE OUVERTURE
du cocktail-lounge entièrement rénové au
CHÂTEAU MADRID
Pour une sortie bien différente le trio "COLOMBIA" vous invite jeudi, vend., samedi et en plus, dimanche, spectacle de "FLAMENCO"
368 Mont-Royal est 845-2843

TOUT CE QUE VOUS VOULIEZ SAVOIR SUR...
18 ANS adultes
"VARIATIONS AMOUREUSES"
couleurs
2e FILM:
"UN AMOUR À TROIS"
couleurs
Ritz
5313 EST BELANGER 272-5290

5 DERNIERS SOIRS !
cinéma ...en liberté
14 ans
En Espagne, il y a Franco
En Grèce, les colonels
Au Brésil, la CIA et la torture
Au Vietnam, les "Green Berets"
En Algérie, IL Y AVAIT L'ARMÉE FRANÇAISE
C'est une oeuvre nécessaire à voir absolument."
— LA PRESSE
LA BATAILLE D'ALGER
un film de Gillo Pontecorvo
avec Jean Martin et Yacef Saadi
Grand prix au Festival de Venise
Grand prix de la critique internationale
Grand prix du Festival d'Acapulco
"Extraordinaire. Renversant. Puissant."
— LE DEVOIR
tous les soirs à 7:00 et 9:30
le dimanche à 2:00, 4:30, 7:00 et 9:30
Comédie Canadienne
METRO SAINT-LAURENT
84 ouest, Ste-Catherine, tél.: 861-3476
BIENTOT : LE PREMIER FILM DE COSTA-GAVRAS

EXPIX presente
18 ANS Adultes
★★★★ "SEXY.. C'EST UN PLAISIR."
et voici: ...elle est Heaven!
GETTING INTO HEAVEN
C'EST UNE VRAIE DE VRAIE! EASTMANCOLOR
PRÉSENTE MARIE MARCEAU ET JENNIE LYNN
EN PLUS "anything once"
HORAIRE DES FILMS tous les jours à 12:15, 1:35, 3:05, 4:25, 5:55, 7:20, 8:50 et 10:10 continuel dès 12:15; dernier spectacle ENTIER à 8:50
pussycat
4015 ST. LAURENT ANGLE DULUTH 845-5215

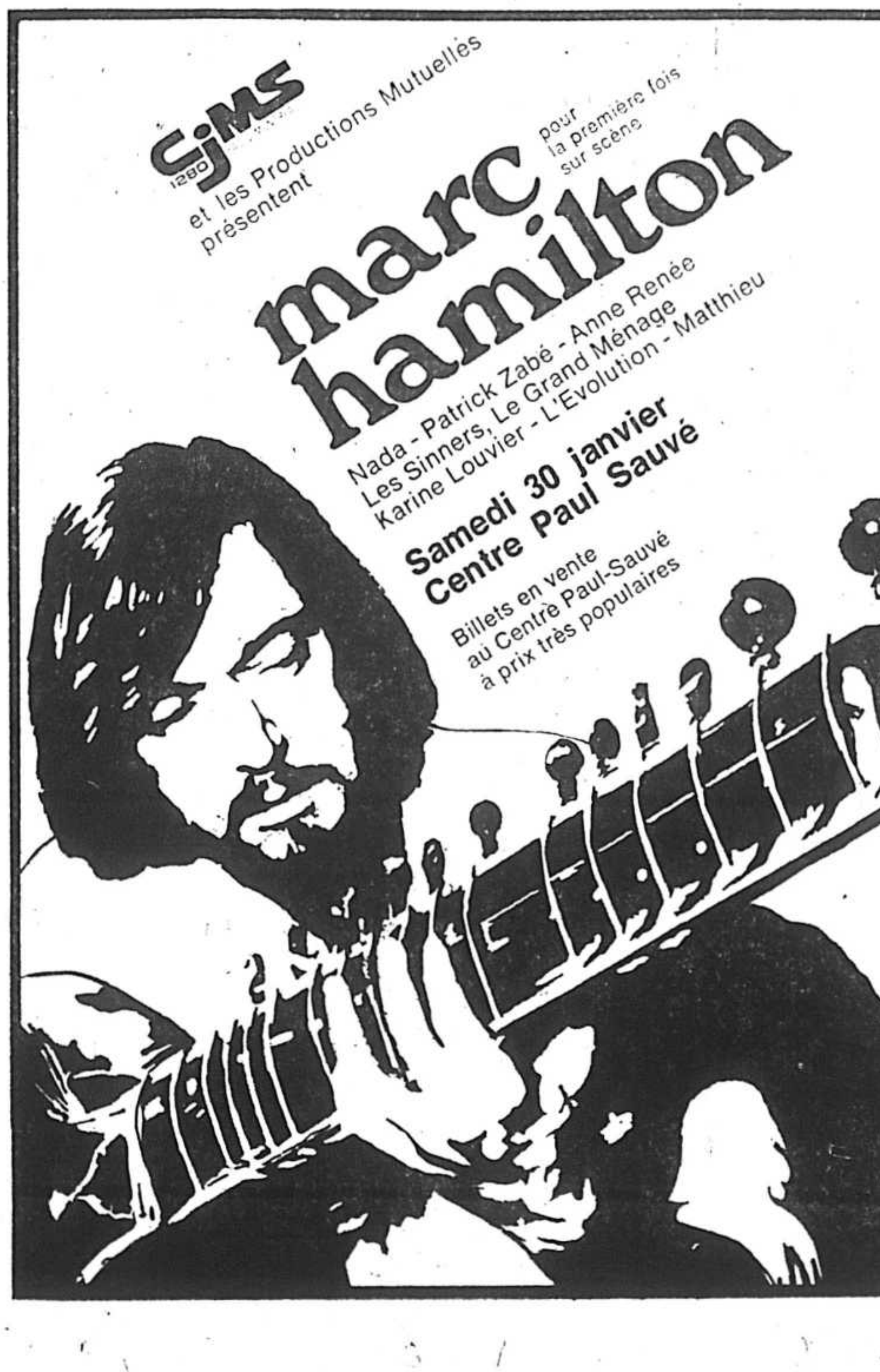

CJMS 1280 et les Productions Mutuelles présentent
pour la première fois sur scène
marc hamilton
Nada - Patrick Zabé - Anne Renée
Les Sinners, Le Grand Ménage
Karine Louvier - L'Evolution - Matthieu
Samedi 30 janvier
Centre Paul Sauvé
Billets en vente au Centre Paul-Sauvé à prix très populaires

MICHEL GÉLINAS en collaboration avec CKAC présente
LE 1er SPECTACLE DRÔLE DE L'ANNÉE!
LANDRE "DRABE"
Du 16 au 21 fév.
Billets de $2. à $6.50
en vente aux deux magasins Sauvé Frères
En première partie: France Castel la cinquième saison
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

—Dès CE SOIR!—
2 mon oeil
Q
le film mystère de Jean-Pierre Lefebvre
avec
RAOUL DUGUAY
ministre
Adam séducteur
aveugle
chanteur d'opéra
Tarzan
consommateur
avec: KATIA BÉLANGÉ JANOU FURTADO PAULINE FORTIER
CÉLINE BERNIER NAGMADBOUNBOUN ANDRÉE PAUL
TOUS LES SOIRS à 7.30 et 9.30
PRÉSENTATION EXCLUSIVE verdi
5380 St-Laurent 277-4145
Sam. et dim. à 1 h 30 "L'HEURE DES BRASIERS".
Samedi soir à 11 h 30 le film de "LA NUIT DE LA POESIE"

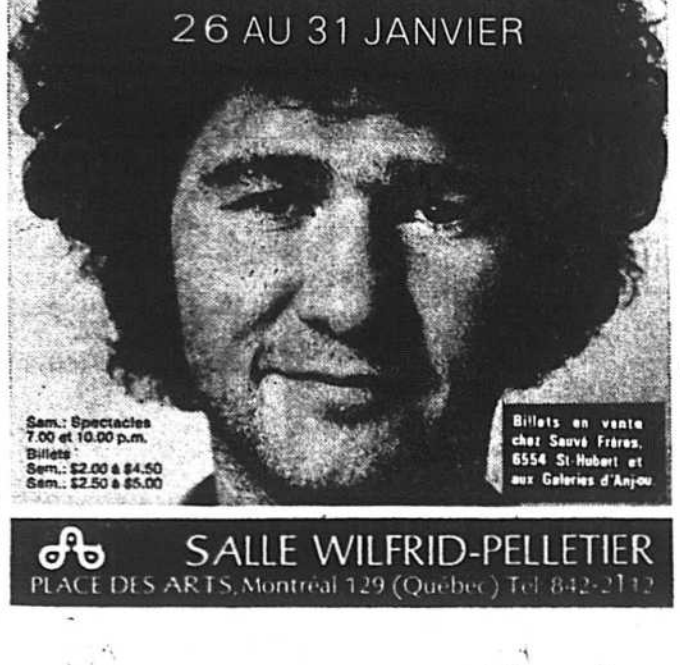

UNE PRESENTATION DES PRODUCTIONS SUR SCENE LTEE
ROBERT CHARLEBOIS
26 AU 31 JANVIER
Sam.: Spectacles 7.00 et 10.00 p.m.
Billets
Sem.: $2.00 à $4.50
Sam.: $2.50 à $5.00
Billets en vente chez Sauvé Frères, 6554 St-Hubert et aux Galeries d'Anjou
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

tambours et trompettes
de Bertolt Brecht
tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45, (relâche dimanche et lundi)
Mise en scène: JEAN-LOUIS ROUX et JEAN-PIERRE RONFARD
Seulement 8 représentations
RÉSERVATIONS: 288-6139
Billet à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponible) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129 Tel 842-2112

Des employés de Dunlop Canada acceptent le gel des salaires

WHITBY, Ont. (PC) — Les employés de la compagnie Dunlop du Canada Ltée, à Whitby, ont accepté, hier, que leurs salaires soient gelés pendant une année, après que des représentants syndicaux eurent été autorisés à vérifier les livres de l'entreprise.

Cette décision qui touche 750 employés, constitue un compromis, puisque la compagnie avait d'abord demandé à ses employés d'accepter une diminution de salaire de 10 pour cent.

Des porte-parole de la compagnie avaient laissé entendre qu'on serait peut-être obligé de licencier des employés ou même de fermer l'usine, si aucune entente n'était conclue avec le syndicat.

Le président de Dunlop Canada, M. Prian James, a déclaré que la prolongation des ententes collectives ne solutionnera pas les problèmes financiers de l'entreprise, "mais c'est un début satisfaisant".

Le contrat du local 494, qui devait expirer le 31 mai, est prolongé d'un an, de même que celui du local 743 qui devait expirer le 8 novembre.

A la suite de cet accord, M. David MacKinlay, président du local 494, a déclaré que les syndiqués aideront la compagnie à faire de l'entreprise une entreprise rentable. "C'est pourquoi, a-t-il dit, nous avons invité tout le monde à accepter le gel des salaires".

La compagnie et le syndicat discutent les difficultés financières de la compagnie depuis le début de janvier. Toutefois, Dunlop n'a pas encore publié ses états financiers.

Les salaires horaires varient entre $3.20 et $5.06 tandis que le salaire hebdomaire s'échelonne entre $160 et $170.

Le Syndicat des ouvriers unis du caoutchouc négocie également de nouveaux contrats avec la compagnie Godyear Tire and Rubber pour quelque 1,600 ouvriers à Toronto et 500 à Bowmanville. A Hamilton, il a demandé la conciliation de son différend avec Firestone Tire and Rubber.

C'est la seconde fois qu'un gel de salaires est accepté dans une usine ontarienne, en raison de difficultés financières. La semaine dernière, 875 employés de la compagnie torontoise Acme Screw and Gear acceptaient le prolongement d'un contrat de 18 mois pour prévenir la fermeture de l'usine.

POTINS FINANCIERS

WINNIPEG — La plus forte vente de graines de tournesol à l'exportation, soit 22 millions de livres a été réalisée par Federal Grain Ltd, à destination du Japon. Elle représente 30,000 acres de culture.

Mines d'or — Le Sénat a approuvé en deuxième lecture la prolongation de deux ans de la loi d'aide aux mines d'or.

Jones & Laughlin — La société américaine rapporte une perte d'exercice de $20.9 millions et annonce le départ de huit membres du conseil d'administration.

Dofasco — Dominion Foundries & Steel Ltd annonce un bénéfice net de $33.1 millions ($2.07 l'action) contre $41.1 millions ($2.64) en 1969.

"Prime rate" — Pour la quatrième semaine consécutive les prêts bancaires aux USA ont diminué amenant de nouvelles rumeurs voulant que le prime rate de 6 p.c. soit encore abaissé.

Excédent japonais — L'excédent japonais de la balance des paiements s'est élevé à $1,374,000,000 à rapprocher de $2,283,000,000 en 1969.

Pâtes et papiers — M. Alexander Hamilton a été élu président de l'Association canadienne des pâtes et papiers.

Tapline — L'oléoduc qui traverse le territoire syrien sera réparé, la Syrie ayant donné son accord.

Faillite à Londres — Une maison de courtage londonienne, Brown, Bliss and Co, a été déclarée en faillite. L'origine en serait des spéculations malheureuses sur des mines de nickel australiennes. La clientèle sera remboursée par un fonds de secours de la Bourse de Londres.

Trust Général — annonce des taux abaissés sur les certificats de dépôts garantis: dépôts à 3 ans: 7.50 p.c. au lieu de 7.75 et à 5 ans: 8 p.c. au lieu de 8.25.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Cortland $2 à $2.25 ; McIntosh, $2.40 à $2.50.

Betteraves : $1.50 à $1.75 les 50 lb.

Carottes : $1.25 à $1.40 les 50 lb; $2.25 à $2.35 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Choux : verts .85 à $1.25 pour 50 lb, suivant la grosseur ; rouges et Savoy, $2.00 à $2.50 la doz.

Choux chinois : $2.00 à $2.50 pour 12.

Oignons : 1¾ po. à 2½ po., $1.85 à $2 les 50 lb ; 2½ po. à 3¼ po., $2.50 les 50 lb ; 3¼ po. et plus, $3.25 les 50 lb ; $2.50 à $2.75 24 cellos de 2 lb ; rouges, $2.00 à $2.25 les 50 lb.

Patates : $1.15 à $1.25 les 50 lb.

Panais : $3.00 à $3.05 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux : $1.25 à $1.50 la doz.
Rutabaga : $1.00 à $1.25 les 50 lb.

titres au comptoir

Ascopex Expl	4000	40	39
Aurox	1000	49	49
Bald Mtn	1000	3	3
Chibex Mng	16200	110	70
Cons Computer	10800	950	875
Disraeli Cop	21500	37	35
D L P Div	2800	215	200
Dom Jubilee	11500	85	70
Dom Lime 53 x 4 p	300	900	900
El coco	10000	9	9
Elec Assoc	200	350	350
Gaspe Copper	1000	60	60
Gaspe Que	173500	61	48
Grand Bahamas	100	325	325
Gray Ind 1 pr	1000	100	100
Grt Lk Nick	500	288	288
Grt Lk Paper w	250	200	200
Grenachea	200	175	175
Guard GW F pr	100	750	750
Hanson Mns	1000	28	28
Hughes Ind	200	438	438
Int Systcoms	1700	102	100
Interprov Dred	47000	6	5
Kilarney	3000	25	22
Kukatush	2500	275	275
Lewis Red Lk	2000	21	21
Maple Leaf	8600	37	37
Marigot Inv	500	30	30
Mepc wts	500	300	300
Ms Wagosik	1000	80	80
Mistassini Ur	2500	50	50
Morono Copper a	10000	27	25
Naganta Mng	1000	23	23
N B Uran	2100	455	450
New Miller	1000	9	9
North Que Ex	5550	80	70
NouvelleMn g	6000	80	45
N S L 5 pr	60	$31	29
QueA ntimony	19000	45	40
[illegible] Prop	500	65	65
Robin RL	1000	65	65
Silverstack	200	81	81
T S Simms Cl A	200	600	525
Sklar Mfg	11500	185	170
Tara	3600	630	625
Toronado Mns	10000	38	37
Trollus	5000	45	44
Westfield	1500	110	110
Whitestar	14000	20	15

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼, 1er sep	1972	98¾	99¼
3¼, 1er juin	1976	89¼	90¼
7¼, 1er avril	1972	102¼	103
6¼, 1er dec	1973	103	103¾
7, 1er avril	1973	103½	104¼
8, 1er oct.	1974	110	111
7. ¼, 1er avril	1994	105½	106
5½, 1er oct.	1975	99¼	100¼
5½, 1er aout	1980	93½	95
4½, 1er sept	1983	83½	84½
5¼, 1er mai	1990	85	87
5¾, 1er sept.	1992	88	90
6½, 1er oct.	1995	97	99
C.N. 4, 1er fev.	1981	81	83
C.N.5½,15dec.	1971	100	100½
C.N. 5, 1er oct.	1987	81	84
C.N., 5¾	1985	90	92
Perpetuel 3		43	46

INDUSTRIELLES

Alb G 7½ conv	1990	122	124
Abitibi 7¼	1987	89	91
BkN.E.	1987	94	96
CP 8¾, nov	1978-89	104½	105½
Domtar 6¾	1987	84	86
GMCA 7	1986	89	91
Imp. Oil 8½, 15 at	1989	105	106
Gulf Oil 8½ 1 dec	1989	104½	105½
GMCA 8¼	1974	99	101

		Achat	Vente
Nor. 9¼, 15 oct	1990	107	108
Roymor, 7½, 1 nov	1973	98	100
Roymor, 7¾ 1 nov.	1978	99	101
Simpsons 9½ 15 d	1989	105	107
Weston G 6¾	1987	86	88
SERVICES PUBLICS			
Alb Gas 9¼	1990	106	107
B C Tel 9⅜	1992	108	110
Bell 9⅞, 14 aout	1993	109	111
Mar Tel 9¼, juin	1990	104	106
North C G 9⅝	1991	104½	105
T.C. Pipeline	1990	105½	106½
CONVERTIBLES			
Tr Pipeline 5	1989	91	93
W Coas 5½, 1 av	1988	86	88
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2 d.	1990	108	110
Tor Mt 8¾, 1 oct	1990	106	108
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb 8¾, 6 nov	1990	104½	106½
M. Hydr 8½, 1er av	1991	100	102
N.B.7¾, 1er mars	1994-96	101	102
NFLD9¾,15nov	1990	108	110
NSco9¼,30 jn	1990	109	111
O. Hy 7½, 4 fev	1991-96	102	104
Que 8, 8 fev	1994	99½	101½
P.E.I.9¼,1 nov	1990	105	107

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or sur le marché de Londres ce matin était fixé à $38 dollars, en baisse de 5 cents par rapport à la veille.

A Zurich, baisse de 5 cents à $38.10.
A Francfort, hausse de 4 cents à $38.11.

A Paris baisse de 13 cents à $38.52. Sur le marché le lingot de 1 kilo a gagné 60 francs à 6,892 francs.

COURS DE L'ARGENT

L'once d'argent, ce matin à Londres, était évaluée à $1.59 2-10, en hausse de 7-10 de cent.

marché des BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

PC — La demande était bonne et les échanges animés, cette semaine, aux marchés de Montréal. Les prix étaient soutenus.

Les **arrivages: 1.426 bêtes à cornes, 1,153 veaux, 14 porcs et 6 moutons et agneaux.**

Le **bouvillon de choix se vendait à** $32.50-$34.50; la bonne qualités, $31-$32.25; la qualité moyenne, $29-$30.75 et la qualité ordinaire, $22-$28.75.

La vache de bonne qualité, $21.50-$23.50; la qualité moyenne, $20-$21.75; la qualité ordinaire, $18-$19.75 et celle réservée aux conserves et à la charcuterie, $13-$17.75.

La génisse de choix, $26; la bonne qualité, $24.75-$25.50; la qualité moyenne, $23-$24.75; la qualité ordinaire, $17.75-$22.75.

Le **taureau** de bonne qualité, $25-$28.50; les qualités moyenne et ordinaire, $20-$25.

Le **veau** de bonne qualité, $40.50-$45.50; la qualité moyenne, $36-$41.50 et la qualité ordinaire, $20-$38.50.

Les prix n'ont pas été établis pour le porc, le mouton et l'agneau.

Il faut centraliser le marché boursier canadien

— Fred R. Whittall

Pour la deuxième année consécutive, M. Fred R. Whittall a été réélu président du Comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, à l'occasion de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée hier après-midi à la Bourse de Montréal.

Tous les membres du Comité ont également été réélus. Dans son allocution, M. Whittall a dressé un bilan des activités du Comité des Gouverneurs au cours de l'année écoulée et a fait remarqué que "1970 a été une année des plus difficiles pour l'industrie financière en Amérique du Nord vraisemblablement depuis 1930". Il a ajouté qu'au cours de cette période la situation aux États-Unis a été particulièrement éprouvante. "Entre 50 et 60 firmes de courtage ont été mises en faillite . . . On pense que 40 à 50 autres pourraient subir un sort semblable."

Le président du Comité des Gouverneurs a en outre montré qu'au Canada, en dépit d'une situation très sérieuse, il n'y avait pas eu de faillite parmi les membres des Bourses et le Fonds National de Compensation est encore intact."

Toutefois, il a souligné que si la situation n'a pas été plus sévère, c'est grâce au sort plutôt qu'à une saine administration. Tenant compte de ces circonstances, M. Whittall a insisté sur la nécessité de centraliser de plus en plus la vie boursière au Canada, en faisant ressortir que la coopération entre les différents parquets a été positive dans ses réalisations, comme l'illustrent le Fonds National de Compensation, le Dépôt Central, l'Institut canadien des valeurs mobilières et le Rapport Moore.

Il s'agit plus qu'une coopération entre les différents marchés boursiers canadiens, puisqu'il faudrait uniformiser leur activité. Cette uniformisation est fondamentale pour la survivance d'une Bourse authentiquement canadienne, d'expliquer l'orateur.

Ce point de vue est fondamental, selon le président du Comité des Gouverneurs et tous les efforts des membres du Comité doivent tendre à préserver le "Marché Central", lequel, soit dit en passant est, dans l'esprit de M. Whittall, composé des marchés de Montréal, Toronto et Vancouver.

Déficit de $105,412

En 1970, les Bourses de Montréal et Canadienne ont enregistré une perte de 105,412 dollars. Ce déficit selon M. Neapole est dû à l'amortissement et à la dépréciation d'exploitation.

En terme de revenu, sur une base consolidée, les Bourses de Montréal et Canadienne ont eu un revenu brut de $327,802 en 1970 soit un recul de 114,000 dollars par rappport à 1969.

De son côté, M. Charles B Neapole, dressant le bilan des activités financières des deux Bourses qu'il préside, a présenté des chiffres assez éloquents. En 1969, année qui, selon M. Neapole, fut excellente, les Bourses de Montréal et Canadienne avaient enregistré un revenu clair de $442,000.

En 1969, 15 pour cent du revenu total, soit $65,382, provenaient de la Bourse Canadienne. En 1970, 14 p. cent ou $46,000 dollars originaient de cette source.

D'autre part, M. Neapole s'est malgré tout montré satisfait du nombre élevé d'inscriptions pendant l'année écoulée. "Avec 76 inscriptions en 1970, nous avons dépassé les prévisions". Parmi les titres nouvellement négociables sur les marchés montréalais, le président exécutif a énuméré entre autres "Consumer Gas, Alberta Natural Gas, Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd., Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., Shell Oil Co."

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 20 à 25 ; procédé par rouleau, No 1, en sacs 20 à 21½ ; pour nourrissage, en sacs, 19 à 20.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 17 à 17½; poudre de lait, 5¼ à 5¾.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, $1.15 à $1.25 les 50 lb.

Prix des oeufs : prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine : A-extra-gros, 51¼; A-gros 44¾; A-moyens 36¾; A-petits, 31¾.

cote des grains

Marche a terme:

(Winnipeg)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.51¼	2.56½	2.55	2.56½
Juil.	2.54	2.54½	2.53⅜	2.54½
Oct.	2.56	2.57¼	2.55½	2.57¼
GRAINE COLZA VANCOUVER				
Jan.	3.30½	3.39	3.30	3.39
Mars	3.05⅞	3.07⅜	3.04	3.04¼
Mai	2.89¼	2.91¼	2.88¾	2.88¾
Juil.	2.82¼	2.82¾	2.81½	2.81½
GRAINE-COLZA THUNDER BAY				
Avril	2.93⅛	2.93⅝	2.92½	2.92½
Juin	2.86⅝	2.87½	2.86¾	2.86⅞
AVOINE				
Mai	89¼	89¼	89	89⅛
Juil.	89	—	—	89
Oct.	—	—	—	88
ORGE				
Mai	1.34⅝	1.35	1.34¼	1.35
Juil.	1.33¾	1.34	1.33¾	1.34
Oct.	.29	1.29	1.28¾	1.28¾
SEIGLE				
Mai	1.18⅞	1.19½	1.18⅞	1.19½
Juil.	1.18¾	1.18⅞	1.17⅞	1.17⅞
Oct.	—	—	—	1.21

Marche au comptant:

AVOINE: 2 cw 86⅛; 3 cw et ex 3 cw 85⅛; ex 1 fourr. 84⅝; 1 fourr. 83⅛; 2 fourr. 80⅝; 3 fourr. 77⅜; fourr. melangee 64.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang, 1 et 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.30½; 3 cw 2-rang et 1 fourr. 1.29¾; 2 fourr. 1.27¾; 3 fourr. 1.24¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.15¼; 3 cw 1.09 ¾; ½ cw 92½; ergotee 80; sur voie 1.15¼.

LIN: 1 cw 2.49; 2 cw 2.44; 3 cw 2.18½; sur voie 2.49¼.

GRAINE-COLZA: No 1 Canadienne 2.87½; No 2 Canadienne 2.72¾

(Chicago)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mars	1.65	1.65⅛	1.64⅝	1.65¼
Mai	1.63	1.63½	1.62	1.62⅛
Juil.	1.57½	1.58¼	1.57⅛	1.57⅛
Sep.	1.59½	1.60⅜	1.59⅛	1.59⅜
Dec.	1.64⅜	1.64⅞	1.64	1.64
MAIS				
Mars	1.54	1.54¼	1.52½	1.53
Mai	1.56¼	1.56⅝	1.54¾	1.55½
Juil.	1.57¾	1.58¼	1.56½	1.57
Sep.	1.56½	1.57⅛	1.55⅝	1.56⅞
Dec.	1.54	1.54½	1.52⅜	1.53
Mars	1.58½	1.58¾	1.56⅞	1.57½
AVOINE				
Mars	76	76⅛	75¼	75⅜
Mai	77¼	77¼	76⅜	76⅞
Juil.	74	74	73	73½
Sep.	74½	74½	74	74
Dec.	—	—	—	57⅛
FEVES SOYA				
Mars	3.07	3.09¼	3.05	3.06¼
Mai	3.11¾	3.13⅜	3.09	3.09¾
Juil.	3.14¼	3.16½	3.12	3.13
Août	3.12¾	3.13½	3.12	3.13
Août	3.12¾	3.13½	3.09½	3.09¾
Sep.	2.98¼	3.00	2.96½	2.96¾
Nov.	2.88½	2.90½	2.87¼	2.87⅜
Jan.	2.93	2.95	2.91¾	2.91¾

Campagne de la BCN sur "nos forêts"

La Banque Canadienne Nationale a tenté une nouvelle expérience cette année en publiant à l'occasion de son rapport annuel un document sur une de nos plus grandes richesses naturelles, "les forêts du Québec". La publication de 17 pages qui touche à tous les aspects de la forêt a été envoyé aux actionnaires de la banque avec un exemplaire de son rapport annuel.

"Nous le publions dans l'espoir qu'il serve à nous rappeler toute l'importance de nos forêts sur les plans économique, écologique et esthétique," y lit-on en préface.

La forêt québécoise fait d'ailleurs l'objet du thème central de la campagne de publicité de la BCN pour l'exercice financier 1971. La banque a déjà mis en circulation des formules de chèques de différentes couleurs sur lesquelles sont imprimées des scènes de la forêt du Québec.

Six modèles différents sont disponibles aux clients qui ont des comptes d'épargne ou des compte-courant à la banque.

Rédigé avec la collaboration d'un ingénieur forestier, le cahier sur les forêts du Québec fait le bilan de l'utilisation de cette richesse naturelle et parle des perspectives de mise en valeur possible.

En publiant son document sur la forêt, l'institution veut faire la promotion de cette richesse naturelle incalculable et "si l'on veut, inépuisable" dont bénéficie le Québec. Elle veut faire prendre conscience "davantage si possible, de tout ce qu'elle nous apporte, de tout ce qu'elle pourrait nous apporter."

Les auteurs du document cherchent aussi à faire partager une ambition: "Celle de faire du Québec la province comptant le plus grand nombre de spécialistes en la matière. Le plus grand producteur. La province d'où sortiraient les plus grandes découvertes."

La publication s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la forêt, sous une forme ou l'autre. A leur intention, un petit annuaire donnant le nom l'adresse et le numéro de téléphone de toutes les associations, des ministères, instituts et autres susceptibles de donner des renseignements sur le sujet, a été annexé.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ADMINISTRATEUR TECHNIQUE

Requis pour l'organisation et la direction administrative d'un groupe important d'ingénieurs-techniciens engagés dans la préparation de soumissions pour la fabrication et le montage en chantier de produits mécaniques diversifiés.

Le candidat recherché, ingénieur ou diplômé avec environ 10 années d'expérience en procédés de fabrication ou de construction et en coûts de revient, sera responsable à la direction générale pour l'attribution des projets à estimer et la présentation des soumissions dans les délais voulus.

Rémunération pleinement en accord avec l'expérience et les qualifications démontrées. Excellente avantages sociaux et possibilité intéressantes d'avancement pour le candidat choisi.

Veuillez adresser votre "curriculum vitae" à:

PLANOS INTERNATIONAL LTEE
1224 ouest, rue Ste-Catherine, suite 700, Montréal 107

CHANCE DE FAIRE CARRIÈRE

2 représentants aimant relever un défi tout en profitant d'une magnifique occasion de faire un meilleur revenu sur base salaire et commission, en plus des avantages sociaux habituels. Sont invités à poser leur candidature à ce poste, les hommes qui aiment vendre des produits chimiques à l'industrie pour le traitement des métaux, etc., notamment pour les marchés d'alimentation et les restaurants. Ces produits ont un usage sanitaire tout en servant au nettoyage.

Il faut avoir une voiture et être parfaitement bilingue. Le poste est permanent et permet d'accéder à la direction. Il est préférable, mais non obligatoire, d'avoir de l'expérience en ce domaine.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 11,744 LA PRESSE

GERANCE

ASSURANCE-VIE ET GENERALE

Une compagnie, en plein programme d'expansion, est à la recherche d'un gérant de division pour compléter ses cadres.

ENDROIT: Rive Sud (Montréal).
FONCTION: Diriger une équipe de représentants exclusifs en assurance-vie et générale et la faire progresser.
QUALIFICATIONS: Etre prêt à relever un défi, être âgé de 25 à 35 ans, avoir une expérience à succès en assurance-vie.
REVENU: Selon les qualifications et la performance.

S.V.P. écrire à: CASE 11,713 LA PRESSE
en y joignant un bref "curriculum vitae". (Confidentiel).

UNE COMPAGNIE CANADIENNE ET PROGRESSIVE REQUIERT POUR SON USINE DE MONTRÉAL UN

GÉRANT DU PERSONNEL

LA POSITION:

Embauchage des employés, administration des salaires et bénéfices sociaux, interprétation de conventions collectives, griefs, participer aux négociations, etc.

QUALIFICATIONS:

Être bilingue, (français-anglais), pouvoir gerer d'une manière autonome, posséder au moins cinq (5) ans d'expérience. Quoique désirable, un degré universitaire n'est pas nécessaire.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" en toute confiance à:

CASE 11,738 LA PRESSE

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Hôpital des Sept-Îles requiert les services d'un(e) physiothérapeute pour son NOUVEAU service de physiothérapie.

Salaire selon expérience. Bon avantages sociaux.

"Curriculum vitae" à:

Directeur du personnel,
HÔPITAL DES SEPT-ÎLES,
45, rue Père-Divet,
Sept-Îles, P.Q.

PARKE, DAVIS & CO. LTD.
recherche un
REPRÉSENTANT MÉDICAL
pour la région de Montréal

Les candidats de langue française, bilingues, devront être âgés de 23 à 30 ans et posséder de préférence une éducation universitaire en pharmacie, en médecine ou en sciences, aucune expérience de vente n'est exigée et la période de formation initiale se fera à Montréal.

Salaire intéressant, automobile fournie et bénéfices marginaux.

Pour de plus amples informations veuillez écrire à:

M. ANDRÉ LAMOTHE,
C.P. 2100, Succ. St-Laurent,
Montréal 379, Qué.

INGÉNIEUR CIVIL

Jeune ingénieur ayant au moins 2 années d'expérience dans le domaine des sols et/ou du béton, pour surveillance de construction de routes à l'extérieur de Montréal.

Le candidat choisi sera énergique et travailleur. Rémunération à discuter.

Prière de communiquer avec:

Laboratoires Industriels et Commerciaux,
1449 rue Crescent, Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY
requiert les services d'un:
PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE
(MASCULIN)

Niveau d'enseignement: Sec. 1 - 2 (Classes mixtes)
Qualifications: Instructeur en natation ou l'équivalent
Veuillez envoyer votre curriculum vitae au:
SERVICE DU PERSONNEL
C.S.R. Duvernay
3983, boul. Lévesque
Ville de Laval
DATE LIMITE: 3 février 1971

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
DEMANDE DU PERSONNEL
À L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR, Gracefield (Cté de Gatineau)

1 professeur de Musique — Sec. I et II.
1 professeur de Catéchèse — Sec. I - II et III.
1 professeur pour une classe d'observation pédagogique. (8 à 12 ans).

Préférence pour les professeurs légalement qualifiés.
Postes disponibles immédiatement.

Communiquer par téléphone avec:
M. Jean-Roch Boisvert,
Directeur des services au personnel,
C.S.R. Henri-Bourassa,
C.P. 1418,
Mont-Laurier (Labelle), P.Q.
Téléphone: (819) 623-1525, poste 40.

DIRECTEUR MÉDICAL

Hôpital des Sept-Îles requiert les services d'un directeur médical à plein temps.

En plus de la direction médicale d'un hôpital de 200 lits, le candidat verra à réaliser la régionalisation des services médicaux.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Curriculum vitae à:

Directeur général,
HÔPITAL DES SEPT-ÎLES,
45, rue Père-Divet,
Sept-Îles, P.Q.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
en collaboration avec
LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL
offre un cours de
MARKETING-PUBLICITÉ

14 SESSIONS EN 7 SEMAINES,
les mardis et jeudis, de 20 heures à 22 heures, du 9 février au 25 mars 1971.

LES CANDIDATS:

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est heureuse d'offrir un cours de marketing-publicité à ceux qui s'intéressent déjà à ces fonctions et à ceux qui se proposent de s'y engager.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Cette série de cours sera assurée par des praticiens. Les cours adopteront le style d'une série de conférences où l'exposé sera suivi de discussions de problèmes variés de marketing et de publicité.

LE PROGRAMME:

Les cours portant sur le marketing couvriront les aspects généraux de la distribution, de l'étude du marché, de la stratégie des prix, de la vente ainsi que des autres modalités de promotion dans l'entreprise.

Les cours portant sur la publicité auront pour objet l'étude des problèmes de l'entreprise au niveau de l'élaboration d'une stratégie publicitaire, ainsi que de problèmes tels que tactiques de promotion, techniques de recherche, rôle de l'agence de publicité, etc.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 5 FÉVRIER
FRAIS: $75 (déductible de l'impôt sur le revenu)

HEC

Pour obtenir le prospectus, écrire ou téléphoner au:
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES,
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES,
5255, avenue Decelles, Montréal (250e), P.Q.
Tél.: 343-4440

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	575	$8¼	8¼	8¼	
Alcan	11230	$23¼	23⅛	23¼	
Algoma Stl	1930	$15½	15¼	15¼	— ¼
Aquitaine	1875	$26½	26¼	26⅜	
Asbestos	1050	$34	33¾	33¾	— ¼
Atl Sug	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Bank Mont	1650	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Bank NS	800	$22	22	22	+ ⅛
Banq PC	250	$10¼	10¼	10¼	
Bell Can	2473	$47⅛	47	47	— ⅛
Bell pr A	57	$54	54	54	— ½
Border Chem	100	$6¼	6¼	6¼	+ ½
BP Oil Gas	700	580	575	575	—5
Brascan	3981	$17½	17⅜	17⅜	
C Cem Lafrg	395	$40⅛	39¾	40⅛	+1⅛
C Stm L	25	$30⅞	30⅞	30⅞	— ⅛
Can Brew	180	$8	8	8	
Can Hydro	500	$16	16	16	— ¼
C Imp BkC	175	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
CIL	1000	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
CP Rail	1480	$69⅝	69¼	69⅝	+ ⅞
Can TireA	100	$27½	27½	27½	— ⅛
Chmcell	200	$6	6	6	
Col Cellulose	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Col CellPr	500	$18	18	18	+ ¼
Cominco	490	$23⅛	23⅛	23⅛	
Con Bath	200	$11¼	11¼	11¼	— ¼
C Bath Pr	300	$16½	16½	16½	— ½
Con Textile	100	$13	13	13	— ¼
Crain R L	200	$14½	14½	14½	— ½
Crush	600	$16	16	16	
Cummings	26150	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cygnus A	1200	$6¼	6	6	— ¼
Cygnus B	1400	$8¼	8	8	— ½
Dist Seag	100	$52	52	52	
Dome Pete	1000	$83¼	83	83¼	
Dom Bridge	120	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Dofasco	300	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅝
Dom Stores	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Dom Text	10100	$15	14⅞	14⅞	
Domtar	900	$15	15	15	
Du Pont	620	$16	16	16	— ¼
Censtar	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Grissol	700	$6	5¾	6	+ ¼
Home A	775	$29¼	29	29⅛	— ⅜
Home B	5540	$29	29	29	— ½
HBay MS	3000	$20¾	20⅛	20½	+ ¼
HBy Comp	5625	$16⅜	16⅜	16⅜	— ½
HBay Oil	200	$40	39¾	40	+ ¼
Husky Oil	200	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Imp Oil	1143	$19¼	19¼	19¼	
Imasco Ltd	400	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
IAC Ltd	500	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Int Nickel	1370	$46¼	46⅛	46¼	— ⅛
Int Pipe L	675	$26⅝	26¼	26¼	— ¼
Koffler Store	250	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Labatt pfd	165	$24½	24½	24½	
Loblaw B	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Macmillan	900	$27⅜	27	27	— ¼
Mass Fer	1205	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅜
Molson A	520	$16	16	16	— ¼
Monenco	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Moore Corp	1015	$34¼	34	34	— ½
MSN Ind	110	$5	5	5	+ ¼
NB Tel	401	$14	14	14	— ⅛
Noranda	1150	$31⅜	31⅛	31⅛	— ⅛
N Cent Gas	681	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Pac Pete	200	$29	29	29	
Peoples Strs	500	$10¼	10¼	10¼	
Pow Corp	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Price	330	$8⅝	8½	8½	
QSP Ltd	300	$15	15	15	
Royal Bank	220	$23¼	23¼	23¼	
Shell Can	555	$33¼	33¼	33¼	
Shell In w	600	$14¼	14	14	— ⅜
Simpsons	6300	$18⅛	18	18	
Steel Can	4325	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Steinbg A	250	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Superior El	1000	365	365	365	
Texaco Can	200	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Tr Can PL	150	$34	34	34	
Trans Mtn	425	$20¾	20½	20⅝	— ¼
Trust G Can	200	$18	18	18	
Untd Corp B	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Walk GW	1300	$39	38¾	38¾	
W Coast Tr	250	$22½	22½	22½	
Westb PrA	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Ahed Music	200	220	220	220	+ 5
Allian Build	100	290	290	290	+ 3
Belgium	125	$33¼	33¼	33¼	— ⅝
Commodor	1000	350	350	350	+ 10
Davis Dis Vn	400	150	150	150	— 10
SMA	10	130	130	130	+ 5
Wingait Di	11750	$7¼	7	7¼	+ ¼

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Acroil Ltd	2400	85	85	85	
Allied Inv	550	510	510	510	
Allied Min	628	158	155	158	—2
Basic Res	100	250	250	250	
Baker Talc	600	45	45	45	+4
Bruneau	500	24	24	24	
Cadillac Ex	300	29	290	290	—5
Caliper Dev	1000	237	236	237	—6
Canadex M	14500	15	15	15	
Cannon	15000	11	10	10	—1
Castle Oil	200	153	153	153	
Chesbar Iron	1000	375	375	375	+5
Chib Cop	100	29	29	29	+4
Chipman	2500	9½	9½	9½	
Con Canora	6550	37	36	37	
Cons Manito	2000	22	22	22	+1
Cons Mogadr	500	9	9	9	
Crusade	900	110	101	110	+7
Dauphin	10000	21	21	21	
Dumont	2240	126	122	126	+1
Dynamic M	2000	25	25	25	
Fano Mine	5000	16	16	16	
Flint Rock	10700	45	44	45	+1
Gr W Mn Sl	1500	33	30	30	—5
Guard M	2000	40	39	39	—1
Imp Mnrls	1400	15½	15	15½	+1
Int Rock Ol	6000	11½	11½	11½	+ ½
Israel	33700	142	133	135	—5
Lederic	1000	18	18	18	
Lynx Can	200	175	171	171	
Mal Hyg	665	325	325	325	
Mija Mines	2000	42	41	42	+ ½
Monteagle	2500	36	35	35	
Mt Laurier	7600	120	117	117	+2
Mt Jamie	3500	39	38½	38½	— ½
Mt Pleasnt	2000	33	33	33	
New Hosco	7400	120	115	116	+1
Nocana	5000	4½	4½	4½	+ ½
Nor Am Asb	2000	4	4	4	
N Am Rare	1000	19	19	19	
Pac Nickel	1000	21	21	21	+ ½
Probe Mines	5500	16½	16	16	— ½
St Luc Expl	2000	30	30	30	
Safari Expl	4800	76	76	76	
Sheba Mine	5000	28	26	28	+1
Tag Mns Lt	3000	12	12	12	
Triton Expl	200	380	380	380	
Un Asbestos	200	425	425	425	+25
West Butt	1000	18	18	18	+ ½
West Que M	2000	18	18	18	
West Tin	500	5	5	5	—1
Willm Creek	8000	70	69	69	+1
Zinat Mine	2875	12	12	12	

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. Pub.	Banque	Comb.	Pap.
Var. 28 jan.	—0.53	—0.50	+0.24	—0.45	—0.34
Clôt. 28 janv.	179.98	152.13	175.93	174.87	93.48
Haut 70-71	195.96	151.86	193.63	183.63	125.35
Bas 70-71	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Nouveaux bons du Trésor

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de bons du Trésor à échéance de 91 jours, annoncée hier: $165 millions, à un taux et un rendement moyens de 98.847 et 4.68 pour cent, au regard du même montant, à 98.883 et 4.53 pour cent, la semaine dernière.

Bons à 182 jours: $45 millions à un taux et un rendement moyens de 97.618 et 4.89 pour cent, au regard du même montant, à 97.774 et 4.57 pour cent, la semaine dernière.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4192
Allemagne	Deutsche M.	.2782
Angleterre	Livre	2.4385
Argentine	Peso	.2550
Australie	Dollar	1.1380
Autriche	Schilling	.0393
Belgique	Franc	.0204
Brésil	Cruziero N	.2076
Danemark	Couronne	.1353
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc	.1831
Hollande	Florin	.2809
Italie	Lire	.001670
Japon	Yen	.002821
Mexique	Peso	.0810
Etats-Unis	Dollar	1.0032
Norvège	Couronne	.1417
N.-Zélande	Dollar	1.1424
Suède	Couronne	.1961
Suisse	Franc	.2350

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-32 à $1.00 27-32 et la livre sterling de 3-16 à $2.43 11-16.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à $0.99 11-64 et la livre sterling est en baisse de 3-16 à $2.41 43-64.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.16	1.16
Adanac	2.01	2.20
A.G.F. Special	2.50	—
All Cdn Com	7.33	8.01

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

du parquet de la bourse

Pertes fractionnaires à Montréal

Le marché était hésitant, ce matin, à la Bourse de Montréal.

CPR a avancé de 1-2 à $69 1-4; Stelco, 1-8 à $27 1-8 et Aquitaine, 1-8 à $26 1-2.

Algoma a cédé 1-8 à $15 3-8, tandis que Alcan se maintenait à $23 1-4 et la Banque de Montréal, à $14 1-2.

Aux indices de 11 h., les industrielles reculaient de 0.29 à 179.69, les services publics de 0.17 à 151.96, les banques de 0.14 à 175.79 l'indice composé de 0.25 à 174.62 et les papiers ont gagné 0.09 à 93.57.

Hausses légères à Toronto

Les cours étaient en légère hausse, ce matin, à la Bourse de Toronto.

Silverwoods A a avancé de 1-2 à $15 1-2; Westcoast, 1-4 à $23 1-2; Hudson Bay Mining and Smelting, 1-4 à $20 1-2; Canadian Superior Oil, 1-4 à $38 1-4 et Ranger, 3-8 à $15.

Dome Pete a cédé 3-4 à $82 1-2; Dofasco, 5-8 à $24 1-8. Home B, 3-4 à $28 1-4; Kapps Transport, 3-8 à $10 1-4 et Lake Dufault, 3-8 à $12.

Les transactions sur United Bata ont été interrompues à la demande de la société en attendant un communiqué qu'elle doit publier. Le titre avait clôturé la veille à $4.10.

La cote est incertaine à Wall Street

Sous la pression des prises de bénéfices, le marché des valeurs a été hésitant, ce matin, à la Bourse de New York.

A 10 h. 30 a.m. l'indice des 30 industrielles de Dow Jones avait cédé 1.57 à 863.57. Mais les gains l'emportaient sur les pertes par 2 à 1.

National Cash Register a avancé de 1 point, à $39; Trans-america, 3-8 à $17 7-8; Whittaker 1-4 à $9 1-4; Boeing, 1-4 à $19 1-4.

Texas Gulf Sulphur a cédé 1-8 à $21.

A 11 h. 30 l'indice des 30 industrielles reculait de 0.13 à 865.01.

La tendance reste stable à Londres

Les bons d'Etat étaient en vedette, aujourd'hui, à la Bourse de Londres. Faute d'intérêt, les industrielles étaient lourdes.

La nouvelle émission de 1976, à 6½ pour cent a remporté du succès.

Dans les canadiennes, Syracuse a avancé, suivi de Dome, Inco, Canadian Pacific, Hollinger, Brascan et Trans Canada Pipe-Line. Par contre, Noranda, Northgate, Tara, Cominco, Algoma, Alcan et Power Corp. ont fléchi. Les bancaires étaient à la hausse.

Les valeurs américaines se mettaient au diapason de Wall Street.

Ralentissement de l'activité à Paris

Les prises de bénéfices se sont ralenties aujourd'hui à la Bourse de Paris et la cote se montre dans l'ensemble plus résistante que la veille. On ne peut cependant entrevoir encore de reprise car si les hausses l'emportent en nombre à l'ouverture les écarts sont peu importants.

Aux étrangères on remarque surtout à l'ouverture la fermeté de BASF et de Bayer parmi les valeurs allemandes. Les minières sont résistantes.

Marché mixte à Tokyo

La Bourse de Tokyo était mixte à la fermeture. L'indice des 225 actions a fermé à 2,100.90, en baisse de 1.46. L'indice de la Bourse de Tokyo a gagné 0.01 à 155.64.

Le volume des transactions a totalisé 170 millions d'actions contre 150 millions, jeudi.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

PETROLES

INDUSTRIELLES

Un "bang" qui coûte cher

LONDRES (AFP) — Le "bang" du Concorde a valu un pullover tout neuf à un paysan gallois éclaboussé, alors qu'il repeignait une clôture, lors du passage de l'avion supersonique au-dessus de son champ. En revanche un pêcheur, écossais il est vrai, qui rendait le "Concorde" responsable de la perte d'un magnifique saumon qu'il tenait au bout de sa ligne au moment du "bang" a été débouté d'une demande d'indemnisation de 50 dollars.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 28 jan.	—0.61	+0.32	+0.13	—0.70
Clôt. 28 janv.	177.35	162.84	91.79	201.12
Haut 70-71	187.18	195.76	118.18	226.50
Bas 70-71	141.43	138.77	81.66	108.14

vancouver

JEUDI 28 JANVIER 1971

MINES

INDUSTRIELLES

PETROLES

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	52	$19⅛	18⅞	19⅛	
Bk Mont	100	$14⅜	14⅜	14⅜	

calgary

JEUDI 28 JANVIER 1971

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Terra	1400	58	58	58	
PETROLES					
Aberdeen	500	19	19	19	+1
Acroil	2400	85	80	85	+5
Barclay	3500	7	6½	7	
Hidrogas	1500	65	65	65	
Lassiter	2000	34	32	34	+1
Lochiel	410	140	140	140	+9
Madison	14300	40	32	30	+8
Maverick	5100	20	20	20	+1
New York	3750	59	56	56	—3
Pascar	500	7	7	7	—1
Thomson	200	260	260	260	—5
Turner	1000	18	18	18	—2
MINES					
Andocollo	5000	13	13	13	—5
Admiral	4000	112	110	112	
Cultus	500	37	37	37	
Ganda	500	5	5	5	—2
Matrix	1000	47	47	47	+1
Rexdale	9000	12	11	12	+2
Trs Yukon	1000	10	10	10	

Total des ventes: 57,560.

Londres: nuit agitée aux Communes

LONDRES. (Reuter-AFP-UPI) — La Chambre des communes a passé une nuit agitée alors que tous les députés travaillistes ont bruyamment et presque joyeusement manifesté leur opposition au bill Carr, (surnommé "loi antigrève) en chantant "le Drapeau rouge" et "We Shall Overcome".

La séance s'est terminée à 5 heures ce matin, les députés de l'opposition votant en bloc contre le bill destiné à effectuer une réforme de la législation du travail.

A l'issue de ce vote en seconde lecture, le projet de loi est rendu au stade de l'étude en comité et sera ensuite soumis au test de la troisième lecture.

Le tohu-bohu provoqué par les travaillistes avait pour but de faire échec au gouvernement conservateur qui voulait accélérer le vote.

Usant de tous leurs privilèges, les représentants du "Labour" ont insisté pour que soit utilisée la procédure du vote, clause par clause, au moyen des "ayes" et "nays". Cette procédure prévoit que les députés après chaque vote doivent retourner dans leurs lobbies respectifs d'où la cloche les rappelle à leurs sièges.

Il s'ensuivit 22 voyages de la Chambre aux lobbies et à chacun des voyages, les travaillistes entonnaient en choeur, soit "le Drepeau rouge", soit "We Shall Overcome" ("Nous vaincrons").

Grève terminée

Entre-temps, la grève des techniciens au sol de la BEA (British European Airways) qui durait depuis trois jours est terminée. Les grévistes ont également décidé d'interrompre la grève du zèle qui avait conduit à la paralysie de tous les services de la BEA.

C'est au cours d'une assemblée générale, ce matin, que les grévistes ont décidé de mettre fin à leur débrayage après que leurs délégués leur eurent fait rapport d'un accord intervenu la nuit dernière, accord en vertu duquel la direction de la compagnie accepte de réintégrer sans préjudice les 25 ouvriers dont la mise à pied avait provoqué le débrayage des 2,500 employés du service d'entretien.

Le changement de régime en Ouganda menace de faire éclater la communauté est-africaine

KAMPALA, (UPI-AFP) — La Communauté est-africaine est menacée d'éclatement, aujourd'hui, parce que la Tanzanie persiste à reconnaître M. Milton Obote, renversé par un coup d'Etat lundi, comme le "président légal de l'Ouganda".

La décision de la Tanzanie a été imitée par la Somalie. Bien que ce pays ne soit pas rattaché à la communauté est-africaine, le refus somalien contribue à aggraver la division entre les dirigeants de l'Afrique orientale.

En accordant refuge à M. Obote et en refusant d'accorder la reconnaissance au nouveau régime de Kampala, le président Nyerere, de la Tanzanie, pose, selon les observateurs, "un terible problème à la Communauté est-africaine". Celle-ci regroupe l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. En dépit des difficultés surgies au cours des derniers mois, les trois pays avaient jusqu'ici continué de souscrire au principe de la formation éventuelle d'une fédération.

Le major-général Idi Amine, animateur du coup d'Etat qui a mis fin à huit ans d'administration civile en Ouganda, s'est déclaré surpris de la décision de la Tanzanie. Il s'est refusé toutefois à tout commentaire.

Une trahison

Pour sa part, le président Nyerere a déclaré que la Tanzanie ne reconnait pas l'autorité de ceux qui ont tué leurs concitoyens en vue de renverser le gouvernement d'une république-soeur. Il a ajouté que le coup d'Etat est "un acte de trahison envers la cause du progrès et de la liberté en Afrique".

D'après les observateurs, les relations de bon voisinage ne pourront se rétablir que si le "brandon de discorde" qu'est devenu M. Milton Obote quittait Dar-Es-Salam.

La communauté est-africaine a jusqu'ici permis d'organiser sur les territoires des trois pays des services communs tels que chemins de fer, compagnie aérienne, électricité, télécommunications, postes, impôts et enfin, une monnaie commune. Si la communauté se dissociait, tout cela serait remis en question et il est probable que la Tanzanie s'allierait alors à la Zambie, tandis que le Kenya et l'Ouganda chercheraient une alliance plus profonde avec l'Ethiopie.

A Kampala, où la vie reprend son cours normal, aujourd'hui, le général Amine a annoncé qu'un nouveau gouvernement sera constitué avant mercredi prochain.

Par ailleurs, les communications entre le Kenya et l'Ouganda ont repris à peu près normalement. Plusieurs touristes qui ont quitté, hier, l'Ouganda ont pu circuler à peu près librement sur les routes, sans autres inconvénients que quelques barrages militaires.

A Nairobi, on annonçait ce matin que le général Amine, après avoir libéré hier 78 prisonniers politiques, a donné des instructions pour qu'un libre blanc soit établi sur les causes qui ont déterminé la prise du pouvoir par l'armée.

téléphoto UPI

Le secrétaire d'Etat, M. William Rogers (à gauche) est accueilli à la commission des affaires étrangères du Sénat par le président de la commission, le sénateur William Fulbright. M. Rogers a tenté de rassurer les sénateurs en réaffirmant que les USA n'ont pas l'intention d'élargir la guerre aérienne au Cambodge. Pour sa part, M. Fulbright craint que l'administration Nixon ne soit prête à faire "tout ce qui est nécessaire" pour empêcher la chute du gouvernement Lon Nol au Cambodge.

Rogers tente de rassurer le Sénat sur les intentions des USA au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat William Rogers s'est efforcé de rassurer le Sénat sur les intentions du gouvernement Nixon au Cambodge.

Déposant à huis clos pendant trois heures devant la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Rogers a affirmé que le gouvernement demeurait décidé à ne pas envoyer de troupes au Cambodge ni même à accroître le rôle de l'aviation américaine dans ce pays.

La commission des Affaires étrangères, que préside le sénateur William Fulbright, avait demandé à entendre le secrétaire d'Etat en raison des craintes manifestées par plusieurs de ses membres de voir le gouvernement s'engager dans une nouvelle escalade de la guerre au Cambodge au mépris des restrictions imposées à la fin de l'année dernière par le Congrès.

"Le gouvernement n'a pas l'intention de demander au Congrès d'assouplir l'amendement Cooper-Church", a dit M. Rogers aux journalistes en faisant allusion à la législation qui interdit l'envoi de troupes de combat ou de conseillers militaires américains au Cambodge.

Selon des sénateurs ayant assisté à la déposition du secrétaire d'Etat, M. Rogers aurait même donné l'assurance que l'aviation américaine ne serait pas utilisée pour apporter un appui direct aux opérations militaires au Cambodge. Cela parait toutefois difficilement conciliable avec la déposition faite mercredi par le secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, devant la commission des Forces armées du Sénat.

M. Laird avait affirmé que les Etats-Unis continueraient à apporter au Cambodge tout le soutien aérien dont il aurait besoin dans sa lutte contre l'agression communiste. Le président de la commission, le sénateur John Stennis, avait déclaré par la suite que les Etats-Unis devraient sans doute changer les règles de leur intervention au Cambodge.

Certains sénateurs ne se sont pas montrés entièrement rassurés par les assurances que leur a données le secrétaire d'Etat. "Il y a des signes que l'administration est en train d'élargir l'invention au Cambodge", a dit le sénateur George Aiken (républicain du Vermont). "Je suis sûr que le président Nixon ne le veut pas. Mais le président Johnson ne voulait pas non plus s'engager tellement au Vietnam".

Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, a déclaré, de son côté: "Je crois que nous sommes engagés sur un terrain dangereux".

Pour sa part, le vice-président Agnew a défendu la position du gouvernement américain en Indochine hier devant le "Press Club" de Kansas City, dans le Missouri.

L'aide militaire des Etats-Unis au Cambodge, a déclaré en substance le vice-président, vise essentiellement à protéger les forces américaines au Sud-Vietnam pour permettre le déroulement normal du retrait progressif des troupes selon le calendrier établi par le président Nixon.

Perturbations sur les voies d'accès à Berlin-Ouest

BONN: (AFP) — Les perturbations provoquées pour des motifs politiques sur les voies d'accès routières de Berlin se sont poursuivies toute la nuit. Elles ont continué sans interruptions ce matin tant dans le sens Berlin-RFA que RFA-Berlin.

La plus importante file d'attente s'est formée au point de contrôle est-allemand de Helmstads-Marienborn. Les poids lourds y sont immobilisés pour un temps moyen de six heures sur une longueur de près de 4 milles. La colonne des voitures particulières était, ce matin, d'environ 800 mètres.

Sur l'autoroute Munich-Berlin, au point de contrôle de Hof-Rudolphstein, les autoroutes est-allemandes ouvrent le passage environ une minute par heure. La file d'attente est de 1,300 mètres.

Sur la route Hambourg-Berlin, au poste de Lauenbourg, trois à quatre camions sont autorisés à passer par heure. L'attente moyenne est de 12 heures.

Nixon propose l'abolition de la conscription

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a l'intention d'abolir complètement le service militaire obligatoire d'ici au 1er juillet 1973, c'est-à-dire dans deux ans et demi, a annoncé hier le président Nixon.

Pour être en mesure de remplacer progressivement les conscripts par une armée de métier composée exclusivement de volontaires, le gouvernement se propose d'augmenter la solde du simple soldat de 50 pour cent, à compter du 1er mai prochain. La solde des sergents et des officiers serait également relevée, mais dans une moindre proportion.

Parmi les autres avantages appelés à faciliter le recrutement de l'armée de métier et l'abolition de la conscription, le gouvernement accordera aux membres des trois forces armées des indemnités de résidence plus généreuses, il les logera dans des casernes plus confortables et il assouplira les divers règlements militaires en vigueur. L'année prochaine, enfin, d'autres augmentations de la solde sont à prévoir.

Le chef de l'exécutif a dévoilé ce programme dans un message au Congrès, remis sur le bureau des deux Chambres, hier soir, auxquelles il demande de lui accorder les crédits nécessaires à son exécution.

Sékou Touré répond à Paul VI

ABIDJAN, Côte-d'Ivoire (AFP) — M. Ahmed Sékou Touré, chef de l'Etat guinéen, a adressé hier un message à Paul VI, dans lequel il déclare que "le citoyen Raymond-Marie Tchidimbo", archevêque de Conakry, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité "pour avoir prêté son concours à une entreprise visant au renversement brutal du régime populaire" (guinéen).

En le jugeant et en le condamnant, ajoute M. Sékou Touré, le peuple guinéen a voulu dissocier l'homme de l'Eglise chrétienne.

Ce message constitue une réponse à celui adressé par le pape au chef de l'Etat guinéen dans lequel le Souverain Pontife sollicitait la clémence en faveur de Mgr Tchidimbo.

M. Sékou Touré affirme dans son message que 500 personnes ont été victimes de l'agression portugaise et qu'en accord avec les veuves et les orphelins, le peuple guinéen a décidé de condamner sévèrement les agresseurs et leurs complices locaux en conformité avec les exigences de l'indépendance nationale et de la paix sociale".

"Nous sommes respectueux des libertés et des droits de l'homme, poursuit le président guinéen. Nous sommes profondément croyants et en même temps convaincus qu'aimer et servir Dieu, c'est aimer et servir constamment le peuple et l'homme, l'amour de l'homme étant incompatible avec le mépris du peuple et la trahison nationale".

M. Sékou Touré écrit qu'ayant appris que le Saint Père avait prié pour la libération des innocents persécutés, il l'a approuvé sans réserve et a sollicité avec ferveur de toutes les Eglises, de toutes les mosquées, et de toutes les personnalités du monde croyant, les mêmes prières en faveur "de ceux qui défendent la cause sacrée de la justice, de la liberté et du progrès des peuples". Il a ajouté qu'il a appelé également ces personnes à maudire "ceux qui méprisent ou compromettent la réalisation de ces nobles objectifs de l'humanité".

Par ailleurs, la radio de Conakry captée à Abidjan a annoncé hier soir que deux "mercenaires" ayant participé à l'agression du 22 novembre contre la Guinée ont été pendus publiquement dans la journée, à Pitai, à quelque 250 km au nord de Conakry.

téléphoto UPI

Le gén. Amine libère des prisonniers

Se frayant un passage au milieu d'une foule en liesse, le général Idi Amine, nouveau chef d'Etat de l'Ouganda, se dirige, au volant de sa propre jeep, vers le lieu où 78 prisonniers politiques, condamnés par le régime du président déchu Obote, furent libérés hier. La situation s'est considérablement améliorée hier à Kampala, capitale du pays, à la suite de l'annonce de la reprise des communications ferroviaires et aériennes avec le Kenya. Les habitants de la capitale commençaient à s'inquiéter que les vivres viendraient à manquer et quelques magasins d'alimentation furent pris d'assaut.

La Guinée rompt avec Bonn

ABIDJAN, Côte-d'Ivoire. (Reuter) — La Guinée a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest, annonce Radio-Canakry, dans une émission captée à Abidjan.

Il y avait deux Allemands de l'Ouest au nombre des 72 personnes condamnés aux travaux forcés à perpétuité après avoir été reconnus coupables de participation à l'attaque contre la Guinée, en novembre dernier. L'un des deux ressortissants ouest-allemands, le pasteur Hermann Siebold, se serait enlevé la vie en prison.

On sait de plus que 100 Ouest-Allemands avait été expulsés de la Guinée en décembre.

Dans un communiqué de la présidence de la République de Guinée, le gouvernement de Conakry justifie la rupture de ses relations diplomatiques avec Bonn en affirmant que le rapport de la commission d'enquête sur les événements du 22 novembre dernier établit "de manière irréfutable" l'existence "d'un réseau subversif armé par les experts ouest-allemands".

Des manifestants juifs perturbent un spectacle sibérien à N. Y.

NEW YORK. (AFP) — Des manifestations diverses ont troublé hier soir le premier spectacle que donnaient au Carnegie Hall de New York les danseurs et les chanteurs d'Omsk.

A l'entrée de la salle, plusieurs groupes protestaient contre la visite de la compagnie sibérienne. Ils représentaient, proclamaient-ils, "le Comité d'Américains de descendance polonaise", "les étudiants pour la défense des Juifs soviétiques" et "la Ligue de défense juive".

Dans la salle, des incidents plus graves devaient marquer le spectacle et même l'interrompre. Le programme avait à peine commencé que quelques personnes quittaient le parterre. On s'aperçut bientôt qu'elles avaient laissé sous leurs fauteuils des bouteilles d'ammoniaque ouvertes dont l'odeur a obligé d'autres spectateurs à se réfugier sur les côtés de la salle. Des ouvreuses réussirent à enlever les récipients sans interrompre le spectacle.

Mais, environ une heure plus tard, des agents de police en uniforme firent leur apparition et dégagèrent complètement la salle et la scène. Un coup de téléphone anonyme à une agence de presse américaine avait averti la direction, apprit-on ensuite, qu'une bombe avait été placée sous un fauteuil. La police ne trouva en fait à l'endroit indiqué qu'une serviette d'homme d'affaires vide. Une ovation spontanée accueillit les artistes à la reprise du spectacle dont le "New York Times" souligne, ce matin, "la fraîcheur et la vigueur".

USA: hausse des dépenses militaires en 1972

WASHINGTON, (AFP) — Après avoir diminué régulièrement depuis 1969, les dépenses militaires des Etats-Unis augmenteront sensiblement pendant l'année fiscale 1972, en dépit du retrait des troupes américaines du Vietnam.

Le budget du Pentagone prévoit 77,5 milliards de dollars de dépenses pendant l'année commençant en juillet prochain. Cette somme dépasse de 1,1 milliard la dernière estimation des dépenses militaires pendant l'année en cours, estimation qui est elle-même supérieure de quelque 3 milliards aux prévisions initiales du président Nixon en janvier 1970. Elle ne représente toutefois que 34 pour cent du total des dépenses fédérales au lieu de 36 pour cent cette année.

Le retour à une augmentation progressive du budget de la Défense nationale parait d'autre part devoir se confirmer dans les prochaines années: bien qu'il ne prévoie que 77 milliards de dépenses, M. Nixon demande au Congrès de voter des programmes totalisant 80 milliards, soit 6 milliards de plus que l'an dernier, et précisant qu'une partie de cette somme sera utilisée après 1972.

Les forces stratégiques

Trois faits retiennent l'attention dans ce budget du Pentagone:

1—En ce qui concerne les forces stratégiques, la tendance est au statu quo. Le remplacement des missiles Polaris par les Poseidons à bord des sous-marins et la mise en place des fusées balistiques Minuteman III se poursuivront, de même que le déploiement au ralenti du système anti-balistique Safeguard. Le budget ne précise pas les sommes consacrées à ce dernier, mais on indique au Pentagone que les crédits seront de l'ordre de un milliard de dollars, soit 400 millions de moins que cette année. Une augmentation pourrait, semble-t-il, être décidée si la création d'un cinquième site, s'ajoutant aux quatre en cours de création, pour protéger Washington était décidée. D'autre part, le département de la Défense continuera à étudier la mise au point d'un nouveau missile balistique sous-marin et d'un système d'alerte et de contrôle aéroporté.

Changement de priorités

2—Conséquence du désengagement américain du Vietnam, un net changement des priorités est enregistré dans le secteur des forces générales. Les forces terrestres vont être modernisées, les blindés et l'infanterie portée en fonction des engagements américains dans le cadre de l'OTAN et l'infanterie de marine et les parachutistes pour faire face à tout besoin de "réponse rapide".

Un effort particulier est annoncé pour la Marine pour laquelle sont prévus cinq sous-marins nucléaires d'attaque, une frégate nucléaire porte-missiles, sept destroyers anti-sous-marins, le lancement d'une nouvelle classe de patrouilleurs rapides équipés de missiles de surface et l'étude d'une nouvelle catégorie d'escorteurs rapides de petit tonnage. Quant à l'aviation tactique, elle sera elle aussi modernisée.

Une armée de métier

3—Le président Nixon a dévoilé la veille de l'envoi du budget au Congrès un des éléments-clés de son programme militaire à long terme: la création d'une armée de métier et l'abandon du service militaire obligatoire. Le programme repose sur l'augmentation des soldes, afin de rendre plus attirant le métier des armes, et 1,1 milliard de dollars sera dépensé à ce titre en 1972.

Le budget ne précise pas quel sera le coût du conflit vietnamien l'an prochain. Le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, a toutefois estimé son coût pour cette année, à 14,5 milliards de dollars, soit deux fois moins qu'en 1969.

Québec part en guerre contre les enseignes de mauvais goût

QUEBEC (PC) — La ville de Québec vient de déclarer la guerre aux enseignes commerciales de mauvais goût afin de faire disparaître ces "monstres" de la publicité pour les remplacer par des enseignes esthétiques se mariant à l'ensemble architectural de la première ville d'Amérique du Nord.

La campagne a été lancée officiellement hier par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, en présence des fabricants d'enseignes commerciales. Il a fait remarquer que la collaboration de ces derniers était requise et qu'il fallait maintenant que chacun prenne ses responsabilités.

On fera une campagne d'information pour sensibiliser la population, les commerçants, les industriels et les manufacturiers d'enseignes aux problèmes reliés à la régie et à la bonne ordonnance de l'affichage en général.

MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

APPEL D'OFFRES

Contrat no R178-70

CONSTRUCTION D'UN BASSIN POUR NAVIRE ET D'AMENAGEMENTS AUXILIAIRES PARC HISTORIQUE NATIONAL CARTIER-BREBEUF, QUEBEC (QUEBEC)

Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa 4 (Ontario), jusqu'à 15 h. (heure normale de l'Est) le 18 février 1971.

Toutes les soumissions devront être applicables à un ouvrage complet, comme il est indiqué aux documents pertinents.

On peut obtenir ces documents:

contre un dépôt de $100, sous la forme d'un CHEQUE VISE, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes:

1) Administrateur des contrats
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord Canadien
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa 4, (Ontario)

2) L'Ingénieur régional
Direction des parcs nationaux
et des lieux historiques
C.P. 1359
132 est, 2e rue
Cornwall (Ontario)

3) Surintendant
Parc de l'Artillerie
22, rue McMahon
Québec (Québec)

Le dossier pourra être examiné dans les bureaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal et Trois-Rivières (Québec).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Directeur
Direction des services techniques
G.J. Bowen

VILLE DE CHATEAUGUAY

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 9 février 1971, pour être ouvertes le même soir à 8:30 heures p.m., pour les travaux suivants :

PROJET A :
Réparation des conduites d'égout domestique par injection (méthode souterraine);

PROJET B :
Réparation des conduites d'égout domestique en procédant par excavation; et imperméabilisation des regards.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove & Associés. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) pour chaque projet, en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove et Associés, 1224 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 107, Qué.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié par une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

JACQUES RIVARD, B.A.,
Greffier,
5, rue Hôtel de Ville,
Châteauguay, P.Q.

AVIS

AVIS est donné par les présentes conformément aux articles 660 et suivants du Code civil:

QUE par acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Me JULES PREVOST, notaire, le 4 janvier 1971, dont copie a été enregistrée à Laval, sous le numéro 292195, le 21 janvier 1971, Dame LISE CAREAU, épouse de JEAN REY, demeurant au 24, rue Campo-Formio, Paris (XIIIe), France, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de VINCENT DIODATI, en son vivant, huissier de la Cour Supérieure de Montréal, ayant demeuré au 4293, 9e Rue, Quartier Chomedey, Laval, lequel est décédé le 3 septembre 1970.

ET j'ai signé à Montréal, le vingt-septième jour de janvier mil neuf cent soixante et onze (1971).

JULES PREVOST
Notaire
319, rue St-Zotique est
Montréal 327

CITE DE LAFLECHE

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Installation d'un système de communication-radio pour la Cité de Laflèche" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 8:00 heures p.m., le lundi, 15 février 1970, pour l'installation d'un système de communication-radio, pour les services de police, prévention des incendies et Travaux Publics et Développement Municipal.

Ne seront considérées que les soumissions préparées selon le cahier des charges fourni par la Cité. On obtiendra ce cahier des charges moyennant un dépôt de $25.00 en s'adressant au Bureau du Greffier, 3350 Grande Allée, Cité de Laflèche.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Laflèche, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité de Laflèche ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Laflèche, ce 26ième jour du mois de janvier, mil neuf cent soixante-et-onze.

L'Assistant-Greffier.
YVON CICCIARELLO

SOUMISSIONS

POUR ACHAT DE TERRAIN

Des Soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 15 février 1971, à midi (12.00) pour l'achat du Terrain vacant ci-dessous, situé dans le District de Fabreville en la Cité de Laval:

Partie de lot 218 et lot 474 selon le plan et livre de référence de la paroisse Ste-Rose dans le comté de Laval — Enregistré sous l'Acte d'Achat No 210183 à Laval. Forme irrégulière ayant approximativement 743 pieds de façade sur le Boulevard Dagenais: Approximativement 740 pieds de front sur la Montée Montrougeau. Une superficie totale d'approximativement 634,153 pieds carrés, zoné pour fins commerciales.

Toutes les soumissions devront être cachetées et écrites en bonne et due forme et être accompagnées d'un chèque visé au montant de 6 pour cent du prix soumissionné, payable à l'ordre de Guardian Trust, en dépôt.

La propriété est sujette à un prix de réserve et ni [illegible] toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée. Les plans de la propriété ainsi que des formules de soumissions sont disponibles sur demande.

Donné le 19e jour de Janvier, 1971.

GUARDIAN TRUST.
Attention: M. L. Rudner,
618, rue St-Jacques ouest,
Montréal, Québec.
Tél. 842-8251

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais recevra jusqu'à 4.00 heures p.m., le 16 février 1971, à 103, rue Montcalm, Hull, Québec, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'ameublement et d'outillage pour les écoles Polyvalentes de Gatineau, Fort Coulonge et Hull, dans les spécialités suivantes : —

1. HORTICULTURE
2. MECANIQUE AUTOMOBILE : a) Outillage
   b) Machinerie
   c) Appareils
3. MENUISERIE : a) Machinerie
   b) Outillage
4. REMBOURRAGE
5. DESSIN
6. ELECTRICITE : a) Montage contrôle équipement
   b) Montage contrôle machines rotatives
   c) Appareils
7. EDUCATION PHYSIQUE
8. SCIENCE COMMERCIALE
9. COUTURE DOMESTIQUE
10. SOINS EN BEAUTE
11. INFIRMERIE
12. PASTORALE
13. ARTS PLASTIQUES
14. RELIURE
15. MECANIQUE DE MACHINES DE BUREAU
16. CAFETERIA
17. ARTS CULINAIRES
18. CUISINE ET RESTAURANT
19. LABORATOIRES : a) Chimie I.S.P.
   b) Chimie Chem Study
   c) Chimie 33-43-44
   d) Physique P.S.S.C.
   e) Physique 43 (Harvard Project)
   f) Physique 31-32-42
   g) Biologie B.S.C.S.
   h) Histoire et Géographie

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9:00 heures a.m. le 29 janvier 1971 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes ; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Lebeau, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Beaconsfield, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, mercredi, le dix-sept février 1971, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales générales et scolaires, des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, frais et intérêts ne soient réglés avant cette date à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec.

CADASTRE DE LA PAROISSE DE POINTE-CLAIRE

Nos du rôle	Noms des propriétaires	Nos de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt	Taxes totales
4163	M. J. P. Lalonde	[illegible] 2975½	54.00	63.03	14.68	131.71
8500	M. Imrich Bleho	[illegible]	2,346.47	711.66	202.34	3,260.47
13124	M. John R. Guiham	[illegible]	1,215.23	1,108.16	265.24	2,588.63
13217	M. Antonius Pigeon	[illegible]	539.71	371.30	65.48	976.49
27504	M. Jean Gagnon	27 Part	632.72	544.97	92.55	1,270.24
136	R. Faucher Ltée	1-155	867.50	97.00	76.89	1,041.39

La Commission Municipale de Québec a, le treize janvier 1971, autorisé une énumération abrégée.
Donné à Beaconsfield, Québec, ce treizième jour de janvier 1971.

PIERRE LEBEAU,
Secrétaire-Trésorier.

---

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AMIOT (Oscar) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Oscar Amiot, demeurant 100 rue Ontario, app. 1071. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Henri) à Montréal, le 29 janvier 1971 à l'âge de 68 ans est décédé M. Henri Beaudry, époux de Agathe Landry demeurant rue Fullum, lui survivent ses fils Pierre Beaudry, son épouse Claudette et Jean Beaudry son épouse Thérèse. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

BEAULIEU (Guy) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Guy Beaulieu, e.a., pour la cité de Montréal, époux de Yvette Gaudry, il laisse dans le deuil son fils : M. François, ainsi que sa fille, Mme Laurier Dugas (Lucie) et son frère, M. Roger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons faits à la Fondation des maladies du coeur seront appréciés.

BEAULIEU (Mathilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Alfred Beaulieu, née Mathilda Verdon, soeur de Aldéa et belle-soeur de Mme Ephrem Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Paule) — A Brossard, le 28 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Albert Bertrand, née Marie-Paule Vary, demeurant 3325 Boisclair, Brossard. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Verdun où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRMINGHAM (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve John Birmingham, née Anna Dallaire. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302, rue Sainte-Catherine est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Rita) à Montréal-Nord le 29 janvier 1971 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Jean Blanchette née Rita Loyer. Les funérailles auront lieu mardi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord.
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles-Edouard) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé Charles-Edouard Boucher, époux de feu Antoinette Bisson, autrefois de Longueuil, père de Roger, Jean-Claude, Rolande, épouse de Roland Daoust, Maurice, Léo, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Sainte-Hélène
à Longueuil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANGEMENT DE NOM

M. Aleksander Winnikow, domicilié au 4539 Côte-des-Neiges à Montréal, donne avis qu'il présente au Ministère de la Justice une requête pour changer son nom à ALEXANDER WINN. Aucune autre personne vivante ne verra son nom changé à la suite de cette requête.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10041

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 16 février 1971
Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE D'ENTRETOISES-AMORTISSEURS POUR FAISCEAU DE QUATRE (4) CONDUCTEURS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 15 janvier 1971.

BELANGER (Marie-Estelle) à Montréal, le 28 janvier 1971 est décédée Mlle Marie-Estelle Bélanger, fille de feu Edmond Bélanger et de feu Justine Labonté; demeurant chez sa soeur : Cécile, au 2536 Rouen, laisse aussi une autre soeur : Anna (Mme veuve Emile Grenier), ses frères : MM. Eugène et René; autrefois de E. Bélanger & Cie, angle Ontario et Frontenac. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Aimé dit Amédée) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Aimé dit Amédée Boutin, époux de Madeleine-Juliette Poulin, outre son épouse, il laisse son fils : Yves, 2 frères : Roméo et Antoine, époux de Paulette Côté, 2 soeurs : Dr Lionel Gendreau, époux de Florence Boutin, Dr Fernand Lellèvre, époux de Yvette Boutin, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Poulin (Amanda), M. et Mme Mandoza Poulin (Lucienne), M. et Mme Henri Poulin (Yolande), M. et Mme Rolland Beaudoin (Georgette), M. et Mme Benoit Couture (Huguette), M. et Mme Désiré Drapeau (Ginette). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Omer) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Omer Brien, époux de Louisa Archambault, père de Marguerite (Mme Benoit Gendreau), Louis, époux de Lucille Brouillard et Dominique, époux de Madeleine Berthiaume. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils,
256, 12e Av., St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

BURDETTE (Gordon) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gordon Burdette, époux de Jeannette Poirier. Il laisse dans le deuil, une soeur : Hélène, son beau-père M. Merilde Poirier; beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Paquette, Fernand Poirier, Mlle Yvette Poirier, Paul-Emile Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Amanda) — A Ville de Laval, le 26 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Amanda Debien, épouse de feu Camille Charbonneau, demeurant au no 116, rue Filion (Sainte-Rose); elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle et ses fils Armand, Antonio, René, Léo, Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
167 boulevard Sainte-Rose,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Rose où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Ludger) — A Laval-des-Rapides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Ludger Cyr, époux de Fernande Léon, demeurant au 65, rue Quintal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
171, 7e Avenue,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Joseph) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Delorme, époux de feu Florida Savary, demeurant 6,000 - 31e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Rév. Jean-Paul) — Accidentellement, à Entebbe, en Ouganda, Afrique, le 25 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé le Révérend Père Jean-Paul Demers, père blanc, originaire de St-Isidore-de-Laprairie, fils de Johnny Demers et d'Alma Simon. Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de St-Isidore-de-Laprairie, samedi le 30 janvier à 3 h p.m. L'inhumation a eu lieu en Ouganda.

DENIS (Dora) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Albert Denis, née Dora Groleau, elle laisse dans le deuil 2 fils, Florian, époux de Lucille Mireault, Rolland, époux de Marie-Jeanne Boileau; 2 filles Mme Jean-Guy Ducharme (Mariette), Mme Jean-Louis Couture (Aline) et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Didace) à l'hôpital Général de Verdun, le 28 janvier 1971 est décédé Didace Desjardins, époux bien-aimé de Jeanne Bouchard, père de Henri. Une messe de requiem aura lieu, lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire:
J. F. Wilson & Sons
5784, avenue Verdun, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESROCHERS (Alcide) — A Montréal, el 27 janvier 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Alcide (Tiwa) Desrochers, époux d'Eliane Bouliceau, demeurant à 514 Saint Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Me Laurent) — A St-Bruno, le 27 janvier 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé Me Laurent Desroches (avocat), époux de Jeanne Bourgeois, m.d., demeurant à St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno,
à 1 h 15, pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEZIEL (Armand) — A Verdun, le 26 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Déziel, retraité de la C.T.M., époux de Marie-Berthe Leroux, père de Robert et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Noëlla)—A Montréal, au Pavillon Ross, après une longue maladie, le 28 janvier 1971, l'ââge de 70 ans, est décédée Noëlla Beaulieu, épouse de feu Alexandre Dubé, mère de 3 garçons: Armand et son épouse Juliette Sawaya, Roger et son épouse Marie-Paule Dagenais, Marcel et sa fille: R-jeanne Payette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILTEAU (Marcel) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Filteau, époux de Juliette Lamarre, demeurant à 4654 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUES (Eugénie) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Gaston Forgues, née Eugénie Longtin, demeurant à 161 Saint-Regis, Saint-Constant. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg.,
180, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Paul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul Gagnon, époux de Augustine Desjardins, père de Robert et Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Maria) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 26 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Clément Gaudet, née Maria Leclair. Elle laisse dans le deuil, une fille et un gendre: M. et Mme Georges Trudeau, de St-Roch. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier
à St-Roch-Sur-Richelieu,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit.

GIBEAULT (Omer) — A Montréal-Nord, le 29 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Omer Gibeault, époux de Juliana Wilford. Les funérailles auront lieu lundi le 1er courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 Boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1 h.

GOYER (J. Avila) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Avila Goyer, époux de Eva Charrette, père de Pierre, Bernard, Mme Fernand Douesnard (Micheline), Mme Ralph Marcus (Fabienne). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9h.45 pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDBOIS (Louis) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Louis Grandbois, employé civil à la Commission des Accidents du Travail, époux de feu Dame Simone Boucher père du Dr Claude (Janet Boire) et Louise de Montréal; frère de M. et Mme Alain Grandbois (Marguerite Rousseau), Dr et Mme Jean Grandbois (Alice Rousseau), Dr et Mme Raymond Paquin (Gabrielle), M. et Mme Mark Drouin (Jeanne), M. et Mme Paul Gagnon (Catherine), M. et Mme Pierre de Varenne (Madeleine); il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cloutier Ltée,
46 boul. St-Cyrille ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont. S.V.P. pas de fleurs, dons au Memorial Fund au Montreal Children's Hospital, (2300 rue Tupper, Mtl), seraient appréciés.

GUEVREMONT (Agnès) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Daniel Guèvremont, née Agnès Lapensée, autrefois d'Ottawa. Elle laisse dans le deuil ses filles Lucille, Gaby (Mme René Desjardins), Thérèse (Mme Philippe Robert), 1 fils Omer, son épouse Peggy O'Neil, Mme veuve Roméo Guèvremont (Germaine), Noël, 1 gendre Antonio Simard et 2 soeurs de Hull, Mme A. Rémillard et Mme Jean Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Laura) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albert Harvey, née Laura Tremblay, demeurant rue Louis-Hébert, mère de Pierrette, Carmen, Ghislaine, Marcelle, André, Jean et Ginette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (J. Auguste) — A Détroit, Michigan, le 27 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, 3 mois, est décédé M. J. Auguste Hébert, représentant depuis 50 ans de Casavant et Frères, demeurant autrefois à la Providence de St-Hyacinthe. Epoux de Cécile Guertin, il laisse dans le deuil ses fils Joseph, Paul, Jean-Marie, ses filles Mme Marcel Biron (Thérèse), Mme Raoul Massé (Agnès). Les funérailles auront lieu lundi p.m. le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Ubald Lalime,
900, rue Bourdages, à St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église Précieux-Sang de la Providence où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de la cathédrale, à St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Oria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Oria Cournoyer, épouse de Lionel Joly, demeurant 2050 Cadillac, mère de 8 garçons et 3 filles, elle laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Aline) — A Valleyfield, le 26 janvier 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Hector Lalonde, née Aline Labelle, demeurant Rivière-Beaudette, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre, Michel, Claude et André. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Bissonnette et Fils,
Rivière-Beaudette,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Lalonde, née Anna Beaulieu, elle laisse ses filles : Cécile, Simone (Soeur de Ste-Croix d'Alberta), Mme Raymond Bouthillier (Jeannette), Mme Aimé Laframboise (Alice) de Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Emélia) — A Hawkesbury, Ont., le 28 janvier 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve John Larocque, née Emélia Richer, demeurant au 571, rue Thériault à Hawkesbury; elle laisse 2 fils: Olier et Briand, de Hawkesbury, 2 filles: Mme Lorenzo Parisien (Blanche) de Hawkesbury, Mme Irène Lemieux de Ottawa, ainsi que 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 3 h. 30 pour se rendre à l'église Ascension de Hawkesbury, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière paroissial.

LACOMBE (Wilfrid) — A Longueuil, le 26 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Wilfrid Lacombe, employé du C.N.R., époux de Fleur-Ange Pelland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gilles, Huguette, Diane (Mme Henry Donnelly); 2 petits-enfants, sa mère Mme veuve Wilfrid Lacombe, ses frères Marcel, son épouse Jeannine Drapeau, Edmond, son épouse Madeleine Juneau, Claude, son épouse Evelyne Allard, et 1 soeur Gaby (Mme Fernand Nadeau). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 10 h, pour se rendre à l'église St-Pie-X, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Henri) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé Henri Laurin, époux d'Elisabeth Lovas. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Sainte-Croix
Saint-Laurent
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Emile) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Meloche, époux de feu Philomène Duplanti, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Ménard, retraité de la ville de Montréal; époux de Ernestine Lazure ; demeurant 3040, boul. Langelier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
1h.45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 2h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Henri) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé Henri Montpetit, époux de feu Parmélia Massé, frère de Mme Eugène Larose, anciennement de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue Saint-Hubert
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Yvonne) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Yvonne Roy, épouse de Prudent Naud. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Roger, Gaston, ses brues Hélène Patry (Mme Roger Naud), Jacqueline Patry (Mme Gaston Naud), Gloriette (Mme veuve Paul-Emile Naud), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Lasdislas) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, à Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, autrefois de Saint-Janvier, est décédé M. Ladislas Ouellette, époux en premières noces de feu Rosalba Giroux, en deuxièmes noces de feu Célestine Desjardins, en troisièmes noces de Marie-Flore Gratton, demeurant rue Ouimet, Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest
Saint-Janvier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 7 h. vendredi.

PATENAUDE (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raoul Patenaude, époux de Marie-Claire Brunelle. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils,
600, rue St-Charles, Marieville,
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Alice) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Riendeau, née Alice Laberge, mère de Rose-Anne, (Mme Patrick Bergevin), Jean-Paul, époux de Marie-Jeanne Bourcier, Thérèse (Mme Gaston Roy). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Isidore de Laprairie, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Guillaume) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Guillaume Raymond, époux de feu Louisa Saint-Clair, père de Gérard et Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Saint-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Antoinette) — A Verdun, le 27 janvier 1971, est décédée Mme Adelard Roberge, née Antoinette Fréchette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire.
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCANLAN (Rita) — A Montréal, le 28 janvier 1971, est décédée Rita Scanlan, fille de feu M. et Mme Jérémiah, soeur de Irène et de feu Everett, ses frères Frank, René, William et Edgar. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St. Malachy's, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

JEAN XXIII

Remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.B.

SAINT-JEAN (Emmanuel) — A Saint-Jérôme, le 28 janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé Emmanuel Saint-Jean, pensionné du Canadien Pacifique, époux de feu Blanche-Annette Desjardins, demeurant Hôtel Longtin, Sainte-Scholastique. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Julien Clément
368, rue Saint-Vincent
Sainte-Scholastique
à 10 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Rolande) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Joseph St-Jean, née Rolande Taylor, demeurant 3855 boul. St-Joseph, app. 2. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle Boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Robert) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Robert St-Laurent, fils de Philippe St-Laurent et de feu Eglantine Séguin. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Longueuil où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOTT (Walter) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Walter Scott, époux de Fleurette Beaudry, père de Raymond et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Zorilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Tremblay, née Zorilda Fortin, autrefois de la rue Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Maria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Maria Charbonneau, épouse de feu Cardin Trudel, elle laisse dans le deuil pour la pleurer ses fils Lubin (copropriétaire du garage Rosemont Ltée), et Jean, sa bru Yvette (Mme Jean Trudel) ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 10 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURNER (Marguerite) — A Longueuil, le 27 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme William Turner, née Marguerite Bissonnet, demeurant 69 Guillaume. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70 boul. Lemoyne est,
Longueuil
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE-LEGER (Alexina) — A Verdun, le 27 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Alexina Sauvé, épouse en 1ères noces de Arthur Vallée et en 2es noces de feu Georges Léger; mère de Albert Vallée, Origène Vallée, Mme Armand Noël (Lucille Vallée), demeurant à 870, 6e av., Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 12 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS GRAHAM F. INKPEN

La famille de feu Graham F. Inkpen désire exprimer ses remerciements pour les visites, bouquets floraux, messages de sympathie et acte de bonté de la part de plusieurs amis et visiteurs à l'égard de son cher fils, des frères, neveux, beaux-fils et beaux-frères.

Un merci spécial pour le Révérend Eric Drakeford pour sa grande aide dans cette tragédie.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

VIENS (Clément) — A Lachine, le 27 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Clément Viens, autrefois de St-Guillaume d'Upton (professeur à la Commission des écoles catholiques de Lachine), époux de Brigitte Précourt, père de Clément, Jacques, Claude et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN-L'ESPERANCE (Berthe) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Berthe L'Espérance, épouse de feu Dr C. Cyrias Warren, dentiste, autrefois de Pointe-aux-Pics. Elle laisse dans le deuil 1 soeur Joséphine Théoret et 1 belle-soeur Mme S. Ben L'Espérance. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

GMITEREK — Chester et Aline (née Dulude) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils de 7 lb 15 onces, à 4 h 40, le 26 janvier 1971 en l'hôpital General Lakeshore. Merci au Docteur A. Linkletter et au Dr Jean-Claude Pelletier ainsi qu'à son personnel. La mère et l'enfant se portent bien.

REMERCIEMENTS

BLOUIN (Jean-Jacques) — Les membres de la famille Blouin remercient les personnes qui ont omis de s'inscrire lors du décès de M. Jean-Jacques Blouin, survenu le 26 novembre 1970.

DE GRASSE (Eleodore "Ernest") — Les membres de la famille de Mme Eleodore De Grasse remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eléodore (Ernest) De Grasse, survenue le 4 novembre 1970, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FAITHFULL (George-Arthur) — La famille de feu George-Arthur Faithfull désire exprimer ses sincères remerciements à leurs voisins, amis, parents, cercle social ainsi que la direction et aux employés de Deverse Cie pour leurs témoignages de sympathie et leurs contributions au Fonds de recherche sur le Cancer, dans leur récente épreuve.

NECROLOGIE

M. J. O ADRIEN VALIN

A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 56 ans 4 mois, est décédé Adrien Valin, officier des Postes, classe 10 confidentielle, à l'aéroport de Dorval ; époux de Thérèse Dostaler et père de Pierre Valin de l'Université McGill.

Il laisse dans le deuil, son épouse, son fils, deux soeurs, Jeanne d'Arc et Marguerite (épouse de M. J.-P. Dupuis); quatre frères, Charles, Armand, Dollard, André; ses belles-soeurs, Gilberte, Rollande, Carmen, Renée, Aline Dostaler et Soeur Germain Dostaler, religieuse de la congrégation Notre-Dame, à Villa-Maria.

Les funérailles auront lieu lundi 1 février à 10 heures. Le service sera célébré par son beau-frère, l'abbé Marcel Dostaler. Le convoi funèbre partira des Salons Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503 Papineau à 9 h 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Jésus, rue Ontario coin Plessis; et de là, sera déposé en charnier, au-dessus de la Grotte, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—

NECROLOGIE

M. GUY BEAULIEU

A Montréal, le 28 janvier 1971 à l'âge de 61 ans est décédé M. Guy Beaulieu évaluateur agréé pour la ville de Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse née Yvette Gaudry, sa fille et son gendre M. et Mme Laurier Dugas (Lucie), son fils François, son frère Roger et sa belle-mère Mme Angelina Gaudry.

La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 4419 est, rue Beaubien. Les funérailles auront lieu le samedi 30 janvier, en l'église St-Jean-Vianney, à 7 hres. Des dons à la Fondation Canadienne des maladies du coeur seraient appréciés.

SERFI
Faites confiance à une maison réputée
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
● A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'A 5 H.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

Qui a confié aux USA le mandat de policer le monde?

— le Dr Abernathy

par Jules BELIVEAU

"Qui a confié aux Etats-Unis le mandat de policer le monde?"

Dans un discours parfois imagé, mais toujours clair, direct et posé, où les mots et le ton étaient l'expression de la violence retenue et apprivoisée, le Dr Ralph David Abernathy a plaidé hier, devant un millier d'étudiants de l'université Sir George Williams, la cause dont il est devenu le plus acharné défenseur depuis l'assassinat du Dr Martin Luther King, en avril 1968.

"Mon pays est maintenant le policier détesté du monde entier, a déclaré l'apôtre de la non-violence. M. Thieu et M. Ky, du Vietnam, aiment nos fusils et nos armes, mais il est clair que le peuple vietnamien s'oppose à une guerre américaine qui, au nom de la démocratie, fait le jeu d'un dictatoriat militaire."

Le pasteur
Ralph Abernathy

Avant de lancer ses charges contre les Etats-Unis, le Dr Abernathy avait souligné combien il lui était désagréable de critiquer son propre pays, "particulièrement à un moment où d'autres nations doivent aussi être blâmées d'entretenir la haine, la souffrance et la destruction dont souffre notre monde."

"Tchang Kaï-Chek, a-t-il ajouté, doit son maintien aux bases de B-52 et autres installations militaires américaines établies dans son territoire, mais je soupçonne le peuple chinois de vouloir s'opposer à toute tentative de conquête.

"Ainsi en est-il ailleurs dans le monde: la puissance militaire des Etats-Unis appuie les tyrans de l'Amérique latine... le régime de Franco en Espagne... le gouvernement totalitaire en Grèce.

"Il y a autre chose contre quoi je dois parler. Je dois parler contre l'encouragement qu'accordent les Etats-Unis et la Grande-Bretagne aux racistes de l'Afrique du Sud.

"Je dois parler contre l'exploitation du peuple arabe par des compagnies pétrolières occidentales . . . Incidemment, je me réjouis que des Etats arabes aient récemment déclaré qu'ils ne toléreront plus quel eur pétrole leur soit littéralement volé.

"Je dois parler lorsque je vois une menace de guerre nucléaire dans le fait que la Russie veuille placer des missiles à Cuba, à 90 milles de la Floride... Et lorsque, au même instant, les Etats-Unis installent des armements nucléaires tout le long des frontières russes et chinoises.

"Oui, je dois parler lorsque mon gouvernement entretient 40,000 pièces d'armement nucléaire, mais opprime 40,000,000 de pauvres gens dans son propre pays.

"Je ne dois pas, cependant, a poursuivi le Dr Abernathy, parler seulement contre les Etats-Unis. Les nations blanches doivent cesser de croire qu'elles doivent imposer leurs valeurs au reste du monde.

"L'Union soviétique doit faire la preuve que la liberté est un droit pour tous ses citoyens avant que je considère les mérites de la révolution russe.

"Je me refuse à accorder mon appui à toute dictature, à tout gouvernement de répression, où qu'ils se trouvent.

Au sujet des moyens à utiliser pour lutter contre toute forme d'oppression, le Dr Abernathy a fait l'éloge de la non-violence, dont il a dit qu'elle était plus puissante que la violence.

"Je ferai tout ce qui est possible de faire pour la justice, la fraternité et la paix dans ce monde", a-t-il déclaré, indiquant qu'il était prêt à retourner en prison — où il a fait 19 séjours plus ou moins prolongés —, à subir des blessures, la répression et même la mort.

Le Dr Abernathy avait dit, un peu plus tôt:

"Quand ils (nos ennemis) ont tué physiquement Martin Luther King, à Memphis, ils ont découvert qu'ils ne pouvaient pas tuer le rêve en tuant le rêveur..."

L'assurance-maladie a coûté déjà $23.5 millions

QUEBEC (PC) — La Régie de l'assurance-maladie vient de procéder à une nouvelle émission de chèques aux professionnels de la santé pour un montant de près de $5 millions, ce qui porte à plus de $11.5 millions la somme versée à ces derniers depuis l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie, le 1er novembre dernier.

La dernière émission, la cinquième depuis les opérations de la Régie, compte 4,930 chèques expédiés à autant de professionnels et représentant le règlement de 459,179 relevés d'honoraires. Jusqu'ici, la Régie a reçu plus de trois millions de relevés, dont près de 1.2 million ont été payés.

Le président-directeur de la Régie, M. Robert Després, souligne, dans un communiqué qu'aux $11.5 millions déjà versés aux professionnels, il faut ajouter environ $12 millions fournis en avance monétaires à environ 3,000 professionnels, ce qui porte à $23.5 millions les sommes versées jusqu'ici par la Régie, sur un potentiel d'honoraires à payer de $32 millions en date du 25 janvier.

Rappelons qu'en vertu des ententes conclues entre les fédérations de médecins, l'Association des optométristes et le ministre des Affaires sociales, la Régie met à la disposition des professionnels qui en font la demande des avances monétaires pouvant aller jusqu'à $4,000, remises en deux tranches maximales de $2,000 par mois pendant deux mois et ne portant pas intérêt avant six mois de la date de l'exigibilité du premier versement.

Selon les ententes conclues, la Régie doit payer dans les 45 jours de la réception à ses bureaux les relevés d'honoraires correctement remplis. Cet engagement a été respecté, "mais, affirme M. Després, la Régie ne s'est pas départie de son objectif initial qui est de fonctionner sur un cycle de paiement de 30 jours".

Comparativement aux prévisions de 20 pour cent du traitement manuel de relevés rejetés du système d'informatique pour diverses raisons, le volume à traiter manuellement dépasse en ce moment les 50 pour cent. Ceci peut expliquer, selon M. Després, qu'un très petit nombre de professionnels n'ont encore rien reçu de la Régie.

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750 est, rue Sauriol (angle Papineau)
Montréal 359

Institution privée reconnue d'intérêt public
dirigée par les Religieuses
de la Congrégation de Notre-Dame

EXTERNAT ET INTERNAT POUR JEUNES FILLES

Cours secondaire
Programmes du Ministère de l'Éducation

Examens d'admission: les samedis
13 février, 20 février, 27 février
à 9 heures a.m.

Renseignements: **388-4813**

LA GRANDE VENTE FOYER CONTINUÉ...

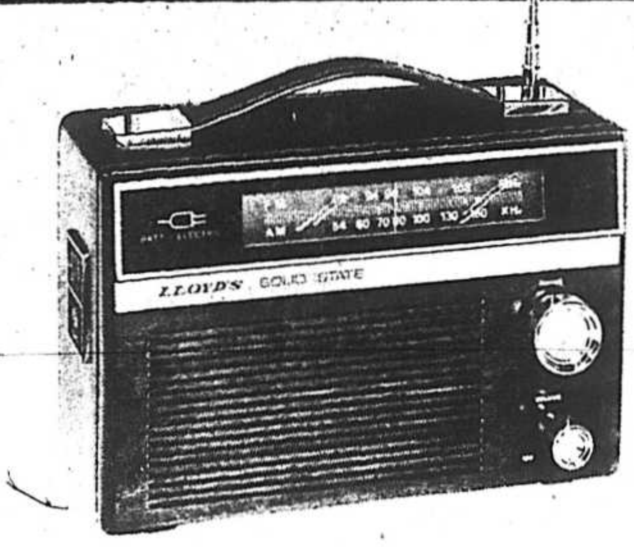

Radio portatif

Radio portatif Lloyd's, tout transistor, AM-FM-AFC. Fonctionne sur piles (comprises) ou sur courant domestique. Elégant boîtier en simili-cuir.

29.95 chacun

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYON 842

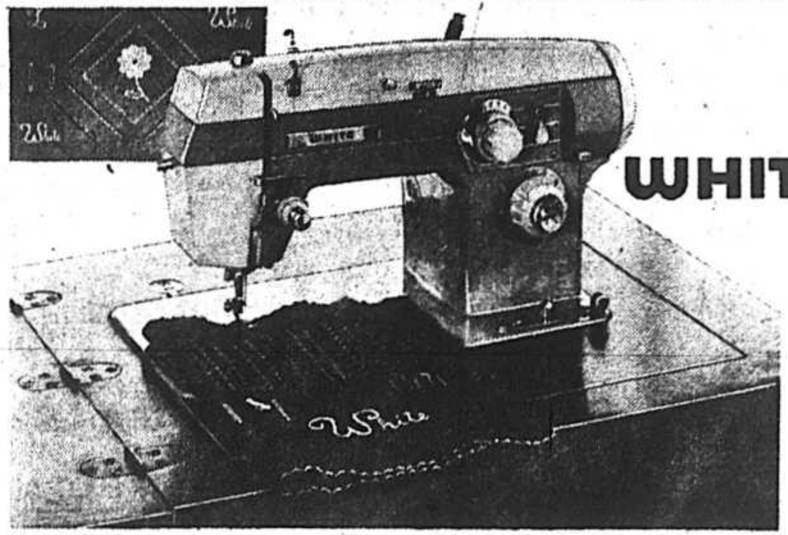

Machine à coudre White à 1/2 prix

Cette machine est pourvue de plus de caractéristiques qu'aucune autre dans cette catégorie de prix. Nouveau modèle 1971 exclusif à DUPUIS.
• Grosse tête de luxe automatique • Levier de position de l'aiguille • Levier automatique pour le pied de biche.
Cette machine peut réaliser bien des travaux: • boutonnière • surjets de couture • reprise et broderies • bords de robe invisibles • pose appliquée ou monogramme.
Elle possède entre autre également un moteur encastré. Avec cette machine coudre devient un plaisir car il n'y a pas de limite quant aux points de broderie que vous pouvez réaliser. Tout achat d'une machine donne droit à un cour d'instructions gratuit sur le fonctionnement, sur rendez-vous au magasin.

GARANTIE DE 20 ANS SUR LE MÉCANISME, UN AN DE SERVICE GRATUIT

Non illustré. Modèle secrétaire fini noyer. Prix courant 333.95 **166.97** chacune

A. Modèle console
Prix courant 273.95
136.97 ch.

B. Modèle portatif
Prix courant 229.95
114.97 ch.

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE — RAYON 775

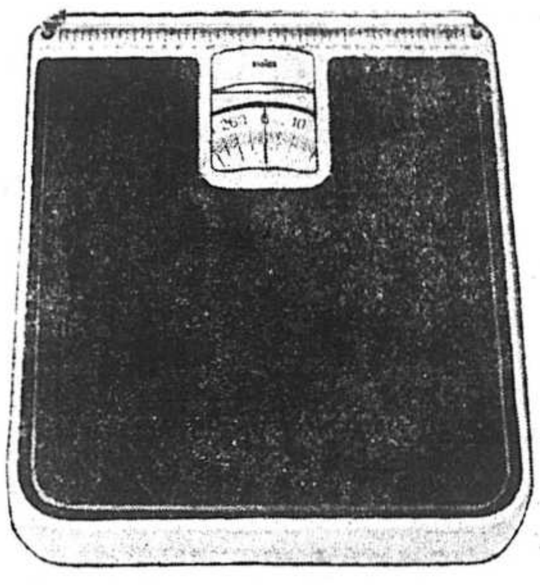

Balances "Braun"

Prix courant 19.95

14.99 chacune

La qualité "Braun" vous assure une indication précise à chaque fois. Retour à zéro après chaque pesée. Gris avec dessus en vinyle noir.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME
RAYON 780

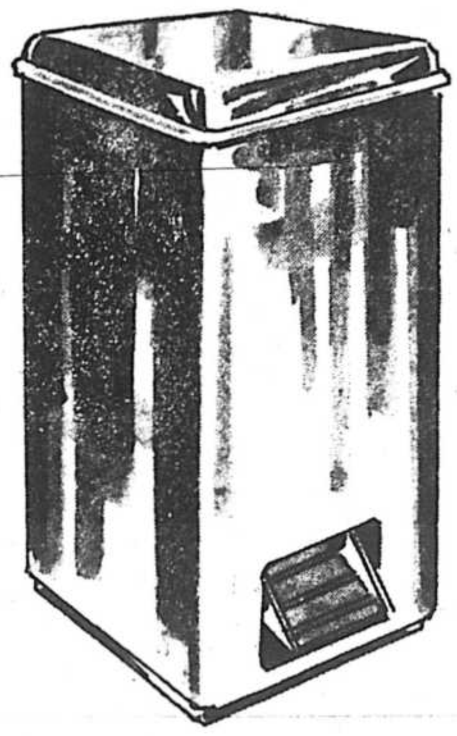

Poubelles A.R. Lite

Prix courant 9.98

7.49 chacune

Poubelle très pratique, couvercle chromé et intérieur en nylon blanc. Une aubaine à ce bas prix.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME
RAYON 780

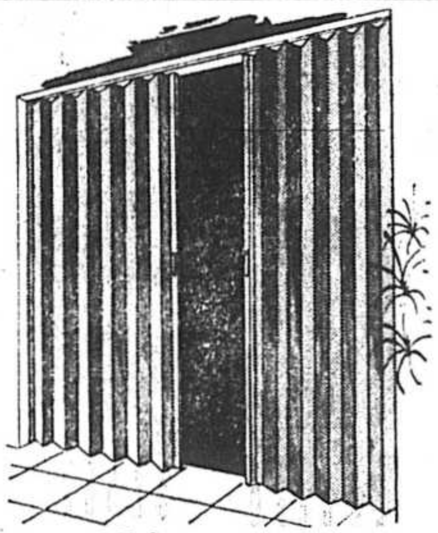

Portes pliantes

Porte pliante en fibre recouverte de vinyle, demande peu d'entretien, roulement doux et silencieux, installation facile. Beige, brun, gris, ton noyer foncé.

32 x 80 pouces. Prix courant 16.95 chacune 12.50
36 x 80 pouces. Prix courant 19.95 chacune 14.50
48 x 80 pouces. Prix courant 25.95 chacune 18.50

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — SIXIÈME — RAYON 740

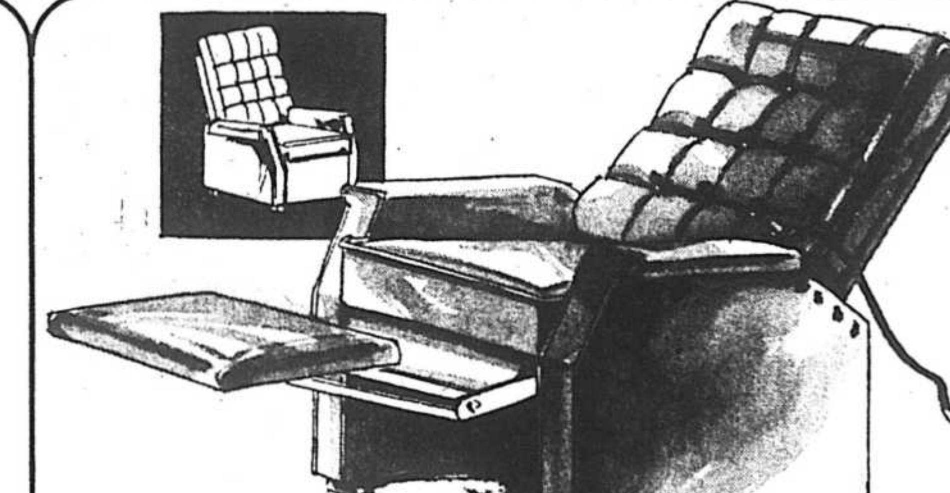

Fauteuils avec vibrateur

Ordinairement 89.00

Fauteuil de repos avec vibrateur. Dossier s'inclinant avec appui-pieds incorporé. Vibrateur 3 vitesses à contrôle manuel, qui vous apportera une détente complète. Dossier rembourré et capitonné. Recouvert de vinyle renforcé lavable. GARANTIE 1 AN SUR LE VIBRATEUR. Brun, vert ou noir.

69.88 ch.

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 710

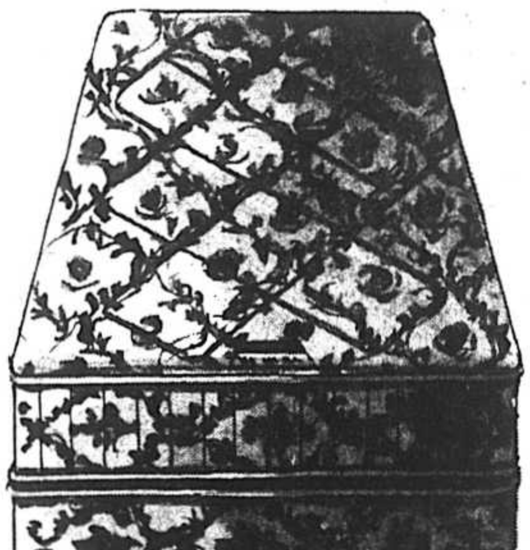

Lit de style continental

Devrait se vendre 99.95

69.88 chacun

Lit continental avec matelas de catégorie 510 ressorts très ferme rembourré de sisal et de feutre très épais et recouvert de coutil résistant. Le sommier-tapissier tout à ressorts est monté sur six pieds vernis ton naturel.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIÈME
RAYON 711

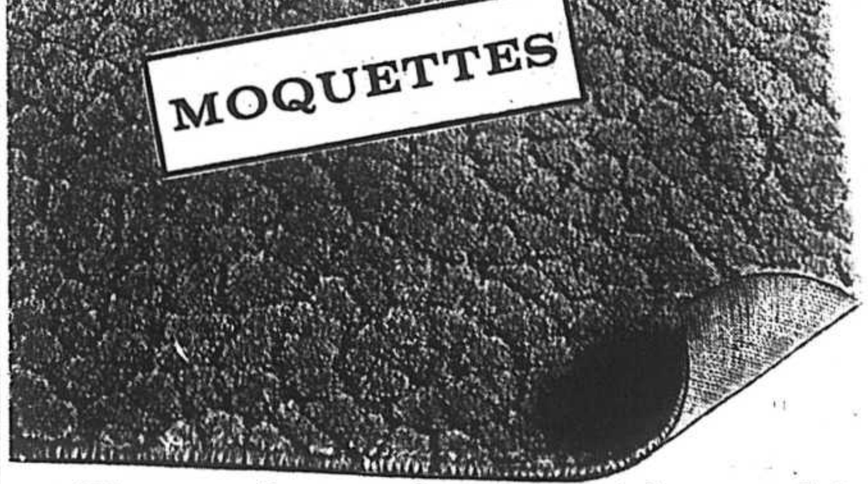

En nylon ciselé et bouclé

Ordinairement A - 4.79 — B - 6.95

Moquette 100% nylon à filament continu avec double endos de jute pour plus de stabilité. Rouge, ton or, vert moyen, bleu, vert avocat, rouille. Quatre largeurs pratiques. A - 27 pouces. B - 36 pouces, 9 ou 12 pieds.

A— 3.89 V.L.
B— 4.89 V.C.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — SIXIÈME — RAYON 731

DUPUIS

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO - DESCENDEZ À BERRI-de MONTIGNY

Québec part en guerre contre les enseignes de mauvais goût

QUEBEC (PC) — La ville de Québec vient de déclarer la guerre aux enseignes commerciales de mauvais goût afin de faire disparaître ces "monstres" de la publicité pour les remplacer par des enseignes esthétiques se mariant à l'ensemble architectural de la première ville d'Amérique du Nord.

La campagne a été lancée officiellement hier par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, en présence des fabricants d'enseignes commerciales. Il a fait remarquer que la collaboration de ces derniers était requise et qu'il fallait maintenant que chacun prenne ses responsabilités.

On fera une campagne d'information pour sensibiliser la population, les commerçants, les industriels et les manufacturiers d'enseignes aux problèmes reliés à la régie et à la bonne ordonnance de l'affichage en général.

MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

APPEL D'OFFRES

Contrat no R178-70

CONSTRUCTION D'UN BASSIN POUR NAVIRE ET D'AMENAGEMENTS AUXILIAIRES PARC HISTORIQUE NATIONAL CARTIER-BREBEUF, QUEBEC (QUEBEC)

Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa 4 (Ontario), jusqu'à 15 h. (heure normale de l'Est) le 18 février 1971.

Toutes les soumissions devront être applicables à un ouvrage complet, comme il est indiqué aux documents pertinents.

On peut obtenir ces documents:

contre un dépôt de $100, sous la forme d'un CHEQUE VISE, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes:

1) Administrateur des contrats
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord Canadien
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa 4, (Ontario)
2) L'Ingénieur régional
Direction des parcs nationaux
et des lieux historiques
C.P. 1359
132 est, 2e rue
Cornwall (Ontario)
3) Surintendant
Parc de l'Artillerie
22, rue McMahon
Québec (Québec)

Le dossier pourra être examiné dans les bureaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal et Trois-Rivières (Québec).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Directeur
Direction des services techniques
G.J. Bowen

VILLE DE CHATEAUGUAY

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 9 février 1971, pour être ouvertes le même soir à 8:30 heures p.m., pour les travaux suivants :

PROJET A :
Réparation des conduites d'égout domestique par injection (méthode souterraine);

PROJET B :
Réparation des conduites d'égout domestique en procédant par excavation, et imperméabilisation des regards.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove & Associés. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) pour chaque projet, en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove et Associés, 1224 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 107, Qué.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié par une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

JACQUES RIVARD, B.A.,
Greffier,
5, rue Hôtel de Ville,
Châteauguay, P.Q.

AVIS

AVIS est donné par les présentes conformément aux articles 660 et suivants du Code civil:

QUE par acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Me JULES PREVOST, notaire, le 4 janvier 1971, dont copie a été enregistrée à Laval, sous le numéro 292195, le 21 janvier 1971, Dame LISE CAREAU, épouse de JEAN REY, demeurant au 24, rue Campo-Formio, Paris (XIIIe), France, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de VINCENT DIODATI, en son vivant, huissier de la Cour Supérieure de Montréal, ayant demeuré au 4293, 9e Rue, Quartier Chomedey, Laval, lequel est décédé le 3 septembre 1970.

ET j'ai signé à Montréal, le vingt-septième jour de janvier mil neuf cent soixante et onze (1971).

JULES PREVOST
Notaire
319, rue St-Zotique est
Montréal 327

CITE DE LAFLECHE

PROVINCE DE QUEBEC

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Installation d'un système de communication-radio pour la Cité de Laflèche" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 8:00 heures p.m., le lundi, 15 février 1970, pour l'installation d'un système de communication-radio, pour les services de police, prévention des incendies et Travaux Publics et Développement Municipal.

Ne seront considérées que les soumissions préparées selon le cahier des charges fourni par la Cité. On obtiendra ce cahier des charges moyennant un dépôt de $25.00 en s'adressant au Bureau du Greffier, 3350 Grande Allée, Cité de Laflèche.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions. Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Laflèche, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité de Laflèche ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Laflèche, ce 26ième jour du mois de janvier, mil neuf cent soixante-et-onze.

L'Assistant-Greffier,
YVON CICCIARELLO

SOUMISSIONS

POUR ACHAT DE TERRAIN

Des Soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 15 février 1971, à midi (12.00) pour l'achat du Terrain vacant ci-dessous, situé dans le District de Fabreville en la Cité de Laval:

Partie de lot 218 et lot 474 selon le plan et livre de référence de la paroisse Ste-Rose dans le comté de Laval — Enregistré sous l'Acte d'Achat No 210183 à Laval. Forme irrégulière ayant approximativement 743 pieds de façade sur le Boulevard Dagenais: Approximativement 740 pieds de front sur la Montée Montrougeau. Une superficie totale d'approximativement 634,153 pieds carrés, zoné pour fins commerciales.

Toutes les soumissions devront être cachetées et écrites en bonne et due forme et être accompagnées d'un chèque visé au montant de 6 pour cent du prix soumissionné, payable à l'ordre de Guardian Trust, en dépôt.

La propriété est sujette à un prix de réserve et ni la plus [illegible] ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée. Les plans de la propriété ainsi que des formules de soumissions sont disponibles sur demande.

Donné le 19e jour de Janvier, 1971.

GUARDIAN TRUST,
Attention: M. L. Rudner,
618, rue St-Jacques ouest,
Montréal, Québec.
Tél. 842-8251

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., le 16 février 1971, à 103, rue Montcalm, Hull, Québec, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'ameublement et d'outillage pour les écoles Polyvalentes de Gatineau, Fort Coulonge et Hull, dans les spécialités suivantes : —

1. HORTICULTURE
2. MECANIQUE AUTOMOBILE :
   - a) Outillage
   - b) Machinerie
   - c) Appareils
3. MENUISERIE :
   - a) Machinerie
   - b) Outillage
4. REMBOURRAGE
5. DESSIN
6. ELECTRICITE :
   - a) Montage contrôle équipement
   - b) Montage contrôle machines rotatives
   - c) Appareils
7. EDUCATION PHYSIQUE
8. SCIENCE COMMERCIALE
9. COUTURE DOMESTIQUE
10. SOINS EN BEAUTE
11. INFIRMERIE
12. PASTORALE
13. ARTS PLASTIQUES
14. RELIURE
15. MECANIQUE DE MACHINES DE BUREAU
16. CAFETERIA
17. ARTS CULINAIRES
18. CUISINE ET RESTAURANT
19. LABORATOIRES :
   - a) Chimie I.S.P.
   - b) Chimie Chem Study
   - c) Chimie 33-43-44
   - d) Physique P.S.S.C.
   - e) Physique 43 (Harvard Project)
   - f) Physique 31-32-42
   - g) Biologie B.S.C.S.
   - h) Histoire et Géographie

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9:00 heures a.m. le 29 janvier 1971 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes ; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Lebeau, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Beaconsfield, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, mercredi, le dix-sept février 1971, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales générales et scolaires, des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, frais et intérêts ne soient réglés avant cette date à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec.

CADASTRE DE LA PAROISSE DE POINTE-CLAIRE

Nos du rôle	Noms des propriétaires	Nos de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt	Taxes totales
4163	M. J. P. Lalonde	4-296, 297S½	54.00	63.03	14.68	131.71
8500	M. Imrich Bleho	[illegible]	2,346.47	711.66	202.34	3,260.47
13124	M. John R. Guiham	[illegible]	1,215.23	1,108.16	265.24	2,588.63
13217	M. Antonius Pigeon	[illegible]	539.71	371.30	65.48	976.49
27504	M. Jean Gagnon	27 Part	632.72	544.97	92.55	1,270.24
136	R. Faucher Ltée	1-155	867.50	97.00	76.89	1,041.39

La Commission Municipale de Québec a, le treize janvier 1971, autorisé une énumération abrégée.
Donné à Beaconsfield, Québec, ce treizième jour de janvier 1971.

PIERRE LEBEAU,
Secrétaire-Trésorier.

---

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AMIOT (Oscar) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Oscar Amiot, demeurant 100 rue Ontario, app. 1071. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons de la

Société Coopérative
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Henri) à Montréal, le 29 janvier 1971 à l'âge de 68 ans est décédé M. Henri Beaudry, époux de Agathe Landry demeurant rue Fullum, lui survivent ses fils Pierre Beaudry, son épouse Claudette et Jean Beaudry son épouse Thérèse. La dépouille mortelle est exposée aux salons

J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau

Avis des funérailles plus tard.

BEAULIEU (Guy) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Guy Beaulieu, e.a., pour la cité de Montréal, époux de Yvette Gaudry, il laisse dans le deuil son fils : M. François, ainsi que sa fille, Mme Laurier Dugas (Lucie) et son frère, M. Roger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est

pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons faits à la Fondation des maladies du coeur seront appréciés.

BEAULIEU (Mathilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Alfred Beaulieu, née Mathilda Verdon, soeur de Aldéa et belle-soeur de Mme, Ephrem Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,

pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Paule) — A Brossard, le 28 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Albert Bertrand, née Marie-Paule Vary, demeurant 3325 Boisclair, Brossard. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Verdun où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRMINGHAM (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve John Birmingham, née Anna Dallaire. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
302, rue Sainte-Catherine est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Rita) à Montréal-Nord le 29 janvier 1971 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Jean Blanchette née Rita Loyer. Les funérailles auront lieu mardi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord,

à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles-Edouard) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé Charles-Edouard Boucher, époux de feu Antoinette Bisson, autrefois de Longueuil, père de Roger, Jean-Claude, Rolande, épouse de Roland Daoust, Maurice, Léo, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils
527, rue Sainte-Hélène
à Longueuil

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANGEMENT DE NOM

M. Aleksander Winnikow, domicilié au 4539 Côte-des-Neiges à Montréal, donne avis qu'il présente au Ministère de la Justice une requête pour changer son nom à ALEXANDER WINN. Aucune autre personne vivante ne verra son nom changé à la suite de cette requête.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10041

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 16 février 1971

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE D'ENTRETOISES-AMORTISSEURS POUR FAISCEAU DE QUATRE (4) CONDUCTEURS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 15 janvier 1971.

BELANGER (Marie-Estelle) à Montréal, le 28 janvier 1971 est décédée Mlle Marie-Estelle Bélanger, fille de feu Edmond Bélanger et de feu Justine Labonté, demeurant chez sa soeur : Cécile, au 2536 Rouen, laisse aussi une autre soeur : Anna (Mme veuve Emile Grenier), ses frères : MM. Eugène et René; autrefois de E. Bélanger & Cie, angle Ontario et Frontenac. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Aimé dit Amédée) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Aimé dit Amédée Boutin, époux de Madeleine-Juliette Poulin, outre son épouse, il laisse son fils : Yves, 2 frères : Roméo et Antoine, époux de Paulette Côté, 2 soeurs : Dr Lionel Gendreau, époux de Florence Boutin, Dr Fernand Lellèvre, époux de Yvette Boutin, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Poulin (Amanda), M. et Mme Mandoza Poulin (Lucienne), M. et Mme Henri Poulin (Yolande), M. et Mme Rolland Beaudoin (Georgette), M. et Mme Benoit Couture (Huguette), M. et Mme Desiré Drapeau (Ginette). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Omer) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Omer Brien, époux de Louisa Archambault, père de Marguerite (Mme Benoit Gendreau), Louis, époux de Lucille Brouillard et Dominique, époux de Madeleine Berthiaume. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils,
256, 12e Av., St-Lin,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

BURDETTE (Gordon) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gordon Burdette, époux de Jeannette Poirier. Il laisse dans le deuil, une soeur : Hélène, son beau-père M. Mérilde Poirier; beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Paquette, Fernand Poirier, Mlle Yvette Poirier, Paul-Emile Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel, Rosemont,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Amanda) — A Ville de Laval, le 26 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Amanda Debien, épouse de feu Camille Charbonneau, demeurant au no 116, rue Fillion (Sainte-Rose); elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle et ses fils Armand, Antonio, René, Léo, Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Inc.,
167 boulevard Sainte-Rose,

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Sainte-Rose où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Ludger) — A Laval-des-Rapides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Ludger Cyr, époux de Fernande Léo, demeurant au 65, rue Quintal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault,
171, 7e Avenue,

à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Joseph) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Delorme, époux de feu Florida Savary, demeurant 6,000 - 31e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Rév. Jean-Paul) — Accidentellement, à Entebbe, en Ouganda, Afrique, le 25 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé le Révérend Père Jean-Paul Demers, père blanc, originaire de St-Isidore-de-Laprairie, fils de Johnny Demers et d'Alma Simon. Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de St-Isidore-de-Laprairie, samedi le 30 janvier à 3 h p.m. L'inhumation a eu lieu en Ouganda.

DENIS (Dora) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Albert Denis, née Dora Groleau, elle laisse dans le deuil 2 fils, Florian, époux de Lucille Mireault, Rolland, époux de Marie-Jeanne Boileau; 2 filles Mme Jean-Guy Ducharme (Mariette), Mme Jean-Louis Couture (Aline) et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Didace) à l'hôpital Général de Verdun, le 28 janvier 1971 est décédé Didace Desjardins, époux bien-aimé de Jeanne Bouchard, père de Henri. Une messe de requiem aura lieu, lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire:

J. F. Wilson & Sons
5784, avenue Verdun, Verdun

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESROCHERS (Alcide) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Alcide (Tiwa) Desrochers, époux d'Eliane Rouleau, demeurant à 514 Saint Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Me Laurent) — A St-Bruno, le 27 janvier 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé Me Laurent Desroches (avocat), époux de Jeanne Bourgeois, m.d., demeurant à St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno,

à 1 h 15, pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEZIEL (Armand) — A Verdun, le 26 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Déziel, retraité de la C.T.M., époux de Marie-Berthe Leroux, père de Robert et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Noëlla)—A Montréal, au Pavillon Ross, après une longue maladie, le 28 janvier 1971, l'ââgée de 70 ans, est décédée Noëlla Beaulieu, épouse de feu Alexandre Dubé, mère de 3 garçons: Armand et son épouse Juliette Sawaya, Roger et son épouse Marie-Paule Dagenais, Marcel et sa fille: R-Jeanne Payette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILTEAU (Marcel) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Filteau, époux de Juliette Lamarre, demeurant à 4654 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUES (Eugénie) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Gaston Forgues, née Eugénie Longtin, demeurant à 161 Saint-Regis, Saint-Constant. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poissant et Fils Enrg.,
180, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Paul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul Gagnon, époux de Augustine Desjardins, père de Robert et Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk

à 10 h 15 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Maria) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 26 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Clément Gaudet, née Maria Leclair. Elle laisse dans le deuil, une fille et un gendre: M. et Mme Georges Trudeau, de St-Roch. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

A. Lussier
à St-Roch-Sur-Richelieu,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit.

GIBEAULT (Omer) — A Montréal-Nord, le 29 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Omer Gibeault, époux de Juliana Wilford. Les funérailles auront lieu lundi le 1er courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130 Boul. Pie-IX

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1 h.

GOYER (J. Avila) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Avila Goyer, époux de Eva Charrette, père de Pierre, Bernard, Mme Fernand Douesnard (Micheline), Mme Ralph Marcus (Fabienne). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est

à 9h.45 pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDBOIS (Louis) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Louis Grandbois, employé civil à la Commission des Accidents du Travail, époux de feu Dame Simone Boucher père du Dr Claude (Janet Boire) et Louise de Montréal; frère de M. et Mme Alain Grandbois (Marguerite Rousseau), Dr et Mme Jean Grandbois (Alice Rousseau), Dr et Mme Raymond Paquin (Gabrielle), M. et Mme Mark Drouin (Jeanne), M. et Mme Paul Gagnon (Catherine), M. et Mme Pierre de Varenne (Madeleine); il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Cloutier Ltée,
46 boul. St-Cyrille ouest

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont. S.V.P. pas de fleurs, dons au Memorial Fund au Montreal Children's Hospital, (2300 rue Tupper, Mtl), seraient appréciés.

GUEVREMONT (Agnès) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Daniel Guèvremont, née Agnès Lapensée, autrefois d'Ottawa. Elle laisse dans le deuil ses filles Lucille, Gaby (Mme René Desjardins), Thérèse (Mme Philippe Robert), 1 fils Omer, son épouse Peggy O'Neil, Mme veuve Roméo Guèvremont (Germaine), Noël, 1 gendre Antonio Simard et 2 soeurs de Hull, Mme A. Rémillard et Mme Jean Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Laura) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albert Harvey, née Laura Tremblay, demeurant rue Louis-Hébert, mère de Pierrette, Carmen, Ghislaine, Marcelle, André, Jean et Ginette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,

à 9 h. pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (J. Auguste) — A Détroit, Michigan, le 27 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, 3 mois, est décédé M. J. Auguste Hébert, représentant depuis 50 ans de Casavant et Frères, demeurant autrefois à la Providence de St-Hyacinthe. Epoux de Cécile Guertin, il laisse dans le deuil ses fils Joseph, Paul, Jean-Marie, ses filles Mme Marcel Biron (Thérèse), Mme Raoul Massé (Agnès). Les funérailles auront lieu lundi p.m. le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Ubald Lalime,
900, rue Bourdages, à St-Hyacinthe,

pour se rendre à l'église Précieux-Sang de la Providence où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de la cathédrale, à St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Oria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Oria Cournoyer, épouse de Lionel Joly, demeurant 2050 Cadillac, mère de 8 garçons et 3 filles, elle laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, angle Lacordaire

pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Aline) — A Valleyfield, le 26 janvier 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Hector Lalonde, née Aline Labelle, demeurant Rivière-Beaudette, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre, Michel, Claude et André. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Bissonnette et Fils,
Rivière-Beaudette,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Lalonde, née Anna Beaulieu, elle laisse ses filles : Cécile, Simone (Soeur de Ste-Croix d'Alberta), Mme Raymond Bouthillier (Jeannette), Mme Aimé Laframboise (Alice) de Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis

à 9 h pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Emélia) — A Hawkesbury, Ont., le 28 janvier 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve John Larocque, née Emélia Richer, demeurant au 571, rue Thériault à Hawkesbury; elle laisse 2 fils: Olier et Briand, de Hawkesbury, 2 filles: Mme Lorenzo Parisien (Blanche) de Hawkesbury, Mme Irène Lemieux de Ottawa, ainsi que 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,

à 3 h. 30 pour se rendre à l'église Ascension de Hawkesbury, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière paroissial.

LACOMBE (Wilfrid) — A Longueuil, le 26 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Wilfrid Lacombe, employé du C.N.R., époux de Fleur-Ange Pelland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gilles, Huguette, Diane (Mme Henry Donnelly); 2 petits-enfants, sa mère Mme veuve Wilfrid Lacombe, ses frères Marcel, son épouse Jeannine Drapeau, Edmond, son épouse Madeleine Juneau, Claude, son épouse Evelyne Allard, et 1 soeur Gaby (Mme Fernand Nadeau). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

à 10 h. pour se rendre à l'église St-Pie-X, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Henri) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé Henri Laurin, époux d'Elisabeth Lovas. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Sainte-Croix
Saint-Laurent

pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Emile) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Meloche, époux de feu Philomène Duplanti, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2830, rue Notre-Dame ouest,

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Ménard, retraité de la ville de Montréal; époux de Ernestine Lazure ; demeurant 3049, boul. Langelier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam

1h.45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 2h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Henri) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédé Henri Montpetit, époux de feu Parmélia Massé, frère de Mme Eugène Larose, anciennement de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue Saint-Hubert

à 10 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Yvonne) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Yvonne Roy, épouse de Prudent Naud. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Roger, Gaston, ses brues Hélène Patry (Mme Roger Naud), Jacqueline Patry (Mme Gaston Naud), Gloriette (Mme veuve Paul-Emile Naud), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Ladislas) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, à Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, autrefois de Saint-Janvier, est décédé M. Ladislas Ouellette, époux en premières noces de feu Rosalba Giroux, en deuxièmes noces de feu Célestine Desjardins, en troisièmes noces de Marie-Flore Gratton, demeurant rue Ouimet, Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest
Saint-Janvier

à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 7 h. vendredi.

PATENAUDE (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raoul Patenaude, époux de Marie-Claire Brunelle. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Delphis Monast et Fils,
600, rue St-Charles, Marieville,

pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Alice) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Riendeau, née Alice Laberge, mère de Rose-Anne, (Mme Patrick Bergevin), Jean-Paul, époux de Marie-Jeanne Bourcier, Thérèse (Mme Gaston Roy). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Isidore de Laprairie, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Guillaume) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Guillaume Raymond, époux de feu Louisa Saint-Clair, père de Gérard et Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est

à 1 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Antoinette) — A Verdun, le 27 janvier 1971, est décédée Mme Adélard Roberge, née Antoinette Fréchette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire.

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCANLAN (Rita) — A Montréal, le 28 janvier 1971, est décédée Rita Scanlan, fille de feu M. et Mme Jérémiah, soeur de Irène et de feu Everett, ses frères Frank, René, William et Edgar. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire

Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,

pour se rendre à l'église St. Malachy's, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

JEAN XXIII

Remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.B.

SAINT-JEAN (Emmanuel) — A Saint-Jérôme, le 28 janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé Emmanuel Saint-Jean, pensionné du Canadien Pacifique, époux de feu Blanche-Annette Desjardins, demeurant Hôtel Longtin, Sainte-Scholastique. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Julien Clément
368, rue Saint-Vincent
Sainte-Scholastique

à 10 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Rolande) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Joseph St-Jean, née Rolande Taylor, demeurant 3855 boul. St-Joseph, app. 2. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle Boul. St-Michel,

pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Robert) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Robert St-Laurent, fils de Philippe St-Laurent et de feu Eglantine Séguin. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil

à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Longueuil où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOTT (Walter) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Walter Scott, époux de Fleurette Beaudry, père de Raymond et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Zorilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Tremblay, née Zorilda Fortin, autrefois de la rue Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,

à 8 h, 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Maria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Maria Charbonneau, épouse de feu Cardin Trudel, elle laisse dans le deuil pour la pleurer ses fils Lubin (copropriétaire du garage Rosemont Ltée), et Jean, sa bru Yvette (Mme Jean Trudel) ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg,
10540, rue Papineau

à 10 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURNER (Marguerite) — A Longueuil, le 27 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme William Turner, née Marguerite Bissonnet, demeurant 69 Guillaume. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons

B. Francoeur et Fils,
70 boul. Lemoyne est,
Longueuil

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE-LEGER (Alexina) — A Verdun, le 27 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Alexina Sauvé, épouse en 1ères noces de Arthur Vallée et en 2es noces de feu Georges Léger; mère de Albert Vallée, Origène Vallée, Mme Armand Noël (Lucille Vallée), demeurant à 870, 6e av., Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 12 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS
GRAHAM F. INKPEN

La famille de feu Graham F. Inkpen désire exprimer ses remerciements pour les visites, bouquets floraux, messages de sympathie et acte de bonté de la part de plusieurs amis et visiteurs à l'égard de son cher fils, des frères, neveux, beaux-fils et beaux-frères.

Un merci spécial pour le Révérend Eric Drakeford pour sa grande aide dans cette tragédie.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

VIENS (Clément) — A Lachine, le 27 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Clément Viens, autrefois de St-Guillaume d'Upton (professeur à la Commission des écoles catholiques de Lachine), époux de Brigitte Précourt, père de Clément, Jacques, Claude et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,

pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN-L'ESPERANCE (Berthe) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Berthe L'Espérance, épouse de feu Dr C. Cyrias Warren, dentiste, autrefois de Pointe-aux-Pics. Elle laisse dans le deuil 1 soeur Joséphine Théoret et 1 belle-soeur Mme S. Ben L'Espérance. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

GMITEREK — Chester et Aline (née Dulude) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils de 7 lb 15 onces, à 4 h 40, le 26 janvier 1971 en l'hôpital General Lakeshore. Merci au Docteur A. Linkletter et au Dr Jean-Claude Pelletier ainsi qu'à son personnel. La mère et l'enfant se portent bien.

REMERCIEMENTS

BLOUIN (Jean-Jacques) — Les membres de la famille Blouin remercient les personnes qui ont omis de s'inscrire lors du décès de M. Jean-Jacques Blouin, survenu le 26 novembre 1970.

DE GRASSE (Eleodore "Ernest") — Les membres de la famille de Mme Eleodore De Grasse remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eléodore (Ernest) De Grasse, survenue le 4 novembre 1970, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FAITHFULL (George-Arthur) — La famille de feu George-Arthur Faithfull désire exprimer ses sincères remerciements à leurs voisins, amis, parents, cercle social ainsi que la direction et aux employés de Deverse Cie pour leurs témoignages de sympathie et leurs contributions au Fonds de recherche sur le Cancer, dans leur récente épreuve.

NECROLOGIE

M. J. O ADRIEN VALIN

A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 56 ans 4 mois, est décédé Adrien Valin, officier des Postes, classe 10 confidentielle, à l'aéroport de Dorval ; époux de Thérèse Dostaler et père de Pierre Valin de l'Université McGill.

Il laisse dans le deuil, son épouse, son fils, deux soeurs, Jeanne d'Arc et Marguerite (épouse de M. J.-P. Dupuis); quatre frères, Charles, Armand, Dollard, André; ses belles-soeurs, Gilberte, Rolande, Carmen, Renée, Aline Dostaler et Soeur Germain Dostaler, religieuse de la congrégation Notre-Dame, à Villa-Maria.

Les funérailles auront lieu lundi 1 février à 10 heures. Le service sera célébré par son beau-frère, l'abbé Marcel Dostaler. Le convoi funèbre partira des Salons Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503 Papineau à 9 h 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Jésus, rue Ontario coin Plessis; et de là, sera déposé en charnier, au-dessus de la Grotte, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. GUY BEAULIEU

A Montréal, le 28 janvier 1971 à l'âge de 61 ans est décédé M. Guy Beaulieu évaluateur agréé pour la ville de Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse née Yvette Gaudry, sa fille et son gendre M. et Mme Laurier Dugas (Lucie), son fils François, son frère Roger et sa belle-mère Mme Angélina Gaudry.

La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 4419 est, rue Beaubien. Les funérailles auront lieu le samedi 30 janvier, en l'église St-Jean-Vianney, à 7 hres. Des dons à la Fondation Canadienne des maladies du coeur seraient appréciés.

SERFI

Faites confiance à une maison réputée

Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
● A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'A 5 H.

Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur

Surprise: Lévesque aura de l'opposition

par Pierre SAINT-GERMAIN

La plupart des dirigeants du Parti québécois que l'on a pu joindre ce matin se sont déclarés surpris que M. André Larocque, conseiller au programme, ait décidé de faire la lutte à M. René Lévesque au poste de président de cette formation, lors du congrès national qui aura lieu à Québec du 26 au 29 février.

Interrogé à Québec, M. Larocque a toutefois souligné que sa candidature, déposée mercredi juste avant le délai statutaire, ne vise nullement à provoquer au sein du PQ un affrontement entre les tendances socialiste et nationaliste.

— La lutte que je mènerai au congrès, a-t-il dit en substance, ne portera pas sur le contenu du programme, mais plutôt sur ce que doit être le PQ: un parti de cadres ou un parti de membres.

Selon M. Larocque, le PQ demeure un parti qui n'est pas comme les autres, mais il a connu, depuis la campagne électorale d'avril 1970, notamment, une déviation tendant à le transformer en parti traditionnel. Différents facteurs contribuent à cette évolution dangereuse contre laquelle l'exécutif sortant n'a pas réagi avec assez de fermeté, a-t-il indiqué.

— Il faudra que le PQ se branche à l'occasion du prochain congrès national, a déclaré M. Larocque, qui a par ailleurs tenu à ne pas mettre en doute la valeur personnelle et le dynamisme de M. Lévesque.

On n'a pu obtenir ce matin la réaction de M. Lévesque — qu'une mau-

Voir LEVESQUE en page A 6

Le gouvernement aidera la CUM

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, rendra publics au début de la semaine prochaine les moyens que son gouvernement entend prendre pour venir en aide financièrement à la Communauté urbaine de Montréal.

C'est ce qu'a affirmé ce matin le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, en laissant entendre que ces "moyens" seraient essentiellement de type transitoire, en attendant qu'un plan complet de réaménagement fiscal, pour aider les communautés urbaines et les villes, soit dévoilé par le cabinet provincial à la conférence Québec-municipalités au début de mai prochain.

M. Garneau a tenu une conférence de presse ce matin afin de couper court aux rumeurs selon lesquelles, à la suite d'un entretien de quatre heures, hier, entre lui et le président de la CUM, M. Lucien Saulnier, aucune entente n'était intervenue et que ce dernier était retourné à Montréal les mains vides.

Au cours de la semaine, M. Saulnier avait déclaré, dans la métropole, que la CUM ne s'engagerait pas dans des dépenses nouvelles (intégration des forces policières, construction du métro) avant d'avoir eu une réponse de Québec sur ses moyens de financement et sur la répartition du fardeau fiscal imposé aux contribuables de la CUM (le maire Dawson affirme que ce fardeau a atteint son maximum). M. Saulnier avait aussi indiqué qu'il faudrait prévoir, pour aider au financement de la communauté, la remise progressive à cet organisme de 25 p.c. de la taxe foncière scolaire, quitte au gouvernement à combler le déficit des

Voir LE GOUVERNEMENT en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIERES DE CLOTURE

la presse

Montréal, vendredi 29 janvier 1971, 87e année, no 24, 44 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Québec aura son mot à dire sur l'assurance-automobile

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a annoncé ce matin un vaste plan d'action pour remédier à la situation qui prévaut au Québec en matière de coût d'assurance-automobile, plan dont l'un des principaux éléments prévoit l'octroi, au surintendant des assurances, du pouvoir d'accepter ou de refuser les tarifs proposés par les compagnies.

L'annonce de M. Tetley fait suite à une déclaration publiée hier par le bureau du premier ministre Robert Bourassa selon laquelle, à la suite de rencontres entre les représentants du ministère des Institutions financières et des principaux groupes d'assureurs au Québec, il n'y aura pas de hausse à signaler en 1971 pour l'ensemble des tarifs aux termes de la clause de la police d'assurance-automobile contre le recours d'un tiers, c'est-à-dire la responsabilité civile.

Le plan dévoilé ce matin par M. Tetley prévoit:

a) la création par le gouvernement d'un comité chargé d'étudier en profondeur le problème de l'assurance-automobile au Québec;

b) la formation d'un comité interministériel pour la mise en oeuvre d'une série de mesures par les différents ministères intéressés, le tout en collaboration avec les compagnies d'assurance.

Comité d'étude

Le comité sera formé de personnes représentant les disciplines actuarielles, juridiques et techniques et sera chargé :

a) d'étudier toutes les incidences quantitatives et qualitatives du coût de l'assurance-automobile et de faire les recommandations appropriées;

b) d'étudier les avantages et les désavantages des régimes publics et pri-

Voir ASSURANCE-AUTO en page A 6

Occupation du Service social aux familles

par Lise BLAIS

Quelque 200 employés des sept filiales de la Société de service social aux familles de la région métropolitaine occupent depuis ce matin le siège social de l'agence situé au 3415 rue Saint-Urbain, à Montréal.

Ces employés veulent ainsi manifester leur mécontentement devant la lenteur des négociations pour le renouvellement de la convention collective, négociations qui durent depuis plus d'un an avec les agences de service social privées.

Le débrayage des syndiqués de la région de Montréal s'inscrit dans le cadre d'un mouvement qui s'étend à toutes les agences syndiquées (24 au total) de la province où quelque 1,000 travailleurs sociaux tiennent aujourd'hui des journées d'étude.

Les 24 syndicats du service social, affiliés soit à la Fédération nationale des services, soit à la Fédération des ingénieurs et cadres, forment un cartel au sein de la CSN.

Ce cartel syndical fait face à un cartel patronal formé du gouvernement provincial et de la Fédération des services sociaux aux familles.

La partie syndicale demande la parité de salaire avec les professionnels du gouvernement ou des hôpitaux.

Le mouvement de débrayage général qui s'est effectué aujourd'hui a été

Voir SERVICE SOCIAL en page A 6

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les bureaux d'administration de la Société de service social aux familles ont été envahis ce matin par les employés de ses sept filiales métropolitaines qui ont décidé de faire le siège pour faire avancer les négociations.

Mini-Loto: 46434

Le numéro gagnant de la Mini-Loto cette semaine est 46434.

Les détenteurs de billets portant ce numéro, pour la semaine se terminant le 29 janvier 1971, gagnent $5,000.

Quant à ceux qui possèdent des billets dont les chiffres se terminent par 6434, ils gagnent $500 chacun.

Enfin, les détenteurs de billets dont les chiffres finissent par 434, recevront $100 chacun.

AUJOURD'HUI

- *Table ronde des pharmaciens à LA PRESSE* — page A 5
- *JJSS devient collaborateur à LA PRESSE* — page A 2

sommaire

Annonces classées / C 7 à C 11, D 2 à D 8
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / C 6
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 9
Economie / C 1 à C 4
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs? / D 4
Horoscope / A 9
Informations étrangères / C 5
Informations nationales / A 2 et B 1
Loisirs et récréation / C 6
Loto-Presse / B 6
Mots croisés / C 11
"Mot-mystère" / D 3
Radio et télévision / B 9
Sports / B 2 à B 5
Tribunaux / A 7
Vivre aujourd'hui / A 8 - A 9
Votre médecin / A 9

Le revenu garanti dans la balance

par Marcel DUPRE

envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Les Québécois ne sauront vraisemblablement pas avant quelques mois s'ils auront finalement leur propre régime de revenu minimum annuel.

La question a en effet conduit à une impasse, hier, dès la première journée de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être.

Si cette première étape nécessaire à la réalisation du projet n'a pas été franchie avec succès, c'est que le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec n'ont même pas réussi à s'entendre sur la façon de discuter la question.

Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a proposé de poursuivre des entretiens au niveau politique, ce que n'a pas accepté le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Plusieurs participants à la conférence, qui se déroule à huis clos, ont confirmé les bruits selon lesquels le ministre Castonguay avait cessé de discuter après avoir expliqué qu'il se devait d'abord de faire rapport à son gouvernement avant de s'engager.

Quelques mois

Quelle que soit la décision du Québec, les citoyens de la "Belle Province" attendront des mois avant de savoir si leur gouvernement pourra leur garantir un revenu minimum annuel, soit, par exemple, $3,408 pour un couple ou $4,061 pour une famille de quatre personnes.

Le ministre fédéral, M. Munro, a en effet expliqué qu'il était prêt à entreprendre une discussion détaillée avec des ministres, discussion qui, de son propre aveu, pourrait durer quelques mois.

Si le Québec rejette la proposition fédérale, la discussion passera du niveau des ministres de Bien-être à celui de la conférence constitutionnelle et l'on connaît la rapidité de ce genre de travaux.

Le ministre Castonguay ayant toujours dit fondamentale la priorité du

Voir REVENU en page A 6

Rose renvoyé aux cellules

par Léopold LIZOTTE

Au terme d'un bref mais vif échange entre le juge Marcel Nichols et Paul Rose, ce dernier a été trouvé coupable d'outrage au tribunal et renvoyé prestement aux cellules au milieu de l'après-midi.

L'incident s'est produit alors que la cour venait de renvoyer les deux requêtes pour "mistrial" présentées ce matin par le prévenu, l'une fondée sur la prétendue violation du secret professionnel de son avocat, l'autre sur une prétendue coalition entre le juge et les avocats de la Couronne pour l'empêcher de présenter certaines preuves à son procès.

A ce sujet, le juge fit remarquer qu'on ne ferait pas devant lui le procès de l'administration de la police dans le cadre du procès Rose.

"Et quand à moi, dit-il, je ne jouerai pas votre jeu et je ne permettrai pas que vous me jugiez. Les allégués de votre requête sont un affront igno-

Voir ROSE en page A 6

Leblanc: coupable sous un chef

par Conrad BERNIER

Le présumé felquiste Côme Leblanc, qui subissait son procès en première division des Assises sous trois chefs d'accusation, a été acquitté, hier soir, vers 21 h. 30 par un jury de langue française des accusations de s'être déclaré membre du FLQ et d'avoir distribué de la propagande felquiste.

Le même jury l'a cependant trouvé coupable du troisième chef d'accusation, à savoir celui d'avoir préconisé et encouragé les desseins et objectifs du FLQ.

Les jurés ont délibéré pendant six heures avant de revenir devant la cour pour rendre leurs verdicts.

Le juge Roger Ouimet prononcera sa sentence le 12 février.

Hier matin, le procureur de l'accusé, Me Michel Lamarre, a été le premier à s'adresser aux jurés. Au cours de sa plaidoirie, le jeune procureur a particulièrement insisté sur la date du 16 octobre.

"Le 16 octobre, a d'abord déclaré Me Lamarre, une loi d'exception a été proclamée qui faisait soudainement un crime de ce qui, la veille, n'en était pas un. Or, selon les accusations por-

Voir LEBLANC en page A 6

météo

Froid avec quelques périodes nuageuses et de légères chutes de neige.

Max. 0° Min. —15° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.08 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0.10.

inter-loto $2
PREMIER PRIX
$125,000.
220 GAGNANTS
$325,000 EN PRIX

ça descend bien... avec
VICHY CELESTINS

la presse

MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 2 **REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272** A 3

On perquisitionne à la CSN, parce qu'on n'a pas de preuves contre Chartrand

— Marcel Pepin

par Pierre VENNAT
et Michel AUGER

"Ce qu'il y a d'important à retenir, c'est que toute cette opération de fouilles est reliée à l'arrestation de Michel Chartrand, le 16 octobre dernier. Si on tente, quatre mois plus tard, de faire la preuve qu'on avait raison, on donne ainsi la démonstration que ceux qui avaient dénoncé cette arrestation comme arbitraire avaient raison et on risque de provoquer un autre tollé de protestations."

C'est ainsi que le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a commenté la perquisition effectuée mercredi par la section antiterroriste du Service de la police de Montréal dans les locaux du Conseil central de Montréal, après des "visites" aux locaux du Syndicat de la construction de Montréal, 7,333 Saint-Denis, et au siège social de la CSN, 1,001 Saint-Denis, dans la métropole.

Un "acte criminel"

C'est un peu avant midi qu'une douzaine de policiers en civil se sont présentés dans les locaux du Conseil central de Montréal, au premier étage de l'édifice de la CSN, après une visite infructueuse au bureau du Syndicat de la construction de Montréal et une autre au bureau du président Marcel Pepin, au 7e étage de l'édifice de la rue Saint-Denis.

Ils étaient en possession d'un mandat de perquisition, signé par le juge Cyrille Morand, qui les autorisait à saisir des documents, notamment des extraits de procès-verbaux et des reçus du greffe de la paix, concernant des cautionnements payés par le Conseil dans les cas de Michel Chartrand, en 1969, de Pierre Vallières et de Charles Gagnon.

Précisons à ce sujet que le Conseil central n'avait servi que d'intermédiaire et qu'il a été remboursé en entier par les intéressés.

Le mandat précisait "qu'un acte criminel avait été commis et que les documents exigés par la cour serviraient devant la Cour supérieure, division criminelle, lors du procès de Michel Chartrand", accusé de conspiration séditieuse.

Chartrand, le président du Conseil central, doit subir son procès lundi, en même temps que Pierre Vallières, Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois.

De nombreuses questions

MM. Michel Bourdon, vice-président du Conseil central, et Fernand Foisy, secrétaire, ont précisé que les policiers leur avaient posé de nombreuses questions sur la provenance des fonds de l'organisme ayant servi à défrayer le montant des cautionnements de Vallières, Gagnon et Chartrand, l'an dernier et à une centaine de femmes, accusées d'avoir participé à une manifestation illégale, en vertu du règlement municipal anti-manifestations.

Pour MM. Foisy et Bourdon, il est évident que cette perquisition "s'inscrit dans la logique fascisante, qui est d'instaurer un climat de terreur parmi les éléments progressistes de notre société, entre autres, les syndicalistes".

"Jamais au Québec, ont-ils déclaré lors d'une conférence de presse, la répression n'aura été aussi évidente. Quand un pouvoir dictatorial tel que nous le connaissons actuellement au Québec, emprisonne des intellectuels, un leader syndical et d'autres patriotes québécois et que la seule chose qu'il leur reproche c'est de dénoncer l'exploitation dont sont victimes les travailleurs québécois, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'un régime fasciste s'est instauré au Québec."

De toute façon, conclut M. Foisy en boutade, "cela nous fera de la bonne publicité pour notre manifestation du 1er février".

Le Conseil central, en effet, se propose de manifester rue Parthenais, lundi, à l'occasion du début du procès de son président.

Me Cloutier

Enfin, mentionnons que le seul incident enregistré lors de la perquisition est survenu lorsque les policiers ont voulu pénétrer dans le bureau occupé par l'avocat Pierre Cloutier, que le Conseil central a mandaté pour s'occuper des "prisonniers politiques".

Mlle Monique Lamarre, sa secrétaire, s'est alors vivement opposée et les policiers se sont retirés, sans avoir véritablement fouillé les lieux.

Me Cloutier devait déclarer après coup, qu'il était "pas mal écoeuré" de l'intimidation dont il prétend être l'objet un peu partout et qu'il est évident que celle-ci a cours parce qu'il agit comme avocat-conseil de Paul Rose et d'autres "prisonniers politiques".

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Montréal honore deux navigateurs aventureux

La maire Jean Drapeau accueillait à son bureau, hier, deux Montréalais, MM. Marc Modena et Normand Tétreault, qui ont réussi un exploit extraordinaire en traversant le Pacifique sur un radeau. Ces deux Montréalais ont réussi leur exploit en compagnie de Vital Alsa, d'Espagne, et de Gabriel Salas, du Chili. Les quatre amis quittaient Guayaquil, en Equateur, le 29 mai 1970, pour arriver après 161 jours de navigation, à Mooloolaba, à 60 milles au nord de Brisbane, en Australie, soit le 6 novembre. Ils avaient ainsi parcouru sur mer plus de 8,572 milles.

Un document secret prouverait qu'Ottawa a été antisyndical vis-à-vis des gars de Lapalme

par Pierre VENNAT

"La CSN, qui a soutenu les gars de Lapalme depuis le début, continuera de le faire jusqu'à ce que leurs droits soient reconnus. L'affaire Lapalme n'est pas finie."

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a relancé hier l'affaire Lapalme en compagnie du secrétaire général Raymond Parent, en publiant un document "secret" du Conseil du trésor à l'intention du cabinet fédéral, document qui établit que la création d'une société de la Couronne pour s'occuper du transport postal à Montréal est possible mais que le cabinet fédéral ne devrait pas l'instituer, parce que ce serait céder devant la CSN et constituerait un précédent "indésirable".

Le document, anonyme, et dont MM. Parent et Pepin garantissent l'authenticité, et moultes raisons pour lesquelles le gouvernement central ne devrait pas céder à la requête de la CSN.

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a répondu ce matin aux Communes au député Rock Lasalle, de Joliette, que le gouvernement a considéré la possibilité de créer une compagnie de la Couronne pour les ex-employés de Lapalme, mais qu'en définitive on a conclu qu'une telle solution ne serait pas pratique.

Le document

Après avoir déclaré qu'il serait possible d'établir une société de la Couronne, on s'empresse de dire que ceci créerait une unité distincte de négociation et faciliterait l'accréditation de la CSN à cet endroit.

L'établissement de quelques sociétés de camionnage postal pour d'autres villes et régions serait faisable, chacune d'elles constituant une unité de négociation différente.

Ainsi, notent les experts du Conseil du trésor, une société de la Couronne où les ex-employés de G. Lapalme pourraient être employés et former une unité distincte de négociation, affiliée à la CSN, est donc faisable à Montréal.

Mais, ajoute-t-on aussitôt, cela créerait des "précédents indésirables" dans la fonction publique.

Quels sont ces précédents "indésirables" ?

Le document du Conseil du trésor en cite plusieurs.

"L'établissement d'une société de la Couronne pour effectuer le transport postal à Montréal créerait de grandes pressions pour étendre cette démarche à travers tout le reste du pays. Les Teamsters à Toronto et le SCFP dans la ville de Québec ont déjà indiqué qu'ils insisteraient pour obtenir le même traitement que ceux de Montréal, et des réactions similaires sont anticipées partout."

D'un autre côté, lit-on plus loin, "si la société de la Couronne était créée pour régler la situation à Montréal et était plus tard agrandie pour couvrir tout le pays, il est possible que la CSN devienne l'agent négociateur national pour la société. Ceci aurait comme résultat de sérieuses rivalités intersyndicales parce qu'un certain nombre de travailleurs dans d'autres parties du pays voudraient être représentés par leur union actuelle."

On allègue aussi que la création d'une société de la Couronne aurait "comme résultat de rendre le Conseil des unions des postes, affilié au CTC, militant et agressif dans sa tactique afin de satisfaire les éléments les plus radicaux dans ses rangs, qui, on le sait, entretiennent des relations étroites avec la CSN dans la région de Montréal".

Politique et antisyndicalisme

En un mot, affirme la CSN à la lecture du document, c'est donc pour des raisons "purement politiques et antisyndicales" que le gouvernement fédéral a refusé de régler le conflit des gars de Lapalme en créant une société de la Couronne.

En conséquence, le bureau confédéral de la centrale a décidé d'un plan en trois étapes destiné à provoquer la reprise des négociations au point de départ du conflit le printemps dernier, négociations qui porteraient sur "la seule formule possible dans les circonstances", soit la création d'une société de la Couronne.

4e journée: les grèves tournantes durent toujours

par Lysiane GAGNON
et Daniel MARSOLAIS

Aujourd'hui, pour la quatrième journée consécutive, les enseignants de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (de concert, cette fois, avec les 1,500 membres de l'Association des enseignants de Maisonneuve, à Laval) poursuivent leur série de débrayages tournants.

C'est la région I (l'ouest de Montréal) qui se trouve maintenant touchée, le centre de ralliement des enseignants protestataires étant l'école Saint-Luc. Leurs confrères de Laval — plus précisément les enseignants de la régionale Maisonneuve et des commissions scolaires de Pont-Viau, Chomedey, Laval-des-Rapides et Ste-Dorothée — sont à leur tour embarqués dans la ronde... et hier, en fin de soirée, on apprenait que les enseignants des régionales Duvernay et des Mille-Iles participeraient peut-être à ce qui est en train de devenir un front commun contre le problème de la déclassification des enseignants.

Rejetant la proposition que lui faisait quelques heures auparavant la présidente de la CECM, l'Alliance des professeurs de Montréal a refusé hier soir d'ordonner à ses membres de mettre fin aux journées d'étude rotatives et à l'occupation du centre administratif de la CECM.

Au cours d'une conférence de presse convoquée à midi, le président de l'Alliance, M. Mathias Rioux, a expliqué que son syndicat exigeait de la CECM des garanties plus fermes — et particulièrement en ce qui concerne le principe de la scolarité garantie. L'expérience passée rend l'Alliance méfiante vis-à-vis de la formule du comité conjoint proposée par la CECM, et M. Rioux a rappelé que l'assemblée générale exige comme préalable à toute négociation l'obtention immédiate de la scolarité garantie.

Au nom des commissaires, Mme Roux a proposé à l'Alliance de participer à la mise sur pied d'un comité conjoint de travail "qui aura pour mission d'identifier les problèmes de classification dans le but d'aider l'Alliance et la CECM à faire parallèlement des représentations aux parties à la table de négociations".

Cette proposition était assortie d'une condition: le retour au travail des enseignants, c'est-à-dire l'arrêt des débrayages tournants et de l'occupation de la salle des délibérations du siège social de la CECM, qui dure depuis lundi matin. (Les occupants ont refusé, hier midi, de céder la place aux commissaires — ne serait-ce que le [illegible]e l'assemblée régulière prévue [illegible] après-midi; devant le man[illegible] locaux disponibles, et surtout devant l'impossibilité de tenir leur assemblée "dans des conditions normales", les commissaires ont décidé de l'annuler, et Mme Roux a présenté dans une conférence de presse le projet de résolution qui constituait la réponse aux revendications de l'Alliance).

"Un principe qu'aucune profession n'a remis en cause..."

Quant au fond duproblème, cette réponse parait fort proche des préoccupations de l'Alliance. La CECM, comme le syndicat, estime que "la valeur de la formation acquise, reconnue par un diplôme officiel, devrait permettre à tout diplômé de conserver les mêmes privilèges et égards tout au long de sa carrière", et signale, reprenant l'un des thèmes de l'Alliance, qu'"aucune profession n'a jamais mis ce principe en cause". Dans la même veine, la CECM réitère sa conviction que les cours de perfectionnement devraient être reconnus au niveau provincial, et, tout en mettant en doute l'efficacité du comité provincial de classification, affirme que "les décisions concernant les diplômes et brevets étrangers risquent de créer des injustices et même de provoquer des conflits entre les organismes gouvernementaux". (Ici, Mme Roux fait allusion aux efforts tentés par Québec pour attirer des immigrants... lesquels, s'ils sont enseignants, risquent, dans les conditions actuelles, de se voir déclassifiés au mépris d'ententes antérieures).

En ce qui concerne les revendications précises de l'Alliance, la CECM y répond de la façon suivante:

— elle accepte de suspendre toute déduction sur les traitements des 291 enseignants touchés par l'un des articles de la convention présentement en vigueur; l'Alliance demandait effectivement la cessation des coupures de traitement dues à ce problème de déclassification. La CECM, toutefois, s'affirme incapable de prendre là-dessus un engagement à long terme, puisqu'il s'agit d'une entente provinciale signée au niveau provincial;

— la CECM accepte de ne pas appliquer les 40 décisions du comité provincial de classification d'ici à ce que l'ensemble de la question ait été révisé au niveau provincial; c'était l'une des revendications de l'Alliance;

— enfin, moyennant le retour au travail, la CECM offre un comité conjoint au niveau montréalais, qui servirait d'étape vers un règlement au niveau provincial.

Les chiffres de la CECM

En somme, verbalement à tout le moins, les deux parties disent à peu près la même chose, et l'on se demande ce qui sépare encore l'Alliance de la CECM au sujet du problème de la classification des enseignants. Il y a — mais c'est relativement secondaire — une querelle de chiffres: les données fournies hier par la CECM diffèrent sensiblement de celles avancées par l'Alliance: selon la commission scolaire, 1,574 enseignants sont actuellement touchés par la déclassification, soit 505 engagés avant le 30 juin 1968, 291 après cette date (en application d'un des articles de la convention) et 778 en vertu des récentes décisions du comité provincial de classification qui, comme le prévoyait l'entente provinciale, avait pour mission de régler les cas laissés pour compte dans la convention. Sur ces 1,574 enseignants, seuls 291 subissent une diminution de traitement, et pas un ne doit rembourser plus de $1,358 à la CECM.

Il semble cependant que, malgré ce qui parait être un accord sur le fond du problème, l'Alliance exigerait comme préalable à toute discussion que la partie patronale (qui inclut aussi et surtout le gouvernement) garantisse aux enseignants que leurs années de scolarité seront évaluées selon la formule la plus avantageuse.

Il est par ailleurs assez clair que l'Alliance n'entend pas renoncer à ses mesures de pression qui, bien qu'apparemment dirigées contre la CECM, visent d'abord à faire bouger le gouvernement. En outre, les dirigeants de l'Alliance avoueront volontiers que leurs membres sont "montés", et il serait vraisemblable que le président Matthias Rioux et son conseil d'administration soient débordés par une très grande partie de leurs membres, comme en témoigne le taux très élevé de débrayages dans chacune des régions touchées depuis mardi (entre 70 et 95 p. cent). Hier par exemple, dans la région IV qui était le centre du débrayage tournant, seulement deux écoles n'ont pas fermé, et c'est 1,900 enseignants (sur une possibilité de 2,000) qui ont passé la journée en assemblée à l'école Joseph-François A. Perreault, à Ville Saint-Michel.

Au même moment, les 1,500 enseignants de l'Association de Maisonneuve, à Laval, avaient quitté leurs classes pour appuyer l'Alliance et se réunissaient en assemblée générale. L'arrêt de travail à Laval a touché une cinquantaine d'écoles et environ 15,000 écoliers.

Rappelons qu'avant-hier soir, le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, faisait part aux trois syndicats d'enseignants (la CEQ et les deux associations anglophones) d'une offre de la partie patronale au niveau provincial: réouverture du dossier sur la classification, moyennant le retour au travail des enseignants montréalais. L'Alliance y a déjà répondu indirectement en refusant de céder à la même condition posée par la CECM. Le président de la CEQ doit y répondre à midi, à Québec. Telle est d'ailleurs l'une des dimensions du conflit actuel: par ses gestes de protestation, l'Alliance veut faire pression sur le gouvernement via la CECM, et aussi sur la CEQ, pour qu'à son tour la centrale s'oriente vers une contestation plus radicale du régime de déclassification.

Montréal veut surtout modifier les plans et fixer un calendrier

par André BEAUVAIS

Même si le premier ministre Robert Bourassa a décidé de ne pas donner suite à la demande des autorités de Montréal d'arrêter les travaux de la route transcanadienne, le président du comité exécutif de Montréal ne s'en inquiète pas outre mesure.

M. Gérard Niding a fait savoir, hier, que la Ville de Montréal désire surtout faire le point sur deux questions primordiales: modifier les plans de l'autoroute entre la rue Université et le pont Jacques-Cartier de façon à ce qu'il n'y ait aucune sortie et fixer le calendrier des travaux du tronçon compris entre le pont Jacques-Cartier et la rue Viau, ce qui implique le choix du tracé.

La rencontre qui devait avoir lieu aujourd'hui entre les autorités provinciales et celles de la métropole a été remise à mardi prochain, le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, étant dans l'impossibilité d'y participer.

On ne sait pas encore si cette réunion sera tenue à Québec ou à Montréal; on a appris toutefois qu'elle regroupera le premier ministre Robert Bourassa, le ministre Pinard, le maire Jean Drapeau et le président de l'exécutif, M. Niding.

La demande de Montréal

La semaine dernière, le comité exécutif de Montréal demandait au premier ministre Bourassa de suspendre les travaux de la route transcanadienne et de reprendre l'étude des plans en profondeur.

M. Niding informait alors M. Bourassa que ses collègues de l'exécutif ne voulaient pas d'une voie rapide qui congestionnerait davantage le centre-ville. Sans le mentionner en noir et blanc, M. Niding demandait qu'on retranche des plans acceptés les sorties de l'autoroute permettant d'accéder au coeur de Montréal.

En fin de semaine, le premier ministre Bourassa déclarait sur les ondes d'une station de radio de Montréal que l'autoroute, dans le centre-ville, pourrait bien devenir "un trait d'union" entre l'est et l'ouest, déclaration qui rencontre l'esprit des débats que veulent susciter les dirigeants de Montréal, a fait valoir M. Niding.

Par ailleurs, le cas du tronçon "pont Jacques-Cartier-rue Viau" n'a toujours pas de solution. Selon un informateur digne de foi, il semblerait que l'administration de Montréal ne s'opposerait pas au choix de la rue Rouen comme on pourrait être porté à le croire à la suite des déclarations que M. Niding a fait siennes la semaine dernière. L'exécutif de Montréal voudrait surtout s'assurer que si le choix de la rue Rouen devait être celui du ministère de la Voirie qu'on accorde assez de temps aux familles à déplacer pour se trouver de nouveaux logements.

L'administration de Montréal, bien qu'elle ait fait connaitre son attitude sur l'ensemble du projet de l'autoroute est-ouest, ne s'est pas encore prononcée sur la décision du gouvernement provincial de faire passer cette route dans la rue Rouen, à l'est du pont Jacques-Cartier.

Toutefois, les trois conseillers municipaux de Maisonneuve, MM. Pierre Lorange, Normand Lussier et Yvon Payette, ont déjà annoncé qu'ils combattront le choix de la rue Rouen s'il devient définitif. Il en est de même pour plusieurs associations locales qui représentent des centaines de citoyens dans ce quartier. Ceux-ci ne veulent pas de la route transcanadienne dans la rue Rouen "ce qui défigurerait tout l'est de la ville", disent-ils.

Chartrand perd un autre "round"

Michel Chartrand a perdu un autre round, ce matin, dans le match judiciaire qu'il a engagé, il y a déjà un peu plus d'un mois, contre le ministre fédéral Jean Marchand qu'il accuse d'outrage au tribunal.

En effet, dans un jugement qu'il a rendu vers 11 h. ce matin, le juge René Droin a refusé de donner suite à la dénonciation dûment assermentée devant lui, le 19 janvier, prétendant que M. Jean Marchand se serait rendu coupable d'outrage au tribunal, en octobre dernier, lors d'une assemblée politique tenue à St-Jérôme.

Le juge Drouin pose d'abord la question suivante: "Serait-il opportun de faire suivre cette dénonciation d'une sommation ou d'un mandat avec, comme conséquence, une enquête préliminaire et un procès pour mépris de cour?"

Le magistrat répond négativement, et pour les motifs suivants:

Il n'existe pas d'infraction de "common law" d'outrage au tribunal; l'outrage au tribunal commis hors la présence du tribunal est seulement de la juridiction de la Cour du Banc de la Reine ou Cour Supérieure de juridiction criminelle; cet outrage au tribunal se poursuit au moyen d'une requête avec "affidavit" sur laquelle le juge de la Cour du Banc de la Reine émet une règle "nisi"; enfin, cet outrage au tribunal est puni seulement d'une façon sommaire sous la forme d'une requête suivie d'une règle "nisi", qui ordonne au contrevenant de comparaitre devant la cour pour expliquer pourquoi il ne devrait pas être trouvé coupable.

Pour toutes ces raisons, le juge Drouin déclare qu'il se voit dans l'obligation de rejeter la dénonciation de Michel Chartrand contre le ministre Jean Marchand.

En somme, le juge René Drouin répond à Michel Chartrand qu'il n'a pas juridiction pour émettre une sommation ou un mandat contre M. Jean Marchand dans cette affaire de présumé outrage au tribunal commis hors la présence du tribunal.

Pour les mêmes motifs, le juge Drouin a également rejeté, ce matin, la dénonciation d'outrage au tribunal présentée par Pierre Vallières contre le ministre Jérôme Choquette.

USA: un budget expansionniste

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a transmis aujourd'hui au Congrès un budget expansionniste dont le déficit sera cependant, selon ses prévisions, inférieur à celui de l'année en cours et qui prévoit par ailleurs la première augmentation des dépenses militaires depuis 1969.

M. Nixon déclare dans le message qui accompagne ce budget qu'il vise à "créer une prospérité sans guerre et sans inflation galopante". Il affirme qu'il est nécessaire d'augmenter les dépenses militaires "afin de mener à bien la stratégie du pays pour la paix". Mais souligne qu'en dépit de cette augmentation, le budget du Pentagone ne représentera que 34 pour cent des dépenses fédérales au lieu de 36 pour cent pour l'année en cours, tandis que la part des programmes "humains" passera à 42 pour cent du total.

Le budget 1972, c'est-à-dire l'année fiscale qui commencera en juillet prochain, prévoit un déficit de 11.6 milliards de dollars comparé à une dernière estimation de 18.6 milliards pour l'année en cours, alors que le président avait prévu initialement un excédent de 1.3 milliards de dollars.

Les dépenses se chiffreront à 229.2 milliards de dollars, soit une augmentation de 7.6 pour cent par rapport aux 212.8 milliards prévus pour cette année. Les recettes totaliseront 217.6 milliards de dollars, soit une progression de 12 pour cent par rapport aux 194.2 milliards de cette année. Le président souligne dans son message que si l'économie américaine était en état de plein emploi, les rentrées fiscales seraient très supérieures à ce qu'elles sont et permettraient d'équilibrer le budget qui accuserait même un léger excédent de 100 millions de dollars.

L'augmentation des recettes sera obtenue sans impôts nouveaux. Elle tient certes compte de l'accroissement des cotisations à la Sécurité sociale, déjà votée, mais aussi de l'accélération de la dépréciation des investissements des entreprises annoncée à la fin 1970 par la Maison Blanche. Elle résultera essentiellement de la reprise de l'expansion économique qui portera les rentrées fiscales de 88.3 à 93.7 milliards pour les impôts sur le revenu des particuliers et de 30.1 à 36.7 milliards pour les impôts sur les bénéfices des sociétés. Ces deux postes représentent 60 pour cent du total des recettes, la Sécurité sociale intervenant pour 26 pour cent avec 57.6 milliards.

Côté dépenses, l'accent est mis sur les grands programmes exposés par le président Nixon dans son message sur l'état de l'Union: partage des revenus avec les collectivités locales, aide à la santé et assistance sociale, environnement. A ce titre, on enregistre une augmentation substantielle des dépenses prévues au titre de la sécurité des revenus (60.7 milliards au lieu de 55.5 milliards), de la santé (16 milliards au lieu de 14.9 milliards), du logement et de l'urbanisme (4.5 milliards au lieu de 3.8), et de l'agriculture et du développement rural (5.8 au lieu de 5.2 milliards). En outre, un peu plus de 4 milliards de dollars de dépenses supplémentaires sont prévues au titre de la redistribution des recettes fédérales aux Etats et aux municipalités. Cette somme s'ajoutera à quelque 10 milliards de dollars de dépenses déjà prévues dans le cadre du programme dont les conditions seront libéralisées.

Les dépenses militaires sont prévues à 77.5 milliards de dollars. Ceci représente une augmentation de 1.1 milliard seulement par rapport à l'estimation des dépenses réelles pour cette année mais de 4 milliards par rapport à ce que M. Nixon avait prévu en janvier 1969.

ASSURANCE-AUTO

SUITE DE LA PAGE A 1

vés d'assurance-automobile dans le contexte québécois;

c) d'étudier le degré de réinvestissement des primes d'assurance-automobile dans l'économie québécoise.

Le ministre Tetley a précisé que le comité aura accès à toutes les données publiques ou privées, nécessaires à cette étude, et où qu'elles soient.

Comité interministériel

Ce comité, dont M. Tetley sera le président, comprendra un représentant du ministère des Institutions Financières, de la Justice, des Transports, de la Voirie, des Affaires sociales, de l'Education et des Affaires intergouvernementales et sera chargé de la mise en oeuvre de mesures à court terme :

a) surveillance plus étroite des routes;
b) signalisation plus appropriée;
c) modification du mode d'alimentation du fond provincial d'indemnisation;
d) mise en place par les compagnies d'assurance de mesures permettant d'accélérer le règlement des sinistres;
e) abolition du droit de subrogation prévu aux lois de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation;
f) mise en place d'un nombre suffisant d'écoles de conduite reconnues;
g) octroi, au surintendant des assurances, du pouvoir d'accepter ou de refuser les tarifs proposés par les compagnies;
h) pressions auprès du gouvernement fédéral pour que les pièces d'automobile soient l'objet des mêmes privilèges en matière de tarifs douaniers que les automobiles elles-mêmes;
i) étude, par le ministère de la Justice, de la possibilité de légiférer quant à l'utilisation de pare-chocs uniformisés et efficaces;
k) introduction d'un système de casiers de l'automobiliste (demerit system);
l) réforme des normes d'octroi des permis de conduire et examens périodiques.

SERVICE SOCIAL

SUITE DE LA PAGE A 1

précédé, depuis le mois de décembre, de différentes mesures de pression (occupation "tournante", grève du zèle) qui ont abouti la semaine dernière à une reprise des négociations retombées dans une impasse depuis lundi.

Le porte-parole des syndicats de la Société du service social aux familles, M. Daniel Poirier, a déclaré ce midi qu'une rencontre doit avoir lieu demain avec tous les négociateurs syndicaux pour mettre au point une stratégie susceptible d'aboutir à un règlement du conflit.

M. Poirier a ajouté que la partie syndicale est disposée à reprendre les négociations en tout temps pourvu que la partie patronale accepte de réviser ses offres quah à la classification des employés en rapport avec les échelles de salaire.

"Dans l'éventualité d'un non-règlement rapide et satisfaisant, dit-il, d'autres moyens de pression sont envisagés pour forcer la partie patronale à mettre un terme à ces négociations qui trainent en longueur depuis déjà assez longtemps."

En vertu des délais prévus pour la conciliation, le mandat du conciliateur est officiellement expiré depuis le 13 janvier dernier et les employés peuvent déclencher la grève en tout temps.

L'unité de négociation des salariés syndiqués d'agences de service social comprend quelque 1,000 personnes, incluant des travailleurs sociaux, psychologues, criminologues, consultants matrimoniaux, sociologues, conseillers sociaux, auxiliaires familiales et employés de bureaux.

LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

vaise grippe retient au lit — sur la candidature et les propos de M. Larocque.

Les réactions d'autres dirigeants péquistes ont été les suivantes:

M. Camille Laurin, député de Bourget, porte-parole du groupe parlementaire : la candidature de M. Larocque m'a surpris. Cependant, je trouve sain qu'il y ait opposition. Le PQ pratique ce qu'il prêche: la démocratie. Tout parti est comme un organisme vivant. Si certains, au PQ, croient que cet organisme est menacé de mauvaise santé, ils ont droit de se faire entendre et de proposer les remèdes qu'ils estiment nécessaires.

— M. Jacques Parizeau, économiste, président du conseil exécutif: j'ai été surpris moi aussi, mais je ne suis pas d'accord avec l'interprétation de M. Larocque. Le PQ a consulté toutes ses instances avant que des décisions ne soient prises.

— Claude Charron, député de Saint-Jacques: ma réaction est excellente. Je suis très content que M. Larocque soit candidat à la présidence. Je suis d'accord avec lui au sujet de la démocratie qui doit exister à l'intérieur du PQ.

En ce qui concerne le nouvel exécutif qui sera élu au congrès national, M. Larocque souhaite qu'il y ait du sang nouveau. La liste définitive des candidats n'a pas encore été rendue publique, mais on sait que M. Gilles Grégoire, ex-créditiste, qui était vice-président du PQ, ne se représentera pas "pour des raisons personnelles".

Par contre, M. Parizeau — qui a décidé, après réflexion, de ne pas se retirer pour un an — sera candidat au poste de président de l'exécutif. M. Charron, lui, ne se représentera pas au poste de conseiller exécutif, voulant consacrer plus de temps aux travaux parlementaires et à l'animation dans sa circonscription.

REVENU

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec dans le domaine de la juridiction sur les Affaires sociales, il est fort probable que la province choisira d'entreprendre de vider la question dès la prochaine conférence constitutionnelle qui aura lieu à Ottawa les 8 et 9 février prochain.

Le Québec aimerait en effet que la question de la sécurité du revenu se poursuivre à partir d'une politique globale comme le recommande la dernière tranche de sa commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.

Par contre, le gouvernement fédéral aimerait continuer la discussion, comme le prévoit ses dernier, livres blancs, à partir de différents éléments d'une sécurité du revenu: allocations familiales, pensions de vieillesse, assurance-chômage, etc.

Des différences

Le ministre Castonguay, qui a accordé une conférence de presse avant même la fin de la séance d'hier après-midi sous prétexte d'un rendez-vous antérieur, n'a pas été aussi explicite, mais il n'a rien dit pour laisser croire à la possibilité d'une entente au niveau de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être.

Québec et Ottawa poursuivent-ils les mêmes objectifs? Il faut essayer d'être optimiste, mais il y a des 'différences assez fondamentales", a-t-il fait remarquer avec ses gants de velours habituels.

Le fossé s'est-il rétréci au cours le l'après-midi? M. Munro poursuit des d'être optimiste, mais il y a des "difficultés sur le changement de concepts.

Le gouvernement fédéral s'est-il montré réceptif vis-à-vis du projet québécois? C'est ce que nous allons voir.

D'ailleurs, les analyses québécoises des livres blancs fédéraux sur la sécurité du revenu et sur l'assurance-chômage, qui ont été déposées à la conférence hier après-midi et qui ont été rendues publiques, non seulement ne comportent pas un bon mot à l'endroit des deux projets d'Ottawa, mais les détruisent presque point par point.

L'analyse du livre blanc sur la sécurité du revenu tente de démontrer que le gouvernement fédéral n'a aucune vue globale sur le problème de la sécurité du revenu, contrairement à la dernière tranche du rapport de la Commission d'enquête québécoise, que le ministre Castonguay a fait sienne tout au cours de la journée d'hier.

Munro est optimisme

L'analyse du livre blanc sur l'assurance-chômage essaie par ailleurs de prouver que le programme d'Ottawa a été moins conçu pour les défavorisés que pour les gens qui ont moins besoin des prestations, ainsi que pour augmenter le fardeau de la province.

On pourrait craindre le pire pour les relations fédérales dans le domaine des affaires sociales si le ministre Munro n'avait pas tout fait en public pour laisser croire qu'il y avait encore raison d'être optimiste, malgré la fermeté de la déclaration du ministre Castonguay à l'ouverture de la conférence et la dureté des documents québécois rendus publics plus tard.

Le ministre Munro, qui a exprimé le souhait que l'on ne fasse pas de la sécurité du revenu une question constitutionnelle, s'est notamment appliqué à mettre en évidence "la ressemblance sensible" entre le programme fédéral et le programme québécois.

Une seule province, le Manitoba, s'est prononcée ouvertement en faveur de la conception québécoise de la politique de sécurité du revenu plutôt que celle d'Ottawa.

L'Ontario, qui serait plutôt en faveur d'en arriver à une sécurité du revenu par le réaménagement des programmes actuels comme Ottawa, a tout de même eu une attitude semblable à celle du Québec sur plusieurs points, notamment la nécessité de tenir compte du nombre d'enfants et non pas seulement du revenu d'une famille pour distribution des allocations familiales.

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

ble que je ne peux laisser passer. Vous êtes donc déclaré coupable d'outrage au tribunal et je prononcerai votre sentence à la fin de votre procès."

"Coupable d'outrage au peuple", lança à son tour le prévenu, que le juge ordonna immédiatement d'évincer du box des accusés, pendant qu'il continuait ses remarques sur les raisons qui l'incitaient à rejeter les deux requêtes.

Les aspirants jurés ayant déjà été renvoyés chez eux à midi, la cour fut elle-même ajournée à lundi matin 10 heures.

Ce matin, le même juge avait rejeté deux requêtes antérieures dont le but était d'obtenir la récusation de tous les jurés et le renvoi de l'accusation portée contre Rose.

le TEMPS qu'il fera

Le coeur me glace, que dois-je faire?

Le courrier du coeur
LA PRESSE
Chère Mme Lise Moreau

M. Alcide Ouellet m'a dit ce matin qu'une dépression sur la Baie d'Hudson nous plaçait dans un flux cyclonique d'air très froid avec des perturbations mineures qui promettent quelques brins de neige avec un maximum de 0 et 5 pour aujourd'hui et demain.

Chère madame, est-ce un début de ménopause météorologique?

Je suis très angoissé par ce que me raconte M. Ouellet.Pourtant je l'aime beaucoup mais notre mariage, comme vous le savez, est impossible (Il a déjà une femme et des enfants).

Chère madame, dois-je cesser de le voir ou même de lui parler?

Je suis danseur à gogo dans un parc de stationnement et à cause de mon état nerveux, je fais très mal mon travail en ce moment. (Chaque fois que je danse, j'ai les genoux et les dents qui font: clac, clac... et clic, clic, clic.)

Chère madame, que dois-je faire pour réchauffer mon coeur glacé?

Jojo

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Maximum 0, Minimum -15

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est : quelques périodes nuageuses avec quelques flocons de neige. Maximum près de zéro. Minimum la nuit prochaine 5 à 10 sous zéro. Samedi généralement nuageux avec périodes de neige légère. Maximum samedi 5 à 10 au-dessus.

Région du Saint-Maurice : généralement ensoleillé avec un maximum de zéro à 5 sous zéro. Minimum la nuit prochaine 10 à 15 sous zéro. Samedi quelques périodes de neige légère. Maximum zéro à 5 au-dessus.

Régions de Québec, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles : ciel clair avec un maximum de 5 à 10 sous zéro. Minimum la nuit prochaine 15 à 10 sous zéro. Samedi ciel variable et quelques flocons de neige. Maximum samedi zéro à 5 au-dessus.

Régions de Rimouski et Gaspé : Périodes de neige légère avec un maximum de zéro à 5 sous zéro. Le ciel se dégagera la nuit prochaine. Minimum 5 à 10 sous zéro. Samedi ciel variable et quelques flocons de neige. Maximum samedi 5 à 10 au-dessus.

En Amérique du Nord

MIN. MAX.

Dawson, -64 et -56; Prince George, 27 et 41; Prince Rupert, 31 et 37; Vancouver, 43 et 45; Victoria, 43, et 50; Jasper, 26 et 43; Edmonton, -11 et 16; Calgary, 7 et 47; Lethbridge, 18 et 48; Yellowknife, -54 et -43; Prince Albert, -23 et -3; Saskatoon, -13 et 7; Regina, -7 et 18; Winnipeg, -9 et -4; Churchill, - et -24; Thunder Bay, -9 et 3; White River, -30 et -3; Kapuskasing, -16 et -8; Earlton, -18 et -9; North Bay, -11 et -12; Sudbury, -14 et -6; Sault Sainte-Marie, 0 et 10; Muskoka, -10 et -3; Windsor, 7 et -; London, 7 et -; Toronto, 10 et 14; Peterborough, 1 et 3; Kingston, -3 et 2; Trenton, 2 et 5; Ottawa, -17 et -8; Montréal, -17 et -6; Québec, -25 et -7; Frédéricton -23 et 2; Saint-Jean, -16 et 2; Moncton, -13 et -1; Halifax, -1 et 10; Charlottetown, -8 et 2; Sydney, -5 et 27; Yarmouth, 14 et 14; Saint-Jean, Terre-Neuve, 20 et 40; Minneapolis, 2 et 3; Bismarck, 16 et 17; Chicago, 9 et 12; Détroit, 7 et 16; Buffalo, 9 et 13; Albany, - et 16; Boston, 14 et 21; New York, 17 et 21; Washington, 14 et 27; Pittsburgh, 9 et 12; Cincinnati, 9 et 18; Raleigh, 10 et 36; Atlanta, 29 et 51; Jacksonville, 31 et 58; Tampa, 36 et 61; Miami, 49 et 72; Orlando, 42 et 64; Nouvelle-Orléans, 42 et 67; Oklahoma, 39 et 60; Saint-Louis, 23 et 28; Kansas City, 25 et 30; Denver, 32 et 62; Tuckson, 44 et 76; Los Angeles, 60 et 86; San Francisco, 42 et 57; Boise, 35 et 44; Honolulu, 63 et 77.

Pour vos vacances

Acapulco 86, 68, clair; Barbade 83, 73, nuages; Bermudes 62, 52, nuages; Bovotu 63, 46, nuages; Culiacan 81, 55, nuageux; La Havane 72, 64, clair; Hermosillo 86, 50, nuages; Kingston 86, 72, nuageux; Los Mochis 82, 72, nuageux Mazatlan 79, 52, nuages; Mexico 73, 41, nuages; Monterrey 77 63, nuageux; Nassau 70, 57, clair; San Juan, P.R. —, 70, nuages; St. Kitts 83, 73, nuages; Vera Cruz 81, 66, nuages.

Dans le monde

Min. Max.

Rome 37, 59; Paris 36, 49; Londres 41, 46; Berlin 37, 43; Amsterdam 39, 43; Bruxelles 35, 46; Madrid 32, 52; Moscou 30, 36; Stockholm 19, 28; Tokyo 33, 49.

$10,648,120 pour des HLM

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — M. Robert Andras, ministre responsable du Logement au sein du gouvernement fédéral, vient d'approuver des prêts d'une valeur globale de $10,648,120 pour faciliter la construction de 1,001 logements destinés aux familles à faible et moyen revenu dans sept villes du Québec, soit Montréal, Saint-Bruno, St-Laurent, Longueuil, Saint-Lambert, Sept-Iles et Loretteville.

A Montréal, un prêt de $2,762,220 a été accordé aux placements immobiliers Unic pour la construction de 252 logements. L'éventail des loyers, qui s'étend de $110 à $142, vise les familles dont le revenu se situe entre $4,400 et $5,680. Cet ensemble sera construit boulevard Roland, dans Montréal-Nord.

A St-Bruno, les prêts accordés permettront de construire un immeuble de 120 logements; à St-Laurent, on construira 85 logements; à St-Lambert, 44 logements, et à Longueuil, 176 logements.

Ces prêts portent à environ 17.7 millions de dollars la valeur des prêts autorisés en janvier pour des logements à prix modique au Québec.

On estime que cette immobilisation créera du travail pour un an à 1700 personnes sur les chantiers et ailleurs.

Il passe trois jours coincé dans sa baignoire

BOSTON. (PA) — Cela faisait trois jours que le téléphone sonnait chez Saul Stone, un vieillard de 80 ans qui vit seul dans un appartement. Un parent inquiet a alerté la police qui s'est dépêchée d'aller voir ce qu'il en était.

Elle a retrouvé le vieillard, qui pèse 250 livres, coincé dans sa baignoire. Il n'arrivait pas à en sortir depuis trois jours.

Aidé des agents de l'ordre, Saul Stone s'est finalement extrait de la baignoire. Après avoir pris un bon bol de soupe et avoir remercié les policiers, il a retrouvé son lit avec plaisir.

La réforme de la loi électorale sera complétée avant 1973

— Bourassa

QUEBEC. (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, hier soir, que le projet de réforme de la carte électorale du Québec et de la réorganisation du système de scrutin, sera complété avant janvier 1973.

M. Bourassa a fait ce commentaire après que le président général des élections du Québec, M. François Drouin, eut indiqué, devant la Commission de l'Assemblée nationale, que toute réforme au système électorale actuel devra être prête d'ici deux ans, si on veut qu'elle soit appliquée avant les prochaines élections provinciales, prévues pour 1974.

Une telle réforme a été promise par le gouvernement Bourassa à la suite de son électiton, le 29 avril dernier. Les libéraux avaient alors obtenu 72 des 108 sièges à l'Assemblée nationale, mais ils n'ont recueilli qu'environ 50 pour cent du vote populaire. Le Parti québécois, de son côté, avait obtenu 23 pour cent du vote populaire, mais seulement sept sièges.

LEBLANC

SUITE DE LA PAGE A 1

tées contre mon client, celui-ci, entre le 16 et le 25 octobre 1970, se serait déclaré membre d'une association illégale, à savoir le FLQ, en aurait distribué le manifeste et encouragé les méthodes d'action et les objectifs."

"Aucune preuve, poursuit Me Lamarre, n'a été apportée devant vous, MM. les jurés, que l'accusé Côme Leblanc, entre le 16 et le 25 octobre, s'est déclaré membre du FLQ, qu'il a distribué son manifeste et encouragé de quelque façon que ce soit ses moyens d'action. De plus, le savant procureur de la Couronne n'a pas prouvé légalement devant cette cour, et hors de tout doute raisonnable, que le FLQ existait ou n'existait pas."

"Il a utilisé le manifeste du FLQ, surenchérit Me Lamarre, pour vous convaincre de son existence réelle. N'importe qui peut se taper un pareil manifeste et le libeller: "Manifeste du FLQ", mais je ne pense pas que cela soit suffisant pour prouver, hors de tout doute raisonnable, que le FLQ est un mouvement qui existe et fonctionne. Il était peut-être possible de prouver l'existence du FLQ, j'en conviens, mais je soutiens qu'on ne l'a pas fait devant cette cour!"

Côme LEBLANC

"La couronne, ajoute Me Lamarre, vous a parlé d'une mallette noire, propriété de l'accusé, et contenant de la propagande felquiste, des "collants révolutionnaires" et des livres jugés révolutionnaires que l'on peut trouver dans toutes les librairies de Montréal. Elle vous a montré toute cette littérature, tout comme elle vous a fait voir une carabine de calibre .22 au canon tronqué et un vieux fusil de calibre .12 que les policiers ont trouvés au domicile de l'accusé. La Couronne a aussi apporté beaucoup d'autres choses pour grossir sa preuve ... Pourtant, l'essentiel n'était pas là ..."

"L'essentiel, dit Me Lamarre, c'était de prouver que Côme Leblanc avait bel et bien distribué de la propagande felquiste le 16 octobre. Or, cette preuve n'a pas été établie devant vous."

Après un ajournement de dix minutes, le procureur de la Couronne, Me Gabriel Lapointe, qui s'adressait à son tour aux jurés, lui donnait raison en déclarant : "C'est clair dans mon esprit que nous n'avons pas réussi à faire la preuve, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé Côme Leblanc a distribué de la propagande felquiste, le 16 octobre. Je vous demande donc de l'acquitter sur ce chef d'accusation."

"Mais les deux autres chefs d'accusation sont beaucoup plus sérieux", s'empresse alors d'ajouter Me Lapointe.

"Le procureur de l'accusé prétend, dit-il, que nous n'avons pas prouvé ici l'existence du FLQ. Nous n'avions pas à le faire puisque le texte même de la loi sur les mesures de guerre proclamée le 16 octobre établit clairement son existence. Et toujours en vertu de cette loi, Côme Leblanc est présumément membre du FLQ. Vous pouvez refuser cette présomption, bien sûr, mais pas avant de vous interroger sur la preuve que nous avons présentée devant cette cour."

Me Lapointe épluche ensuite systématiquement les dépositions des témoins, la confession de l'accusé et celles des frères Gilles et Raymond Cormier.

"Avez-vous remarqué, demande-t-il aux jurés, que l'accusé et les frères Cormier accusent assez cavalièrement les policiers "d'interprétation" chaque fois qu'un détail de leurs confessions leur apparait soudainement compromettant ?"

Enfin, Me Gabriel Lapointe dresse un inventaire impitoyable du matériel présumément "révolutionnaire" trouvé chez l'accusé et invite respectueusement les jurés à un verdict juste et équitable.

A 14 h. 30, le juge Roger Ouimet, après avoir rappelé aux jurés qu'ils étaient "les maitres absolus de la preuve", leur débroussaille certaines questions de droit jugées fondamentales au cours d'un procès devant jury, et résume la preuve.

A 15 h. 30, les jurés se retiraient pour délibérer.

Mozambique: un cyclone fait des centaines de morts

BEIRA, Mozambique (AFP) — On craint que plusieurs centaines de personnes n'aient perdu la vie au cours des derniers jours dans la région côtière de Quelimane, au nord du Mozambique, dévastée par le cyclone "Felice".

L'Association de la presse sud-africaine, qui cite des sources portugaises, déclare que la plupart des victimes auraient été emportées par le raz de marée qui a précédé le cyclone. Quelimane est un petit village portuaire à quelque 200 milles au nord de Beira au Mozambique.

Les premières informations sur la tragédie sont parvenues après que des avions eurent survolé la région dévastée. Les pilotes des appareils ont décrit le village comme une petite île sur laquelle l'eau recouvrait complètement des palmiers ayant jusqu'à 24 pieds de hauteur. A une centaine de milles plus au nord, les pluies torrentielles avaient complètement emporté le chemin de fer de Mocuba.

LE GOUVERNEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

commissions scolaires par des subventions appropriées.

Hier, dans les milieux gouvernementaux, on était demeuré totalement silencieux sur le résultat des rencontres Garneau-Saulnier, si bien qu'on en a conclu à un échec des pourparlers (surtout du fait que M. Saulnier avait annoncé à Montréal que Québec et la CUM en étaient à deux doigts de finaliser une entente.

Ce matin, M. Garneau, par ses propos, a indiqué qu'effectivement, une entente était intervenue à l'aide que pourrait apporter Québec au financement de la Communauté urbaine de Montréal.

Tout porte à croire, cependant, qu'il s'agit d'une entente sur des "solutions de transition", par exemple, l'augmentation de la "subvention de lancement" de la CUM, fixée à $4.00 par tête.

L'aide gouvernementale visera surtout à permettre à la CUM de réaliser ses plans immédiats au niveau de la prolongation du métro et de la construction d'usines d'épuration des eaux (qui ne constituent pas en réalité des "dépenses courantes" pour la CUM).

La CUM, lors de sa création par le gouvernement québécois, a bénéficié d'une subvention de lancement se chiffrant à $4.00 per capita. Cet arrangement fiscal doit cependant prendre fin au début de 1972.

M. Garneau a déclaré hier que le gouvernement était présentement à la recherche de solutions permanentes et à long terme concernant le financement des communautés urbaines ... Mais Montréal fait face présentement au problème particulier et urgent du métro ...

"C'est un projet d'investissement important, a dit le ministre, et la CUM peut difficilement se lancer dans des programmes à long terme et aller sur le marché d'emprunts en se fiant à des moyens de financement fondés sur des lois temporaires et spéciales ... Il nous faut donc une formule permanente."

M. Garneau a expliqué que les discussions avec la CUM et le gouvernement étaient en cours depuis novembre en vue de trouver une "formule temporaire" qui servirait de transition à l'établissement d'une formule permanente de financement qui sera dévoilée et mise au point à la conférence de mai.

C'est M. Bourassa qui, lundi ou mardi, annoncera la teneur de cette "formule temporaire" autour de laquelle MM. Garneau et Saulnier en seraient venus à une entente, hier, à Québec.

Le premier ministre, a toutefois souligné M. Garneau, indiquera aussi quelle approche globale le gouvernement entend adopter vis-à-vis du financement des autres communautés urbaines et de l'ensemble des problèmes financiers des municipalités.

Mais les politiques permanentes ne seront connues qu'en mai, car, a dit M. Garneau, le problème du financement des municipalités est extrêmement complexe. Toute une équipe du ministère des Finances travaille actuellement à ce problème. Il y a les recommandations du rapport Bélanger (remise de la taxe foncière scolaire aux municipalités) mais il y a aussi une foule d'autres arrangements possibles.

Le problème du financement des municipalités posera le problème des impôts et des taxes. La remise de la taxe foncière scolaire aux municipalités, a dit le ministre, ne peut se faire que progressivement. Cela signifie une augmentation du fardeau de l'impôt de $400 millions. Il y a aussi la question de la taxe de vente, etc.

D'autre part, M. Garneau a déclaré qu'il avait discuté avec M. Saulnier de la construction de l'autoroute transcanadienne à Montréal mais que cela n'avait pas été le but principal de la rencontre.

Au sujet de l'autoroute est-ouest, M. Garneau a signalé lui-même que des sommes importantes avaient été investies déjà dans ce projet (pont-tunnel, échangeur Turcot, etc...) et que la décision de ne pas en poursuivre la construction compromettrait d'importants projets économiques, tel l'établissement de la Place Desjardins dans la métropole.

la presse

CAHIER B

SPORT / THEATRE

MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 24

Cott QUICKADE La source d'énergie alimentaire.

Intérêt à Québec pour la formule allemande

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est en manifestant un intérêt particulier pour le mode de scrutin de la République fédérale allemande que la Commission parlementaire de la réforme électorale a entrepris, hier, ses premiers travaux touchant les amendements qui devraient être apportés à la Loi électorale et les changements que devrait subir la carte électorale.

Réunis pour obtenir les conseils du président général des élections, M. François Drouin, sur un éventuel programme de travail, les députés, en particulier ceux du Parti québécois et de l'Union nationale, ont orienté la plupart de leurs questions et de leurs interventions sur ce mode de scrutin.

Ce mode de scrutin, par suite de législations adoptées en 1949 et 1953, juxtapose le système majoritaire et celui de la représentation proportionnelle. Le système majoritaire est celui qui existe au Québec et le système proportionnel celui de députés élus, dans des provinces, d'après une liste en proportion du vote populaire obtenu par les partis.

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, avait déclaré il y a quelques semaines que ce système méritait d'être étudié à cause de certains de ses avantages.

Le représentant du gouvernement au sein de la commission parlementaire, M. Denis Hardy, a tenu des propos dans le même sens à la suite des interventions des députés péquistes et a même suggéré que des spécialistes allemands soient invités par la commission pour fournir de plus amples informations.

La suggestion de M. Hardy a reçu un accueil favorable de la plupart des députés d'autant plus que le président général des élections n'a pu fournir que des renseignements vagues et imprécis sur ce mode de scruttin.

M. Drouin, qui est président des élections depuis 26 ans, s'est d'abord prononcé contre ce système qu'il a identifié, par inadvertance, avec le système belge, puis, après des explications fournies par le chef de l'Opposition, M. Jean-Jacques Bertrand, il a avoué qu'il ne serait pas difficile d'établir les mécanismes nécessaires pour la tenue d'une élection en vertu de ce système.

D'après les explications fournies par les députés, ce système permettrait d'obtenir la correspondance proportionnelle des voix et des sièges, mais il serait probablement nécessaire de corriger certaines faiblesses dans la procédure actuellement en vigueur en Allemagne, procédure qui fait que la liste de candidats des partis est "bloquée", c'est-à-dire que l'électeur doit les choisir dans l'ordre où les partis les ont rangés.

Si ce système était appliqué au Québec, on pourrait avoir, par exemple, 80 députés élus en vertu de la procédure habituelle et 20 autres qui seraient élus à partir d'une liste préparée par les partis et soumises évidemment à l'électorat.

Au cours de son apparition devant la commission parlementaire, le président général des élections a également été appelé à fournir des explications sur les autres modes de scrutin actuellement en vigueur en Europe et en Amérique.

De l'avis de M. Drouin, tous les systèmes de scrutin sont en général bons mais ont toujours des côtés mauvais. "On ne choisit jamais ce qu'il y a de mieux, a dit M. Drouin. On choisit ce qu'il y a de moines pire."

M. Drouin, qui semble effrayé par tout changement qui pourrait être apporté, a indiqué qu'il préfère, pour sa part, le scrutin uninominal à majorité simple et à un seul tour, soit le régime actuellement en vigueur au Québec et au Canada.

D'après M. Drouin, ce système est le plus simple et celui qui s'accommode le mieux avec la géographie du Québec.

Quant au système uninominal à majorité simple et à deux tours en vigueurs en France, M. Drouin a dit qu'il le trouve compliqué et qu'il n'en conçoit pas la nécessité puisque les résultats demeurent en général les mêmes au deuxième tour de scrutin. "Celui qui est en tête lors du premier scrutin finit premier lors du deuxième", a dit M. Drouin.

Quant au système par représentation proportionnelle tel qu'en vigueur en Belgique, M. Drouin a indiqué qu'il ne correspondrait pas aux désirs des Québécois.

"Il faudrait avoir autant de députés que d'électeurs pour que ce système soit satisfaisant", a dit M. Drouin.

M. Drouin, qui reprendra son témoignage devant la commission le 11 février, ne devra pas être trop compliqué en raison de certaines difficultés qu'offre l'application des législations électorales.

Et pour illustrer sa pensée, M. Drouin a signalé que, lors de la dernière élection, un scrutateur a cru bon d'expédier aux candidats aux élections les bulletins de vote qu'ils avaient obtenus tandis qu'un autre les avait brûlés en disant tout simplement : "Une élection, y faut que ce soit honnête !"

Le président des élections a enfin fait savoir que toute réforme, qui sera apportée, soit à la Loi électorale ou à la carte électorale, devra l'être d'ici décembre 1972 si l'on désire que celle-ci soit mise en application lors des prochaines élections.

M. Drouin a dit qu'il devra en être ainsi à cause des préparatifs de l'élection. Cet échéancier correspond à celui qui avait été fixé par la députation du Parti québécois il y a quelques mois.

Sharp défend sa politique de recrutement de francophones

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour une quatrième journée d'affilée, le gouvernement fédéral a dû faire face aux assauts de l'opposition à propos de son présumé projet secret de recruter 250 francophones en vertu d'un programme spécial.

Contrairement aux jours précédents, le premier ministre intérimaire, M. Mitchell Sharp, a opté pour l'offensive lui aussi, en proclamant que le gouvernement a un mandat très clair de la population et qu'il cherchera à embaucher plus de francophones pour rétablir un équilibre linguistique qui n'est pas encore atteint dans la fonction publique et ce tout en respectant à la lettre le principe du mérite.

M. Sharp, pressé de questions par le chef du NPD, M. T.C. Douglas, a indiqué qu'aucun ministre n'était au courant de cette note de service, qui n'en finit pas de secouer la Chambre. Au point où même le chômage y a perdu la vedette.

Il a dû écarter en outre plusieurs suggestions du genre couteau à deux tranchants, comme par exemple le recours à la Gendarmerie fédérale pour trouver le ou les fonctionnaires qui ont fait parvenir cette note de service aux journalistes. C'était une idée de M. Eldon Williams, un conservateur de Calgary.

Le premier ministre intérimaire a également répondu par la négative lorsque M. Douglas a demandé si le gouvernement a l'intention de prendre des mesures disciplinaires contre les fonctionnaires qui ont pris l'initiative d'émettre cette note de service, sans le consentement du cabinet ou du ministre responsable, en l'occurence M. Charles Drury.

L'opposition dans l'opposition, M. Roch Lasalle

Par ailleurs, M. Sharp s'est réjoui de pouvoir compter sur au moins un appui dans l'opposition conservatrice soit de la part du député de Joliette, M. Roch Lasalle.

M. Lasalle qui s'était dissocié du gouvernement et de son parti sur la loi des pouvoirs d'urgence temporaire, s'est dit cette fois d'accord avec l'objectif du gouvernement. Selon lui, tout député du Québec devrait être favorable à une représentation plus équitable de francophones au sein de la fonction publique.

"Je suis ici pour défendre les intérêts du Québec, quelles que soient les conséquences et je n'ai pas l'intention de changer", a-t-il dit. Il a même ajouté que si son chef, M. Stanfield, a parlé de discrimination, il n'est pas d'accord avec cette opinion.

Dans le feu du débat, un autre député du Québec, M. René Matte, créditiste de Champlain, a demandé que l'on embauche non pas 200 mais 2,000 francophones. Il n'y eut pas de réaction.

Par la suite, il a déclaré que si les anglophones ne veulent pas de francophones dans la fonction publique, cela équivaut à donner raison aux indépendantistes québécois.

Quoi qu'il en soit, M. Sharp a soutenu sur un ton ferme que c'est déjà la politique du gouvernement fédéral d'embaucher un plus grand nombre de francophones.

Il a mentionné que le gouvernement est présentement en voie d'étudier une proposition qui aiderait à atteindre cet objectif, mais qu'on ne sait pas encore comment procéder dans l'application de ce nouveau programme.

Toujours en réponse aux questions déclenchées par cette note de service, M. Sharp a dit que ce projet de 250 emplois n'était qu'un élément du programme global auquel songe le gouvernement.

Cadieux invite les capitaux français

par Benoit HOULE

MARSEILLE. (PC) — L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Léo Cadieux, a invité aujourd'hui les industriels et hommes d'affaires français à investir davantage au Canada et à développer les échanges économiques et commerciaux avec le Canada.

Participant à des journées économiques canadiennes organisées par le service commercial de l'ambassade, la délégation générale du Québec et la Chambre de commerce France-Canada, M. Cadieux a, en effet, souligné que "les perspectives qui se présentent aux hommes d'affaires français couvrent, par l'intermédiaire du Canada, tout le continent de l'Amérique du Nord, comme en France, c'est l'Europe du Marché commun qui s'ouvre aux investisseurs canadiens".

L'ambassadeur a ajouté que les échanges franco-canadiens dans le domaine culturel et linguistique "recevraient une dimension plus étendue, une force inflexible, s'ils étaient accompagnés et appuyés par une impulsion semblable dans le domaine économique".

"Les possibilités sont nombreuses et variées d'accroitre nos échanges économiques et commerciaux. Certes, des progrès ont été réalisés, mais comment se fait-il que deux nations industrialisées, qui ont des liens étroits tenant à la langue, à la culture, à l'histoire, à des intérêts politiques le plus souvent semblables, se fréquentent très peu et s'ignorent presque dans le domaine économique, financier, commercial?"

Les échanges commerciaux et les investissements représentent à peine un pour cent des exportations globales de la France et du Canada et des investissements respectifs à l'étranger.

Statistiques comparées

En 1969, les ventes canadiennes à la France ont toutefois connu une hausse de 53 pour cent pour atteindre $124.7 millions, alors que les exportations françaises vers le Canada se sont élevées à $153.7 millions, soit un accroissement de 26 pour cent.

En 1960, les ventes canadiennes à la France s'élevaient à peine à $50 millions et les ventes françaises au Canada à peine à $73 millions.

La France achète encore bien peu de produits manufacturés du Canada, soit à peine 13 pour cent du total de ses importations, alors que 35 p. cent de toutes les exportations canadiennes sont constitués maintenant de produits manufacturés.

Les principaux produits importés du Canada par la France sont la pâte à papier, le cuivre, l'amiante, le bois et le zinc, alors que les principaux produits français sont les voitures, les vins, les spiritueux et les livres.

Le France occupe aujourd'hui le sixième rang des pays fournisseurs du Canada, après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne fédérale et le Venezuela, alors qu'elle est au huitième rang des clients du Canada.

Quant aux investissements directs de la France au Canada, ils sont passés de $64 millions à $177 millions entre 1955 et 1965, alors que les investissements canadiens en France sont passés, entre 1960 et 1967, de $24 millions à $58 millions.

Mouvement engagé

"Vous conviendrez avec moi que cette situation ne saurait durer plus longtemps. Le Canada partage avec la France le souci d'étayer, de diversifier et d'augmenter les échanges dans tous les domaines concrets et rentables pour notre bien-être commun. Le mouvement est déjà engagé, les réussites se manifestent déjà et je considérerais comme déplorable le fait que le domaine si important et si vital des échanges économiques et commerciaux reste à l'arrière, piétine et ne suive pas le rythme imprimé à l'ensemble de nos rapports bilatéraux."

M. Cadieux a souligné le succès remporté par la maison Dumez-Campeau, près de Paris. Cette maison mixte franco-canadienne a construit, en 1970, 120 logements, suivant la technique candienne de construction à ossature bois. On se propose maintenant d'en construire plus de 300 dans la banlieue ouest de la capitale française.

La mission canadienne à ces journées économiques de Marseille est composée de représentants des gouvernements d'Ottawa et de Québec, d'industries, d'organismes et de sociétés qui sont en mesure de répondre aux questions que peuvent se poser les industriels français désireux d'investir au Canada ou de procéder à un échange commercial avec le Canada.

Trois commissions ont étudié avec les intéressés les problèmes de l'implantation industrielle au Canada, de la réglementation juridique et financière et du commerce franco-canadien.

Des journées écononiques de même nature avaient été organisées à Lyon, en mars 1970.

CONCORDE

Une invitation à visiter Les Habitations CIP

Un accueil chaleureux, une architecture intéressante, des maisons spacieuses et une décoration joyeuse vous attendent lors de votre prochaine visite aux Habitations CIP.

A quelques minutes du centre-ville, vous pourrez voir un projet d'habitations tout neuf, réalisé par une des plus grandes compagnies canadiennes.

Nos maisons, conçues pour la famille moderne, vous offrent confort et commodités. Elles ne requièrent que peu d'entretien grâce à l'usage de matériaux spécialisés qui leur assurent une beauté durable.

D'accès facile aux transports en commun, les Habitations CIP sont situées à proximité des églises, écoles et centres commerciaux.

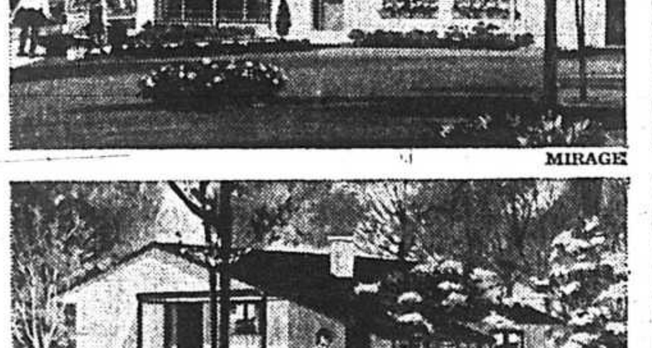

MIRAGE

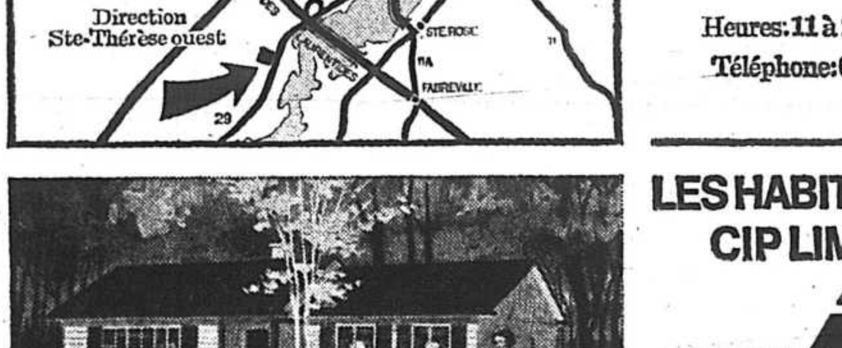

A compter de
$13,500
Heures: 11 à 21 heures
Téléphone: 622-2800

HORIZON

CARAVELLE

LES HABITATIONS CIP LIMITÉE

Anne-Marie Proell, première au slalom de St-Gervais et au combiné

ST-GERVAIS, (AFP) — L'Autrichienne Anne - Marie Proell a remporté le slalom du "Grand Prix féminin de St-Gervais" en 91.90 devant l'Américaine Barbara Cochran, 2ème en 93.09, et l'Allemande de l'Ouest, Rosi Mittermaier, 3ème en 93.15. Anne-Marie Proell, seconde de la descente disputée la veille à Pra-Loup, gagne également le combiné.

Mlle Proell s'est ainsi approchée à neuf points de Michèle Jacot, la première au classement de la Coupe du Monde . Elle est suivie de Wiltrud Drexel (90 points contre les 132 de Mlle Jacot), Françoise Macchi (87 points), Britt Lafforgue (76 points) et Isabelle Mir (67 points).

Betsy Clifford occupe le 7e rang avec 64 points. Sa cinquième place, ce matin, dans le slalom lui a valu huit points en Coupe du Monde.

Mlle Clifford a été précédée ce matin de Michèle Jacot et suivie de Britt Lafforgue.

La piste était très dure, presque glacée, et la moitié des concurrentes ont, ou abandonné, ou raté des portes.

Hier, dans le Grand Prix international de St-Gervais, une descente courue à Pra-Loup, l'Autrichienne Wiltrud Drexel, la meilleure descendeuse de la saison en 1968-69, renouait avec la victoire.

Elle devançait sa compatriote Anne-Marie Proell de quelque 37 centièmes de seconde et la Française Jacqueline Rouvier de 43 centièmes.

Derrière Mlle Rouvier, venaient les "poids légers" de la descente: Michèle Jacot, Isabelle Mir et Françoise Macchi.

Les Autrichiennes prenaient donc une douce revanche sur les Françaises (ce qui n'est pas gâté par les résultats d'aujourd'hui, au contraire), Françaises qui les avaient battues depuis le début de la saison.

Toutefois, sur un plan collectif, les Françaiees étaient loin d'être surclassées.

Cinq d'entre elles en effet terminaient parmi les dix premières, la dixième étant de plus la jeune merveille de 15 ans, Jocelyne Périllat.

Wiltrud Drexel s'était classée au 3e rang de la Coupe du Monde en 1969 et avait mérité le titre de "reine" de la descente.

Raine réplique aux accusations des Américains

Al Raine, entraîneur en chef de l'équipe canadienne de ski alpin, ne pense pas qu'on écoute les prétentions du président de l'Association américaine de ski, voulant que les Canadiens aient manipulé les épreuves afin de produire un handicap de points inférieur à la normale.

Raine, présentement à Megève où il dirige l'équipe canadienne, a répliqué hier aux accusations que Charles Gibson avait fait parvenir, dans une lettre, le 28 décembre, au directeur des compétitions, Graham Anderson. Gibson y soutenait que Raine avait utilisé des méthodes afin de réduire les handicaps au Canada.

Raine a soutenu, pour sa part, que la seule chose dont il ait jamais discuté avec Gibson était l'avantage d'inviter les skieurs européens aux compétitions nord-américaines.

Explications

A Montréal, Ed Cread, président de la division alpine de l'association canadienne, a expliqué cette méthode d'inviter les meilleurs skieurs:

"C'est une politique normale d'inviter les meilleurs skieurs à une épreuve, si bien que le handicap de la course sera abaissé par leurs points FIS.

"Les cinq points les plus bas récoltés par les 10 premiers concurrents déterminent les pénalités de l'épreuve et, si les meilleurs skieurs finissent parmi les 10 premiers, tous nos jeunes skieurs en profitent.

"L'an dernier, nous avons invité les Européens à participer à nos épreuves et, cette année, nous demandons aux anciens membres d'équipe d'y prendre part, ce qui n'est pas triché, mais tout simplement la façon de bien organiser un programme.

"L'ACS n'endossera aucune politique illégale."

Une division américaine a réclamé une réunion immédiate du bureau national de direction, recommandant de protester auprès de l'ACS et de la FIS s'il y a irrégularités dans le programme canadien, sinon de présenter des excuses à l'ACS, à la FIS et aux membres de l'Association américaine.

Massey fera oublier la perte de Burns...

"Les Chargers de San Diego ont obtenu Leo Burns, mais nous, nous avons mis la main sur l'habile centre-arrière qu'est Bill Massey, de l'Université de Hawaii", nous a confié un J.I. Albrecht heureux.

"Au début de la saison, nous nous étions dits que si nous pouvions mettre la main ou sur Burns ou sur Massey, que nous aurions atteint notre but; soit celui de présenter au camp d'entraînement un demi de fort calibre. Nous avons réussi."

A regarder de près le record de Massey, on doit dire que les Alouettes viennent de mettre la main sur une perle rare.

Il mesure six pieds et un pouce et fait osciller l'aiguille de la balance à 215 livres. Il est âgé de 23 ans. Il a à son actif plusieurs records.

Il a réussi le plus grand nombre de verges dans un match, soit 180. Le plus grand nombre pour une saison, 840.

Et le plus grand nombre de verges au cours d'une carrière collégiale, 1,779. Il a été celui qui a porté le plus grand nombre de fois le ballon au cours d'une saison, soit 144.

Au cours de ses trois années, il a porté le ballon 293 fois et a maintenu une moyenne de 6.1 verges par course. Il a remporté en moyenne 19.2 verges à chaque fois qu'il a saisi une passe.

"Je crois que nous n'aurions jamais pu lui faire signer un contrat si ce n'avait été de l'influence de Joe Francis, son instructeur et ex-quart-arrière des Alouettes", a révélé Albrecht.

"Francis m'a déclaré que Massey pouvait se comparer aux George Dixon et Don Clark, deux des plus grands demis à avoir endossé l'uniforme de l'équipe montréalaise."

Massey peut également effectuer des bottés de dégagement et des bottés de précision.

Josée Dobell remporte la première descente

MONT ORFORD (PC) — Posée Dobell, de l'équipe québecoise de ski, a été la meilleure skieuse hier dans la première des deux descentes de la coupe Adams Memorial disputée au Mont Orford.

Mlle Dobell a été chronométrée en une minute, 16.10 secondes. Val Watson, d'Ottawa, a terminé deuxième en 1:19.0, suivie d'André Esson, de Toronto, troisième avec un temps de 1:19.39.

Chez les hommes, Arthur Bourbeau, de l'équipe des Cantons de l'Est, s'est emparé du premier rang avec un temps de 1:12.0 suivi de Pierre Savoie, de Québec, en 1:12.1.

Dave Irwin, de Thunder Bay, Ont., a fini troisième en 1:12.4 suivi de Bill McKay, de Thunder Bay également, et Marc Parrot, de Québec, tous deux chronométrés en 1:12.8.

Le froid vif qui a sévi hier dans toute la province a empêché la présentation de la deuxième descente, qui sera cependant tenue aujourd'hui. Les temps des deux descentes seront combinés et les 10 premiers au classement recevront des points pour la série de la coupe Pontiac.

conditions de neige

A = Qualité de la neige ; surface/base
B = Date de la dernière chute de neige
C = Epaisseur de la dernière chute de neige
D = Précipitation totale de la semaine
E = Numéro de la piste intermédiaire considérée
F = Epaisseur moyenne de la neige damée
G = Remontées

Abréviations utilisées :
artif. = artificielle
f.d. = fond dur
gran. = granuleuse
poud. = poudreuse
op. = opérant
part. = partiel
P.O. = pistes ouvertes
S.-D. = sam./dim.
trav. = suf. travaillée

Région des Laurentides

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Gray Rocks	art./pou.	27	9	11	3	28/44	op.
Mont Tremblant Sud	art./pou.	27	10	12	—	26/44	op.
Mont Tremblant Nord	pou./dur	27	10	12	1	14/19	op.
Mont Plante	pou./dur	27	10	12	1	14	op.
Mont Gabriel	art./dur	27	9	11	1	18/22	op.
Mont Ste-Agathe	pou./dur	27	10	12	1	10/15	op.
Chantecler	art./pou.	27	10	12	—	20/40	op.
La Réserve	pou./dur	27	10	14	1	14/18	op.
Mont Avalanche	pou./dur	27	10	12	1	15	s-d
Mont Blanc	pou./dur	27	10	12	1	12/14	op.
Mont Faustin	pou./dur	27	10	12	1	12/14	op.
Mont Castor	pou./dur	27	10	12	1	14/15	s-d
La Sapinière	pou./dur	27	12	12	1	15/20	op.
Mont Habitant	art./pou.	27	10	12	1	15/18	op.
Côte 40/80	pou./dur	27	10	12	1	14	op.
La Marquise	pou./dur	27	10	11	1	18/20	op.
Sun Valley	pou./dur	27	10	12	1	20/30	op.
Up Hill 69-72	art./pou.	27	10	12	1	14/18	op.
Mont Garceau	pou./dur	27	10	12	1	12/15	op.

SKI LE SOIR

Mont Gabriel	tous les soirs, dimanche excepté
Mont Habitant	tous les soirs, dimanche excepté
Up Hill 69-72	du mercredi au vendredi inclusiv.

Région des Deux-Montagnes

Mont Boisclair	fermé du lundi au vendredi inclusiv.

Région des Cantons de l'Est

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Mont Adstock	pou./f.d.	27	6	12	3	15	op.
Mont Elan	pou./f.d.	27	6	10	2	17	op.
Mont Joye	pou./f.d.	27	3	9	1	15	op.
Indian Valley	pou./f.d.	27	4	10	1	15	op.
Shefford Valley	pou./f.d.	27	10	13	—	17	op.
Mont Bellevue	pou./f.d.	27	4	8	1	12	op.
Mont Pinacle	pou./f.d.	27	6	10	1	14	op.
Mont Orford	pou./f.d.	27	10	13	4	25/30	op.
Mont Echo	pou./f.d.	27	14	20	—	15	op.
Sutton	pou./f.d.	27	12	18	3	8/20	op.
Bromont	pou./f.d.	27	10	14	—	16	op.

SKI LE SOIR

Mont Adstock	lundi au vendredi inclusivement
Mont Elan	mardi, mercredi, jeudi et vendredi
Mont Pinacle	mardi, jeudi et vendredi
Mont Gleason	mercredi, jeudi et vendredi
Mont St-Bruno	tous les soirs
Mont Bellevue	tous les soirs
Bromont	tous les soirs
Indian Valley	tous les soirs

Région de Québec

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Mont Ste-Anne Nord	pou./f.d.	27	4	12	—	21/22	op.
Mont Ste-Anne Sud	pou./f.d.	27	4	12	4	21/22	op.
Manoir St-Castin	pou./f.d.	27	7	15	3	26	op.
Le Relais	pou./f.d.	27	2	12	1	21/23	op.
Lac Delage	pou./f.d.	27	3	15	—	11/13	op.

SKI LE SOIR

Manoir St-Castin	mardi, mercredi et jeudi
Le Relais	lundi au vendredi inclusivement
Lac Delage	mercredi au dimanche inclusivement

SKI DE FOND

STATIONS	A	B	C	D	E	F	G
Lac Delage	pou./f.d.	27	3	15	—	18	ou.
Camp Mercier	pou./f.d.	26	13	17	—	28	ou.

Région de la Mauricie

PAS DE RAPPORT AUJOURD'HUI.

SKI le Chantecler

Conditions de ski

au 28 janvier à midi
Base : 20" à 40"
Nouvelle neige : 14"
Température : 0° à 5°
Conditions : excellentes
Prévisions : plus doux, nouvelle neige

J'SUIS PRET A TOUT

à seulement 42 minutes de Montréal, sortie 30 de l'autoroute des Laurentides à Ste Adèle-en-haut, Qué.

Les skieurs suisses brillent à Mégève

MEGEVE, (AFP) — Le Suisse Jean-Daniel Daetwyler, l'un des meilleurs spécialistes depuis plusieurs saisons mais dont la dernière victoire remontait à deux ans, a renoué avec le succès en remportant la descente de la "Coupe Emile Allais", du 27e Grand Prix de Mégève".

L'athlétique, roux, barbu et sympathique Jean-Daniel (25 ans, commerçant à Lausanne) a gagné en 2.11.70 devant le Français Bernard Orcel, 2e en 2.12.21, et le nouveau crack suisse Walter Tresch, 3e en 2.12.54.

Cette descente (3.367 M, 1.020 M de dénivellation) avait été modifiée au cours de l'été sur les instances de la "Fédération internationale de ski" afin d'améliorer la sécurité. Moins technique que par le passé, elle permit aux "glisseurs" de s'affirmer. Elle fut disputée par beau temps ensoleillé mais froid (moins dix degrés à l'ombre) et sur neige dure et glacée.

Classement de la descente

1. Jean Daniel Daetwyler, Sui. 2'11"70; 2. Bernard Orcel, Fra. 2.12.21; 3. Walter Tresch, Sui. 2.12.54; 4. Bernard Russi, Sui. 2.12.55; 5. Karl Schranz, Aut. 2.12.96; 6. Karl Cordin, Aut. 2.13.49; 7. Michel Daetwyler, Sui. 2.13.56; 8. Malcolm Milne, Aus. 2.13.63; 9. Ex aequo: Kurt Huggler, Sui. et Mike Laferty (USA) 2.13.87; 11. Marcello Varallo Ita. 2.13.-88; 12. Heini Messner, Aut. 2.14.02; 13. Jean Luc Pinel, Fra. 2.14.15; 14. Bernard Grosfiley, Fra. 2.14.42; 15. Henri Duvillard, Fra. 2.14.69.

Classement des Canadiens

32. Jim Hunter, 2.16.61; 34. Dan Irwin, 2.16.71; 40. Rato Barrington, 2.17.17; 55. Aidan Ballantyne, 2.20.23; Michel Culver disqualifié.

Classement de la Coupe du Monde

1. J. N. Augert (Fr.) 102 pts; 2. H. Duvillard, (Fr.) 95; 3. G. Thoeni, (Ita.) 90; 4. P. Russel, (Fr.) 80; 5. B. Orcel, (Fr.) 60 (20); 6. K. Schranz, (Aut.) 57 (8); 7. E. Bruggmann, (Sui.) 51; 8. H. Rofner, (Aut.) 49; 9. W. Tresch, (Sui.) 46 (15); 10. Ex aequo, K. Cordin, (Aut.) 42 (6) et B. Russi, (Sui.) 42.

Lew Hayman se retirera

TORONTO (PC) — **Lew Hayman** a fait savoir hier qu'il compte se retirer de son poste de président dans deux ans et qu'il cherche actuellement un gérant général.

Andersson et Stone gagnent le rallye de Monte-Carlo

MONTE-CARLO. (AFP) — Un Suédois, Ove Andersson, et un Britannique, David Stone, viennent d'apporter à "Alpine-Renault" sa première victoire dans le Rallye de Monte-Carlo.

Succès complet pour la firme française puisque Jean-Luc Therier-Marcel Callewaet et Jean-Claude Andruet-Guy Vial, également sur des "voitures bleues" terminent 2èmes et 3èmes, cette dernière place étant toutefois partagée avec les Suédois Bjorn Wladegaard-Hans Thorszelius, sur "Porsche".

~~Lemaire l'avait oublié...~~

C'est une vieille coutume pour les joueurs de hockey de garder en souvenir la rondelle de tout but mémorable.

Comme le 100e, par exemple.

Or, mercredi soir, Jacques Lemaire a marqué le 100e but de sa carrière mais personne ne l'a vu se diriger vers l'arbitre afin de lui demander la rondelle.

Mais grâce à la présence d'esprit d'un placier du Forum, Lemaire a pu ajouter cette rondelle à sa collection.

Quelques secondes après le 100e but de Lemaire, la rondelle a été projetée dans les estrades, à quelques rangées du siège occupé par l'épouse de Lemaire. Le placier en question, friand de statistiques, a expliqué la situation au spectateur qui avait saisi la rondelle et ce dernier a accepté de la remettre à Mme Lemaire.

Phil Roberto ne veut pas laisser passer sa chance

A qui l'échange Canadien-Détroit aura-t-il profité le plus?

Mais à Phil Roberto, voyons...

Phil Roberto?

Avant l'arrivée de Frank Mahovlich à Montréal, Roberto accomplissait sa besogne avec les Voyageurs de la ligue Américaine.

Puis, en fin d'après-midi du 13 janvier, on lui dit de se rendre à l'aéroport de Dorval... "au cas où tu ferais le voyage au Minnesota".

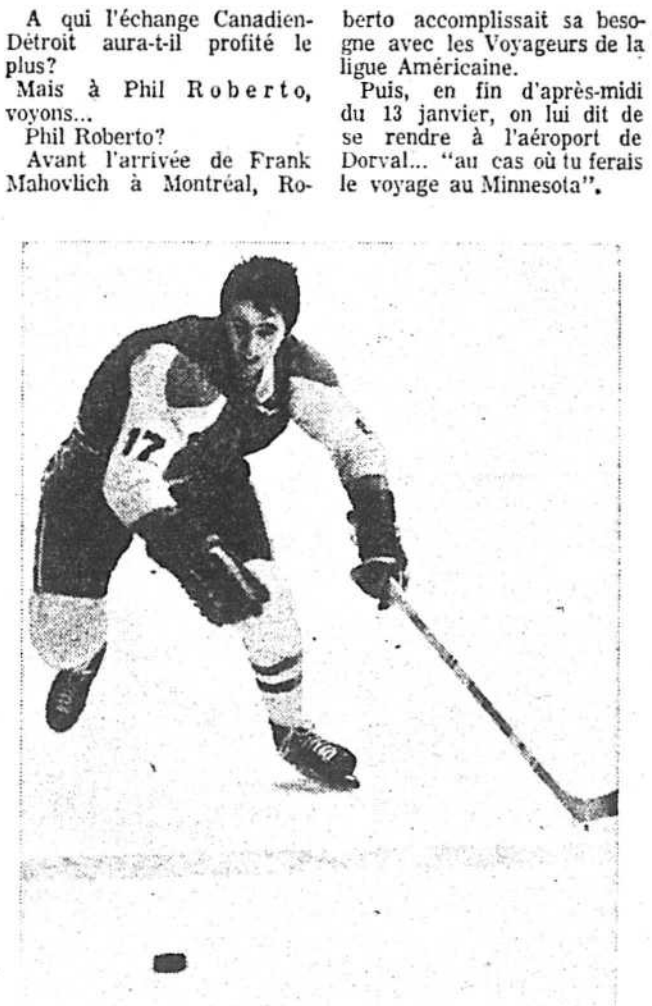

Roberto travaille sans relâche

Quelques heures plus tard, on apprenait que Mickey Redmond, Bill Collins et Guy Charron avaient été échangés aux Red Wings de Détroit et que Roberto avait été officiellement rappelé des Voyageurs.

Roberto a pris les bons moyens pour ne pas laisser s'échapper une occasion de jouer dans la ligue Nationale.

Il s'est maintenu en excellente condition physique; il a évité les punitions inutiles et ce qui ne nuit sûrement pas, il a marqué cinq buts en sept matches.

Gilles Terroux

"Au risque de me répéter, je dois avouer qu'une meilleure condition physique est à la base de mon succès depuis le début de la saison. Mais je dois continuer à me surveiller. Je gagne facilement trois ou quatre livres si je demeure inactif pendant deux jours", dit-il.

En septembre dernier, Roberto pesait 208 livres. Il n'avait jamais été aussi lent. Aujourd'hui, il maintient son poids entre 190 et 193 livres.

Et aux côtés des deux frères Mahovlich, il a l'occasion de travailler avec ardeur.

A la façon de Ron Ellis

"Il me fait penser à Ron Ellis, des Maple Leafs de Toronto, fait remarquer Jean Béliveau. En ce sens qu'il patrouille continuellement son aile. On le surprend très rarement de l'autre côté de la patinoire. Le fait qu'il contrôle aussi bien son caractère le favorise beaucoup".

"Aussi longtemps qu'il travaillera avec acharnement et qu'il évitera les punitions inutiles, il jouera régulièrement", affirme l'instructeur Al MacNeil. "Phil possède toutes les qualités pour aider l'équipe. Il est fort. Conscient de la defensive. Habile compteur. Il n'en tient qu'à lui...".

"C'est une question de confiance en soi, prétend Serge Savard. Contrairement à ses essais précédents, Phil joue régulièrement. Il ne prend place sur le banc que pour se reposer. Il évite les punitions et nul doute qu'il pourrait nous rendre service lors des matches rudes".

"Attendez que nous soyions habitués les uns aux autres, ajoute Peter Mahovlich. Et cela ne tardera pas. Déjà, je commence à prévoir les gestes de Frank et de Phil. Tout ce que nous souhaitons, c'est de pouvoir continuer à jouer ensemble".

Roberto n'a aucune difficulté à s'adapter au style de jeu de la ligue Nationale parce que, dit-il, "le jeu de position est plus poussé".

Il attribue une large part de son succès à la présence des frères Mahovlich à ses côtés.

"Je n'ai pas à me plaindre, dit-il, je joue régulièrement et ce, avec deux compagnons de ligne exceptionnels. Au sujet de mes cinq buts en sept matches, disons que la chance me sourit...".

Demain soir, Roberto et les autres joueurs du Canadien affronteront les Maple Leafs de Toronto, au Forum.

Le Saint-Victor participe à l'exercice du Canadien jr

par **Pierre BROSSEAU**

Une petite soirée de famille hier au Forum. Le Canadien junior faisait face, au cours d'une rencontre amicale, au Canadien de Saint-Victor, de la ligue Montréal Junior.

"Nous n'avons pas voulu faire de publicité autour de ce petit événement, tout simplement parce que nous voulions à la fois voir de quoi étaient capables les joueurs de notre club-ferme et aussi pour les secouer un peu", nous disait Roger Bédard, entre deux changements de ligne.

"Le Canadien de Saint-Victor pourrait faire mieux dans sa ligue et nous avions pensé qu'une rencontre avec le Canadien junior allait peut-être le secouer un peu", a-t-il poursuivi.

Les joueurs du Canadien junior étaient tous souriants, détendus, enjoués, tout le contraire de ceux du Saint-Victor qui tentaient évidemment de se faire remarquer autant par Roger Bédard, que par les dépisteurs Eric Taylor et Florent Potvin, qui avaient pris place dans l'assistance.

Ces deux derniers n'ont cependant pas paru tellement impressionnés par les porte-couleurs du Saint-Victor.

"Il est vrai qu'ils sont encore bien jeunes pour la plupart. Il faut leur donner une chance. Quand j'ai vu les Richard Martin, Richard Lemieux et autres pour la première fois, il y a quelques années, ils avaient 14 ou 15 ans et n'étaient guère meilleurs que ceux que nous avons sous les yeux ce soir", disait Taylor.

"Martin et Lemieux ont réchauffé le banc des joueurs, tout comme Robert Lalonde, à leur première saison avec nous. Et regardez comment ils sont aujourd'hui."

Après une période de jeu, le compte était de 6-1 pour le Canadien junior. Dès le début du second engagement, Roger Bédard envoyait Jocelyn Guévremont, Robert Fee, Michel Latreille, Allen Globenski et Blair McKasey sur le banc des joueurs de Roger Picard, l'instructeur du Saint-Victor, après que Wayne Wood se soit mis du côté de ses adversaires.

Les jeunes du Saint-Victor patinaient rapidement, mais n'étaient évidemment pas de taille à créer beaucoup de difficultés à la formation de la ligue Majeure de l'Ontario.

L'atmosphère était à la plaisanterie chez le Canadien junior, surtout après avoir pris une rapide avance. Robert Lalonde et Richard Martin s'en sont donné à coeur joie, tandis que des bagarreurs simulaient un début d'échauffourée à la porte des filets de Wayne Wood, faisant se précipiter les officiels qui, un moment, ne savaient pas exactement ce qui arrivait.

En somme un bon exercice pour le Canadien junior, une confrontation qui resserrera les liens.

Le prochain match du Canadien sera tenu dimanche au Forum contre les "nouveaux" Red Wings de Hamilton. "Nouveaux" depuis la venue de leur dernier instructeur, Billy Harris, ancien joueur de la ligue Nationale.

Réduction de taxes pour un golfeur

SMETHWICK, (UPI) — Une réduction de taxes municipales a été accordée à **Philip Kelly,** de Smetwick, en Angleterre, qui demeure tout près d'un circuit de golf... **Kelly,** qui prétextait que plus de 150 balles avaient "a[illegible]ailli" sa demeure, depuis 16 mois, a vu son compte de taxes passer de $151.20 à $144.00.

Bruno Quesnel, O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

Huck avec les Blues

Une autre rumeur qui circulait depuis plusieurs jours s'est avérée fondée, hier, lorsque le Canadien a échangé le joueur de centre Fran Huck aux Blues de St-Louis.

L'échange a été complété lors d'une courte visite du gérant général Scotty Bowman au Forum.

En retour, le Canadien bénéficiera du deuxième choix au repêchage des Blues et "d'autres considérations".

Huck avait causé certains problèmes à la direction des Voyageurs depuis le début de la saison. Son dernier match avec cette équipe remonte au 3 janvier. En 31 matches, il avait marqué 12 buts et mérité 16 assistances.

Il avait déserté l'équipe, il y a une dizaine de jours et était retourné à Regina avec sa famille.

Le deuxième choix des Blues au repêchage universel s'ajoute à la longue liste de choix que détient le Canadien à la suite de nombreux échanges avec des équipes de l'expansion.

En juin prochain, le Canadien pourra bénéficier de trois premiers choix: le sien, celui des Golden Seals de la Californie et celui des North Stars du Minnesota. En plus du 2e choix des Kings de Los Angeles.

Et ce n'est pas fini.

En 1972, viendront s'ajouter quatre autres premiers choix: le sien et ceux des clubs Minnesota, Californie et Los Angeles, ainsi que les 2es choix des clubs Los Angeles et Minnesota.

VENEZ CE SOIR
AU
rib'n reef
Le restaurant le plus reputé à Montreal pour ses steaks et fruits de mer
8105 BOUL. DECARIE
735-1601
Stationnement GRATUIT

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	3715	$8¼	8⅛	8¼	
Abitibi pr	125	$53¼	53¼	53¼	+ ¼
Alta Gas	100	$48⅜	48⅜	48⅜	+ ⅛
Alcan	16775	$23⅜	23⅛	23¼	
Algoma Stl	2130	$15½	15¼	15¼	— ¼
Aquitaine	3400	$26½	26¼	26¼	— ⅛
Argus	500	$16	16	16	
Asbestos	2125	$34	33¾	33¾	— ¼
Atl Sug	200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Atl Sug pr	50	$63	63	63	
Bank Mont	6235	$14½	14⅜	14½	
Bank NS	1069	$22	22	22	+ ⅛
Banq CN	415	$13¾	13⅝	13¾	+ ¼
Banq Depar	100	$11	11	11	
Banq PC	1350	$10¼	10¼	10¼	
Bell Can	7700	$47⅛	46⅝	46⅝	— ½
Bell pr A	190	$54	54	54	— ¼
Bombrder	500	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Border Chem	400	$6¼	6¼	6¼	+ ½
BP Oil Gas	1600	580	570	575	—5
Brascan	4474	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
BC Forest	100	$23½	23½	23½	
Cal Pow	100	$26¾	26¾	26	— ¼
Can Cem	1037	$40¼	39¾	40¼	+ 1¼
CSL	225	$30⅞	30½	30½	— ½
Cdn Brew	280	$8	8	8	
Can Hydro	625	$16⅛	16	16⅛	— ⅛
C Imp Bk	810	$19⅝	19⅜	19⅝	+ ⅛
CIL	1140	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Can Int Pow	180	$25	25	25	
C Int Pow p	250	$14	14	14	
CP Inv wt	150	465	465	465	—10
CP Rail	3565	$69⅞	69¼	69⅞	+ 1⅛
CPR 4 Pr	500	$6¼	6¼	6¼	
Can Tire A	200	$27½	27½	27½	— ⅛
Cent Del Rio	500	$12¼	12¼	12¼	
Charter Ind	200	115	115	115	+5
Chemcell	200	$6	6	6	
CHUM B	700	$6⅜	6⅜	6⅜	
Col Cellulose	150	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Col Cell pr	500	$18	18	18	+ ¼
Cominco	692	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
Con Bathrst	400	$11⅜	11¼	11⅜	— ⅛
C Bath pr	300	$16½	16½	16½	— ½
Con Textile	400	$13¼	13	13¼	
Cons Gas	200	$19½	19½	19½	+ ⅛
Crain R L	200	$14½	14½	14½	— ½
Cr Zell A	1600	$19½	19	19	— ⅝
Crush	600	$16	16	16	
Cummings	26700	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cygnus A	1300	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅜
Cygnus B	2800	$8¼	7⅞	7⅞	— ¼
Dist Seag	2325	$52	51⅞	51⅞	— ⅛
Dome Pete	3900	$84	83	84	+ ¾
Dom Bridge	659	$20	19¾	20	
Dofasco	1450	$24¼	24⅛	24¼	— ½
Dom Stores	1300	$10⅜	10¼	10⅜	
Dom Text	10300	$15	14⅞	15	+ ⅛
Domtar	2450	$15	15	15	
Du Pont	620	$16	16	16	— ⅛
Dupuis A	200	$6	6	6	
Fam Play	400	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Fin Coll	750	$9	8¾	8¾	
Genstar	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Grissol	700	$6	5¾	6	+ ¼
Gulf Oil C	100	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Home A	1525	$29¼	28½	28⅞	— ⅝
Home B	12540	$29	28½	28½	
Hud By Mg	3150	$20¾	20⅜	20⅜	+ ⅛
Hud Bay Co	22725	$16¼	16⅛	16¼	
Hud Bay Oil	2350	$40⅜	39¾	40¼	+ ½
Husky Oil	2350	$40⅜	39¾	40¼	+ ½
Husky Oil	1305	$16⅜	16	16	— ½
Inter PL	2285	$26⅝	26¼	26½	
Inv Grp A	700	$8⅛	8	8	— ¼
Int PL wts	350	$12¼	12¼	12¼	
Int Util	5910	$37⅝	37½	37½	+ ¼
Int Nickel	2295	$46½	46⅛	46½	+ ⅛
IAC Ltd	1100	$17¼	17⅛	17⅛	— ¼
Jamaic Ps	2000	34	34	34	
Koffler Str	250	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
IOS Ltd	2400	115	110	115	
Imasco Ltd	90	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
Labatt	601	$22½	22½	22½	— ⅜
Labatt pfd	165	$24½	24½	24½	
Loblaw A	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Loblaw B	20	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
M H Cable	500	$6	6	6	— ⅛
Macmillan	2700	$27⅜	27	27⅛	— ⅛
Markbor	50	$60	60	60	
Mass Ferg	2555	$12½	12⅛	12⅜	— ⅛
Molson A	850	$16⅛	16	16⅛	— ⅛
Monenco	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
Moore Crp	2315	$34¼	34	34¼	— ¼
MSN Indst	110	$5	5	5	+ ¼
Nat Sea Prd	225	$11	11	11	+ ⅛
NB Tel	401	$14	14	14	— ⅛
Noranda	2300	$31⅜	31	31⅜	+ ⅛
N Cent Gas	22731	$16⅛	15¾	16⅛	c ⅜
Oshawa A	200	$10¾	10¾	10¾	
Pac Pete	500	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
Peoples Strs	500	$10¼	10¼	10¼	
Placer	225	$34⅜	34¼	34¼	— ¼
Popular Ind	1000	150	140	140	—10
Pow Corp	400	$5⅞	5¾	5⅞	
Pw Cp 5 pr	60	$9⅛	9⅛	9⅛	
Price	400	$8⅝	8½	8½	
QSP Ltd	1050	$15	15	15	
Que Phone	400	$14½	14½	14½	
Roth pr B	300	$18¾	18¾	18¾	
Royal Bank	1600	$23⅝	23¼	23⅝	+ ⅜
Shell Can	1055	$33¼	33¼	33¼	
Shell In p	350	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
Shell In w	600	$14¼	14	14	— ⅜
Simpsons	6300	$18⅛	18	18	
Southam	270	$58½	58	58½	+2
Steel Can	11465	$27¼	27	27¼	+ ¼
Steinbg A	110	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Superior El	1000	365	365	365	
Texaco Can	435	$30	29⅞	30	
Tor Dom	320	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Tr Can PL	670	$34	33¾	33¾	— ¼
Trans Mtn	1025	$20¾	20½	20½	— ⅜
Trizec	3100	120	120	120	—5
Trust G Can	229	$18	18	18	
Untd Corp B	20	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Velcro Indst	200	$21	21	21	— ½
Walk GW	7600	$39	38⅝	38⅝	— ⅛
Webb Knp	1000	16	16	16	
Wst Cst Tr	830	$22¾	22½	22⅝	+ ⅛
Wstbrn Pr A	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Woodwrd St	200	$19¼	19¼	19¼	
Zellers	140	$13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Ahed Music	220	220	220	220	+5
Alliance Bld	400	295	290	295	+35
Ang Per Hld	750	$15	15	15	+ ½
Geigium	125	$33¾	33¼	33¼	— ⅜
Berncam	900	285	285	285	
Can Coniaur	500	425	425	425	+155
Comodore	2975	360	340	350	+10
Fiscal pr	7000	20	19	20	+6
Jockey	900	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
MR Rice	100	$8½	8½	8½	+ ½
Navco Food	100	25	25	25	—5
Radco bml	500	50	50	50	
Resort Dev	3300	205	195	205	+5
Select Fin	300	$5½	5½	5½	— ¼
S M A	1200	130	120	120	—5
Superpack	100	$9½	9½	9½	—1
Unican Sec	120	220	220	220	—10
Wingait Div	16590	$7½	7	7½	+ ½

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Acroll Ltd	800	85	85	85	
Ajax Mnls	6000	39½	37	39½	+ 1½
Allied Inv	550	510	510	510	

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4192
Allemagne	Deutsche M.	.2782
Angleterre	Livre	2.4385
Argentine	Peso	.2550
Australie	Dollar	1.1380
Autriche	Schilling	.0393
Belgique	Franc	.0204
Brésil	Cruziero N	.2076
Danemark	Couronne	.1353
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc	.1831
Hollande	Florin	.2809
Italie	Lire	.001620
Japon	Yen	.002821
Mexique	Peso	.0810
Etats-Unis	Dollar	1 1/32
Norvège	Couronne	.1417
N.-Zélande	Dollar	1.1424
Suède	Couronne	.1961
Suisse	Franc	.2350

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Dow-Jones de clôture + 3.29 à 868.43

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse aujourd'hui de 1-32 à $1.00 27-32 et la livre sterling de 3-16 à $2.43 11-16.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à $0.99 11-64 et la livre sterling est en baisse de 1-16 à $2.41 43-64.

calgary

JEUDI 28 JANVIER 1971

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Liberty	500	$58	58	58	+3
Terra Dev	400	$60	55	60	+2

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

du parquet de la bourse

Reprise légère à Montréal

A Montréal, au début de l'après-midi, seules les industrielles demeuraient à la baisse.

L'indice composé des Bourses de Montréal et Canadienne était en hausse de 0.03 à 174.90.

Aux indices, les industrielles ont reculé de 0.04 à 179.94, les services publics ont gagné 0.21 à 152.34, les banques 0.11 à 176.04 et les papiers 0.14 à 93.62.

Hausse fractionnaire dans tous les secteurs à Toronto

La Bourse de Toronto, au milieu de la séance, a peu à peu enregistré des hausses quoique fractionnairement. Le marché était modérément actif.

Aux indices les industrielles ont grimpé de 0.24 à 177.59, les aurifères de 0.8 à 162.92, les métaux de 0.49 à 92.28 et les pétroles de l'ouest de 0.51 à 201.63.

Le volume à 13.00 h, était de 1.41 million d'actions contre 1.20 million jeudi à la même heure.

Les gains ont dépassé les pertes dans une proportion de 190 à 183 avec 254 titres inchangés.

Les secteurs des communications, de la construction et des "merchandising" ont pris la tête de la hausse.

La cote est plus ferme à Wall Street

A la Bourse de New York, après des prises de bénéfices qui ont affecté le marché durant la matinée, la tendance s'est peu à peu affirmée et, au début de l'après-midi, l'indice des 30 blue chips avait repris des points. Le marché était actif.

A 14.00 h, l'indice Dow Jones industriel enregistrait une hausse de 3.49 à 868.63 et le rapport entre les hausses et les baisses était de 2 à 1.

C'est l'annonce de la politique économique des Etats-Unis telle que contenue dans la présentation du budget par le président Nixon que le mouvement de hausse s'est amorcée.

La tendance reste stable à Londres

Les bons d'Etat étaient en vedette, aujourd'hui, à la Bourse de Londres. Faute d'intérêt, les industrielles étaient lourdes.

La nouvelle émission de 1976, à 6½ pour cent a remporté du succès.

Dans les canadiennes, Syracuse a avancé, suivi de Dome, Inco, Canadian Pacific, Hollinger, Brascan et Trans Canada Pipe-Line. Par contre, Noranda, Northgate, Tara, Cominco, Algoma, Alcan et Power Corp. ont fléchi. Les bancaires étaient à la hausse.

Les valeurs américaines se mettaient au diapason de Wall Street.

Ralentissement de l'activité à Paris

Les prises de bénéfices se sont ralenties aujourd'hui à la Bourse de Paris et la cote se montre dans l'ensemble plus résistante que la veille. On ne peut cependant entrevoir encore de reprise car si les hausses l'emportent en nombre à l'ouverture les écarts sont peu importants.

Aux étrangères on remarque surtout à l'ouverture la fermeté de BASF et de Bayer parmi les valeurs allemandes. Les minières sont résistantes.

Marché mixte à Tokyo

La Bourse de Tokyo était mixte à la fermeture. L'indice des 225 actions a fermé à 2,100.90, en baisse de 1.46. L'indice de la Bourse de Tokyo a gagné 0.01 à 155.64.

Le volume des transactions a totalisé 170 millions d'actions contre 150 millions, jeudi.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Un "bang" qui coûte cher

LONDRES (AFP) — Le "bang" du Concorde a valu un pullover tout neuf à un paysan gallois éclaboussé, alors qu'il repeignait une clôture, lors du passage de l'avion supersonique au-dessus de son champ. En revanche un pêcheur, écossais il est vrai, qui rendait le "Concorde" responsable de la perte d'un magnifique saumon qu'il tenait au bout de sa ligne au moment du "bang" a été débouté d'une demande d'indemnisation de 50 dollars.

Faillites: Québec domine

TORONTO (PC) — Plus de 2,200 entreprises ont fait faillite au Canada, durant l'année 1970, comparativement à 1,861 l'année précédente, révèle un récent sondage.

La firme Dun and Bradstreet of Canada Ltd., qui a réalisé le relevé, a indiqué que le Québec domine la liste avec 1,155 faillites, comparativement à 944 l'année précédente.

L'ensemble des dettes s'est chiffré par $264,894,000, au regard de $145,701,000 en 1969.

L'Ontario a enregistré 797 faillites contre 618 l'année précédente.

L'étude démontre que la majorité des faillites ont été enregistrées chez des entreprises de produits manufacturés et de services, principalement les fabricants d'équipement de transport, de machinerie, des produits en cuir et en verre.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.16	1.16
Adanac	2.01	2.20
A.G.F. Special	2.50	—
All Cdn Com	7.33	8.01
All Cdn Div	8.41	9.19
All Cdn Ven	3.50	3.83
American Growth	5.08	5.58
Am Gen Growth	16.81	18.37
Andreae Equity	3.93	4.30
Associate Investors	5.13	5.18
Beacon Growth	6.00	6.59
Canada Growth	5.55	6.10
Beaubran	42.25	45.88
Canada Growth	5.55	6.10
Canagex	9.62	10.40
Cdn Gas Energy	13.66	15.01
Cdn Invest Fund	4.40	4.82
Cdn Scudder Fund	18.46	18.46
Cdn Sec Growth	4.54	4.99
Cdn S.A. Gold Fund	5.10	5.57
Cdn Trusteed	4.79	5.26
Canafund	60.02	63.02
Capital Growth	8.62	8.84
Champion Mutual	7.43	8.12
xChase Fund	8.97	9.81
Collective Mutual	5.93	6.51
Commonwealth Intl	12.04	13.19
xCompetitive Capital	6.73	7.38
Corporate Investors	5.32	5.82
Corporate Invest Stock Fd	4.81	5.25
Commonwealth Intl Lev	3.08	3.38
Dominion Compound	4.90	5.33
xDreyfus	11.78	12.91
Entarea Investment	5.87	6.41
Exec Fd Cda	6.33	6.94
Exec Inv Intl	3.38	—
xFidelity Trend	22.89	25.02
Fonds Desjardins A	3.88	—
Fonds Desjardins B	4.33	—
Fonds Collectif A	5.98	6.53
Fonds Collectif B	5.46	5.63
Fonds Collectif C	8.23	8.99
Fonds P.E.P.	2.61	2.85
Fraser Growth	2.61	2.85
Gis Compound	8.68	9.54
Gis Income	3.30	3.33
Growth Equity	5.97	6.56
Growth Oil and Gas	23.64	—
Guardian Growth	7.37	—
Harvard	6.71	7.35
IOS Intl	5.06	5.55
IOS Venture	3.60	3.93
Industrial Growth	5.41	5.95
International Growth	5.63	6.16
Ivest	15.11	16.51
Investors Growth	10.58	11.57
Investors Intl Mutual	6.88	7.53
Investors Mutual	5.23	5.72
Providen. Mutual	6.54	7.15
Keystone Cda	6.02	6.62
xKeystone Cust S-1	17.92	19.55
xKeystone Cust S-4	4.41	4.82
xKeystone Cust K-2	4.91	5.36
xKeystone Polaris	3.50	3.83
xLexington Research	15.40	16.83
Magna Carta	1.77	1.92
Maritime Equity	2.92	3.18
Marlborough	4.36	4.77
Mutual Accumulating	5.12	5.63
Mutual Bond	9.77	10.23
Mutual Growth	4.81	5.29
Mutual Income	4.89	5.38
Natrusco	12.53	13.11
Natural Resources	7.18	7.85
N.W. Equity	5.75	6.32
N.W. Financial	4.27	4.69
N.W. Growth	5.05	5.55
xOne William Street	14.51	14.51
xOppenheimer fund	7.91	8.64
Pension Mutual	7.56	8.28
P.H. and N. Fund	12.31	12.56
xPerformance Plus	1.91	—
Planned Resources	4.83	5.31
Principal Growth	3.91	4.29
Provident Mutual	6.57	7.19
Prov Stock Fd	5.25	5.75
xPutnam Growth	9.76	10.67
Radisson	2.34	—
Regent Fund	8.49	9.28
Royfund	5.30	5.47
Sav Inv Pret et Rev	6.21	6.83
Sav Inv Am Pret	9.27	10.18
Spec	8.60	9.40
Taurus	4.53	4.98
xTechnol	7.30	7.96
Timed Investment Fund	6.51	6.51
United Accumulative	4.56	5.01
United Horizon	2.75	3.01
United American	2.14	2.35
United Venture	3.76	4.13
Universal Savings Equity	7.04	7.74
Western Growth	5.99	6.58
xWinfield Growth	4.10	4.48
Xanadu	3.69	4.04
York Fd of Cda	4.20	4.57

x—Fonds americains

MONTREAL, VENDREDI 29 JANVIER 1971 — 87e ANNEE — No 24

L'objecti_ de 1971 de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal est fixé à $11 millions

"Tous les gens intéressés aux problèmes sociaux s'interrogent sur le bien-fondé des campagnes de souscription alors que le gouvernement joue un rôle de plus en plus important dans le domaine du bien-être".

Le président général de la Campagne des Fédérations du Grand Montréal, M. Léonard Hynes qui est aussi président du conseil de la compagnie CIL, a expliqué : "Nous nous sommes rendu compte qu'il existe du mécontentement dans le public au sujet des politiques de bien-être, nous voulons satisfaire les besoins de la communauté".

C'est ainsi que M, Hynes et M. André Trudeau, président du conseil d'administration de la campagne des fédérations, ont annoncé les dates de la campagne et son objectif. La campagne débutera le 26 mars et se terminera le 30 avril 1971.

Cette année, l'objectif est fixé à $11 millions soit $812,000 de plus que les fonds recueillis l'année dernière. M. Hynes a ajouté que si cet objectif n'est pas atteint, "on risque fort de voir se paralyser le réseau d'oeuvres de santé et de bien-être".

Voici, à titre d'exemple, quelle est la répartition des dépenses sur un dollar ($1).

Organisation communautaire	$0.08
Aide financière	$0.08
Croix Rouge (tranfusion de sang, secours, etc.	$0.09
Récréation, éducation spécialisée	$0.15
Santé et réhabilitation	$0.24
Service social aux familles et aux individus	$0.27
Frais de campagne et pertes sur engagements	$0.09
TOTAL	$1.00

La campagne des fédérations recueille des fonds pour sept organismes de bien-être et de santé. Il s'agit de l'Association des oeuvres de santé du Grand Montréal, de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, de la Fédération et du conseil de bien-être de la rive sud, de la "Federation of catholic community services", du "Jewish Welfare Services of Montreal", des services unis de la Plume Rouge ainsi que de la société canadienne de la Croix-Rouge.

M. André Trudeau a alors précisé que le rôle de la charité privée dans le domaine du bien-être est remis en question.

Selon lui, en 1971, la charité privée détient un triple rôle au sein d'un système démocratique: un rôle d'innovateur, un rôle complémentaire et un rôle d'intermédiaire avec les gouvernements. "Nous n'avons pas la prétention, disait-il, d'enseigner aux gouvernements ce que sont leurs responsabilités de véritable coordonnateur et de planificateur des ressources dans le domaine du bien-être, mai nous avons présenté des mémoires aux gouvernements: un traitant d'une politique sociale au Québec, un autre sur les centres éducatifs de jour pour les enfants de Montréal".

Quant à M. Hynes, il a déclaré qu'il est trop facile d'oublier l'aspect humain et de se concentrer seulement sur la manière d'obtenir des fonds. "Et, à cause de cette importance indue attachée à la collecte des fonds, il est possible que nous ayons laissé une organisation qui devrait être essentiellement humanitaire, prendre un caractère impersonnel, dénué de sentiment. C'est pourquoi nous tentons d'intégrer toute la communauté dans notre effort".

Ceci explique le choix du thème de cette année:"Si vous ne le faites pas, qui le fera?" M. Hynes a ajouté que la campagne insistera surtout sur l'engagement et la responsabilité communautaire de chaque citoyen.

Courte grève d'employés de communication du taxi

Une grève spontanée qui avait paralysé le système de communication radio des compagnies de taxi Vétéran et Diamond, a pris fin, ce matin, vers 9 h. 15. après avoir duré toute la nuit.

Le directeur général de la compagnie Diamond Taxi (dont dépend également la compagnie Vétéran) M. François Plouffe a fait savoir ce matin qu'un conseil d'administration sera chargé d'étudier les demandes des employés et "de voir ce que l'on peut faire".

L'arrêt de travail a pris fin au terme d'un entretien entre un des grévistes et les représentants des compagnies.

M. Plouffe a raconté que l'employé (qu'il n'a pas identifié) a donné sa démission en demandant qu'aucune mesure de représailles ne soit prise contre les grévistes, au nombre de 20.

La direction ayant indiqué qu'elle n'avait aucune intention d'agir en ce sens, le retour au travail s'est effectué rapidement et dans le calme.

Les employés en cause font partie d'un groupe de 60 téléphonistes et "dispatchers" qui reçoivent les appels des clients et les transmettent aux chauffeurs par radio.

Convaincus d'avoir l'appui de leurs confrères des équipes de nuit et de jour, les grévistes ont occupé des locaux des deux compagnies, au 3600, rue de Hôtel-de-Ville.

Leurs revendications portent sur la réduction des heures de travail. Les employés du central des communications demandent que la semaine de travail — actuellement de 50 heures réparties sur six jours — soit réduite à 40 heures, réparties sur cinq jours.

Ne demandant pas de hausse absolue de salaire, ils exigent cependant une hausse du taux horaire qui leur permettrait de conserver leur salaire actuel malgré la réduction des heures de travail.

A la suite de pourparlers l'année dernière, les employés avaient obtenu une hausse horaire de 25 cents mais auraient par ailleurs "perdu" la prime allouée pour le temps supplémentaire, applicable après 42 heures de travail.

Non syndiqués, les employés du centre de communications des deux flottes sont néanmoins réunis dans un comité ad hoc. Selon un porte-parole, M. Jacques Maheu, la partie patronale aurait déjà dissout un premier comité pour en former un de son choix.

Un des neuf directeurs de Diamond Taxi, M. Edouard Latreille, qui s'était rendu sur les lieux pour prendre connaissance de la situation, a été copieusement hué par les grévistes en colère et une centaine de chauffeurs de taxi venus appuyer ces derniers.

Disant ne rien pouvoir faire à défaut de connaître suffisamment les problèmes de son personnel, M. Latreille a quitté les lieux après un bref échange verbal avec quelques-uns de ses employés.

Quant au gérant général, M. François Plourde, il estime que rien ne peut être fait avant lundi alors que les directeurs se rencontreront. Il affirme avoir été saisi du problème au début de la soirée, alors que selon M. Maheu des pourparlers avaient eu lieu dans l'après-midi.

A défaut d'être dirigés vers les clients par leur radio, quelques centaines de chauffeurs se sont rendus sur les lieux du central téléphonique, la majorité pour appuyer les employés en grève.

Une bagarre devait du reste éclater lorsqu'un chauffeur est venu manifester son mécontentement face au mouvement de grève qui le privait des services de communications.

Mais la soirée ou plutôt la nuit ne devait pas se terminer sans escarmouches. La plupart des 2,000 chauffeurs à l'emploi des propriétaires de Diamond semblent appuyer leurs confrères du central radio-téléphonique et leurs consoeurs qui reçoivent les appels des clients.

C'est ainsi qu'au début de la nuit, les postes 4, 17 et 18 de la police de Montréal, ont dépêché leurs autos-patrouille à des endroits où des chauffeurs enlevaient leurs enseignes lumineuses et s'en prenaient à ceux qui continuaient de travailler.

Roxboro décrète une hausse record de la taxe foncière

par Florian BERNARD

Roxboro vient de décréter une hausse générale des taxes de 34 cents par $100 d'évaluation, soit une moyenne d'augmentation du compte individuel de taxe d'environ $75 à $125 par année. C'est, jusqu'ici, l'augmentation la plus considérable pour toute l'ile de Montréal.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la présentation du budget, le maire W. G. Boll, de Roxboro, a déclaré que la majeure partie de la hausse représente les frais qui ont été imposés à toutes les municipalités de banlieue par la création de la Communauté urbaine de Montréal.

Une taxe additionnelle de 18 cents par $100 d'évaluation a été décrétée afin de couvrir la facture de $51,000 de la CUM pour le partage du coût des services de police.

De plus, la taxe générale qui couvre les frais d'administration et d'exploitation a été majorée de 76 cents à 88.6 cents par $100 d'évaluation, notamment à cause d'une réduction anticipée de $13,000 au chapitre des revenus provenant de la taxe de vente.

La taxe spéciale qui couvre les dépenses en immobilisations pour certains travaux exécutés à la grandeur de la municipalité est également augmentée de 23.1 cents à 26.8 cents par $100 d'évaluation foncière. Cette troisième hausse des taxes est attribuable à des dépenses additionnelles encourues par le renouvellement d'emprunts expirés.

Cette forte augmentation des taxes a été mal reçue par les citoyens de Roxboro, principalement si l'on songe que le taux de la taxe foncière avait connu deux diminutions successives en 1969 et 1970 dans cette municipalité du West-Island.

A ces hausses, il faudra également ajouter diverses taxes d'améliorations locales.

C'est un budget global de $1,709,850 que Roxboro a adopté, ne prévoyant aucun surplus. L'administration générale nécessitera une dépense de $143,600 tandis que le service de police entraînera un coût de $108,700 durant le prochain exercice.

Quant au service des travaux publics, il engloutira à lui seul une somme de $272,700. C'est le service des incendies et celui des parcs qui coûteront le moins cher, soit respectivement $22,100 et $38,300.

Légaré

CONFORT* COMPLET AU FOYER

Ensemble 3 PIÈCES complet 22 mcx

pour seulement $699

Termes faciles

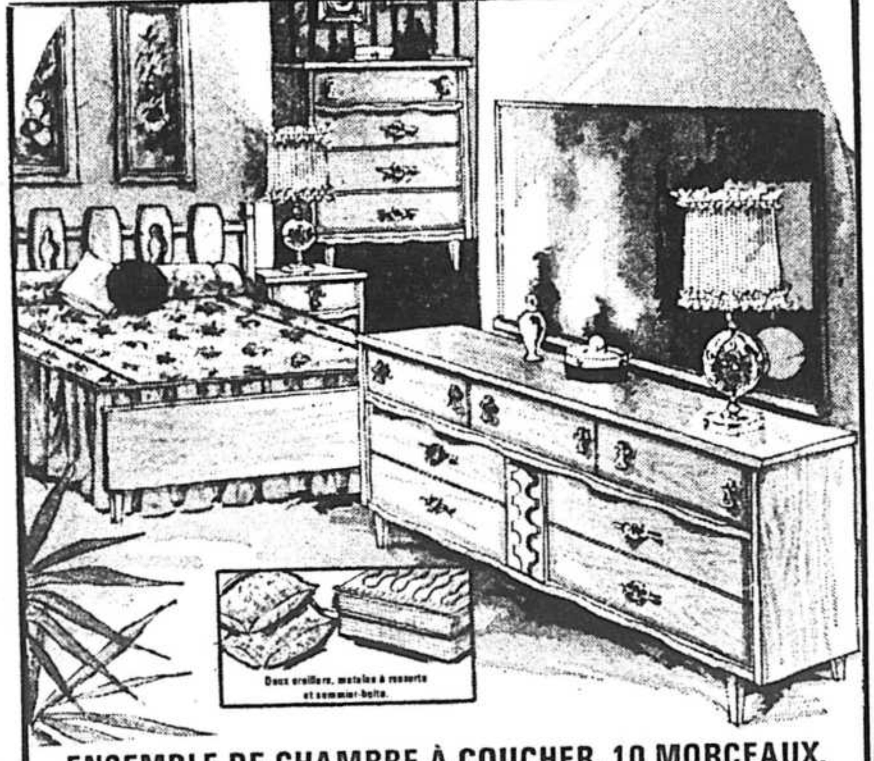

Deux oreillers, matelas à ressorts et sommier-boîte.

ENSEMBLE DE CHAMBRE À COUCHER, 10 MORCEAUX, COMPRENANT MATELAS, COUVRE-LIT ET LAMPES

Bureau triple de 64" de long surmonté d'un miroir une commode et un lit à panneaux de 4'6". Fini noyer ou bisque doré. EN PLUS: matelas à ressorts et sommier-boîte, deux oreillers de plumes, couvre-lit et deux lampes de boudoir.

SI ACHETÉ SÉPARÉMENT $320 $15 PAR MOIS

MOBILIER DE CUISINE MODERNE, 5 MCX

Table, 36" x 48", s'allongeant jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau. Dessus en "Arborite" fini noyer avec bordure dorée. Cadre fini phénol ou chrome. Quatre chaises rembourrées de feutre et de mousse, renforcées de jersey. Motifs floraux.

SI ACHETÉ SÉPARÉMENT $100 $4 PAR MOIS

PAS DE COMPTANT REQUIS... JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER...

Téléphonez ou demandez au vendeur les détails complets au sujet de notre Plan de Crédit Continuel. "Nous finançons nos propres comptes"

PLAN DE MISE DE CÔTÉ GRATUIT

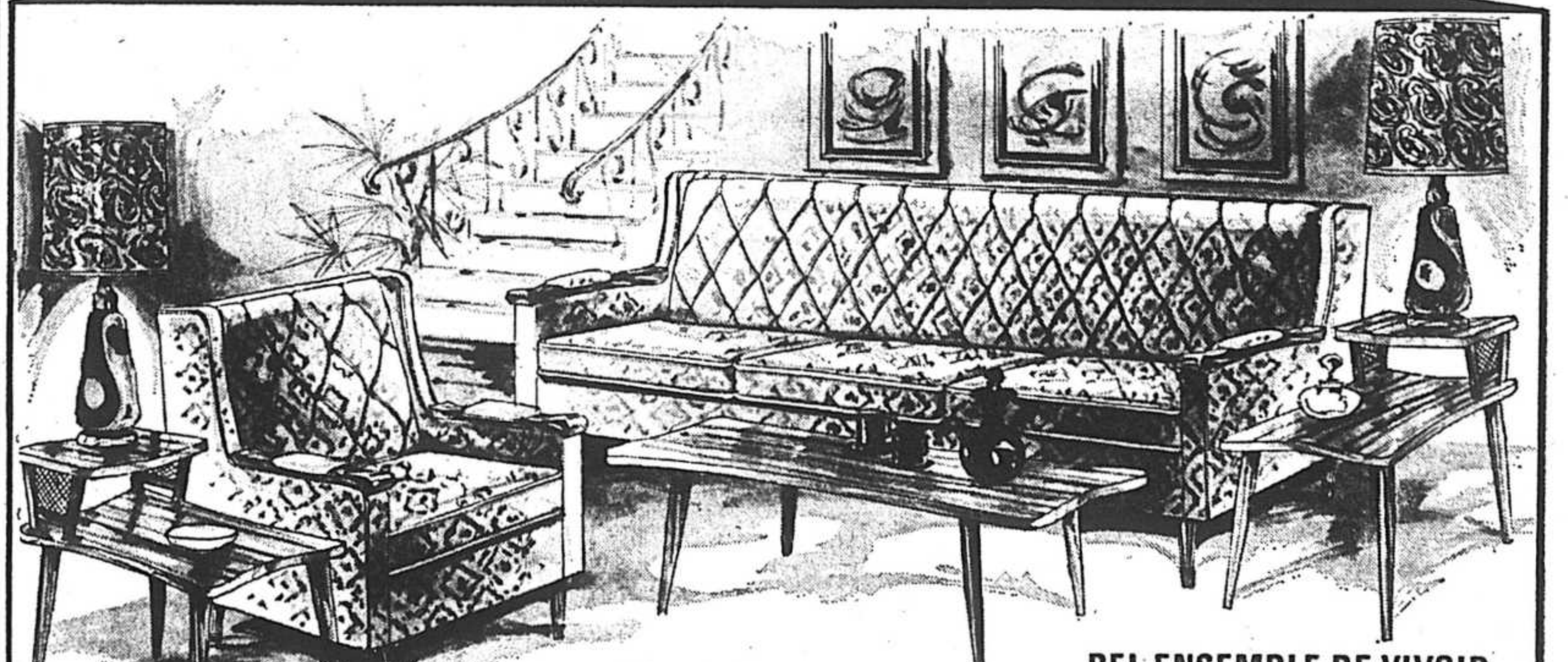

BEL ENSEMBLE DE VIVOIR, 7 MORCEAUX, COMPRENANT TABLES ET LAMPES APPAREILLÉES

Sofa et fauteuil recouverts de soie damassée disponible dans cinq teintes. Rembourrage de mousse. Coussins remplis de véritable caoutchouc-mousse. EN PLUS: deux tables-étagères et table à café à dessus "Formica", deux lampes de table dans le style scandinave.

SI ACHETÉ SÉPARÉMENT $280 - $12 PAR MOIS

12 MAGASINS DANS LE GRAND MONTRÉAL

Légaré

PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

HEURES D'AFFAIRES
LUNDI-MARDI-MERCREDI 9h A.M. à 6h P.M.
SAMEDI 9h A.M. à 5h P.M.
JEUDI ET VENDREDI 9h.A.M. à 9h.P.M.

1200 rue AMHERST
Tél. 842-8911

6960 rue ST-HUBERT
Tél. 271-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME
Tél. 935-6994

10530 BOUL. PIE IX (Mtl.-Nord)
Tél. 322-2741

3730 est, rue ONTARIO
Tél. 526-1667

1278 est, MT-ROYAL
Tél. 521-5373

4010 rue WELLINGTON (Verdun)
Tél. 768-4730

3250 rue MASSON (Rosemont)
Tél. 725-2453

1020 rue NOTRE-DAME
Tél. 637-5825 (Lachine)

4660 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 255-7029

6589 Boul. MONK
(VILLE ÉMARD)
Tél. 768-4777

11,926 est, rue NOTRE-DAME
(POINTE-AUX-TREMBLES)
Tél. 645-5371

Québec part en guerre contre les enseignes de mauvais goût

QUEBEC (PC) — La ville de Québec vient de déclarer la guerre aux enseignes commerciales de mauvais goût afin de faire disparaitre ces "monstres" de la publicité pour les remplacer par des enseignes esthétiques se mariant à l'ensemble architectural de la première ville d'Amérique du Nord.

La campagne a été lancée officiellement hier par le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, en présence des fabricants d'enseignes commerciales. Il a fait remarquer que la collaboration de ces derniers était requise et qu'il fallait maintenant que chacun premie ses responsabilités.

On fera une campagne d'information pour sensibiliser la population, les commerçants, les industriels et les manufacturiers d'enseignes aux problèmes reliés à la régie et à la bonne ordonnance de l'affichage en général.

MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

APPEL D'OFFRES

Contrat no R178-70

CONSTRUCTION D'UN BASSIN POUR NAVIRE ET D'AMENAGEMENTS AUXILIAIRES PARC HISTORIQUE NATIONAL CARTIER-BREBEUF, QUEBEC (QUEBEC)

Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, pièce 554, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa 4 (Ontario), jusqu'à 15 h. (heure normale de l'Est) le 18 février 1971.

Toutes les soumissions devront être applicables à un ouvrage complet, comme il est indiqué aux documents pertinents.

On peut obtenir ces documents:

contre un dépôt de $100, sous la forme d'un CHEQUE VISE, établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux personnes suivantes:

1) Administrateur des contrats
Direction des services techniques
Ministère des Affaires indiennes
et du Nord Canadien
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa 4, (Ontario)
2) L'Ingénieur régional
Direction des parcs nationaux
et des lieux historiques
C.P. 1359
132 est, 2e rue
Cornwall (Ontario)
3) Surintendant
Parc de l'Artillerie
22, rue McMahon
Québec (Québec)

Le dossier pourra être examiné dans les bureaux de l'Association de la Construction à Québec, Montréal et Trois-Rivières (Québec).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Directeur
Direction des services techniques
G.J. Bowen

VILLE DE CHATEAUGUAY

SOUMISSIONS

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 5:00 heures p.m., le 9 février 1971, pour être ouvertes le même soir à 8:30 heures p.m., pour les travaux suivants :

PROJET A :
Réparation des conduites d'égout domestique par injection (methode souterraine);

PROJET B :
Réparation des conduites d'égout domestique en procédant par excavation; et imperméabilisation des regards.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove & Associés. On obtiendra ces formules de même que les plans et cahiers des charges moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) pour chaque projet, en s'adressant au bureau des ingénieurs-conseils W.J. Cosgrove et Associés, 1224 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 107, Qué.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié par une banque canadienne à charte et payable à la Ville de Châteauguay pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

JACQUES RIVARD, B.A.,
Greffier,
5, rue Hôtel de Ville,
Châteauguay, P.Q.

AVIS

AVIS est donné par les présentes conformément aux articles 660 et suivants du Code civil:

QUE par acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Me JULES PREVOST, notaire, le 4 janvier 1971, dont copie a été enregistrée à Laval, sous le numéro 292195, le 21 janvier 1971, Dame LISE CAREAU, épouse de JEAN REY, demeurant au 24, rue Campo-Formio, Paris (XIIIe), France, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de VINCENT DIODATI, en son vivant, huissier de la Cour Supérieure de Montréal, ayant demeuré au 4293, 9e Rue, Quartier Chomedey, Laval, lequel est décédé le 3 septembre 1970."

ET j'ai signé à Montréal, le vingt-septième jour de janvier mil neuf cent soixante et onze (1971).

JULES PREVOST
Notaire
319, rue St-Zotique est
Montréal 327

CITE DE LAFLECHE
PROVINCE DE QUEBEC
AVIS D'APPEL D'OFFRES

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription **"Installation d'un système de communication-radio pour la Cité de Laflèche"** et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 8:00 heures p.m., le lundi, 15 février 1970, pour l'installation d'un système de communication-radio, pour les services de police, prévention des incendies et Travaux Publics et Développement Municipal.

Ne seront considérées que les soumissions preparées selon le cahier des charges fourni par la Cité. On obtiendra ce cahier des charges moyennant un dépôt de $25.00 en s'adressant au Bureau du Greffier, 3350 Grande Allée, Cité de Laflèche.

Ce montant sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents dans les six (6) jours qui suivront la rentrée des soumissions. Ce dépôt sera également remis aux entrepreneurs qui ne soumissionneront pas, mais qui auront retourné les documents fournis avant le jour fixé pour la rentrée des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Laflèche, pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité de Laflèche ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Laflèche, ce 26ième jour du mois de janvier, mil neuf cent soixante-et-onze.

L'Assistant-Greffier,
YVON CICCIARELLO

SOUMISSIONS
POUR ACHAT DE TERRAIN

Des Soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au 15 fevrier 1971, à midi (12.00) pour l'achat du Terrain vacant ci-dessous, situé dans le District de Fabreville en la Cité de Laval:

Partie de lot 218 et lot 474 selon le plan et livre de référence de la paroisse Ste-Rose dans le comté de Laval — Enregistré sous l'Acte d'Achat No 210183 à Laval. Forme irrégulière ayant approximativement 743 pieds de façade sur le Boulevard Dagenais — Approximativement 740 pieds de front sur la Montée Montrougeau. Une superficie totale d'approximativement 634,153 pieds carrés, zoné pour fins commerciales.

Toutes les soumissions devront être cachetées et écrites en bonne et due forme et être accompagnées d'un chèque visé au montant de 6 pour cent du prix soumissionné, payable à l'ordre de Guardian Trust, en dépôt.

La propriété est sujette à un prix de réserve et ni la plus haute ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée. Les plans de la propriété ainsi que des formules de soumissions sont disponibles sur demande.

Donné le 19e jour de Janvier, 1971.

GUARDIAN TRUST,
Attention: M. L. Rudner,
618, rue St-Jacques ouest,
Montréal, Québec,
Tél. 842-8251

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., le 16 fevrier 1971, à 103, rue Montcalm, Hull, Québec, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'ameublement et d'outillage pour les écoles Polyvalentes de Gatineau, Fort Coulonge et Hull, dans les spécialités suivantes : —

1. HORTICULTURE
2. MECANIQUE AUTOMOBILE : a) Outillage
   b) Machinerie
   c) Appareils
3. MENUISERIE : a) Machinerie
   b) Outillage
4. REMBOURRAGE
5. DESSIN
6. ELECTRICITE : a) Montage contrôle équipement
   b) Montage contrôle machines rotatives
   c) Appareils
7. EDUCATION PHYSIQUE
8. SCIENCE COMMERCIALE
9. COUTURE DOMESTIQUE
10. SOINS EN BEAUTE
11. INFIRMERIE
12. PASTORALE
13. ARTS PLASTIQUES
14. RELIURE
15. MECANIQUE DE MACHINES DE BUREAU
16. CAFETERIA
17. ARTS CULINAIRES
18. CUISINE ET RESTAURANT
19. LABORATOIRES : a) Chimie I.S.P.
    b) Chimie Chem Study
    c) Chimie 33-43-44
    d) Physique P.S.S.C.
    e) Physique 43 (Harvard Project)
    f) Physique 31-32-42
    g) Biologie B.S.C.S.
    h) Histoire et Géographie

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9:00 heures a.m. le 29 janvier 1971 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes ; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE BEACONSFIELD
AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, Pierre Lebeau, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Beaconsfield, que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, mercredi, le dix-sept février 1971, à dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales générales et scolaires, des intérêts et des frais encourus, à moins que ces taxes, frais et intérêts ne soient réglés avant cette date à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec.

CADASTRE DE LA PAROISSE DE POINTE-CLAIRE

Nos du rôle	Noms des propriétaires	Nos de cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires	Intérêt	Taxes totales
4163	M. J. P. Lalonde	4-296, 297S½	54.00	63.03	14.68	131.71
8500	M. Imrich Bleho	8 Part	2,346.47	711.66	202.34	3,260.47
13124	M. John R. Guiham	13-30	1,215.23	1,108.16	265.24	2,588.63
13217	M. Antonius Pigeon	13-154	539.71	371.30	65.48	976.49
27504	M. Jean Gagnon	27 Part	632.72	544.97	92.55	1,270.24
136	R. Faucher Ltée	1-155	867.50	97.00	76.89	1,041.39

La Commission Municipale de Québec a, le treize janvier 1971, autorisé une énumération abrégée.
Donné à Beaconsfield, Québec, ce treizième jour de janvier 1971.

PIERRE LEBEAU,
Secrétaire-Trésorier.

---

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AMIOT (Oscar) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Oscar Amiot, demeurant 100 rue Ontario, app. 1071. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Henri) à Montréal, le 29 janvier 1971 à l'âge de 68 ans est décédé M. Henri Beaudry, époux de Agathe Landry demeurant rue Fullum, lui survivent ses fils Pierre Beaudry, son épouse Claudette et Jean Beaudry son épouse Thérèse. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

BEAULIEU (Guy) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Guy Beaulieu, e.a., pour la cité de Montréal, époux de Yvette Gaudry, il laisse dans le deuil son fils : M. François, ainsi que sa fille, Mme Laurier Dugas (Lucie) et son frère, M. Roger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons faits à la Fondation des maladies du coeur seront appréciés.

BEAULIEU (Mathilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Alfred Beaulieu, née Mathilda Verdon, soeur de Aldéa et belle-soeur de Mme Ephrem Verdon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Marie-Paule) — A Brossard, le 28 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Albert Bertrand, née Marie-Paule Vary, demeurant 3325 Boisclair, Brossard. Les funérailles auront lieu lundi le 1er fevrier. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Verdun où le service sera celébré et de là au ciemtière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIRMINGHAM (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve John Birmingham, née Anna Dallaire. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
302, rue Sainte-Catherine est
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Rita) à Montréal-Nord le 29 janvier 1971 à l'âge de 45 ans est décédée Mme Jean Blanchette née Rita Loyer. Les funérailles auront lieu mardi le 2 février. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX, Montréal-Nord,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Charles-Edouard) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé Charles-Edouard Boucher, époux de feu Antoinette Bisson, autrefois de Longueuil, père de Roger, Jean-Claude, Rolande, épouse de Roland Daoust, Maurice, Léo, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funebre partira des salons
E. Darche & Fils
527, rue Sainte-Hélène
à Longueuil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Saint-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANGEMENT DE NOM

M. Aleksander Winnikow, domicilié au 4539 Côte-des-Neiges à Montréal, donne avis qu'il présente au Ministère de la Justice une requête pour changer son nom à ALEXANDER WINN. Aucune autre personne vivante ne verra son nom changé à la suite de cette requête.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10041
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 16 février 1971
Divers endroits de la
Province de Québec
FOURNITURE
D'ENTRETOISES-
AMORTISSEURS
POUR FAISCEAU DE
QUATRE (4) CONDUCTEURS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 15 janvier 1971.

BELANGER (Marie-Estelle) à Montréal, le 28 janvier 1971 est décédée Mlle Marie-Estelle Bélanger, fille de feu Edmond Bélanger et de feu Justine Labonté; demeurant chez sa soeur : Cécile, au 2536 Rouen, laisse aussi une autre soeur : Anna (Mme veuve Emile Grenier), ses frères : MM. Eugène et René; autrefois de E. Bélanger & Cie, angle Ontario et Frontenac. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Aimé dit Amédée) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Aimé dit Amédée Boutin, époux de Madeleine-Juliette Poulin, outre son épouse, il laisse son fils : Yves, 2 frères : Roméo et Antoine, époux de Paulette Côté, 2 soeurs : Dr Lionel Gendreau, époux de Florence Boutin, Dr Fernand Lelièvre, époux de Yvette Boutin, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Joseph Poulin (Amanda), M. et Mme Mandoza Poulin (Lucienne), M. et Mme Henri Poulin (Yolande), M. et Mme Rolland Beaudoin (Georgette), M. et Mme Benoit Couture (Huguette), M. et Mme Désiré Drapeau (Ginette). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Louise-de-Marillac où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Omer) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Omer Brien, époux de Louisa Archambault, père de Marguerite (Mme Benoit Gendreau), Louis, époux de Lucille Brouillard et Dominique, époux de Madeleine Berthiaume. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils,
256, 12e Av., St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

BURDETTE (Gordon) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gordon Burdette, époux de Jeannette Poirier. Il laisse dans le deuil, une soeur : Hélène, son beau-père M. Mérilde Poirier; beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Armand Paquette, Fernand Poirier, Mlle Yvette Poirier, Paul-Emile Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359 boul. St-Michel, Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Amanda) — A Ville de Laval, le 26 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Amanda Debien, épouse de feu Camille Charbonneau, demeurant au no 116, rue Fillion (Sainte-Rose); elle laisse dans le deuil sa fille Marcelle et ses fils Armand, Antonio, René, Léo, Lucien. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.,
167 boulevard Sainte-Rose,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'eglise paroissiale de Sainte-Rose où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Ludger) — A Laval-des-Rapides, le 27 janvier 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Ludger Cyr, époux de Fernande Léo, demeurant au 65, rue Quintal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
171, 7e Avenue,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera celebré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Joseph) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Delorme, époux de feu Florida Savary, demeurant 6,000 - 31e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney ou le service sera celébré à 11 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Rév. Jean-Paul) — Accidentellement, à Entebbe, en Ouganda, Afrique, le 25 janvier 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé le Révérend Père Jean-Paul Demers, père blanc, originaire de St-Isidore-de-Laprairie, fils de Johnny Demers et d'Alma Simon. Le service funèbre sera chanté en l'église paroissiale de St-Isidore-de-Laprairie, samedi le 30 janvier à 3 h p.m. L'inhumation a eu lieu en Ouganda.

DENIS (Dora) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 67 ans, est decédée Mme veuve Albert Denis, née Dora Groleau, elle laisse dans le deuil 2 fils, Florian, époux de Lucille Mireault, Rolland, époux de Marie-Jeanne Boileau; 2 filles Mme Jean-Guy Ducharme (Mariette), Mme Jean-Louis Couture (Aline) et 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Didace) à l'hôpital Général de Verdun, le 28 janvier 1971 est décédé Didace Desjardins, époux bien-aimé de Jeanne Bouchard, père de Henri. Une messe de requiem aura lieu, lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire:
J. F. Wilson & Sons
5784, avenue Verdun, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESROCHERS (Alcide) — A Montréal, el 27 janvier 1971, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Alcide (Tiwa) Desrochers, époux d'Eliane Rouleau, demeurant à 514 Saint-Philippe. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Zotique où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Me Laurent) — A St-Bruno, le 27 janvier 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé Me Laurent Desroches (avocat), époux de Jeanne Bourgeois, m.d., demeurant à St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno,
à 1 h 15, pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 1 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEZIEL (Armand) — A Verdun, le 26 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Déziel, retraité de la C.T.M., époux de Marie-Berthe Leroux, père de Robert et Fernand. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Noëlla)—A Montréal, au Pavillon Ross, après une longue maladie, le 28 janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Noëlla Beaulieu, épouse de feu Alexandre Dubé, mère de 3 garçons: Armand et son épouse Juliette Sawaya, Roger et son épouse Marie-Paule Dagenais, Marcel et sa fille : Réjeanne Payette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle boul. St-Michel
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILTEAU (Marcel) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Filteau, époux de Juliette Lamarre, demeurant à 4654 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGUES (Eugénie) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Gaston Forgues, née Eugénie Longtin, demeurant à 161 Saint-Regis, Saint-Constant. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Poissant et Fils Enrg.,
180, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Paul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul Gagnon, époux de Augustine Desjardins, père de Robert et Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèebre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 boul. Monk
à 10 h 15 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDET (Maria) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 26 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Clément Gaudet, née Maria Leclair. Elle laisse dans le deuil, une fille et un gendre: M. et Mme Georges Trudeau, de St-Roch. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
A. Lussier
à St-Roch-Sur-Richelieu,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit.

GIBEAULT (Omer) — A Montréal-Nord, le 29 janvier 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Omer Gibeault, époux de Juliana Wilford. Les funérailles auront lieu lundi le 1er courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 Boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1 h.

GOYER (J. Avila) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Avila Goyer, époux de Eva Charrette, père de Pierre, Bernard, Mme Fernand Douesnard (Micheline), Mme Ralph Marcus (Fabienne). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est
à 9h.45 pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANDBOIS (Louis) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Louis Grandbois, employé civil à la Commission des Accidents du Travail, époux de feu Dame Simone Boucher père du Dr Claude (Janet Boire) et Louise de Montréal; frère de M. et Mme Alain Grandbois (Marguerite Rousseau), Dr et Mme Jean Grandbois (Alice Rousseau), Dr et Mme Raymond Paquin (Gabrielle), M. et Mme Mark Drouin (Jeanne), M. et Mme Paul Gagnon (Catherine), M. et Mme Pierre de Varenne (Madeleine); il demeurait à Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cloutier Ltée,
46 boul. St-Cyrille ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Belmont. S.V.P. pas de fleurs, dons au Memorial Fund au Montreal Children's Hospital, (2300 rue Tupper, Mtl), seraient appréciés.

GUEVREMONT (Agnès) — A Montréal, le 26 janvier 1971, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Daniel Guèvremont, née Agnès Lapensée, autrefois d'Ottawa. Elle laisse dans le deuil ses filles Lucille, Gaby (Mme René Desjardins), Thérèse (Mme Philippe Robert), 1 fils Omer, son épouse Peggy O'Neil, Mme veuve Roméo Guèvremont (Germaine), Noël, 1 gendre Antonio Simard et 2 soeurs de Hull, Mme A. Rémillard et Mme Jean Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARVEY (Laura) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albert Harvey, née Laura Tremblay, demeurant rue Louis-Hébert, mère de Pierrette, Carmen, Ghislaine, Marcelle, André, Jean et Ginette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (J. Auguste) — A Détroit, Michigan, le 27 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, 3 mois, est décédé M. J. Auguste Hébert, représentant depuis 50 ans de Casavant et Frères, demeurant autrefois à la Providence de St-Hyacinthe. Epoux de Cécile Guertin. Il laisse dans le deuil ses fils Joseph, Paul, Jean-Marie, ses filles Mme Marcel Biron (Thérèse), Mme Raoul Massé (Agnès). Les funérailles auront lieu lundi p.m. le 1er fevrier. Le convoi funèbre partira des salons
Ubald Lalime,
900, rue Bourdages, à St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église Précieux-Sang de la Providence où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de la cathédrale, à St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY (Oria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Oria Cournoyer, épouse de Lionel Joly, demeurant 2050 Cadillac, mère de 8 garçons et 3 filles, elle laisse dans le deuil de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau, angle Lacordaire
pour se rendre à l'église St-Herménégilde, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Aline) — A Valleyfield, le 26 janvier 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Hector Lalonde, née Aline Labelle, demeurant Rivière-Beaudette, elle laisse dans le deuil ses enfants Pierre, Michel, Claude et André. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Bissonnette et Fils,
Rivière-Beaudette,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Anna) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Lalonde, née Anna Beaulieu, elle laisse ses filles : Cécile, Simone (Soeur de Ste-Croix d'Alberta), Mme Raymond Bouthillier (Jeannette), Mme Aimé Laframboise (Alice) de Dorion. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 9 h pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Emélia) — A Hawkesbury, Ont., le 28 janvier 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve John Larocque, née Emélia Richer, demeurant au 571, rue Thériault à Hawkesbury; elle laisse 2 fils: Olier et Briand, de Hawkesbury, 2 filles: Mme Lorenzo Parisien (Blanche) de Hawkesbury, Mme Irène Lemieux de Ottawa, ainsi que 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Noël Ltée,
416, rue McGill, Hawkesbury,
à 3 h. 30 pour se rendre à l'église Ascension de Hawkesbury, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière paroissial.

LACOMBE (Wilfrid) — A Longueuil, le 27 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Wilfrid Lacombe, employé du C.N.R., époux de Fleur-Ange Pelland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Gilles, Huguette, Diane (Mme Henry Donnelly); 2 petits-enfants, sa mère Mme veuve Wilfrid Lacombe, ses frères Marcel, son épouse Jeannine Drapeau, Edmond, son épouse Madeleine Juneau, Claude, son épouse Evelyne Allard, et 1 soeur Gaby (Mme Fernand Nadeau). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 10 h, pour se rendre à l'église St-Pie-X, Longueuil, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de St-Georges de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Henri) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 47 ans, est décédé Henri Laurin, époux d'Elisabeth Lovas. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Boudrias & Cormier Ltée
816, boul. Sainte-Croix
Saint-Laurent
pour se rendre à l'église Saint-Laurent, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du Champ d'Honneur à Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Emile) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Emile Meloche, époux de feu Philomène Duplanti, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Raoul Ménard, retraité de la ville de Montréal; époux de Ernestine Lazure; demeurant 3049, boul. Langelier. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
1h.45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 2h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Henri) — A Montréal, le 27 janvier 1971; à l'âge de 86 ans, est décédé Henri Montpetit, époux de feu Parmélia Massé, frère de Mme Eugene Larose, anciennement de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766, rue Saint-Hubert
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAUD (Yvonne) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Yvonne Roy, épouse de Prudent Naud. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Roger, Gaston, ses brues Hélène Patry (Mme Roger Naud), Jacqueline Patry (Mme Gaston Naud), Gloriette (Mme veuve Paul-Emile Naud), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Lasdislas) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, à Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, autrefois de Saint-Janvier, est décédé M. Ladislas Ouellette, époux en premières noces de feu Rosalba Giroux, en deuxièmes noces de feu Célestine Desjardins, en troisièmes noces de Marie-Flore Gratton, demeurant rue Ouimet, Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Aubin
35, rue Victor ouest
Saint-Janvier
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée à partir de 7 h. vendredi.

PATENAUDE (Raoul) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raoul Patenaude, époux de Marie-Claire Brunelle. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Delphis Monast et Fils,
600, rue St-Charles, Marieville,
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIENDEAU (Alice) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Riendeau, née Alice Laberge, mère de Rose-Anne, (Mme Patrick Bergevin), Jean-Paul, époux de Marie-Jeanne Bourcier, Thérèse (Mme Gaston Roy). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de St-Isidore de Laprairie, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Guillaume) — A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Guillaume Raymond, époux de feu Louisa Saint-Clair, père de Gérard et Lorraine. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
1415, rue Fleury est
à 1 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Saint-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Antoinette) — A Verdun, le 27 janvier 1971, est décédée Mme Adélard Roberge, née Antoinette Fréchette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire.
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCANLAN (Rita) — A Montréal, le 28 janvier 1971, est décédée Rita Scanlan, fille de feu M. et Mme Jérémiah, soeur de Irène et de feu Everett, ses frères Frank, René, William et Edgar. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
pour se rendre à l'église St. Malachy's, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

JEAN XXIII

Remerciements à Jean XXIII, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.B.

SAINT-JEAN (Emmanuel) — A Saint-Jérôme, le 28 janvier 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé Emmanuel Saint-Jean, pensionné du Canadien Pacifique, époux de feu Blanche-Annette Desjardins, demeurant Hôtel Longtin, Sainte-Scholastique. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Julien Clément
368, rue Saint-Vincent
Sainte-Scholastique
à 10 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Rolande) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Joseph St-Jean, née Rolande Taylor, demeurant 3855 boul. St-Joseph, app. 2. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle Boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT (Robert) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Robert St-Laurent, fils de Philippe St-Laurent et de feu Eglantine Séguin. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Longueuil où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOTT (Walter) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Walter Scott, époux de Fleurette Beaudry, père de Raymond et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Zorilda) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Tremblay, née Zorilda Fortin, autrefois de la rue Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL (Maria) — A Montréal, le 29 janvier 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Maria Charbonneau, épouse de feu Cardin Trudel, elle laisse dans le deuil pour la pleurer ses fils Lubin (copropriétaire du garage Rosemont Ltée), et Jean, sa bru Yvette (Mme Jean Trudel) ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg,
10540, rue Papineau
à 10 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURNER (Marguerite) — A Longueuil, le 27 janvier 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme William Turner, née Marguerite Bissonnet, demeurant 69 Guillaume. Les funérailles auront lieu lundi le 1er février. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur et Fils,
70 boul. Lemoyne est,
Longueuil
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE-LEGER (Alexina) — A Verdun, le 27 janvier 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Alexina Sauvé, épouse en 1ères noces de Arthur Vallée et en 2es noces de feu Georges Léger; mère de Albert Vallée, Origène Vallée, Mme Armand Noël (Lucille Vallée), demeurant à 870, 6e av., Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 12 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 1 h, et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS GRAHAM F. INKPEN

La famille de feu Graham F. Inkpen désire exprimer ses remerciements pour les visites, bouquets floraux, messages de sympathie et acte de bonté de la part de plusieurs amis et visiteurs à l'égard de son cher fils, des frères, neveux, beaux-fils et beaux-frères.

Un merci spécial pour le Révérend Eric Drakeford pour sa grande aide dans cette tragédie.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

VIENS (Clément) — A Lachine, le 27 janvier 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Clément Viens, autrefois de St-Guillaume d'Upton (professeur à la Commission des écoles catholiques de Lachine), époux de Brigitte Précourt, père de Clément, Jacques, Claude et Daniel. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine,
pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WARREN-L'ESPERANCE (Berthe) — A Montréal, le 27 janvier 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Berthe L'Espérance, épouse de feu Dr C. Cyrias Warren, dentiste, autrefois de Pointe-aux-Pics. Elle laisse dans le deuil 1 soeur Joséphine Théoret et 1 belle-soeur Mme S. Ben L'Espérance. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, rue Henri-Bourassa,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

GMITEREK — Chester et Aline (née Dulude) sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils de 7 lb 15 onces, à 4 h 40, le 26 janvier 1971 en l'hôpital General Lakeshore. Merci au Docteur A. Linkletter et au Dr Jean-Claude Pelletier ainsi qu'à son personnel. La mère et l'enfant se portent bien.

REMERCIEMENTS

BLOUIN (Jean-Jacques) — Les membres de la famille Blouin remercient les personnes qui ont omis de s'inscrire lors du décès de M. Jean-Jacques Blouin, survenu le 26 novembre 1970.

DE GRASSE (Eleodore "Ernest") — Les membres de la famille de Mme Eleodore De Grasse remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eléodore (Ernest) De Grasse, survenue le 4 novembre 1970, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathie, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FAITHFULL (George-Arthur) — La famille de feu George-Arthur Faithfull désire exprimer ses sincères remerciements à leurs voisins, amis, parents, cercle social ainsi que la direction et aux employés de Deverse Cie pour leurs témoignages de sympathie et leurs contributions au Fonds de recherche sur le Cancer, dans leur récente épreuve.

NECROLOGIE

M. J. O ADRIEN VALIN

A Montréal, le 28 janvier 1971, à l'âge de 56 ans 4 mois, est décédé Adrien Valin, officier des Postes, classe 10 confidentielle, à l'aéroport de Dorval ; époux de Thérèse Dostaler et père de Pierre Valin de l'Université McGill.

Il laisse dans le deuil, son épouse, son fils, deux soeurs, Jeanne d'Arc et Marguerite (épouse de M. J.-P. Dupuis); quatre frères, Charles, Armand, Dollard, André; ses belles-soeurs, Gilberte, Rolande, Carmen, Renée, Aline Dostaler et Soeur Germain Dostaler, religieuse de la congregagtion Notre-Dame, à Villa-Maria.

Les funérailles auront lieu lundi 1 février à 10 heures. Le service sera célébré par son beau-frère, l'abbé Marcel Dostaler. Le convoi funèbre partira des Salons Bonnier, Duclos, Bonnier, 3503 Papineau à 9 h 30 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Jésus, rue Ontario coin Plessis; et de là, sera déposé en charnier, au-dessus de la Grotte, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.—

NECROLOGIE

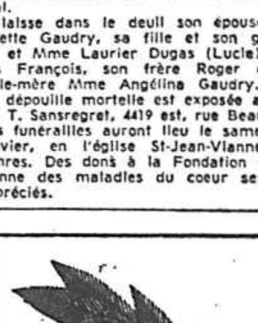

M. GUY BEAULIEU

A Montréal, le 28 janvier 1971 à l'âge de 61 ans est décédé M. Guy Beaulieu evaluateur agréé pour la ville de Montréal.

Il laisse dans le deuil son épouse née Yvette Gaudry, sa fille et son gendre M. et Mme Laurier Dugas (Lucie), son fils François, son frère Roger et sa belle-mère Mme Angélina Gaudry.

La dépouille mortelle est exposée au salon T. Sansregret, 4419 est, rue Beaubien. Les funérailles auront lieu le samedi 30 janvier, en l'église St-Jean-Vianney, à 7 hres. Des dons à la Fondation Canadienne des maladies du coeur seraient appréciés.

SERFI
Faites confiance à une maison réputée
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments
A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE—259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE
JUSQU'A 5 H.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur